LE MONDE diplomatique

N° 314 - 27e année — MAI 1980

28 pages - 7 F

Algérie : 5,00 DA — Canada : 1,95$c. — Espagne : 125 p. — Italie : 1 500 lires — Maroc : 6,00 dir. — Gr.-Bret. : 70 p. — Suisse : 3 F.S. — Sénég. : 655 CFA — Pays-Bas : 3,25Fl — E.-U. : 1,95$U.S.

Abonnements : voir tarif page 12

Publication mensuelle

5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

Les liens économiques entre l'Est et l'Ouest

(Pages 4 à 7.)

Solidarité

Par CLAUDE JULIEN

LES graves événements d'Iran et d'Afghanistan provoquent dans les relations entre l'Europe et les Etats-Unis une crise qui laissera de profondes cicatrices même si le point de vue américain finit par l'emporter. De Téhéran — un « acte de terrorisme international » — à Kaboul — un « acte d'agression militaire », — les situations ne sont guère comparables, mais Washington entend les lier car elles « constituent de graves défis lancés aux Etats-Unis et aux autres nations du monde ». C'est pourquoi le président Carter se sent autorisé à réclamer la solidarité des alliés.

Entière dans la réprobation d'une prise d'otages et d'une invasion, la solidarité a pourtant du mal à se manifester dans la riposte qu'appelleraient de tels « défis ». Les discordances au sein de l'alliance atlantique, si elles se traduisent avec plus d'éclat que par le passé, ne sont pas pour autant nouvelles. Elles étaient apparues pendant la guerre israélo-arabe de 1973 lorsque, de tous les pays européens, seul le Portugal non démocratique avait accordé un droit d'escale aux avions américains qui ravitaillaient Israël. Elles n'étaient pas moins nettes pendant la guerre du Vietnam, même si de Gaulle avait été le seul chef d'Etat à les relever avec autant de force dans son discours de Phnom-Penh. Elles avaient incité M. Henry Kissinger à annoncer bien imprudemment une « année de l'Europe »... qui fut l'année du Watergate. Elles ont en fait marqué toutes les étapes de la construction de l'Europe depuis l'époque où John Foster Dulles brandissait la menace d'une « révision déchirante » de la diplomatie américaine au cas où ne serait pas accepté le réarmement allemand.

Ce qui était alors en jeu, ce n'était ni plus ni moins que la protection nucléaire que les Etats-Unis assurent à l'Europe. Faut-il s'étonner si, près de trente ans plus tard, le président Carter reprend le même argument en critiquant les alliés européens qui « demandent la protection (militaire des Etats-Unis) mais se montrent circonspects quant aux obligations de l'alliance » ?

L'ARGUMENT ne possède qu'une faible valeur intrinsèque car, comme le reconnaissait le 18 mars l'ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'OTAN, les « obligations » des alliés ne portent pas sur « les événements qui se produisent hors des limites géographiques officielles de l'alliance » ; certes, comme il en faisait la remarque, les Européens « ne peuvent rester indifférents » à des crises périphériques, mais nul ne saurait attendre d'eux qu'ils acceptent alors les directives américaines comme ils le font habituellement lorsqu'il s'agit de la zone OTAN. Même dans ce dernier cas, les pressions de la « République impériale » sont parfois si fortes qu'elles ont permis à Raymond Aron de parler d'un véritable « chantage » destiné à faire prévaloir les intérêts nationaux américains au sein de la communauté atlantique.

Comment s'étonner de sérieux désaccords lorsque Washington veut obtenir la solidarité des alliés pour faire face à des situations de crise dans lesquelles ils n'ont eu aucune part ? Car la vague intégriste qui a soulevé l'Iran résulte pour une bonne part du soutien aveuglément accordé par huit présidents américains à un régime autocratique. De surcroît, la « solidarité » a trop souvent été à sens unique, non seulement sur le plan politique, mais aussi dans l'ordre monétaire, rompu par une décision unilatérale de Washington, comme dans l'ordre économique où elle a fait place à une véritable guerre commerciale.

IL n'empêche que l'Europe ne peut rester passive — et elle n'est d'ailleurs pas inactive. Mais, si elle veut avoir une chance d'exister, il lui appartient de choisir elle-même ses propres moyens d'action. D'autant qu'elle a de bonnes raisons de s'interroger sur la loyauté des relations transatlantiques. Car enfin, au moment même où Washington demandait aux Européens de prendre contre l'Iran des mesures à la fois diplomatiques et économiques que l'on disait indispensables à la libération des otages, la Maison Blanche lançait une opération de commando à l'insu de ses alliés. Si la confiance est ébranlée, ce n'est pas d'abord par l'échec de cette entreprise... Et l'on se demande si, pour compenser un tel fiasco, M. Carter ne sera pas tenté d'aller plus loin dans l'usage de la force.

Les discours officiels sont impuissants à dissimuler les incompréhensions mutuelles qui constituent la seule menace réellement capable d'affaiblir l'alliance. Pour que celle-ci soit désormais en mesure d'accomplir sa mission, il est grand temps de la soumettre à un sérieux examen qui tiendrait compte de tout ce qui a pu changer dans la position concrète des partenaires.

Racisme et matières premières en Afrique australe

LE POUVOIR NOIR AU ZIMBABWE

En votant massivement, fin février, pour M. Robert Mugabe, chef de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU), les populations noires du Zimbabwe ont manifesté sans équivoque leur volonté de mettre fin au racisme et à la misère.

A coup sûr, l'indépendance proclamée le 18 avril et l'accession au pouvoir des représentants de la majorité noire marquent un tournant en Afrique australe, où l'Afrique du Sud demeure le dernier « bastion blanc » — autrement plus puissant que ne l'était la petite Rhodésie de M. Ian Smith. Mais la fin du racisme institutionnalisé ne signifie pas du même coup la fin des inégalités économiques dans un pays dominé par les sociétés étrangères. Les richesses minières, les banques, les industries sont largement aux mains de sociétés multinationales et celles-ci ne voient pas d'un mauvais œil l'arrivée au pouvoir d'un nationaliste qui a formellement renoncé au « socialisme » et se porte garant de la continuité.

La marge de manœuvre dont dispose M. Mugabe paraît doublement réduite : sans porter atteinte aux intérêts économiques les plus puissants, il doit répondre aux aspirations des masses exigeant de rapides transformations de leurs conditions de vie. En même temps, il doit maintenir la cohésion de ce jeune pouvoir à majorité noire, sans disposer pleinement d'un appareil policier et militaire qui reste tributaire de son encadrement européen.

S'il réussit, M. Mugabe peut entraîner derrière lui la plupart des autres Etats de cette Afrique australe devenue un champ de rivalités économiques et stratégiques, et faire ainsi pièce aux visées de l'Afrique du Sud sans pour autant porter atteinte aux intérêts multinationaux. En revanche, s'il devait échouer, le Zimbabwe s'ouvrirait aux affrontements internationaux et serait exposé à l'intervention économique et militaire de son puissant voisin. Pour les grandes sociétés étrangères, prêtes à favoriser en Afrique du Sud même une libéralisation du système d'apartheid, le Zimbabwe, c'est aussi un terrain d'essai pour la mise en place d'une « société multiraciale ».

Par notre envoyé spécial RENÉ LEFORT

TOUS les milieux intéressés — mouvements politiques et responsables économiques à l'intérieur, Etats de la « ligne de front » et grandes puissances à l'extérieur — ont accepté le verdict des urnes : cinquante-sept sièges sur les quatre-vingts réservés aux députés noirs allaient au parti de M. Mugabe. Les Blancs ne se sont pas précipités sur les routes ou vers les aéroports. Pour la première fois depuis dix-sept ans, plus personne n'appelle à la lutte armée au Zimbabwe.

Que les candidats du Front rhodésien de M. Smith aient tous été élus par le collège blanc pour occuper les vingt sièges réservés aux non-Africains dans le Parlement du Zimbabwe, qui s'en étonnerait ? Mais, par son ampleur, le succès remporté par le chef de la ZANU déjouait, lui, tous les pronostics. Tant à Londres que dans la communauté blanche de Rhodésie, une certitude avait finalement permis le « règlement constitutionnel » élaboré à Lancaster-House (1) pour mettre pacifiquement fin au conflit : le parti de M. Mugabe ne gagnerait pas assez de sièges pour prétendre à gouverner seul ou dans une coalition, le suffrage universel désignerait à la tête du futur Etat soit le Conseil national africain unifié (United African National Council, UANC) de l'évêque Muzorewa, soit l'Union populaire africaine du Zimbabwe (Zimbabwe African People's Union, ZAPU) de M. Nkomo, soit, plus probablement, une alliance de ces deux formations.

L'aile la plus « radicale » du mouvement nationaliste était censée nourrir des aspirations révolutionnaires : faire table rase du système passé, instaurer une « démocratie populaire » calquée sur les régimes angolais ou mozambicain. Or, contrairement aux prédictions alarmistes, la Rhodésie s'installe progressivement dans la paix. Des heurts, de plus en plus rares, opposent encore les forces de l'ordre à des éléments armés, mais ceux-ci sont désavoués par tous les partis. Et, surtout, les nouveaux dirigeants confirment jour après jour leur volonté d'assurer la continuité. Les interlocuteurs blancs de M. Mugabe, que beaucoup qualifiaient naguère de « terroriste marxiste », louent aujourd'hui son « intelligence », sa « modération », son « pragmatisme » : ils imaginent pour le Zimbabwe un deuxième Kenyatta (2). L'audience des deux composantes du Front patriotique dans la population africaine était-elle si profondément méconnue ?

Que son attitude récente obéisse à des considérations tactiques ou qu'elle s'inscrive dans un projet à long terme qui n'est pas celui qu'on lui prêtait, le chef du premier gouvernement de la majorité noire hérite d'une situation économique et sociale plus difficile qu'il ne paraît à première vue. Et quels que soient l'empressement et la bonne volonté des milieux économiques étrangers, il devra d'abord rendre des comptes à son électorat, qui attend de lui une amélioration rapide de son sort.

Croissance économique et discrimination

AU regard des statistiques (3), l'économie a atteint un stade de développement qui classe la Rhodésie dans la catégorie des pays dits « intermédiaires » et en fait donc l'une des rares exceptions sur le continent africain. Pour une population légèrement supérieure à 7 millions d'habitants, le produit national brut atteignait 2,106 milliards de dollars rhodésiens (4) en 1978, de façon diversifiée : 17 % pour l'agriculture, 7 % pour les mines, 25 % pour l'industrie et la construction, 10 % pour l'énergie et la communication, 22 % pour la distribution et l'hôtellerie, le reste provenant d'autres services. L'hydraulique et le charbon extrait localement fournissent 95 % de l'énergie électrique consommée.

Pour une superficie de 390 622 kilomètres carrés, le Zimbabwe dispose de 3 415 kilomètres de voies ferrées et de 5 300 kilomètres de routes goudronnées (chiffre de 1974, multiplié depuis lors en raison des impératifs militaires). Les exportations de produits agricoles, miniers et industriels — les produits bruts fournissent plus des trois quarts des revenus de l'exportation — permettent à la balance commerciale d'être bénéficiaire : + 180 millions de dollars en 1978.

(Lire la suite page 10.)

(1) Le 5 août 1979, le Front patriotique et la Grande-Bretagne s'accordent pour ouvrir des négociations auxquelles se joindraient des représentants du régime de Salisbury. Elles débutent le 10 septembre, à Londres, et se terminent le 17 décembre par la conclusion de l'accord de Lancaster-House.

(2) Jomo Kenyatta, décédé en août 1978, fut l'un des pères du nationalisme kenyan. Condamné à la prison au moment de la rébellion mau-mau, il fut nommé premier ministre lorsque le pays accéda à l'indépendance et il assura le maintien du jeune Etat au sein du Commonwealth et du système économique occidental.

(3) Depuis l'instauration des sanctions internationales contre la Rhodésie, beaucoup de statistiques étaient tenues secrètes à Salisbury. Force est alors de se reporter aux estimations fournies par les banques, les instituts de recherche, etc.

(4) *Economic Bulletin Zimbabwe*, décembre 1979, publié par le Standard Bang Groupe (1 dollar rhodésien = 6,25 F environ, soit 1,45 dollar américain ; sauf précision contraire, il s'agit toujours de dollars rhodésiens dans cet article).

Dans ce numéro :

L'or, le dollar et l'intégration capitaliste

Fièvre de l'or, spéculation sur le métal jaune... Nombre d'interrogations émergent quant à la fiabilité du fonctionnement actuel du système monétaire et financier international. Si, depuis les accords de la Jamaïque, on assiste à une démonétisation partielle de l'or, celui-ci reste, pour les banques centrales, l'instrument privilégié de réserve et continue à susciter l'intérêt des spéculateurs ; par là même, il permet de conforter l'hypothèse d'un retour à l'or comme élément central du système monétaire international. Reste à savoir si les autorités américaines sont prêtes à « liquider » en partie leurs stocks d'or, comme elles le font régulièrement depuis les accords de la Jamaïque, suivies en cela par le Fonds monétaire international (F.M.I.), pour entériner la démonétisation complète de l'or. Mais cette question ne peut intéresser que les spéculateurs, car, dès à présent, l'or n'est plus au cœur du système monétaire international ; en fait, il n'a jamais constitué qu'un enjeu secondaire dans l'histoire du capitalisme de l'après-guerre ; l'or n'a été que le voile de stratégies bien plus complexes ; même si le voile se déchire, les stratégies restent, les enjeux subsistent. Leur analyse permet de mieux situer le vrai problème.

Par FRANCIS KERN *

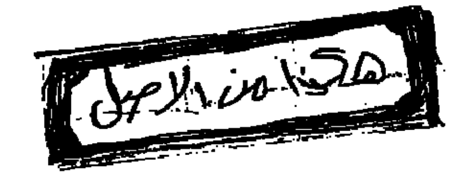
LA prospérité économique qui caractérise l'après-guerre prend ses racines dans la dissymétrie des économies des pays industriels de l'Occident héritée de la guerre. D'un côté, l'économie américaine restée intacte, hyperdéveloppée par l'effort de guerre et qui permet à sa population d'accéder, dès les années 40, à la consommation de masse. De l'autre, des économies partiellement détruites, aux installations vétustes, avec des populations qui connaissent la pénurie et le rationnement.

Ainsi le système monétaire international qui se met en place dès 1944 ne sera pas le Gold Exchange Standard, mais le dollar standard. Si la devise américaine n'est guère contestée pendant près de vingt ans, ce n'est pas à cause de sa « *libre convertibilité en or, au cours officiel de 35 dollars pour une once d'or* », mais parce que toutes les autres nations de l'Occident ont besoin des billets verts pour reconstruire leur économie. Le plan Marshall offre un débouché aux biens et machines *made in U.S.A.* Mais, surtout, il exige que toutes les nations industrielles d'Occident exportent coûte que coûte leurs propres produits pour équilibrer leurs balances de paiements et, si possible, dégager un excédent pour rembourser les prêts Marshall. Si tel ou tel pays reste déficitaire et ne parvient pas à couvrir les échéances de sa dette extérieure, il aura recours aux prêts du Fonds monétaire international, autre création du système de Bretton-Woods. Mais cela à la stricte condition de mettre en œuvre des politiques de rééquilibrage et d'austérité et de sanctionner cette situation par une dévaluation de sa monnaie par rapport au dollar. Le système de Bretton-Woods a pour premier objectif la constitution d'un espace économique fondé sur le libre-échange de marchandises et de rappeler ainsi à chaque nation qu'elle ne peut se refermer sur son marché intérieur, mais, au contraire, qu'elle doit prendre une part active dans les échanges internationaux. Dès 1950, les échanges des principaux pays industriels sont trois fois supérieurs à ceux des Etats-Unis.

Le second volet du système de Bretton-Woods concerne la libre circulation des capitaux. Dans les années 50, il est ainsi signifié aux autres nations de s'ouvrir aux investissements venant des Etats-Unis, seul pays créancier du reste du monde et seul pays dont le financement des « *aides* » *publiques* et des investissements privés à l'étranger puisse se réaliser grâce à son propre système bancaire national.

(Lire la suite page 8.)

(*) Université de Strasbourg.



Au bord de toutes les hérésies, un autre type de marxisme, plus proche de la réalité latino-américaine

José Carlos Mariategui une pensée libre

Par HUGO NEIRA *

TOUS les ans, le 16 avril, les innombrables organisations de la gauche péruvienne interrompent pour un instant leurs disputes pour aller se recueillir sur la tombe sans croix de José Carlos Mariategui, mort voilà cinquante ans. Tous se retrouvent là, absolument tous : *comuneros* descendus des Andes, prolétaires de la côte, écrivains, délégués de l'Université péruvienne qui, paradoxalement reconnaissent en cet autodidacte le fondateur des études rigoureuses sur la réalité péruvienne dans la perspective du socialisme. Quel est donc cet homme qui les rapproche ? Et en qui, même d'une manière contradictoire et conflictuelle, toutes les organisations révolutionnaires d'un pays en crise essaient de trouver des attaches et les racines de leur identité ?

Né en 1894, journaliste jusqu'en 1919, Mariategui va traverser les années 20 comme un éclair. En Europe de 1919 à 1923, il est bien vite de retour et, pendant les six années qui lui restent à vivre, il va déployer de nombreuses activités. Il dit ses impressions de voyage et fait l'examen de la situation internationale devant les ouvriers des universités populaires Gonzales-Prada ; il réunit quelques-uns de ses articles et chroniques pour publier des livres, fonde une grande revue culturelle, sans égale jusqu'à ce jour, *Amauta*, un journal syndicaliste, *Labor*, et sa propre maison d'édition, *Minerva*, qui lui survivra. Il favorise la formation de la Confédération des travailleurs du Pérou (C.T.P.), il polémique avec son rival, le grand tribun populiste Haya de la Torre, à propos de la question du parti, du type d'Etat et de la révolution pour le Pérou et l'Amérique latine. Il propose un schéma du parti socialiste qui lui vaudra un blâme du bureau sud-américain de l'Internationale socialiste en 1928 et, au moment où il se prépare à partir pour Buenos-Aires afin d'échapper à la police du dictateur civil Leguia, il s'éteint, victime de la maladie qui ne l'avait pas quitté depuis l'enfance. Il avait trente-cinq ans.

Un demi-siècle plus tard, tous les courants d'opinion lui reconnaissent une place de premier plan dans la formation de l'autoconscience de l'Amérique latine contemporaine. Ses écrits sont des classiques. Les *Sept Essais d'interprétation de la réalité péruvienne*, son ouvrage le plus connu, a été traduit en français (Maspero, 1969), en italien (Einaudi, 1973) et, bien sûr, en anglais, en russe. Au Pérou, c'est le livre le plus lu et, plus que n'importe quel roman, un best-seller permanent. Cette célébrité atteint d'autres ouvrages moins connus, comme *Cartas de Italia*, et des essais sur des thèmes culturels et littéraires que la société d'édition italienne Mazzotta a récemment rassemblés en une anthologie. Le désir de connaître son immense production s'étend aux revues qu'il a fondées, comme *Labor* et surtout *Amauta* dont on a dû faire un fac-similé en six volumes. Les anthologies et les recueils abondent tandis que se multiplient études et recherches mariateguistes. Des générations de Latino-Américains continuent de consulter avec ferveur des éditions populaires comme celles de la *Casa de las Americas* (1963, 1969, 1975).

Dans tout le continent, aucun auteur ayant traité du matérialisme historique — ni Lombardo, ni Sanchez Vasquez, ni le Cubain José Portuando, ni le Vénézuélien Luis Villalba — n'a jamais suscité une telle demande. Les livres que le talent exceptionnel de Mariategui nous a légués, si nombreux que l'édition des œuvres complètes n'a été terminée qu'en 1970, ne sont pas précisément ceux que l'on attendrait de quelqu'un qui s'assumait comme *« marxiste convaincu et avoué »*. Ses essais, ses réflexions, ses chroniques, toujours ponctuels, précis, sont loin de l'aridité dogmatique ou du pamphlet, ce qui lui attache un autre public : celui des chercheurs.

Le discours de Mariategui repousse les limites de la conscience possible : une attitude plus qu'une doctrine, couvrant un champ plus vaste que le marxisme conventionnel. Il n'est pas nécessaire d'insister sur la signification du fait que le théoricien le plus lu par des générations de Sud-Américains soit un marxiste difficile à cataloguer et, en fin de compte, hétérodoxe, libre. En France (1), on connaît mal ce penseur. On ne voit en lui que le « socialiste indigéniste ». Quant à l'autre Mariategui, celui de *la Escena contemporanea* et de *El Alma matinal*, celui qui a une portée universelle, il attend toujours un traducteur et un révélateur. La gauche française a découvert Gramsci tardivement. En sera-t-il de même avec Mariategui ? A l'ignorer, c'est la pensée de tout un continent que l'on passerait sous silence avec tout le caractère d'anticipation qu'elle a pour l'Europe elle-même.

Contre l'économisme et le dogmatisme

LA grande crise du « pouvoir hégémonique » qui, d'après ce que nous pouvons en juger maintenant, s'ouvre pour de nombreuses nations d'Amérique latine dans les années 1920-1930 (2), la fièvre d'un continent touché par la flambée de la révolution mexicaine et la révolution d'Octobre, ainsi que ce mouvement juvénile de rénovation et de contagion sur le plan moral et intellectuel qui nous est parvenu sous le nom équivoque de « réforme universitaire » sont à l'origine d'une aventure théorique et pratique qui est loin d'avoir épuisé toutes ses possibilités. Curieux, ouvert à la culture de son époque, Mariategui abandonna provisoirement un continent aux prises avec les *« griffes yankees »* pour parcourir l'Europe de la première après-guerre, à l'instar de tant d'autres Sud-Américains (Pablo Neruda, César Vallejo...) dans le but d'étudier non seulement des régimes politiques et des types d'économie mais aussi une civilisation. Des problèmes de santé l'empêchent de poursuivre jusqu'en Russie, la Russie d'alors.

A Paris, il se lie au groupe Clarté, à Romain Rolland et à Henri Barbusse, mais c'est en Italie, l'Italie des occupations d'usines de 1920, celle des « années rouges » et du congrès de Livourne, qu'il fera son meilleur apprentissage tout en constatant la montée « fasciste ». De cette période de sa vie, il dira plus tard : *« En Italie, j'ai épousé une femme et des idées. »* Il se joint au cercle intellectuel du philosophe Croce. A Turin, il se met en relation avec le groupe Ordine Nuovo, d'où sortiront Gramsci et Terracini. Lecteur attentif de Piero Gobetti et de sa *Rivoluzione liberale*, le Péruvien assimilera la conception d'un marxisme ouvert, on pourrait dire poreux, souple, qui s'insère dans le réel en tenant compte de la dynamique propre des « classes subalternes » ainsi que du problème de la « culture nationale » que développera plus tard Gramsci, mais bien après la mort de Mariategui. Entre les deux théoriciens, il n'y aura donc que des parallélismes, significatifs toutefois. En somme, un climat d'idées et une atmosphère révisionniste et innovatrice qui préserveront le Péruvien des réductions et simplifications brutales du « marxisme » latino-américain des décennies suivantes jusqu'à l'aube de la révolution cubaine (3).

Plusieurs chercheurs mariateguistes insistent actuellement sur la nécessité d'étudier très attentivement ce que l'on commence à appeler les « années formatrices », c'est-à-dire les années 1919-1923, le séjour en Europe, et plus précisément la période italienne, car ils sont convaincus que Mariategui a bénéficié d'une situation exceptionnelle en se formant dans un socialisme antérieur à la « congélation » stalinienne, et avec la chance supplémentaire de le faire à travers le filtre italien. A ce propos, Arico (4) est convaincant : *« Si Mariategui a pu donner de la doctrine de Marx une interprétation à tendance anti-économique et antidogmatique, à une époque où avancer cette hypothèse dans les rangs communistes était théoriquement inconcevable et politiquement dangereux, cela n'a été possible que grâce au poids décisif qu'a eu dans sa formation la tradition idéaliste italienne dans son étape de dissolution provoquée par l'échec de l'Etat libéral et le surgissement de courants crociens et marxistes révolutionnaires. »*

La spécificité du cas italien préparait à l'étude de la spécificité du cas péruvien. Et Mariategui, comme on le sait, fera cette étude à son retour en établissant la relation entre la question indigène et la nation péruvienne en formation. (« Schéma de l'évolution économique ». « Le problème de l'indien » et « Le problème de la terre », dans *Sept essais d'interprétation de la réalité péruvienne*, pp. 7-30.) Et, en grande partie, c'est ce qui fait de lui « le premier marxiste d'Amérique » (Meils), *« le fondateur de la gauche péruvienne »* (Carlos Franco), *« le plus grand apport du marxisme latino-américain à la cause de la révolution mondiale »* (Arico).

Morale, subjectivité, désir

CES thèses visent loin : elles impliquent que Mariategui n'aurait jamais transplanté un marxisme importé d'Europe. Mais, dans ce cas, il n'y aurait pas non plus cette célèbre « convergence » entre la méthode universelle et la réalité péruvienne, excuse sur laquelle s'appuient les orthodoxes pour justifier toutes les paresses mentales, un Mariategui simple, bien qu'il soit l'interprète heureux d'une réalité péruvienne décodée. Voilà une version intéressée et mutilante qui cache l'essentiel. En réalité, ce que Mariategui a fait du marxisme qu'il a rapporté en Amérique, dans sa besace de nouveau voyageur éclairé, n'a été rien moins que de le recréer. Un marxisme schismatique de naissance, puisant son origine, sans aucun doute, dans une lecture « tendancieuse » de Marx par le libéral de gauche Croce (5). Ses *adversaires, gardiens de l'incorruptibilité* du dogme dans l'Internationale communiste, avaient donc raison. Sauf que le Péruvien n'était pas un vulgaire « populiste » : il incarnait bien un autre type de marxisme. Que cette matrice idéologico-politique, cette potentialité latino-américaine, ne se soit pas développée davantage, c'est une autre histoire. Mais cela vaut la peine d'être rappelé.

En tout cas, l'originalité de Mariategui réside dans la manière autonome et réélaborée avec laquelle il a réfléchi à une réalité historique, en repensant la méthode. Il est inutile de chercher dans son œuvre un corps doctrinaire achevé. En revanche, on trouvera un ensemble de concepts méthodologiques ouverts. Une problématique. Et une leçon de sensibilité, une attitude accueillante à la culture de son époque. *« Vitalisme, activisme, pragmatisme, relativisme* — écrivait-il, — *aucun de ces courants philosophiques, considérés sous l'angle de leur apport à la révolution, n'est resté en marge du mouvement intellectuel marxiste. »* Mais cela est dit avant que la troisième Internationale ne contrôle les partis communistes d'Amérique latine. A cause de cela, pour beaucoup d'entre nous, ce qui peut être jugé comme des faiblesses par ses critiques apparaît comme une de ses plus grandes vertus : il accorde de l'importance au pouvoir des mythes dans l'histoire, il remarque le caractère *moral* de la politique, le pouvoir subversif de la subjectivité et du désir, le caractère d'agonie que présente toute grande tâche historique. Et ses références à Nietzsche et à Sorel sont rafraîchissantes. Il marche au bord de toutes les hérésies. Schismatique, père fondateur. A cause de cela, on peut le lire et le relire sans jamais rire ou pleurer.

Et le « huitième essai » ?

AU niveau strictement politique, les conséquences de ces fondations si peu orthodoxes du marxisme latino-américain de Mariategui n'ont pas fini de faire parler d'elles. Si l'hypothèse est confirmée, qui veut qu'à une conception léniniste (un parti de cadres professionnels avec une discipline militaire et vivant dans la clandestinité) on oppose une *conception italienne*, c'est-à-dire un développement politique inséré dans la pratique populaire et nationale, Mariategui aurait hésité et, par moments, il se serait rapproché de la seconde, quand il ne partage pas l'extrême hâte de Haya de la Torre à former un parti semi-insurrectionnel et semi-électoral à l'aube des années 30. Plus tard, Mariategui a un conflit semblable avec l'Internationale communiste, qui lui enjoint de fondre son « parti socialiste » en un « parti de classes », ce qui se passe à sa mort. Mais, à long terme, étant donnée la situation de la conscience populaire au Pérou et ses handicaps que lui-même connaissait très bien, pour quel type de structure de parti aurait-il opté ? Nous ne le saurons jamais, à *moins qu'on ne* retrouve le célèbre *huitième essai*, dans lequel Mariategui aurait brandi son *« plaidoyer doctrinal et politique »*. Ce dernier a été curieusement égaré lors de l'envoi à César Falcon, qui résidait dans cette Espagne républicaine, où le Komintern était très actif et à un moment où quelqu'un comme V. M. Miroshevki, dans les revues politiques de Moscou, traitait Mariategui d'*« intellectuel socialiste petit-bourgeois »*. Il est possible que le manuscrit perdu soit dans un pays de l'Est, classé dans un dossier... Finalement, à côté du Mariategui de la métamorphose « marxiste-léniniste » des années 60, précédé du Mariategui « populiste », il y a un Mariategui « semi-apriste » et un autre « sorélien », ainsi que l'attestent les textes successifs recueillis par Arico. C'est à cause de tout cela que Mariategui est toujours, dangereusement, au bord de mutilations (différentes) et d'un processus de mythologisation (commun à toutes les tendances).

Il resterait beaucoup de thèmes à développer pour compléter le portrait de Mariategui : la relation qu'il établit entre indigénisme et socialisme, entre identité indienne et identité nationale, sa critique de la juxtaposition de démocraties formelles en Amérique latine avec des modes de production archaïques et *pré-capitalistes*, son intuition d'autres développements historiques multilinéaires, ce qui épargnerait à un continent le passage par certains stades *supposés* obligatoires de capitalisme périphérique ou de socialisme d'Etat. Mais aussi le culte qu'il vouait à *l'essai*, en tant que genre privilégié pour la transmission des idées et la recherche d'une sensibilité particulière, l'élévation de l'Europe au rang de lieu d'observation et de redécouverte paradoxale de l'Amérique, l'inachèvement de ses livres et de ses schémas mentaux, l'invention simultanée d'une méthode et d'une forme d'écriture, sa curiosité enfin pour la culture bourgeoise de son *époque qu'il assimile* et retourne (comme Octavio Paz, plus tard, dans ses *« signes de rotation »*).

Un Mariategui, lieu de rencontre de *l'esthétisme* et de la révolution, de l'intelligence et de l'aventure, de l'émotion révolutionnaire et de l'émotion religieuse, et qui nous amène à un thème discuté avec autant de fréquence que de passion actuellement : le thème de l'identité. Mariategui propose une réponse personnelle : ni assimilation aveugle, vertigineuse aliénation culturelle « malinchiste », ni facile rejet xénophobe, ni hyperrationalisme, ni retour à l'irrationnel mais créativité. Un exemple. Dans les premiers poèmes de César Vallejo (6) — pas dans ceux qui furent déterminants et que Mariategui n'a pu connaître, — Mariategui décèle une double loyauté à l'indigénisme et au symbolisme. Ce qui ne le gêne en rien, bien au contraire. Du symbolisme, il dira qu'il *« se prête mieux que n'importe quel autre style à l'interprétation de l'esprit indigène »*. Et il salue dans le Vallejo des débuts, dans son alchimie, *« l'aube de la poésie nouvelle »*. Comme si la « condition américaine », ainsi que la nommera plus tard Lezama Lima, se situait au-delà de ces ferments : européens, africains, indiens. C'est une « volonté de style » qui prend un peu de chacun sans se rattacher à aucun.

Chez Mariategui lui-même, d'une part il y a la rigueur — et il faut rappeler, parmi tant d'autres traits, sa prose claire, mordante, — et, d'autre part, ce que l'on a si souvent appelé le « sentiment » du terroir. Pour tous ces motifs, et toute autre considération mise à part, il est l'inventeur d'un style d'« intellectuel ». Qui fera école au niveau continental. Une manière de s'insérer simultanément dans le monde des idées et dans la vie collective, en fuyant tous les ghettos : journalistes, universitaires, politiques, et en reliant entre eux moyens d'informations, méthodes et masses. Jamais vulgaire. On lui a reproché son esthétisme, son immense culture et un certain dandysme. En fait, avec lui naissait vers les années 30 une nouvelle race d'hommes, inévitablement incompris, comme dans la Russie du dix-neuvième siècle. Ce sont eux — Franco Venturi le démontre dans sa thèse *Les Intellectuels, le peuple et la révolution* (Gallimard, 1972) — qui annoncent les terribles mutations du devenir : l'« intelligentsia ».

Il y a toujours dans ces « intelligentsias extrême-occidentales », qui opèrent sur des espaces immenses où le temps historique ne correspond pas au temps européen, la promesse de toutes les explosions, de toutes les libérations mais aussi, qui en doute, d'autres despotismes. Mariategui, par sa jeunesse, par son élan rénovateur et sa disparition prématurée, échappa à l'une de ces cristallisations de partis ou d'écoles.

---

* Essayiste péruvien, lecteur à l'université de Saint-Etienne.

(1) Cf. Robert Paris, préface de *Sept essais d'interprétation de la réalité péruvienne*, coll. « Textes à l'appui », Maspero, Paris, 1969, pp. 7-30. — *José Carlos Mariategui et le modèle du « communisme inca »*, in *Annales E, C, S*, n° 5, septembre-octobre 1966.

(2) Alain Rouquié, « L'hégémonie militaire et la crise de l'Etat », in *Pouvoir militaire, société politique en République Argentine*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1978, pp. 693-737.

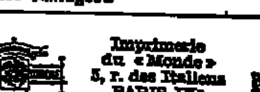
(3) Diego Messeguer, *l'Idée de révolution dans la pensée de José Carlos Mariategui*, thèse de troisième cycle, Ecole pratique des hautes études, Paris, 1969, deux tomes.

(4) José Arico, *Mariategui y los origenes del marxismo latino-americano*, Cuadernos del pasado y presente, Siglo XXI, 1978, 321 p.

(5) Carlos Franco, « Izquierda politica e identidad nacional », in *Peru, identidad nacional*, Editions Cedep, Lima, 1979, pp. 235-304.

(6) *Amauta* publiait des textes de Sorel, Trotski, Babel, Barbusse, Toller, Pilniak, Romain Rolland, Vallejo. Voir Danielle Maurice, *Dépouillement et Etude de Amauta*, thèse de troisième cycle, université de Paris-III, 1975, deux tomes.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 438

LA STABILITÉ INQUIÈTE DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE

Par JEAN-MARIE VINCENT *

LA République fédérale d'Allemagne est dirigée depuis dix ans par une coalition social-démocrate-libérale qui peut présenter à première vue un bilan positif. Le géant économique qu'était la République fédérale est devenu la première puissance politique de l'Europe de l'Ouest et le véritable guide de la Communauté économique européenne. Ses rapports avec l'Europe de l'Est, et notamment avec la R.D.A., ont été normalisés dans le cadre d'une Ostpolitik qui a connu des difficultés mais a bien surmonté l'épreuve du temps. Il n'est jusqu'aux problèmes difficiles de la crise économique de 1974-1975 qui n'aient été traités jusqu'à présent avec succès. Dans un monde marqué par le chômage et des restructurations industrielles sauvages, l'Allemagne de l'Ouest, avec moins de sept cent mille demandeurs d'emploi et un taux d'inflation largement inférieur à celui de ses voisins, fait figure de havre de paix, de prospérité et de sécurité.

On pourrait s'attendre à ce que son régime politique soit particulièrement stable. Or, malgré l'indéniable popularité de M. Helmut Schmidt et les mérites que beaucoup reconnaissent à son gouvernement, la candidature de M. Franz-Joseph Strauss à la chancellerie suscite des échos inattendus et rencontre finalement beaucoup plus de succès qu'on ne le prévoyait. Il est d'abord assez évident que le chef de la C.S.U., l'Union chrétienne-sociale bavaroise, a réussi à faire l'unité de *toute la droite sur une base offensive* et que, en ce sens, il ne se borne pas à incarner la volonté de revanche d'une démocratie chrétienne écartée du pouvoir depuis maintenant plus d'une décennie.

En fait, le leader bavarois, dans une perspective de resserrement de toutes les disciplines sociales, rassemble autour de lui tous ceux qui, à un titre ou à un autre, ressentent la gestion social-libérale comme une excessive concession à la permissivité dans le domaine des mœurs, comme trop associée aux syndicats (D.G.B.) dans le domaine social et comme trop peu libérale dans le domaine économique. M. Franz-Joseph Strauss ne présente *certes pas de programme très précis*, mais il promet un changement global de gestion, une reprise en main des institutions pour combattre toutes les tendances centrifuges à l'œuvre dans la société. Son offensive est d'autant plus préoccupante qu'elle est favorablement accueillie par une partie au moins du patronat qui voit se profiler de nouvelles difficultés économiques : tout laisse prévoir qu'après la sidérurgie de nouvelles branches, comme l'automobile, confrontées à une concurrence internationale de plus en plus sérieuse, vont devoir licencier massivement en même temps qu'elles devront procéder à des réorganisations de grande ampleur. Il est donc tentant, pour le patronat, de mettre en place à titre préventif un pouvoir « fort » ou, en cas d'insuccès, de disposer à tout le moins d'un instrument de conditionnement de la social-démocratie et des syndicats.

Face à des attaques souvent furibondes (un sous-ordre de M. Strauss a comparé les sociaux-démocrates aux nazis), la coalition gouvernementale et les syndicats ont, dans l'ensemble, réagi très mollement, un peu comme s'ils avaient eux-mêmes conscience des limites de leur propre gestion, de l'épuisement graduel de leurs possibilités dans un contexte d'évolution rapide du capitalisme. M. Helmut Schmidt et le parti social-démocrate tiennent bien les affaires en main dans l'immédiat, mais ils ne savent s'ils pourront encore le faire dans un avenir rapproché. De plus, leurs capacités de mobilisation des masses urbaines ont sensiblement diminué ces dernières années. Beaucoup de travailleurs, qui ont dû faire les frais de la politique d'austérité pour reconstituer les marges bénéficiaires des entreprises, ne sont plus aussi déterminés qu'auparavant à soutenir la coalition en place. On ne peut donc exclure que M. F.J. Strauss en 1980 l'emporte d'une courte tête sur ses adversaires et vienne renforcer considérablement le camp conservateur de l'Europe des Dix.

Un retournement de tendance

UN groupe d'intellectuels réunis autour de Jürgen Habermas tente de faire collectivement et en profondeur *le bilan politique et idéologique* de la République fédérale dans un esprit tout à fait autocritique (1). Leur première préoccupation est, bien entendu, de revenir sur leurs propres illusions au cours de ces dix dernières années, celles qui surgirent en particulier sur la lancée du mouvement étudiant. Il n'y a pas, en fait, de « longue marche » à travers les institutions, de révolution culturelle qui aurait vidé les idéologies bourgeoises de leur sens et leur aurait enlevé toute influence notable sur les esprits. Après une période relativement courte pendant laquelle les cercles dominants furent désorientés, ce qui se passe, c'est à la fois une mise en quarantaine et un auto-isolement des secteurs les plus combatifs de la gauche étudiante et intellectuelle. On assiste à la relégation dans un ghetto des étudiants qui cherchent à dépasser les limites de leur milieu et des intellectuels qui s'efforcent de penser l'urgence de la transformation de la société en mettant au jour tout ce qui est difficilement supportable dans les relations entre les hommes.

Dans ce mouvement d'enfermement d'un secteur particulièrement inventif et dynamique du tout social, la gauche non-conformiste a elle-même une part de responsabilité. La gauche étudiante s'est, dans sa grande majorité, engagée dans la construction de pseudo-partis prolétariens, marqués par le dogmatisme et une superbe ignorance des véritables données de la lutte des classes. Les courants spontanéistes eux-mêmes, plus proches des aspirations d'une partie importante de la jeunesse, ont cru trop facilement qu'ils pouvaient modifier des aspects essentiels de la vie sociale par des initiatives partielles, par des îlots de vie autre, sans se préoccuper suffisamment de la résistance des structures globales et de la persistance de thématiques idéologiques rétrogrades dans les couches non privilégiées de la population. D'une façon générale, la contestation estudiantine et intellectuelle ne s'est pas vraiment posé les problèmes du mouvement ouvrier réel, ne s'est pas interrogée sur les origines de son conservatisme relatif, sur la nature de ses affrontements concrets avec le capital.

Il n'est pas jusqu'à l'avant-garde littéraire et artistique, pourtant sans concurrents sérieux dans son domaine, qui ne doive être reconsidérée d'un point de vue critique. Elle occupe manifestement le devant de la scène, mais reste impuissante devant la pénétration des valeurs marchandes dans les domaines de l'art, de l'édition et de la reproduction des œuvres de l'esprit. Les stratégies d'immunisation de la classe dominante, d'absorption des poussées subversives, peuvent par suite s'appuyer sur une dialectique de l'élévation de certains produits artistiques à l'état de biens rares (donc réservés à une élite) et de la banalisation des formes à travers l'utilisation des moyens de communication de masse (notamment par la publicité). La dénonciation de l'esprit philistin et petit-bourgeois, voire de la culture savante et élitiste, n'offre en définitive aucune garantie contre l'intégration aux mécanismes de reproduction des différences sociales et donc de reproduction sociale dans son ensemble.

Il était faux d'interpréter comme un aveu d'impuissance et de défaite le mutisme, très relatif d'ailleurs, des penseurs du centre et de la droite pendant un certain nombre d'années. Confrontée à des assauts inattendus, la droite intellectuelle avait d'abord eu besoin de reprendre ses esprits *et de préparer ses lignes de défense* avant de contre-attaquer avec rigueur et de sécréter des anticorps. Appuyée par la démocratie chrétienne et une partie importante du mandarinat universitaire, c'est dès 1972 qu'elle commence à inspirer un retournement de tendance (*Tendenzwende*) en faisant découvrir à une partie de l'opinion, qui n'a pas compris les « débordements » estudiantins, un ennemi intérieur destiné à remplacer en grande partie l'ennemi communiste *extérieur (que l'Ostpolitik fait paraître* moins menaçant).

Le gauchisme, partiellement identifié à la Fraction Armée rouge (Baader, Meinhof), est présenté comme un agent destructeur de la normalité, comme une explosion irrationnelle de haine contre la société, de terrorisme intellectuel susceptible de se transformer très facilement en terrorisme tout court. Son cas est d'autant plus pendable qu'il s'attaque à un régime démocratique et à une société que, par rapport à un passé encore assez proche (le nazisme), on peut peindre sous les traits de la meilleure société possible. Il n'est sans doute pas parfait, mais, pour améliorer son fonctionnement, nul besoin de procéder à de vastes réformes (encore moins à des bouleversements sociaux violents) ; il suffit de perfectionner le fonctionnement des institutions en place et d'augmenter leur pouvoir intégrateur par rapport aux tendances individualistes et anarchisantes.

La social-démocratie ne donne-t-elle pas elle-même raison à ces analyses en renonçant à la fin de 1972 à la politique des réformes et du « plus de démocratie » de M. Willy Brandt ? La sagesse veut que l'on combatte les déviances de divers ordres par des moyens appropriés, notamment en mettant les institutions politiques et administratives à l'abri des atteintes de la contestation. L'édit sur les extrémistes (janvier 1972), adopté par les représentants des *Länder* et confirmé dans ses grandes lignes par le Tribunal constitutionnel de Karlsruhe en 1975, permet dans cet esprit d'écarter de la fonction publique les « gauchistes » les plus affichés et de faire peser sur toute la gauche tant soit peu radicale une menace permanente d'exclusion, propre à la faire réfléchir (voir les effets d'intimidation des enquêtes de loyauté). Il n'est pas question un seul instant d'examiner vraiment ce que disent les « gauchistes » et ceux qui sympathisent avec eux, encore moins d'admettre qu'ils expriment, avec plus ou moins de bonheur, un refoulé social d'importance. On est dans le domaine de la pathologie sociale, d'une pathologie qui relève essentiellement de la prévention et des thérapeutiques de mise à l'écart du gros du troupeau, et non dans le domaine du débat collectif et de la confrontation des orientations.

Il est d'ailleurs significatif qu'une aussi haute autorité que le Tribunal constitutionnel aille dans cette direction puisqu'il sacrifie peu à peu à une interprétation fermée, restrictive, de l' « ordre fondamental libéral et démocratique » de la République fédérale en l'identifiant peu à peu à l'ordre politique et social concret de l'Allemagne de l'Ouest, c'est-à-dire en lui déniant le caractère d'un cadre souple, garantissant la possibilité d'évolutions non prévues, voire contraires à celles qui avaient été retenues à un moment donné. Ce faisant, le Tribunal constitutionnel ne conçoit plus la Loi fondamentale (*Grundgesetz*) comme un ensemble de règles et de normes capables de réguler des contenus variables, mais comme un ensemble de règles et de normes indissolublement liées à un contenu particulier, à des valeurs sociales matérialisées de façon quasi définitive. Par là même, le Tribunal de Karlsruhe se place au-dessus du législateur et de la vie politique : il se veut le garant de valeurs déjà réalisées et, en tant que tel, une institution intangible, à la jurisprudence inattaquable et indiscutable. Il invite en quelque sorte la République fédérale à communier dans les valeurs supratemporelles qui transcendent les *affrontements politiques et sociaux.*

Valeurs « matérialistes » et négatives

ON peut naturellement se demander comment on est arrivé à de tels blocages, à ces raidissements idéologiques et institutionnels dans un contexte national et international marqué pourtant par beaucoup d'événements de grande portée. Pour les intellectuels regroupés par J. Habermas, il faut aller chercher les réponses assez loin, dans les conditions mêmes qui ont présidé à la formation de la République fédérale.

En premier lieu, il faut se souvenir que l'Allemagne de l'Ouest sous tutelle alliée n'a pas eu l'occasion d'affronter librement son propre passé, surtout le nazisme qui, pour la plupart des intellectuels de l'après-guerre, est resté une sorte irrationnelle d'irruption de barbarie. Il n'était donc pas autrement nécessaire de s'interroger sur les mécanismes précis qui ont conduit à la prise de pouvoir par Hitler, sur les courants à l'œuvre dans l'histoire et la société allemandes qui ont contribué à alimenter les grands flots du nazisme. La division du pays en fonction du conflit Est-Ouest fournissait, par-dessus le marché, d'excellents arguments à tous ceux qui pensaient nécessaire de placer la lutte contre le danger communiste avant toute autre considération. La démocratie de Bonn se trouvait fondée par là sous des auspices assez peu démocratiques, refoulement marqué à propos de l'existence de potentiels antidémocratiques dans les couches dominantes, primat de l'anticommunisme en politique intérieure et extérieure.

A cela, il faut ajouter que la majeure partie des masses ouvrières et petites-bourgeoises, après la réussite de la réforme monétaire, se tournèrent vers leurs problèmes matériels (grâce à la prospérité économique) en même temps qu'elles se réfugiaient dans l'apolitisme. La démocratie se réduisait largement à la possibilité de vaquer tranquillement à ses occupations, elle n'impliquait apparemment pas de véritable participation à la vie politique, mais simplement un acquiescement, périodiquement renouvelé, à *la gestion « sage »* du chancelier Konrad Adenauer. Il n'y avait pas à proprement parler identification au nouvel Etat comme incarnation de la communauté nationale (2), mais délégation à des équipes politiques restreintes pour tirer la partie occidentale de l'Allemagne d'une situation gênante et la mettre à l'abri d'affrontements internes reproduisant ceux du monde extérieur. La République fédérale affirmait très haut sa vocation à représenter l'ensemble des Allemands, mais c'est bien à un Etat particulier, à des solutions particulières (l'arrimage au monde occidental, au plan Marshall et à des perspectives de développement économique) qu'allait la loyauté des citoyens.

Le consensus ne s'établissait plus autour de valeurs nationales positives conçues comme tout à fait caractéristiques de l'originalité allemande, mais autour de valeurs « matérialistes » — *une vie à l'abri du besoin*, par exemple, — de valeurs négatives — une vie à l'abri des tempêtes politiques et des débats portant sur la société et son organisation. Adenauer n'avait-il pas l'habitude de dire qu'il fallait s'abstenir de toute expérimentation un peu trop poussée dans le domaine social et politique ?

D'une certaine façon, la société allemande occidentale était à la recherche d'une stabilité infrapolitique qui aurait permis de geler ou d'écarter toutes les questions gênantes, tout ce qui pouvait rappeler la nécessité de faire face à des conflits difficilement réductibles, voire à des antagonismes sociaux. La politique ne se présentait plus que sous deux aspects étroitement limités : d'une part, la politique comme défense et illustration d'une gestion technocratique et néolibérale de l'économie ; d'autre part, la politique comme excommunication, exorcisation de tout ce qui met en danger les conventions de silence, d'oubli et de refus qui sont au fondement de la République fédérale.

Malgré les apparences, ce n'est donc pas une démocratie politique solide qui s'est instaurée outre-Rhin, mais au contraire un régime extrêmement sensible à toute participation tant soit peu au-dessus de la moyenne de la grande masse des citoyens (que cela prenne les formes très diverses du mouvement étudiant, du mouvement écologique contre les centrales atomiques, des initiatives civiques à propos de problèmes tout à fait précis). Les minorités qui dérangent, et qui posent sur la place publique les problèmes que l'élite du pouvoir veut se réserver, sont effectivement mal *tolérées*, parce qu'elles risquent de mettre en jeu le quiétisme de parties très importantes de la société, particulièrement de ce que l'on appelle les classes moyennes.

M. Franz Joseph Strauss, en ce sens, est tout à fait représentatif de couches qui s'accrochent à des modes de vie menacés, particulièrement à un « économisme » que la crise de l'accumulation capitaliste à l'échelle mondiale rend particulièrement aléatoire. Le leader bavarois assure à une partie non négligeable de la population qu'elle n'a pas besoin de modifier ses modes de voir et de percevoir le monde environnant et que le spectre d'un réexamen des relations sociales et économiques est de fait écarté pour toute une période.

Comme on s'en doute, la réponse de la social-démocratie à ce passéisme, à cette nostalgie des années 50 et 60, est rien moins qu'hésitante. L'appareil et le gros des responsables du parti partagent à des degrés divers cet attachement à un passé récent, bien qu'ils s'identifient pour l'essentiel au « Welfare State » (à l'État-providence) des années 1969-1972. Ils ne tiennent absolument pas à ce que les bases politiques et idéologiques du régime d'Allemagne fédérale soient radicalement redéfinies, dans la mesure où ils sont eux-mêmes partie prenante de l'équilibre de la société. Il n'y a pas chez eux, malgré quelques efforts méritoires, de véritable réflexion sur l'avenir.

Pour le moment, le parti semble devoir se contenter de la « sage » gestion du gouvernement Schmidt, pour parer les coups que lui porte la C.D.U. - C.S.U. On ne peut donc s'étonner que ce soit la droite, et particulièrement la nouvelle droite intellectuelle, qui s'empare des thèmes afférents à la crise pour essayer d'en faire la théorie, c'est-à-dire pour essayer de mettre les manifestations de crise économique et sociale au service du maintien de l'ordre existant. Pour l'essentiel, les difficultés que le monde doit affronter sont rapportées à des questions d'utilisation des ressources rares, ce qui justifie des appels à la modération et à la discipline, mais surtout renvoie à des notions de solidarité et de discipline face à des conjonctures plus ou moins défavorables. Dans l'adversité, il faut faire confiance aux timoniers qui ont déjà fait leurs preuves. Telle est la conclusion triviale à laquelle des théories, souvent subtiles dans le détail, simplistes dans leur dessein, parviennent immanquablement dans leur volonté de laisser les choses en l'état.

Pour autant, une partie significative de l'intelligentsia de gauche ne se laisse pas aller au découragement devant cette « guerre civile idéologique » pour reprendre des termes employés par les Jeunesses socialistes. Elle se montre au contraire sensible à tous les éléments de fragilité du système politique, même si elle sait très bien qu'il n'est pas question de le mettre en crise ouverte dans l'immédiat. Le thème, développé par la droite, de l'ingouvernabilité des *grands Etats modernes fait* à ses yeux la preuve que les gouvernements postérieurs à la crise de 1974-1975 se révèlent incapables de prendre en charge les besoins et les aspirations de secteurs croissants de la population.

Le rôle du pouvoir

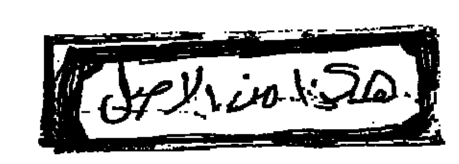
LE pouvoir assume de moins en moins le rôle qu'il s'était attribué avec plus ou moins de justification, de sage gestionnaire en mesure de faire face à toutes les difficultés sociales ; il tend au contraire à filtrer de plus en plus étroitement les demandes qui montent vers lui en retenant seulement celles qui sont compatibles avec l'accumulation du capital. Il se heurte en ce sens à des problèmes croissants de légitimation, de contradiction entre les normes formellement égalitaires de la vie sociale et les pratiques de plus en plus inégalitaires dans le traitement des différentes couches de la société. Pour reprendre un thème cher à Claus Offe, les défaillances de l'intégration sociale (par la famille, par les entreprises, par l'économie) sont surcompensées par l'intégration au niveau du système, c'est-à-dire par la limitation des formes licites de la contestation et par la « mise en évidence » des avantages de la loi et de l'ordre par rapport à tout ce qui est anomie et absence de normes. Le pouvoir majore les dangers de la délinquance, de la violence pour se faire accepter comme un garant de sécurité (les maladies mentales, la criminalité et l'usage de la drogue sont en forte *croissance*).

Mais, et c'est sans doute un point de vue particulièrement fécond, beaucoup de théoriciens de la gauche non conformiste sont convaincus que le capitalisme actuel souffre même de ses succès. En détruisant peu à peu toutes les formes de vie traditionnelle marquées par des solidarités profondément enracinées, il appauvrit considérablement le monde quotidien, le monde des relations vitales. La révolte contre le capital et ses contraintes ne peut donc que se reproduire sans cesse, tout comme la résistance à l'exploitation ne peut connaître de trêve. Faut-il le rappeler, la République fédérale n'est pas à l'abri des conflits du travail comme on a pu s'en rendre compte avec la lutte pour les trente-cinq heures dans la métallurgie, ou la lutte des travailleurs de l'imprimerie contre les effets de la rationalisation par photocomposition. Quels que soient les résultats des prochaines élections législatives, une partie significative de la gauche intellectuelle fait le pari (largement fondé) que l'heure ne sera pas à la stabilisation.

(*) Professeur de sciences politiques à Paris-VIII.

(1) Cf. *Stichworte zur « Geistigen situation der Zeit »*, tome I : *Nation und Republik* ; tome II : *Politik und Kultur*, millième numéro de la collection E.S., Suhrkamp Verlag, Francfort-sur-le-Main, 1979.

(2) Cf. aussi Peter Brückner, *Versuch, Uns und Anderen die Bundesrepublik zu Erklären*, Wagenbach, Berlin, 1979.

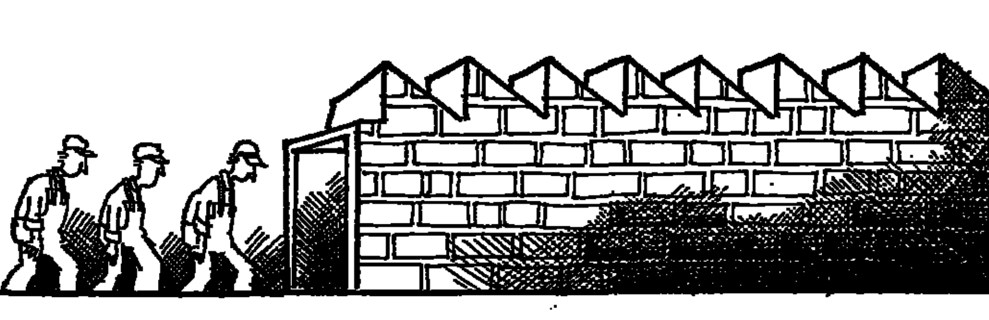


A l'arrière-plan de la crise afghane

LES LIENS ÉCONOMIQUES ENTRE L'EST ET L'OUEST SONT-ILS IRRÉVERSIBLES ?

L'accroissement des échanges commerciaux et l'apparition de certaines formes de coopération industrielle précisent les contours de la nouvelle division internationale du travail entre pays capitalistes et socialistes développés

Par FRANÇOIS GÈZE et PATRICK GUTMAN



IL est sans doute prématuré de tenter un bilan des mesures de rétorsion économique contre l'U.R.S.S. à la suite de l'intervention militaire soviétique en Afghanistan. Mais au-delà du caractère spectaculaire de l'embargo partiel sur les céréales et les phosphates, dont l'effet n'est certes pas négligeable, on ne peut manquer d'être frappé par la relative modération de la réaction des Etats-Unis, et surtout des pays européens et du Japon, nettement plus engagés que les premiers dans la coopération économique avec l'Est.

Car s'il est clair que les considérations strictement économiques sont loin d'être le seul facteur déterminant des relations entre les deux blocs, leur poids ne doit pas pour autant être sous-estimé. Et la question est maintenant posée de savoir si les échanges commerciaux et la coopération industrielle entre l'Est et l'Ouest (ou plutôt entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est) n'ont pas atteint un niveau tel que tout retour en arrière est désormais exclu.

Un économiste soviétique estime que « **la pratique a démontré au cours de ces dernières années qu'il existe, indépendamment des controverses idéologiques, un intérêt objectif des pays socialistes et des pays capitalistes pour le développement à long terme d'une coopération mutuelle et stable** » (1). De fait, le rapide développement des relations économiques Est-Ouest, associé à une imbrication croissante de la « division internationale socialiste du travail » (D.I.S.T.) et de la division internationale du travail (D.I.T.) occidentale, est sans conteste l'un des traits essentiels de l'évolution des échanges mondiaux dans la dernière décennie, trop souvent ignoré dans les analyses politiques ou militaires des avatars de la détente.

A l'Est, les raisons invoquées — officiellement ou non — sont bien connues : d'une part, la nécessité de répondre à la forte demande non satisfaite de biens de consommation et, d'autre part, l'impératif majeur d'un accroissement de la productivité pour pallier les insuffisances du modèle de développement « extensif » dont les limites sont apparues dès le début des années 60. Ces deux objectifs impliquent l'un et l'autre une utilisation accrue de technologies modernes occidentales, et, en conséquence, une plus grande participation aux échanges mondiaux et à la D.I.T., notamment par le biais de la « coopération industrielle ».

Ainsi, la croissance en volume du commerce Est-Ouest a été au début des années 70 deux fois plus rapide que celui du commerce mondial (10 % par an, contre 5 %). Si les pays du C.A.E.M. (2) ne représentent encore qu'une part modeste des échanges commerciaux des pays de l'O.C.D.E. (de l'ordre de 3 % à 4 %), ces derniers fournissent une proportion beaucoup plus grande des importations totales du C.A.E.M., qui varie de 17 % pour la Bulgarie (en 1978) à 35 % pour la Roumanie et la Pologne (cf. tableaux I et II).

La structure des échanges Est-Ouest est marquée par une forte complémentarité : l'Est importe en moyenne deux fois plus de biens manufacturés qu'il n'en vend à l'O.C.D.E. (six fois plus pour les biens d'équipement), et exporte quatre fois plus de matière première (produits pétroliers et minéraux, surtout) qu'il n'en importe. Les exportations n'ont toutefois couvert que partiellement les importations, et le déficit structurel des échanges a conduit à l'accumulation d'un important endettement en devises convertibles, estimé à 46 milliards de dollars à la fin de 1977, dont 35 % à la charge de l'U.R.S.S. et 27 % à la charge de la Pologne.

Le développement rapide des importations de biens d'équipement et de technologies occidentales a été le principal moteur de l'expansion des échanges depuis 1970. Cette tendance est d'ailleurs nettement plus marquée pour l'U.R.S.S. que pour l'Europe de l'Est : la part occidentale dans les achats soviétiques de biens d'équipement est passée de 21,5 % en 1972 à 40 % en 1976 (respectivement 27 % et 29 %).

Le rôle de ces importations dans le développement industriel du C.A.E.M. est désormais loin d'être négligeable : les calculs effectués par les auteurs américains Green et Levine (3) aboutissent à la conclusion que, sans le « boom » des importations d'équipements occidentaux, la croissance de la production industrielle soviétique entre 1968 et 1973 n'aurait été que de 28,4 % au lieu de 33,7 %. Cette contribution serait encore plus grande pour certains pays d'Europe de l'Est, en particulier pour la Pologne : on estime que près des deux tiers de la croissance annuelle (5 %, sur un taux de 8 %) de l'industrie polonaise sont imputables à ces importations. En Hongrie, 25 % des investissements réalisés dans l'industrie chimique entre 1971 et 1975 concernaient des équipements ou de la technologie occidentale.

C'est sans doute dans le secteur automobile que cet impact est le plus spectaculaire : en 1977, la part de la production de véhicules particuliers réalisés à partir de l'apport occidental (essentiellement de Fiat, Renault et Citroën) atteignait 57 % en U.R.S.S., 82 % en Pologne, et près de 100 % en Roumanie (4).

Or, et c'est la caractéristique majeure de l'évolution récente des échanges économiques Est-Ouest, les importations de biens d'équipements occidentaux s'inscrivent de plus en plus dans le cadre d'accords de « coopération industrielle ». Ces accords (on en compte actuellement plus de 1 500) peuvent s'étendre sur plusieurs années, et vont des simples contrats de sous-traitance aux opérations de coproduction dans les pays du C.A.E.M., en passant par la « compensation industrielle » (paiement d'usines, de machines ou de licences occidentales en produits résultants). Cette dernière modalité tend de plus en plus à se substituer aux clauses plus traditionnelles de « compensation commerciale », qui relevaient souvent du troc pur et simple, en général peu apprécié des industriels occidentaux.

Pour les pays de l'Est, ce type de coopération industrielle, déjà pratiqué dans les échanges à l'intérieur du C.A.E.M., offre la perspective d'un flux d'exportations de biens manufacturés vers l'Ouest régulier et d'un niveau de qualité satisfaisant, permettant de réduire le recours à l'endettement. Cette préoccupation rejoint celles de certaines entreprises occidentales, et surtout des firmes multinationales, qui souhaitent tirer profit à la fois des débouchés offerts par le C.A.E.M. et des « avantages comparatifs » propres à ces pays : ressources énergétiques et minérales abondantes en U.R.S.S., main-d'œuvre qualifiée moins chère et plus « disciplinée » en Europe de l'Est qu'à l'Ouest. La pratique de la « compen-

(1) B. S. Baganov, introduction à l'ouvrage collectif : *Relations économiques extérieures de l'Union soviétique à un stade nouveau*, Moscou, 1977.

(2) Les membres du C.A.E.M. (Conseil d'aide économique mutuelle, ou Comecon), dont il est question dans cet article, sont, d'une part, l'Union soviétique et, d'autre part, les six pays de l'Europe de l'Est (Bulgarie, Hongrie, Pologne, R.D.A., Roumanie, Tchécoslovaquie).

(3) Donald W. Green et Herbert S. Levine, *Implications of western technology for the U.S.S.R.*, colloque OTAN, mars 1976.

(4) Cf. Patrick Gutman, « Coopération industrielle Est-Ouest dans l'automobile et modalités d'insertion des pays de l'Est dans la D.I.T. occidentale », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, n° 2, 1980.

Tableau I. — PARTICIPATION DES PRINCIPAUX MEMBRES DU C.A.E.M. AUX ECHANGES AVEC L'OCCIDENT (en pourcentage)
Un rôle prépondérant pour le partenaire soviétique

	Pologne	Hongrie	Roumanie	R.D.A.*	Tchécoslovaquie	Bulgarie	U.R.S.S.	TOTAL
Echanges commerciaux								
Part de l'O.C.D.E. dans les importations du pays (1978)	34,7	28,9	34,7	9	19,3	16,7	30,7	26,5
Part de l'O.C.D.E. dans les exportations du pays (1978)	28,8	20,6	27,4	9,2	17,7	7,5	24,7	19,4
Part du pays dans les importations du C.A.E.M. en provenance de l'O.C.D.E. (1978)	17,3	9,5	9,6	4,6	7,3	3,4	48,3	100
Part du pays dans les exportations du C.A.E.M. à destination de l'O.C.D.E. (1978)	16,4	7,3	9	5,3	8,1	2,1	51,8	100
Part du pays dans les importations du C.A.E.M. (hors R.D.A.) en provenance des pays en voie de développement (1978)	10,6	8,7	19,6	—	7,1	3,3	50,7	100
Part du pays dans les exportations du C.A.E.M. (hors R.D.A.) vers les pays en voie de développement (1978)	7,6	4,2	12,2	—	6,9	6,5	62,6	100
Echanges financiers								
Part du pays dans l'endettement net du C.A.E.M. au 31 décembre 1977	29	11	10	12	5	5	28 **	100
Coopération industrielle								
Part du pays dans les accords de coopération industrielle (sur 1 200 cas, 1970-1976)	19,2	19,7	8,8	2,5	4,5	5,9	39,3	100
Part du pays dans les accords de compensation avec l'Ouest (1969-1977) (en % de la valeur totale des accords)	21,3	1,2	1,5	9,6	nég.	0,3	66	100
Coopération industrielle tripartite								
Part du pays dans les accords de coopération industrielle tripartite : 1965-1975 (sur 132 cas)	26,3	25,7	10,5	7,2	12,5	3,9	13,8	100
1976-1978 (sur 36 cas)	34	22	2	12	12	2	16	100

* Sans le commerce inter-allemand.
** Y compris les banques du C.A.E.M.

Tableau II. — PARTICIPATION DES PRINCIPAUX PAYS OCCIDENTAUX AUX ECHANGES AVEC L'EST (en pourcentage)
Une relative modestie des échanges commerciaux

	R.F.A.	France	Japon	Italie	Royaume Uni	Etats-Unis	TOTAL
Echanges commerciaux							
Part du C.A.E.M. dans les importations du pays (1978)	4,6 **	3,1	2,1	5,2	2,9	0,8	
Part du C.A.E.M. dans les exportations du pays (1978)	5,4 **	3,7	3,2	4,3	2,6	2,5	
Part du pays dans les exportations occidentales vers le C.A.E.M. (1977)	29,8	9,3	9,0	6,1	4,8	8,5	67,5
Part du pays dans les importations occidentales en provenance du C.A.E.M. (1977)	25,7	8,5	6,3	8,0	8,5	3,8	60,8
Echanges financiers							
Part du pays dans les crédits à soutien public accordés au C.A.E.M. par les pays occidentaux (1977)	23,6	22,3	15,7	11,7	6,1	3,0	82,4
Coopération industrielle							
Part du pays dans les accords de coopération industrielle * (sur 474 cas, 1972-1977) (en % du nombre total de cas)	28	25	16	11	8	12	100
Part du pays dans les accords de compensation avec l'U.R.S.S. (1969-1977 en % de la valeur totale des accords)	20,4	24,7	12,0	28,2	1,4	4,3	91,0
Part du pays dans les accords de compensation avec l'Europe de l'Est (1967-1977, en % de la valeur totale)	23,6	17,3	12,9	6,0	10,8	3,7	74,3
Coopération industrielle tripartite							
Part du pays dans les accords de coopération industrielle tripartite : 1965-1975 (sur 132 cas)	21,4	23,8	2,3	10,7	6,0	8,9	73,1
1976-1978 (sur 56 cas)	33,8	20,0	—	7,7	9,2	6,2	76,9

* Pour les six pays considérés seulement.
** Sans le commerce inter-allemand.



sation industrielle », dans la mesure où elle est assortie de garanties sur les prix des produits repris en compensation, apparaît de ce point de vue comme un instrument privilégié pour la délocalisation vers l'Est d'une part de la production des multinationales, puisqu'elle permet l'économie d'investissements coûteux à l'Ouest... Cette tendance se fait jour surtout dans l'industrie chimique (pétrochimie, engrais), comme en témoignent certaines fermetures d'usines d'ammoniaque survenues récemment au Japon et aux Etats-Unis, directement liées au développement des « compensations » en provenance d'usines vendues à l'U.R.S.S. : si les livraisons correspondantes sont effectuées comme prévu, on estime à 2,85 millions de tonnes d'ammoniaque le volume des exportations annuelles soviétiques vers l'Ouest pendant la prochaine décennie, alors que le total des exportations mondiales était de 3,2 millions de tonnes en 1976.

La part des échanges commerciaux Est-Ouest s'inscrivant dans le cadre d'accords de compensation a crû très rapidement ces dernières années ; on l'estime actuellement de l'ordre de 25 à 35 %, voire nettement plus pour certains produits. Conséquence majeure de cette évolution, dont tout indique qu'elle devrait se poursuivre à l'avenir : la participation des pays de l'Est à la D.I.T. occidentale se renforce. C'est ce qui ressort d'une étude détaillée de plusieurs centaines d'accords de coopération industrielle Est-Ouest et des stratégies des différents partenaires en présence (5).

Un rôle de relais vers le tiers-monde



L'évolution récente suggère schématiquement l'existence de deux formes d'insertion des pays de l'Est dans la division internationale du travail occidentale.

La plus importante est la tendance à l'établissement d'une D.I.T. « inter-branches » :

— elle concerne l'Union soviétique au premier chef, et dans une moindre mesure la Pologne, qui exportent vers l'Ouest des matières premières et des produits industriels peu élaborés (biens intermédiaires) ;

— du côté occidental surtout, elle implique des firmes importantes (sociétés d'ingénierie et firmes multinationales), en particulier italiennes et françaises mais aussi américaines ;

— elle porte sur des contrats de coopération quantitativement importants et de longue durée ;

— enfin, elle est caractérisée par un fréquent recours à la « compensation industrielle », surtout dans les secteurs de biens intermédiaires.

Mais on peut également relever une tendance à l'établissement d'une D.I.T. « intra-branche » entre l'Est et l'Ouest :

— cette fois, sont concernés surtout les pays d'Europe de l'Est (Hongrie, Roumanie et, dans une moindre mesure, Pologne et R.D.A.) qui commencent à exporter vers l'Europe occidentale des biens manufacturés : biens d'équipement de bas de gamme (sauf sur quelques « créneaux étroits »), sous-ensembles destinés à la construction mécanique et à l'industrie automobile, mais aussi certains biens de consommation (produits alimentaires, textiles, meubles, chaussures, etc.) ;

— du côté occidental, sont impliquées aussi bien des firmes multinationales que des entreprises moyennes, en majorité ouest-allemandes, mais aussi américaines ;

— enfin la D.I.T. « intra-branche » porte plutôt sur des contrats de coopération de volume restreint et de durée moyenne, et se caractérise par l'utilisation de formes relativement élaborées de coopération industrielle : « joint-ventures », accords de spécialisation ou de sous-traitance.

C'est surtout ce mode de participation que certains pays d'Europe de l'Est entendent encourager, en favorisant particulièrement les industries exportatrices. Le cas le plus clair est celui de la Hongrie, qui devait consacrer 11,6 milliards de francs d'investissements au développement de ces industries pour le plan quinquennal 1976-1980 (sur un total de 181 milliards de francs d'investissements).

Globalement, il apparaît donc que la participation des pays du C.A.E.M. au marché mondial les entraîne à occuper une place intermédiaire dans la hiérarchie des systèmes productifs qui se met en place à l'Ouest : leur dépendance à l'égard des pays les plus développés (R.F.A., Japon) tend à s'accentuer pour les technologies de pointe (cf. tableau III) notamment dans l'électronique (6), et leurs livraisons sur les marchés occidentaux portent surtout sur les biens intermédiaires et les biens de consommation.

L'analyse de l'évolution récente des échanges commerciaux entre l'Est et le Sud, dont la structure tend à se rapprocher des échanges Ouest-Sud, confirme cette position « intermédiaire » des pays du C.A.E.M. Si les considérations politiques et militaires paraissent encore l'emporter sur les aspects économiques dans les relations entre l'U.R.S.S. et le tiers-monde, le tournant opéré vers le milieu des années 60 a vu l'Union soviétique passer d'une politique d'aide économique souvent spectaculaire et « politisée » à une politique plus modeste et réaliste fondée sur le principe des « bénéfices mutuels », qui ne se distingue guère, en dernière instance, de bien des interventions occidentales dans le tiers-monde.

Pour André Gunder Frank, « **le multilatéralisme croissant des relations Est-Sud et leur insertion dans la D.I.T. tendent à accroître globalement le déficit, la dette et la dépendance des pays sous-développés** (7) ». Ce que paraît confirmer l'examen des accords de coopération Est-Ouest en pays tiers, dits de « coopération industrielle tripartite » (C.I.T.) : la division des tâches qui s'opère alors entre l'Est et l'Ouest semble en effet s'effectuer aux dépens du pays d'accueil. (Voir à ce propos le texte publié page 7 en encadré.) Le développement de la C.I.T. est surtout le fait de la Pologne et de la Hongrie, mais c'est un révélateur symptomatique de la volonté de participation des pays de l'Est à la D.I.T. occidentale (8).

Un économiste polonais présentait récemment en ces termes les perspectives d'une D.I.T. Est-Ouest-Sud : « **On peut avancer l'hypothèse qu'à long terme la structure des échanges gardera son caractère complémentaire : l'Ouest sera spécialisé dans la fourniture de biens techniquement avancés ainsi que de technologie, l'Est dans les produits essentiels à l'industrie lourde et dans les biens de consommation moins élaborés, et le Sud dans les autres produits** (9) »... Selon cet auteur, « **une coopération Est-Ouest bien menée peut conduire à l'introduction de technologies intermédiaires moins coûteuses et mieux adaptées aux besoins courants du tiers-monde** ». Cette hypothèse n'est guère différente de l'idée selon laquelle les pays de l'Est pourraient jouer un rôle de relais des pays capitalistes industrialisés à l'égard du tiers-monde. De fait, pour certaines firmes américaines, un motif important de leur participation à des accords de coopération industrielle avec la Roumanie est que ce pays peut être « **un tremplin vers les marchés du tiers-monde avec lesquels il a de bonnes relations économiques et politiques** ».

Encore limité aujourd'hui, ce rôle de « relais » est encouragé par les mesures protectionnistes prises par les pays européens : face à la difficulté d'écouler certains produits, les pays du C.A.E.M. (surtout ceux d'Europe de l'Est) se tournent alors vers les marchés du tiers-monde. Il est d'ailleurs de plus en plus fréquent que les accords de coopération industrielle prévoient explicitement l'écoulement des marchandises produites sur ces marchés tiers. A l'avenir, ce mode d'insertion particulier dans la D.I.T. occidentale pourrait remplacer l'intégration plus directe entre l'Est et l'Ouest, au cas où celle-ci serait compromise par le développement du protectionnisme dans les pays industrialisés.

souplesse des mécanismes économiques. Ses exportations vers l'Ouest sont plus diversifiées et cela tient notamment à de nombreux accords de coopération industrielle élaborés (sous-traitance, coproduction, en particulier dans la mécanique) impliquant le plus souvent des entreprises moyennes. Si ces accords tissent en général des liens d'interdépendance plus complexes et plus durables que ceux portant sur les biens intermédiaires, l'intégration de l'économie hongroise au sein du C.A.E.M. est toutefois plus marquée que celle des économies polonaise ou roumaine, comme le montre la part relativement modeste (20 % à 25 %) des échanges avec l'Ouest dans son commerce extérieur. A cause de ce « profil d'intervention » dans la division internationale du travail assez original, la Hongrie se présente comme un pays charnière entre l'Est et l'Ouest.

Le cas de la Roumanie est également particulier. On sait que ce pays, le moins engagé dans le processus d'intégration du C.A.E.M., continue de manifester sa volonté d'indépendance à l'égard de l'U.R.S.S. D'où une assez large ouverture à l'Ouest, d'abord facilitée par la libéralisation relative de certains mécanismes économiques centralisés, puis, en 1971-1972, par l'adoption de la loi sur les sociétés mixtes et l'adhésion à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et aux organismes financiers internationaux (F.M.I., Banque mondiale). Depuis, la coopération industrielle avec l'Ouest semble évoluer vers des formes élaborées et on doit souligner l'importance (55 % des cas) de la « compensation industrielle », surtout dans l'industrie automobile, la construction mécanique et l'électronique. Une autre caractéristique, pour la Roumanie, est le rôle de ses relations économiques avec les pays du tiers-monde qu'elle entend encourager tout autant, sinon plus, que ses rapports avec les pays capitalistes industrialisés.

Pour leur part, la Tchécoslovaquie et la Bulgarie, qui en sont à des stades de développement très différents, semblent toutes deux limiter leur coopération avec l'Ouest au profit d'une participation plus poussée aux efforts d'intégration des économies socialistes.

Les échanges commerciaux de la Tchécoslovaquie avec l'Ouest ne représentent qu'une part relativement faible de son commerce total (20 % à 25 %), et sa participation aux échanges globaux avec l'Ouest des six membres est-européens du C.A.E.M. est sensiblement moindre que sa part dans le P.N.B. global de la région. Le niveau de développement de l'industrie tchécoslovaque (le troisième du C.A.E.M., après la R.D.A. et l'U.R.S.S.) lui permet, certes, un flux d'exportations relativement diversifiées vers l'Ouest et le Sud. Le recours important à la « coopération industrielle tripartite » témoigne d'une volonté de développer les exportations de biens d'équipement vers les pays sous-développés. Mais le volume de ces exportations devrait rester limité puisque la priorité absolue est pour l'instant celle d'un développement économique intégré au reste du C.A.E.M.

(Lire la suite page 6.)

Les voies de l'intégration socialiste



Si les interventions économiques des pays de l'Est dans le monde occidental ne remettent nullement en cause la D.I.T., qui s'est établie en son sein, l'inverse est également vrai : les interventions économiques des firmes capitalistes à l'Est respectent et utilisent, de la même façon, les modalités de la « division internationale socialiste du travail ». En 1974, deux experts soviétiques estimaient que « **les perspectives de développement des exportations** (vers l'Ouest) **des pays socialistes sont subordonnées aux avantages de l'organisation socialiste de l'économie, ainsi que de l'intensité du processus d'intégration entre ces pays** » (10). Ce point de vue paraît aujourd'hui largement vérifié.

On sait que c'est seulement en 1962 que furent adoptés, à Moscou, les « principes fondamentaux » de la D.I.S.T., alors que le C.A.E.M. avait déjà treize ans. Il faudra attendre 1971 pour que ces principes trouvent un terrain d'application avec l'adoption du « programme complexe » de coopération économique, qui se proposait d'aller nettement plus loin que les mesures limitées de spécialisation internationale et de réglementation commerciale prises antérieurement par le C.A.E.M. Ce n'est pas un hasard si l'adoption de ce programme intervient à la suite des sérieuses difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des réformes décentralisatrices de 1965, et s'il coïncide avec le début du « boom » du commerce Est-Ouest. On a pu dire que « **l'expansion de ces échanges, au cours des années 70, a partiellement constitué un substitut aux réformes économiques, de même que les tentatives d'élargir la spécialisation et l'intégration au sein du C.A.E.M.** » (11).

Le « programme complexe » restait toutefois d'une portée relativement limitée, compte tenu des intérêts contradictoires des différents pays (l'U.R.S.S. face à l'Europe de l'Est) et même au sein de chacun d'eux (« réformistes » et « centralisateurs »). De nombreux auteurs ont relevé le caractère de compromis que présentait ce programme, et qui explique la relative lenteur d'application des mesures d'intégration économique. Celles-ci jouent cependant dans le développement économique des pays du C.A.E.M., surtout ceux de l'Europe de l'Est, un rôle qui est loin d'être négligeable.

On estimait ainsi que la part des échanges « spécialisés » (c'est-à-dire correspondant à l'application de programmes de coopération bilatéraux ou multilatéraux) dans les échanges avec les autres pays du C.A.E.M. devrait atteindre, en 1980, près de 30 % pour la Pologne et la Bulgarie, 25 % pour la Roumanie, 22 % pour la Hongrie et 15 % pour la Tchécoslovaquie (35 % pour la R.D.A., en 1977). Ces prévisions sont déjà sensiblement dépassées pour certaines catégories de produits faisant l'objet d'une D.I.T. intra-C.A.E.M. plus poussée, notamment dans la construction mécanique.

Mais le processus d'intégration du C.A.E.M., lié au renforcement de la domination économique soviétique sur ses partenaires n'est pas nécessairement en contradiction avec une plus grande ouverture aux échanges mondiaux. Il est fréquent, en effet, que les multinationales « jouent la DIST » pour pénétrer les marchés de l'Est : « **Certaines firmes américaines estiment qu'un pays d'Europe de l'Est peut à terme devenir une tête de pont vers le marché soviétique, si le pays concerné est déjà un important fournisseur de l'U.R.S.S. dans le cadre d'accords bilatéraux, ou si ce pays a été désigné comme fournisseur pour le reste du CAEM dans le cadre d'accords de spécialisation régionaux** » (12). D'autre part, de nombreux économistes des pays de l'Est soulignent que les économies d'échelle découlant d'une spécialisation de la production au sein du CAEM peuvent entraîner pour les pays membres des coûts de production avantageux et favorables à la pénétration des marchés occidentaux. Et, de plus en plus, il semble que les pays du CAEM souhaitent se procurer pour ces projets industriels « spécialisés » des technologies occidentales performantes qui permettront de dégager des surplus exportables conformes aux normes capitalistes. Il y a là un effet d'entraînement original qui tend à lier la participation des pays de l'Est au marché occidental à l'évolution de la D.I.S.T.

Cet effet n'est pas entièrement mécanique, car les secteurs prioritaires de l'intégration au sein du CAEM ne sont pas nécessairement ceux pour lesquels il existe une forte demande mondiale (ce n'est pas, bien sûr, le cas du secteur énergétique). Et il ne semble pas que « **la structure productive des pays du CAEM se transforme dans la perspective d'accroître son potentiel d'exportation vers les pays à économie de marché** » (13). Mais ce qui était vrai jusqu'à présent ne le sera pas nécessairement à l'avenir, au moins pour une partie des membres du CAEM.

L'U.R.S.S. à l'arrière-plan ?

A y regarder de plus près, en effet, les stratégies respectives de chacun des pays de l'Est dans leurs rapports avec les pays capitalistes font apparaître des niveaux d'engagement dans l'économie mondiale relativement différenciés (cf. tableau I).

La Pologne, la Hongrie et la Roumanie paraissent avoir le plus clairement opté pour une stratégie d'insertion progressive (et partielle). La Pologne en premier lieu : elle réalise entre le tiers et la moitié de ses échanges commerciaux avec l'O.C.D.E., et sa part dans les différents indicateurs des échanges Est-Ouest est en général largement supérieure à son poids économique au sein du CAEM. Le « profil d'intervention » de la Pologne dans la D.I.T. occidentale apparaît plus proche de celui d'un pays sous-développé que d'un pays industrialisé, puisque ses exportations vers l'Ouest sont relativement peu diversifiées et composées surtout de matières premières et de biens intermédiaires, dont une part croissante livrée dans le cadre d'accords de compensation. Globalement, la dépendance de l'économie polonaise à l'égard des pays occidentaux est relativement forte, comme en témoigne l'importance de l'endettement, et elle constitue l'une des causes du taux élevé d'inflation dans ce pays (8,5 % en 1978). Même si l'intégration au sein du CAEM reste une donnée fondamentale, et bien que des réticences internes se manifestent à l'encontre d'une plus grande ouverture à l'Ouest, cette dernière est devenue un phénomène difficilement reversible qui devrait se confirmer dans les années à venir. L'adoption en février 1979 d'une loi autorisant l'établissement de sociétés mixtes paraît, de ce point de vue, un indice important.

Bien que son poids relatif dans les échanges Est-Ouest soit plus faible que celui de la Pologne du fait de sa taille modeste, la Hongrie apparaît à maints égards tout aussi engagée dans l'économie occidentale, grâce en partie à la relative

---

(5) J. Cheval, F. Geze, P. Gutman, J. Finkelstein : *le Rôle des pays de l'Est dans la division internationale du travail*, étude BIPE-E.H.E.S.S. réalisée pour le compte de la D.G.R.S.T., Paris, avril 1979, 589 pages.

(6) François Geze, « La coopération Est-Ouest dans l'industrie électronique », *le Courrier des pays de l'Est*, n° 230, juin 1979.

(7) A. Gunder Frank, « Long Live Transideological Enterprise : the socialist economies in the capitalist international division of labour », *Review*, vol. 1, n° 1, été 1977.

(8) Cf. Patrick Gutman et Jean-Christophe Romer, « Coopération industrielle tripartite et dynamique des systèmes », *Annuaire de l'U.R.S.S. et des pays socialistes européens*, édition 1978, Strasbourg, 1979.

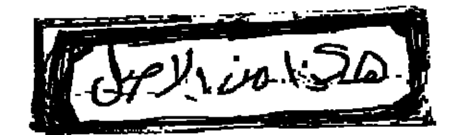
(9) L. Zurawicki, *Sprawy Miedzynarodnowe*, n° 5, 1978.

(10) O.B. Bognanov et A. A. Dostal, *Den'gi i kredit*, 1974, n° 11.

(11) R. Portes, « Est-Ouest-Sud : le rôle des économies centralement planifiées dans l'économie internationale », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, septembre 1979, vol. X, n° 3.

(12) Paul Marer et alii, *The U.S. Perspective on East-West Cooperation*, Bloomington, 1976.

(13) Z. M. Fallenbuchl, *Recent changes in industrial structure and their impact on the export potential of C.M.E.A. countries in East-West trade*, doc. miméo, novembre 1978.



(Suite de la page 5.)

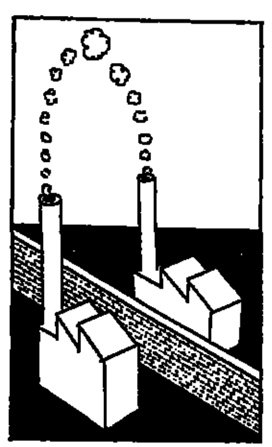
C'est encore plus vrai pour la Bulgarie, dont on sait qu'elle est la plus dépendante économiquement de l'U.R.S.S. Ses échanges avec l'Ouest ne sont pas pour autant négligeables (17 % des importations). Mais, bien que la charge de l'endettement en devises convertibles soit particulièrement lourde (plus de cinq années d'exportations), sa participation à la coopération industrielle Est-Ouest correspond avant tout aux impératifs de la spécialisation intra-C.A.E.M., et son insertion dans la D.I.T. occidentale est restreinte à certains créneaux exportateurs spécifiques (produits agricoles, et surtout produits chimiques).

La stratégie de la République démocratique allemande semble intermédiaire entre celles des deux groupes précédents. Son potentiel industriel avancé lui permet, en effet, de limiter le recours aux technologies occidentales, mais elle n'a pas pour autant opté pour une stratégie de repli sur le C.A.E.M. : la part de l'O.C.D.E. (R.F.A. comprise) dans ses échanges commerciaux est de 25 % à 30 %, et le niveau d'endettement est comparable à celui de la Hongrie (1,8 année d'exportations). La R.D.A. paraît avoir la volonté et les moyens d'une politique d'exportation vers l'Ouest assez agressive, plutôt centrée sur certains produits assez élaborés (biens d'équipement notamment) que sa spécialisation au sein du C.A.E.M. lui permet de produire à des coûts compétitifs. Ses liens étroits avec la R.F.A. sont un atout important, et le flux de produits est-allemands exportés en R.F.A. puis réexportés sous estampille ouest-allemande ne serait pas négligeable.

L'Union soviétique, enfin, fait preuve d'une grande prudence dans sa politique d'ouverture à l'Ouest. La part de l'O.C.D.E. dans ses échanges extérieurs est importante, du fait notamment des importations de céréales, mais ces flux représentent une part du P.N.B. beaucoup plus faible que pour les autres pays du C.A.E.M., vu le rôle plus limité du commerce extérieur dans l'économie soviétique. De plus, l'U.R.S.S. recourt assez peu aux formes les plus élaborées de coopération industrielle, qui sont les plus à même d'induire une relation de dépendance.

Le « profil d'intervention » de l'U.R.S.S. dans la D.I.T. occidentale est donc surtout celui d'un fournisseur de matières premières et de biens intermédiaires (énergie et produits chimiques), à un niveau quantitativement supérieur, certes, à celui de ses partenaires, mais qualitativement inférieur si on songe à son potentiel économique. Mais pour apprécier pleinement l'importance des relations économiques de l'U.R.S.S. avec l'Ouest, il faudrait aussi tenir compte du rôle de relais que peuvent jouer à son égard les autres membres du C.A.E.M., par le biais de l'« intégration socialiste ». Il semble, en effet, que l'U.R.S.S. tire largement profit de l'engagement plus poussé de ses partenaires dans la D.I.T. occidentale, à la fois pour renforcer et rendre plus efficace la division du travail au sein de l'ensemble socialiste et pour améliorer son potentiel technologique sans qu'elle ait elle-même à subir toutes les contraintes économiques et les liens de dépendance qui en découlent.

Le rôle privilégié de l'Allemagne de l'Ouest



A l'Est, la division internationale du travail est organisée de façon radiale autour de l'U.R.S.S. Mais que se passe-t-il à l'Ouest, où cette forme de coopération est beaucoup plus « hiérarchisée » ? Il est tentant de chercher à évaluer parallèlement dans quelle mesure la participation des principaux pays de l'O.C.D.E. aux relations économiques Est-Ouest (cf. tableau II, page 4) est déterminée par leur place dans la hiérarchie des systèmes productifs occidentaux.

Le fait majeur est alors le rôle dominant de la République fédérale d'Allemagne : avec 30 % des exportations occidentales vers le C.A.E.M. en 1977, 24 % des engagements de crédits publics, 28 % des accords de coopération industrielle Est-Ouest, et 34 % des accords de « coopération industrielle tripartite » les plus récents, elle vient loin devant ses partenaires capitalistes. Cette situation s'explique en bonne partie par des facteurs historiques et géographiques : dépourvue d'empire colonial, l'Allemagne de l'Ouest a de longue date orienté son influence économique et politique vers l'Europe de l'Est. La persistance de normes techniques communes a grandement facilité la percée à l'Est des firmes allemandes, accélérée par l'Ostpolitik. Car un autre facteur essentiel a été la politique d'ouverture à l'Est du gouvernement de Bonn, qui se distingue par son dynamisme et sa continuité. Elle a ainsi permis aux entreprises ouest-allemandes, y compris celles de taille moyenne, de développer leurs échanges avec le C.A.E.M. (surtout avec la R.D.A., la Pologne et la Hongrie) grâce, en particulier, à des accords de coopération industrielle élaborés, qui ont dans bien des cas établi des liens durables.

Contrastant fortement avec l'engagement privilégié de la R.F.A., la position des Etats-Unis dans les échanges Est-Ouest apparaît singulièrement modeste en regard de leur rôle dominant au sein du système capitaliste occidental. Essentiellement d'ordre politique, les raisons en sont bien connues. Cette position s'est pourtant améliorée depuis 1970, selon une évolution caractérisée par le volume croissant des exportations de céréales et l'établissement d'importants accords de compensation avec l'U.R.S.S. portant sur les matières premières et dont l'effet devrait être sensible dans les années 80. Dans le même temps, la participation des sociétés multinationales américaines (ou plutôt de leurs filiales européennes) à la coopération industrielle Est-Ouest s'est considérablement affirmée, et les intérêts qu'elles représentent risquent d'être un frein efficace à un élargissement des mesures d'embargo économique prises à la suite de l'affaire afghane.

Entre ces deux extrêmes, la France occupe la seconde place dans les échanges Est-Ouest, position qui semble cependant relativement fragile. Le rôle de l'Etat paraît avoir été déterminant, comme en témoigne notamment la part française dans les engagements de crédits publics occidentaux en faveur du C.A.E.M. (22 %), nettement supérieure à la part française dans les exportations de l'Ouest vers l'Est (9 %). Et si la participation des entreprises françaises à la coopération industrielle (25 % des cas) est presque aussi importante que celle de la R.F.A., leur position est en fait moins solide : la majorité des accords concernent, en effet, des ventes d'ensembles industriels portant sur des biens intermédiaires (surtout chimiques) et créant des liens beaucoup moins durables que les accords de coopération élaborés auxquels recourent volontiers les entreprises allemandes (notamment dans la construction mécanique) — cette formule représentant de surcroît un risque sérieux pour l'emploi en France, dans les branches industrielles concernées.

Alors que la politique du gouvernement français, finalement assez mal relayée par les entreprises, semble être guidée d'abord par le souci d'ouvrir de nouveaux marchés aux exportateurs nationaux, celle du Japon, qui occupe la troisième place dans les échanges Est-Ouest, paraît correspondre beaucoup plus à une volonté de diversifier ses sources d'approvisionnement en matières premières, ce qui explique les rapports privilégiés avec l'U.R.S.S. Ainsi, le « profil d'intervention » japonais dans la coopération industrielle avec l'Est est-il relativement proche de celui de la France, caractérisé par le poids prépondérant des accords « compensés » de ventes d'ensembles industriels. Mais, à la différence des firmes françaises, qui recherchent d'abord la vente de ces ensembles, le Japon semble viser surtout les matières premières (ou biens intermédiaires) vendues en compensation, d'où une meilleure maîtrise des « effets boomerang ».

La politique de l'Italie, qui vient en quatrième position, paraît de ce point de vue intermédiaire entre les deux précédentes. Comme en France, l'Etat a joué un rôle décisif dans le développement des échanges avec l'Est, mais il a été rapidement relayé par des entreprises publiques dynamiques — surtout dans le secteur chimique, — qui ont su développer des accords de coopération relativement diversifiés avec l'Europe de l'Est et, plus encore, avec l'Union soviétique. L'autre caractéristique notable du rôle de l'Italie est la politique particulièrement active de Fiat, qui a largement contribué à insérer les pays du C.A.E.M. dans le processus d'internationalisation de la production automobile.

Le Royaume-Uni, enfin, qui avait dans les années 60 occupé une place privilégiée dans les échanges Est-Ouest, a vu son rôle s'effacer progressivement au cours de la décennie suivante. C'est pratiquement le seul pays occidental à maintenir un déficit durable dans son commerce avec le C.A.E.M., et sa participation à la coopération industrielle est assez voisine de celle de la France. Elle est particulièrement affirmée dans l'industrie chimique, où d'importants accords de compensation ont été conclus, surtout avec les pays d'Europe de l'Est.

Deux traits essentiels se dégagent de ce rapide tour d'horizon. D'une part, l'importance fondamentale des considérations d'ordre politique, et donc du rôle de l'Etat, dans l'orientation des échanges des principaux pays industrialisés avec l'Est : c'est ce qui explique que la « hiérarchie » de leurs interventions à l'Est soit substantiellement différente de celle qui prévaut dans leurs rapports mutuels. D'autre part, le rôle moteur des firmes multinationales dans l'expansion des échanges : on estime qu'en 1976 près de 80 % des accords de coopération industrielle Est-Ouest et 75 % des « joint-ventures » et ventes de licences à l'Est ont été le fait de sociétés multinationales ou de leurs filiales.

Les raisons de ce rôle privilégié sont connues. D'un côté, les pays de l'Est offrent des perspectives particulièrement attrayantes aux multinationales dans cette période de crise (nouveaux marchés, matières premières, main-d'œuvre bon marché et qualifiée). De l'autre, ces grosses sociétés présentent pour les pays du C.A.E.M. des avantages dont les P.M.E. sont en général dépourvues (capacité de commercialisation sur de nombreux marchés, accessibilité aux marchés financiers, gammes de produits modernes et diversifiés, etc.), et les formes d'organisation liées à leur taille (tendances planificatrices, perspectives d'action à long terme) sont finalement assez proches de celles des organisations de commerce extérieur de l'Est pour que ces dernières préfèrent le plus souvent traiter avec elles.

On notera enfin que de nombreuses sociétés multinationales, en particulier américaines, développent leurs échanges avec l'Est à partir de filiales installées dans des pays où les conditions géographiques, et surtout politiques, sont plus favorables que dans le pays d'origine. Paul Marer (voir note 12) estime ainsi que le tiers environ des accords de coopération des firmes américaines avec l'Est ont été conclus à partir de leurs filiales européennes, l'Autriche jouant de ce point de vue un rôle de charnière particulièrement remarquable.

Pesanteurs et contradictions à l'Est



La participation des pays de l'Est à la D.I.T. occidentale est aussi déterminée par une série de facteurs contradictoires dont il faut mentionner les plus importants.

Un frein évident à l'imbrication plus étroite des deux systèmes peut provenir des tendances protectionnistes que favorise la crise des économies capitalistes : la suppression des discriminations tarifaires encore imposées à certaines exportations du C.A.E.M. vers l'Ouest revient comme un leitmotiv dans les analyses des experts de l'Est. Mais s'il n'est pas sans importance, cet argument paraît relativement secondaire en regard des facteurs d'ordre interne, caractéristiques des économies planifiées.

L'« autarcie monétaire » du C.A.E.M., pour reprendre l'expression de Marie Lavigne (14), représente une première barrière. La non-convertibilité des différentes monnaies et du rouble transférable est déjà un obstacle important au développement de l'intégration du C.A.E.M., puisqu'elle rend impossible une véritable multilatéralisation des échanges. **A fortiori**, elle limite considérablement l'expansion des échanges Est-Ouest : les échanges en devises convertibles doivent être équilibrés sur une base bilatérale ou, à défaut, compensés par le recours à l'endettement. Mais, paradoxalement, cette contrainte pourrait aussi avoir un effet inverse.

Dans la mesure où, selon toute vraisemblance, les pays du C.A.E.M. poursuivront leurs achats d'équipements occidentaux, leur niveau d'endettement restera élevé ; ce qui conférera aux banques et organismes financiers internationaux une capacité de contrôle accrue du rythme et de la nature de la participation des pays de l'Est à la D.I.T. occidentale. D'une part, parce que l'attribution de crédits restera une condition indispensable à la poursuite des exportations occidentales vers le C.A.E.M. D'autre part, du fait que ces crédits seront probablement de plus en plus liés à des projets industriels précis dont une partie de la production devra être exportée vers l'Ouest (crédits « auto-amortissables »). D'ores et déjà, certains bailleurs de fonds exercent des pressions pour favoriser le développement des accords de coopération industrielle élaborés (sous-traitance, coproduction, « joint-ventures »), seuls capables d'entraîner une véritable diversification des échanges Est-Ouest.

Deuxième frein : les « pesanteurs bureaucratiques » limitent l'efficacité des transferts de technologie occidentale et la capacité des économies à s'« adapter » aux normes techniques et commerciales capitalistes. Pourtant, là aussi, une contre-tendance se fait jour, car le transfert de technologie engendre une dépendance dont les effets ont été clairement explicités par le représentant pour les pays de l'Est d'une firme américaine d'informatique : « **Dans l'industrie électronique, le transfert de technologie à un partenaire moins avancé créera une dépendance qui stimulera les ventes futures, car l'acquéreur d'une technologie déterminée tend à développer ses autres produits autour de cette technologie et sera donc disposé à se procurer ultérieurement les produits nouveaux conçus par le vendeur.** » Pour les pays de l'Est qui ont fait de l'élévation

(14) Marie Lavigne, « L'autarcie monétaire du système socialiste peut-elle être surmontée ? », *Politique internationale*, n° 2, hiver 1978-1979.

LES BANQUES ET L'INDUSTRIE

Le pouvoir financier en France

Par ANDRE GRANOU

LES études sur le capital financier ont connu au cours de la dernière décennie un regain d'actualité. Cet intérêt n'est évidemment pas étranger à l'ampleur des restructurations industrielles qui ont accompagné la forte croissance des années 1968-1973. A travers les multiples opérations de fusion et de restructuration d'une part, le financement d'investissements en forte croissance d'autre part, les banques ont été directement mêlées à ces mouvements. Après des décennies où les banques s'étaient tenues à l'écart de l'industrie — à l'exception des banques d'affaires, mais qui n'avaient pas accès au réseau de collecte — ce retour vers les investissements industriels (1) ne pouvait manquer de relancer le vieux débat des rapports banque-industrie. Deux ouvrages récents tentent de faire le point, dans des styles très différents.

Le pouvoir financier et l'industrie en France, de Bertrand Bellon (2) est le fruit d'une recherche de plusieurs années menée dans le cadre du CERCA (3) à l'université de Vincennes. Partant de l'analyse du groupe financier (« *groupe organiquement constitué, formé de la fusion sous une même autorité du cycle de production — circulation de la marchandise — circulation de l'argent* »), l'auteur propose une nouvelle catégorie : l'ensemble financier. Celui-ci est défini comme « *la fédération de plusieurs groupes autonomes (qu'ils soient à prédominance bancaire, commerciale, industrielle ou qu'ils soient des groupes financiers) qui respecte l'autonomie de chacun sous la coordination d'un centre fédérateur* » Pour B. Bellon, cette notion est nécessaire pour comprendre l'évolution contemporaine du système productif dans la mesure où l'ensemble financier « *répond, en l'état actuel de la concentration et de la concurence, au niveau mondial, aux alliances nécessaires pour assurer l'accumulation des capitaux, du moins des capitaux dominants* ».

La notion d'ensemble financier permet de rendre compte de la stratégie d'alliances développée par les deux groupes Suez et Paribas, alliances sur lesquelles F. Morin avait déjà attiré l'attention (4). Elle met en évidence « *les proximités objectives d'intérêts entre groupes qui « fonctionnent » selon des règles spécifiques très généralement non écrites et en dehors des lois et règlements applicables dans une société* » et qui structurent les stratégies industrielles. Elle offre une clé d'interprétation des participations financières entre sociétés mères dont les analyses, en général, dépassent rarement le stade descriptif. A un autre niveau d'analyse, elle conduit à prendre en considération le personnel situé aux postes stratégiques et en particulier dans les conseils d'administration des sociétés mères. D'autres travaux sur les liens familiaux, en cours au CERCA, devraient permettre de prolonger cette analyse par une étude des rapports entre le champ des alliances financières et celui des alliances familiales.

L'analyse de l'évolution de la stratégie des groupes dans le courant d'internationalisation de la production conduit B. Bellon à repérer une nouvelle stratégie d'alliances à travers la constitution d'« *ensembles marchandises* ». Reprenant la notion introduite en France par R. Borelly et développée par C. Palloix (5), l'ensemble marchandise est « *l'unité du processus de production, de financement et de commercialisation d'une marchandise composite* » (par exemple : usine « clés en main », centrale nucléaire, marchandise « ville nouvelle »...). A ce stade de concentration, la concurrence ne porte plus sur tel ou tel élément particulier — même si elle existe — mais sur la capacité du maître d'œuvre à mobiliser l'ensemble des moyens industriels, commerciaux et financiers nécessaires. La faiblesse commerciale et financière des groupes français sur les marchés étrangers explique, au moins en partie, leurs médiocres performances face à l'offensive allemande et japonaise.

La monnaie de crédit

TOUT autre est l'ambition de Denis Clerc. *Le pouvoir des banques* (6) est d'abord un livre de vulgarisation critique. L'auteur, après avoir repéré les « *grandes familles* » de banques, centre son analyse sur « *l'art de battre monnaie* », autrement dit les mécanismes de création monétaire. Si la Banque de France a toujours le monopole de l'émission de pièces et de billets, elle n'a pas celui de l'émission de la monnaie de crédit, qui constitue aujourd'hui la partie prépondérante de la masse monétaire. Ce pouvoir de créer de la monnaie (de crédit), à quoi sert-il ? Les banques ne sont pas en effet de simples intermédiaires dans les échanges, même si certains de leurs dirigeants aiment à valoriser cette fonction. Cet argent, les banques en disposent pour effectuer des placements industriels. Est-ce à dire qu'elles contrôlent l'industrie ?

D. Clerc montre que les contrôles existent dans les deux sens, mais aussi que, ce qui compte, c'est moins le contrôle des actifs que la possibilité d'orienter l'investissement. Il rejoint aussi B. Bellon lorsqu'il écrit : « *Le vrai pouvoir des banques, c'est le contrôle de l'accumulation* », mais, à la différence du précédent auteur, il s'intéresse moins aux « *ensembles financiers* » qu'aux rapports de la banque et de l'industrie. Il insiste sur ce pouvoir exorbitant des banques de pouvoir décider dans des situations stratégiques de la vie ou de la mort d'une entreprise « *en ouvrant ou en fermant les robinets de crédit, en patronant ou en refusant de patroner telle augmentation de capital ou tel emprunt dans le public* ». Au cours des dernières années, nombre de travailleurs en ont fait l'expérience. Alors, demande D. Clerc, peut-on mettre les banques au service du public ? Ne faudrait-il pas envisager des banques qui assureraient le financement de l'activité productive en fonction des intérêts collectifs et qui seraient largement décentralisées ?

Ces deux ouvrages laissent toutefois ouverte une interrogation : quelle est la puissance réelle des banques françaises ? Leur refus de s'engager dans le financement de la restructuration sidérurgique, dans la construction nucléaire, dans l'équipement téléphonique... sans l'aide de capitaux publics est-il lié à l'insuffisante rentabilité de ces secteurs ou à une insuffisance structurelle des banques ? Si le Crédit agricole et les banques nationalisées se comparent avantageusement par leur chiffre d'affaires aux plus grandes banques mondiales, leur activité industrielle est faible. Quant aux deux « ensembles financiers » Suez et Paribas, ils n'ont pas la taille des leaders internationaux. Les banques françaises ne restent-elles pas, en définitive, profondément marquées par leur repli hors du financement de l'industrie opéré à la fin du dix-neuvième siècle ? (7). Le Trésor public, dont le rôle a considérablement évolué depuis quinze ans, n'est-il pas finalement un partenaire indispensable aux banques pour assurer le financement des opérations industrielles « structurantes » ? Une histoire trop linéaire, le rôle de l'Etat trop vite enterré ; la banque fait beaucoup parler d'elle ces temps-ci, mais elle concerve encore nombre de ses secrets.

(1) Préparé par l'assouplissement de la législation bancaire de 1966.

(2) Bertrand Bellon, *le Pouvoir financier et l'industrie en France*, Le Seuil, Paris, 1980, 252 pages.

(3) Centre d'études et de recherche sur le capitalisme. Le CERCA a publié en 1978 un « *Dictionnaire des groupes industriels et financiers en France* (édition du Seuil, Paris).

(4) Dans *la Structure financière du capitalisme français*, éditions Calmann-Lévy, Paris, 1974, 320 pages.

(5) Cf. R. Borelly, *les Disparités sectorielles des taux de profit*, Presses universitaires de Grenoble, et C. Palloix, *les Firmes multinationales et le procès d'internationalisation*, Maspero, Paris (réédité en 1975 sous le titre : *l'Economie mondiale capitaliste et les firmes multinationales*).

(6) Denis Clerc, *le Pouvoir des banques*, éditions du Cerf, coll. « Objectif », Paris, 1979, 128 pages.

(7) Cf. J. Bouvier, *Un siècle de banque*, Hachette littérature, Paris, 1973, 288 pages.

de la productivité par une plus grande automatisation un objectif prioritaire, les mécanismes de dépendance à l'égard des fournisseurs occidentaux d'électronique industrielle risquent d'être plus durables et profonds qu'il n'y paraîtrait au premier abord. D'où une sensibilité accrue aux pressions en faveur d'une « libéralisation » des mécanismes économiques.

En dernière instance, l'arbitrage entre les différentes tendances qui s'opposent dans les milieux dirigeants des pays de l'Est devrait être décisif.

Il ne fait pas de doute, en effet, que l'ouverture à l'Ouest — en particulier pour la Pologne, la Hongrie et la Roumanie — correspond en partie au souci de certains secteurs dirigeants, souvent proches des préoccupations des chefs d'entreprise, d'alléger le poids de la tutelle soviétique, et peut donc constituer un facteur de moindre cohésion au sein du C.A.E.M. Paradoxalement, les secteurs les plus liés à l'appareil d'Etat pourraient pousser dans le même sens : moins sensibles aux sirènes du libéralisme et plus liés à l'Union soviétique, ils chercheraient alors à tirer profit de l'apport occidental pour renforcer l'intégration du C.A.E.M. en jouant le rôle de « relais » dont on a parlé plus haut.

De plus, la relative fragilité des alliances de classes dans ces pays rend parfois nécessaire, pour préserver le consensus social, des concessions incompatibles avec la poursuite du procès d'accumulation dans le cadre et les conditions prévus. Dans ce cas, le recours accru aux techniques et investissements occidentaux devient un moindre mal, y compris pour les secteurs de la bourgeoisie d'Etat soucieux de préserver le statu quo. C'est ce qui se passe notamment en Pologne et en R.D.A., où la crise économique et sociale a pris ces dernières années des dimensions préoccupantes.

A plus long terme, cet équilibre entre les diverses fractions du pouvoir pourrait cependant être remis en cause par les risques de conflits sociaux associés à l'« occidentalisation » de l'économie. Les équipements importés sont, en effet, de plus en plus utilisés dans des unités de production travaillant également à l'exportation vers l'Ouest, et dans lesquelles les normes de productivité et les conditions de travail doivent être en général plus sévères que dans les unités travaillant pour les marchés nationaux, de façon à répondre aux normes occidentales. Dans la mesure où les compensations que peuvent représenter des salaires plus élevés voient leurs effets limités par la rareté des biens de consommation offerts sur le marché, on ne peut exclure que les travailleurs concernés s'efforcent de résister aux changements introduits. Il semble d'ailleurs que cette réalité ne soit pas étrangère au recul observé ces dernières années en Hongrie dans l'application de la réforme des entreprises.

Sans doute le problème se pose-t-il dans des termes différents pour le système soviétique, moins engagé dans la D.I.T. occidentale. En U.R.S.S., l'une des contradictions internes qui devrait peser sur l'avenir des relations avec le monde capitaliste découle des conflits d'intérêts entre les responsables du « complexe militaro-industriel », dont on sait qu'il détourne une part importante des moyens de production les plus efficaces, et ceux de l'appareil industriel civil. Des auteurs américains ont montré que **« le caractère complexe des besoins en investissements domestiques des projets utilisant la technologie occidentale les met en concurrence avec les industries de défense et les autres secteurs prioritaires »** (15). En conséquence, **« ceux qui sont traditionnellement partisans d'accorder aux dépenses militaires la première priorité risquent très probablement d'utiliser leur pouvoir politique considérable pour s'opposer au changement »**, et donc de freiner les importations de technologie occidentale à usage civil.

En revanche, les différentes fractions de la classe dominante soviétique sont sans aucun doute d'accord pour tenter de combattre les tendances centrifuges induites au sein du C.A.E.M. par l'ouverture à l'Ouest. De ce point de vue, la crise actuelle des approvisionnements énergétiques, souvent évoquée ces derniers mois, vient à point pour justifier le renforcement de l'intégration du C.A.E.M., au moyen notamment d'une coopération plus poussée entre les pays membres pour assurer la mise en valeur des ressources pétrolières soviétiques.

Tableau III. — LES VENTES DE TECHNOLOGIE A L'U.R.S.S. (en millions de dollars)

Les Etats-Unis au cinquième rang

Allemagne de l'Ouest	684
Japon	339
France	229
Italie	224
Etats-Unis d'Amérique	183
Suisse	98
Suède	75
Autriche	73
Grande-Bretagne	43

N.B. — Les exportations de haute technologie consistent essentiellement en machines-outils, valves, pompes, machines électriques et instruments électriques de contrôle ou de mesure.

Sources : *U.S. News and World Report*, 17 mars 1980.

Enfin, s'il est certain que de fortes pressions existent au sein de l'O.C.D.E. pour élargir vers l'Est la sphère capitaliste de réalisation et d'accumulation, on ne peut exclure le risque qu'une aggravation de la crise occidentale n'incite le au repli sur soi.

Un facteur de stabilité ?

Il est difficile de trancher entre ces perspectives contradictoires, dont la solution dépendra dans une large mesure de la résolution des graves conflits sociaux potentiels en Europe de l'Est. S'il fallait risquer un « scénario », le plus probable reste actuellement, malgré les remous provoqués par la crise de l'Afghanistan, celui d'une participation accrue des pays de l'Est à la D.I.T. occidentale, mais limitée à un niveau relativement modeste par les impératifs et les contraintes de la division internationale du travail propre aux pays socialistes. On ne peut manquer, en effet, d'être frappé par le parallélisme existant entre les approches de chacun des blocs pour ce qui concerne sa relation avec l'autre : les puissances dominantes (U.R.S.S. et Etats-Unis) sont relativement moins engagées que leurs alliés dans la coopération directe avec l'autre bloc, mais elles orientent de façon déterminante — et à leur avantage indirect — les liens qui se tissent entre les pays de leur zone d'influence respective.

Que les interventions économiques d'un bloc à l'autre respectent la division internationale du travail spécifique à chacun d'eux, qu'elles contribuent même parfois à la conforter de part et d'autre, sans doute est-ce là un important facteur de stabilité. Mais si les pays occidentaux les plus puissants (Etats-Unis, R.F.A., Japon) paraissent à même de maîtriser les effets d'une plus grande insertion des pays du C.A.E.M. dans le système capitaliste mondial, il risque d'en aller autrement pour des pays « intermédiaires » comme la France, où la pénétration de certains produits est-européens pourrait introduire de sérieuses perturbations dans les secteurs industriels les plus vulnérables.

FRANÇOIS GEZE et PATRICK GUTMAN.

(Dessins de Plantu.)

(15) John P. Hardt et Georges D. Holliday, *Western technology and economic performance in the Eastern countries*, Congressional Research Service, Washington, 1976.

CONVERGENCES DANS LE TIERS-MONDE

La coopération industrielle tripartite

La coopération industrielle tripartite (C.I.T.) consiste en la construction en commun, par des organismes des pays de l'Est et de l'Ouest, d'ensembles industriels dans les pays du tiers-monde. Loin d'être une pratique épisodique, le phénomène tend au contraire à se généraliser.

On estime qu'environ 8 % à 10 % des importations de biens d'équipement effectués par les pays du tiers-monde depuis une dizaine d'années l'ont été par le canal de la C.I.T. Cette formule représente d'autre part près de 10 % des accords de coopération industrielle Est-Ouest réalisés à ce jour.

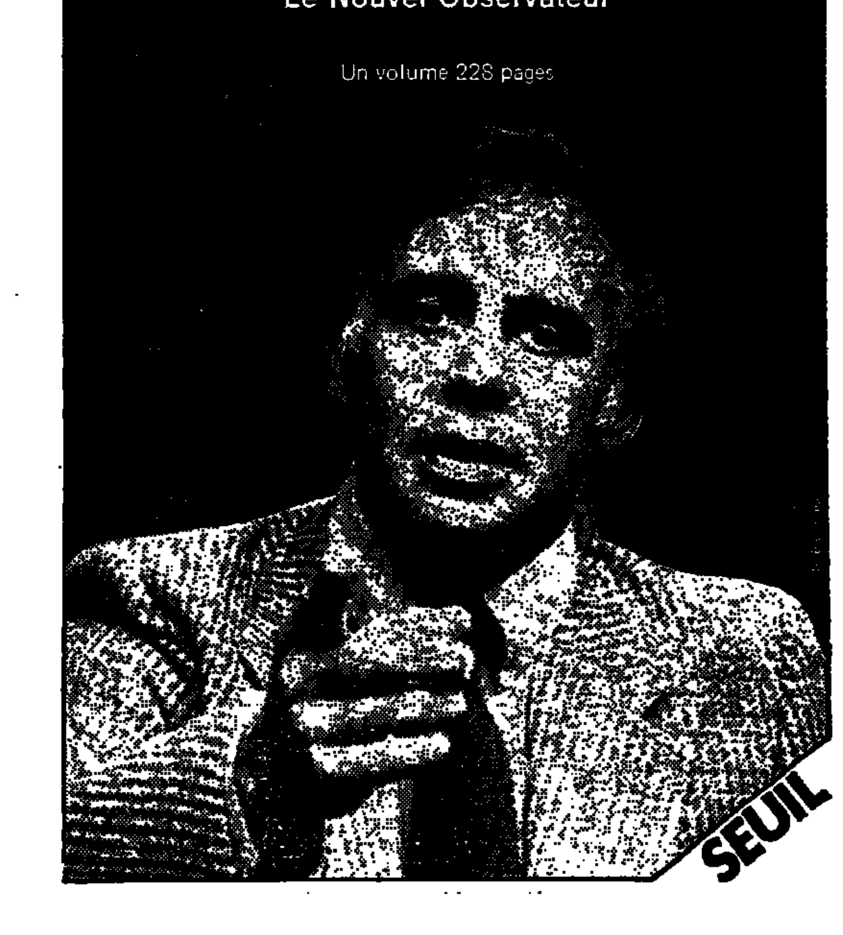
De 1965 à 1979, près de deux cent trente opérations ont eu lieu à ce titre dans cinquante-six pays tiers d'Afrique, du Proche-Orient, d'Asie et d'Amérique latine, dont plus de la moitié dans les pays du Maghreb et du Proche-Orient, au premier rang desquels l'Irak (30 cas), l'Iran (17), la Turquie, l'Algérie, et la Lybie (15 chacun). Le plus souvent, il s'agit de ventes d'équipements destinés aux infrastructures industrielles des pays acheteurs : électricité (27 % des cas), chimie de base (12 %), raffinage du pétrole (9%), sidérurgie (5%).

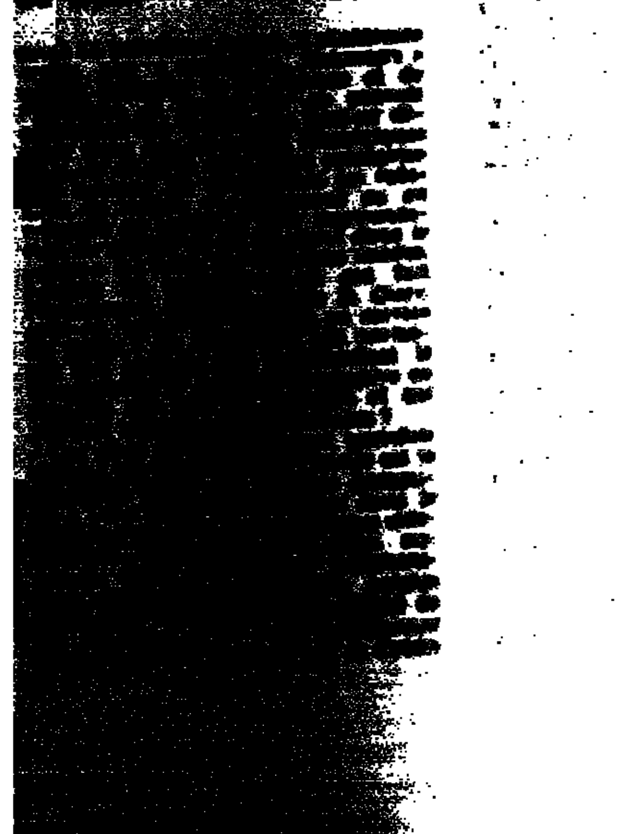
Ainsi, en 1979, les firmes Marubeni et Hitachi (Japon) et Polimex-Cekop (Pologne) ont été chargées par la Sonatrach (Algérie) de construire deux complexes phosphatiers d'un coût global de 1 550 millions de dinars (près de 1,7 milliard de francs) à Annaba et Tebessa, dans l'est de l'Algérie. Les Polonais s'occuperont plus particulièrement des ateliers d'acide sulfurique (1 600 tonnes par jour), tandis que les Japonais se chargeront des ateliers d'acide phosphorique (500 tonnes par jour) en utilisant le procédé Nissan. Les deux complexes sont aménagés simultanément afin d'assurer leur mise en exploitation fin 1982. L'Algérie achèverait ainsi son plan de développement d'engrais conçu pour lui assurer une couverture totale des besoins de l'agriculture pour la décennie 1980 et lui permettre de valoriser une importante quantité de phosphates destinés à l'exportation.

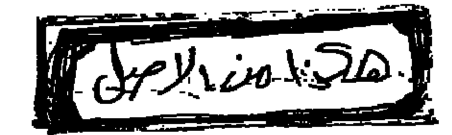
La coopération industrielle tripartite représente une pratique particulièrement originale de la part du système capitaliste, qui trouve ainsi à l'Est l'appui nécessaire pour enlever les appels d'offres internationaux lancés par les pays en voie de développement. L'inclusion des prestations et équipements apportés par les centrales d'import-export de l'Est dans les propositions occidentales permet en effet d'abaisser le coût global des projets que veulent développer les pays tiers.

Tactique de « marketing » industriel particulièrement efficace dans une conjoncture de compétition de plus en plus vive à l'Ouest, la C.I.T. révèle en même temps la volonté des pays de l'Est de jouer un rôle accru dans la division internationale du travail aux côtés de l'Occident.

La leçon a été si bien comprise par les partenaires de l'Est et de l'Ouest que, outre la généralisation de soumissions communes Est-Ouest, favorisée par le développement des protocoles pour coopérer dans des pays tiers, on assiste même à la création de sociétés mixtes Est-Ouest spécialement constituées pour réaliser des complexes industriels dans le tiers-monde. Une dizaine de cas de ce type ont été recensés, parmi lesquels celui de la société franco-polonaise Technipex, créée en 1976, dont le siège social est à Paris : du côté français, 40 % Technip et 10 % la B.N.P., et du côté polonais, 45 % Polimex-Cekop et 5 % Polska Kassa Opiecki. Elle a plus spécialement pour objet la vente d'usines « clés en main » au Proche-Orient, en Afrique et en Asie. De même, Technicon S.P.A., société italo-soviétique créée en 1977, qui passe pour être le premier « joint-venture » soviétique avec une firme occidentale : elle vise à la construction d'aciéries et d'usines de fer blanc dans le tiers-monde.









L'OR, LE DOLLAR ET L'INTÉGRATION CAPITALISTE

(Suite de la première page.)

Schématiquement, cette politique poursuit deux objectifs :

— assurer à l'économie américaine les sources d'approvisionnement en matières premières minérales et énergétiques, d'abord en Amérique latine, puis dans les autres continents au rythme de la décolonisation ;

— investir dans les industries manufacturières des autres nations industrielles (1). Ainsi, entre 1950 et 1970, les Etats-Unis contrôlent les sources d'approvisionement et peuvent importer à bas prix non seulement des matières premières, mais aussi des biens de consommation fabriqués à moindre coût au Japon ou en Europe. Cela accroît « artificiellement » le pouvoir d'achat des salariés américains et, de fait, allège le coût de reproduction de la force de travail à l'intérieur des Etats-Unis. Mais cette importation de plus en plus massive de biens de consommation sur le marché américain provoque une détérioration de la balance commerciale — encore largement excédentaire en 1964 (+ 6,8 milliards de dollars), mais dont l'excédent s'amenuise très rapidement (+ 600 millions en 1968) et se transformera en déficit à partir de 1971. Le choc psychologique ainsi provoqué auprès des nations et des détenteurs privés de capitaux libellés en dollars suscitera la vague spéculative de 1971 et nécessitera d'imposer « officiellement » le cours forcé du dollar.

Alors que le « décrochage » du dollar par rapport à l'or ne devait être que provisoire, les deux dévaluations successives (décembre 1971 et mars 1973) seront sans effet sur les mouvements spéculatifs sur l'or et les principales devises. Il faudra attendre janvier 1976 pour que les accords de la Jamaïque semblent entériner le cours forcé du dollar à l'échelle internationale et son corollaire, une démonétisation de l'or. « Semblent entériner », car ces accords ne font que sanctionner une situation de fait : une intégration des économies capitalistes développées et des nations sous-développées qui se réalise à travers le circuit international du dollar. Première étape vers la constitution d'un espace économique mondial dont l'intégration des systèmes productifs nationaux s'est précisément faite sur la base du dollar comme monnaie internationale dans le cadre d'un espace de libre circulation des produits manufacturés et des matières premières, espace lui-même constitué à partir de la domination et de l'internationalisation du capitalisme américain. Or c'est précisément cette forme d'intégration qui entre en crise dès la seconde moitié des années 60, et c'est sur le marché américain que cette crise va s'exprimer de manière spectaculaire à travers la modification des flux de marchandises entre les Etats-Unis et leurs principaux rivaux commerciaux : le Japon et l'Europe.

Cette crise va ainsi nécessiter un remodelage de l'espace économique qui s'était progressivement constitué à partir du système de Bretton-Woods. Remodelage qui ne peut s'opérer qu'à travers le flottement généralisé des principales devises, même si les autorités monétaires et financières internationales ont voulu croire jusqu'au bout au maintien de « *parités stables et ajustables* » (2). Le flottement généralisé des monnaies s'est imposé sous l'effet de la dynamique même de l'accumulation du capital à l'échelle mondiale.

Le réajustement progressif des taux de change qu'autorise désormais le flottement généralisé des monnaies suit l'évolution des balances commerciales de chaque pays (3). De fait, les réévaluations du DM et du yen mais aussi celles des principales devises par rapport au dollar vont faciliter une internationalisation des capitaux de chacun de ses pays. La constitution de groupes industriels et financiers puissants dans les différents pays d'Europe et au Japon grâce à un mouvement de centralisation du capital permettant la mise en œuvre d'une organisation et d'une standardisation de la production va leur donner désormais la possibilité d'opérer une stratégie de multinationalisation comparable à celles des firmes américaines dans les années 50-70. Mais il ne s'agit pas d'une simple imitation des stratégies des firmes américaines, car les plans de ces multinationales sont portés par leurs systèmes productifs nationaux respectifs. Or, le mode de croissance de chacun de ces systèmes productifs a été modelé autour de quelques filières dominantes (France : aéronautique, automobile ; R.F.A. : machines, biens d'équipement...). Ainsi, les stratégies de multinationalisation se font à partir d'un espace économique mondial hiérarchisé qui conditionne les créneaux de spécialisation de chaque système productif et par là les plans de leurs firmes multinationales respectives.

Ces stratégies de multinationalisation « simultanées » opèrent un remodelage de l'espace économique mondial à travers un redéploiement « tous azimuts ». Combiné aux politiques d'austérité appliquées dans chaque pays pour opérer un nouveau partage entre salaires et profits dans la valeur ajoutée (afin de relancer l'investissement productif), ce redéploiement va impliquer un nouveau stade d'intégration des systèmes productifs nationaux : comme avec le plan Marshall, le caractère de dépendance de chaque nation à l'égard du marché mondial en sera renforcé. Cependant, cette fois, ce n'est plus au seul profit du capitalisme américain, mais de l'ensemble des bourgeoisies financières occidentales. Face à l'essoufflement des dynamiques internes de croissance qui restaient largement fondées sur les débouchés d'un marché intérieur, les bourgeoisies européennes ont délibérément choisi à partir des années 70 la croissance des exportations, combinée à un redéploiement des activités productrices.

Les firmes multinationales européennes et japonaises peuvent désormais financer leurs opérations internationales grâce à l'existence d'un marché financier international. Parallèlement, les pays industrialisés ou les pays sous-développés peuvent financer leur déficit budgétaire ou leur déficit commercial sur ce marché sans ingérence d'un organisme international dominé par les Etats-Unis. Ainsi les firmes multinationales, les Etats, mais aussi les entreprises nationales, peuvent emprunter sur un marché financier international et contourner toute politique monétaire nationale restrictive.

Le développement, dans les années 60, d'un marché des eurodevises, qui a participé à la déstabilisation du système de Bretton-Woods, devient dans la décennie 70 l'instrument de financement du « redéploiement » des économies capitalistes développées et de la multinationalisation des diverses fractions du capital mondial (4). Quant au flottement généralisé des monnaies, s'il apparaît à court terme comme un mécanisme souple, il est contraignant à moyen et à long terme, car chaque fluctuation de la balance commerciale risque de se répercuter sur les taux de change. En effet, à court terme, les banques centrales peuvent emprunter sur le marché de l'eurodollar pour soutenir le cours de leur monnaie, mais, à terme, chaque gouvernement devra veiller à ce que le redéploiement mondial et l'internationalisation des capitaux se traduisent au niveau national par un excédent commercial pour permettre le maintien du taux de change de sa monnaie. Le maintien de monnaies fortes est impératif pour les économies européennes et japonaises, d'une part pour payer leurs importations de matières premières (surtout celles de pétrole), et, d'autre part, pour faciliter ce redéploiement de leurs firmes, l'exportation de marchandises que faciliteraient des monnaies dépréciées devient, au contraire, *secondaire* dans la période actuelle.

Si le déficit se prolonge, il entraînera un endettement croissant du pays et, à terme, une baisse des cours de sa monnaie. Endettement croissant et monnaie dépréciée signifient d'abord une accélération de l'inflation interne qui se répercuterait sur les prix des produits à l'exportation. Mais, surtout, une monnaie dépréciée freinerait l'insertion du pays dans la division internationale du travail, car elle limiterait ses possibilités d'investissement à l'extérieur et l'empêcherait d'accéder à une phase de redéploiement.

Ainsi chaque gouvernement, par le régime des changes flottants, est amené à s'insérer toujours davantage dans la division internationale du travail et à participer au remodelage de l'espace économique mis en place à Bretton-Woods et dans les diverses négociations du GATT (5). Mais ce remodelage qui a caractérisé les années 70, signifie-t-il un déclin de la puissance américaine ?

Déclin ou nouvelle primauté des Etats-Unis ?

LA dynamique de l'accumulation à l'échelle mondiale est portée par le système financier et bancaire du dollar, qui représente les neuf dixièmes du marché des eurodevises. Un dollar fort n'est donc plus nécessaire pour intensifier l'accumulation du capital américain hors des Etats-Unis, d'autant que les firmes américaines peuvent s'approvisionner en eurodollars pour financer leurs opérations internationales sans risquer une dépréciation de celui-ci. Parallèlement, la part des biens d'équipement américain s'accroît à l'exportation et représente la moitié des exportations des trois principaux pays du monde occidental et, dans le domaine de l'électronique et des machines, les Etats-Unis restent largement excédentaires.

Si, globalement, leur balance commerciale est déficitaire, les Etats-Unis continuent de dominer les technologies de pointe et maîtrisent les innovations qui déterminent les transformations des conditions de production (rentabilité du capital et productivité du travail) (6). En revanche, la tactique d'un dollar faible ne peut que renforcer leur position dans la guerre commerciale qui s'est accentuée dans les années 70 et rendre plus difficile l'exportation massive des biens de consommation durables sur le marché américain, donc, par ce biais, limiter à terme leur déficit commercial.

C'est ce qui explique la nouvelle stratégie des firmes européennes, qui substituent à l'exportation de biens de consommation sur le marché américain l'investissement direct sur ce même marché (Michelin, Renault...). Dans une certaine mesure, les firmes multinationales européennes facilitent le redressement de la balance commerciale et de la balance des paiements des Etats-Unis.

L'autre aspect visible et connu du redéploiement des firmes multinationales européennes et japonaises concerne l'Amérique latine, et en premier lieu le Brésil, où la présence allemande et japonaise semble se substituer aux firmes américaines. Mais, là également, il paraît hâtif de conclure au déclin américain et à la nécessité de remettre en cause le fonctionnement actuel du système monétaire international et le rôle du circuit international du dollar pour déboucher à terme sur une « réorganisation » du capitalisme international.

Le circuit international du dollar, qui a favorisé la croissance de la production et des échanges pendant près de vingt ans, s'est transformé d'instrument de prospérité en instrument d'austérité. Le cours forcé du dollar apparaît comme une contrainte imposée unilatéralement à l'ensemble des nations occidentales. Le fait que les Etats-Unis puissent continuer à payer leurs importations (et en premier lieu les matières premières et énergétiques) dans leur propre monnaie accentue encore cette idée : cours forcé du dollar et flottement généralisé des monnaies apparaissent comme des instruments d'austérité imposés de l'intérieur à toutes les autres nations occidentales.

Cependant, on l'a vu, ce n'est pas le dollar qui est en crise mais le type d'intégration des économies capitalistes qui se réalise à travers le dollar. Or, les partisans d'une remise en cause de la devise américaine comme monnaie internationale parce qu'elle est devenue instrument d'austérité prônent un retour à l'or, condition *sine qua non* d'une nouvelle stabilité du système monétaire international pour contribuer à une reprise de la croissance dans les nations industrialisées.

Ce retour à l'or est doublement illusoire et continue de véhiculer son rôle mystificateur :

— illusoire, car, même dans le système de Bretton-Woods, la libre convertibilité du dollar en or n'était que l'instrument de la constitution d'un marché mondial : le système de Bretton-Woods fonctionnait *de facto* comme système étalon dollar.

— illusoire, car, compte tenu des modalités de création d'une monnaie de crédit nationale — le dollar, — comment voudrait-on fixer définitivement le prix d'une denrée, d'une matière première, l'or, en dollars ou dans toute autre devise ?

Mais, surtout, contester le cours forcé du dollar par un retour à l'or dans le fonctionnement du système monétaire international aurait pour conséquence, d'une part, de briser le financement de ce redéploiement « tout azimut » qu'autorise la multiplication des euro-dollars et, d'autre part, de provoquer en Occident une déflation qui se transformerait en dépression et en crise de surproduction généralisée.

Le circuit international du dollar maintient une cohésion de l'espace économique issu de Bretton-Woods, cohésion forcée mais, surtout, cohésion instable. Certes, la phase actuelle de redéploiement et d'internationalisation des diverses fractions nationales du capitalisme mondial satisfait les principales bourgeoisies occidentales, car elle leur permet de participer au remodelage de cet espace de libre circulation de marchandises et de capitaux et de déboucher sur un renforcement de sa gestion trilatérale (7). Ainsi l'instrument d'austérité externe que serait le dollar est porteur du remodelage en cours. Mais ce remodelage est éminemment instable, car il est issu de l'étouffement de l'investissement productif qui a touché successivement les principales nations occidentales : les Etats-Unis et la R.F.A., dès la fin des années 60, la France et l'Italie au début des années 70. La phase actuelle de redéploiement et d'internationalisation apparaît dès lors comme une transposition sur la scène internationale des difficultés internes de chaque économie capitaliste développée, comme une « fuite en avant » face au ralentissement de la croissance.

Le maintien de l'activité économique en Occident est désormais porté par le système financier international privé qui a pour effet une croissance accélérée et incontrôlée des liquidités internationales et débouche sur une accélération de l'inflation mondiale. Toute tentative de limiter la croissance des liquidités internationales est difficilement réalisable, car elle échappe pour l'instant aux organismes internationaux et aux gouvernements, et elle risquerait d'engendrer une crise déflationniste.

La décennie 70 a ouvert une période d'instabilité et de tensions, accentuée encore par le réveil des pays exportateurs de pétrole. Tout porte à croire que les années 80 s'inscriront dans le prolongement de la décennie précédente, sur fond de crise financière internationale et de tensions multiples, dont la fièvre de l'or n'est qu'un des aspects, le plus spectaculaire. Cette fièvre exprime le désarroi des acteurs de la multinationalisation et leur volonté de rechercher une rentabilité suffisante de leurs capitaux dans un contexte d'inflation accélérée et de crise de l'investissement productif.

Toute tentative pour sortir de la crise du système monétaire et financier international par une remise en cause du rôle international du dollar implique de bien situer les racines profondes de cette crise. C'est-à-dire d'admettre que toute contestation du dollar implique nécessairement une orientation radicalement différente de celle suivie par les gouvernements occidentaux sous l'impulsion des Etats-Unis depuis plus de trente ans. Elle signifierait une restriction du rôle du marché mondial, et la remise en cause des fondements de l'espace économique instauré à la fin de la seconde guerre mondiale, à savoir la libre circulation des marchandises et des capitaux. Il s'agirait alors de redécouvrir un développement économique autocentré qui prendrait la forme d'une remise en cause du redéploiement et de l'austérité pour tous les pays industrialisés. De même, pour les pays du tiers-monde, sortir de cette crise signifierait aussi l'abandon du modèle de développement extraverti générateur de misère, de chômage et de malnutrition (8). Tel est le véritable enjeu des années 80 et d'une nouvelle stabilité du système monétaire international : un système économique mondial fondé sur des relations bilatérales et des accords préférentiels entre nations et groupe de nations. Ce qui supposerait des transformations politiques radicales en Occident. En prend-on le chemin ?

FRANCIS KERN.

(1) Cf. Granou, Billaudot et Baron, *Croissance et crise*, Maspéro, 1979, page 121 ; cf. aussi Claude Julien, *l'Empire américain*, Grasset 1968, page 288, pour une analyse détaillée des profits réinvestis et des investissements nouveaux.

(2) Termes officiels utilisés dans les accords de la Jamaïque.

(3) Cf. Paul Fabra, « Les liquidités internationales continuent de croître sans désemparer », *le Monde de l'économie*, 18 septembre 1979.

(4) Ceci est illustré par la croissance de plus en plus vive des euro-crédits, qui sont multipliés par quatre de 1968 à 1973, puis par 2,5 de 1973 à 1978 et augmentent encore en 1979.

(5) Kennedy-round et Tokyo-round, visant à limiter et à supprimer les droits de douane et toute autre entrave à la libre circulation des marchandises.

(6) De l'aérospatiale à l'informatique et à la télématique en passant par le nucléaire et les énergies nouvelles.

(7) Du nom de la commission où sont représentés l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale et le Japon.

(8) Cf. le rapport McNamara, président de la Banque mondiale, devant l'Assemblée générale du Fonds monétaire international, à Belgrade, en octobre dernier.

Revenir à l'étalon-or ?

Par
GÉRARD KLEINSCHMIDT *

AU cours de la seconde moitié du dix-neuvième siècle, dans pratiquement tous les grands pays industrialisés, les capitalismes nationaux naissants héritent d'une organisation monétaire où l'or fait l'objet d'un consensus social issu de la production paysanne et artisanale. C'est dire que l'or fonctionne comme mesure du travail social dans un système fractionné, non intégré d'un point de vue géographique, mais surtout du point de vue de la liaison entre production de biens de subsistance et production de machines. La naturalité de l'or reflète ici la finalité de productions encore largement destinées à l'autosuffisance. Ces productions (artisanales, agricoles) ne subissent pas de façon réitérée des bouleversements profonds des valeurs des produits qu'impliquera le réseau des échanges entre producteurs capitalistes. Le paysan peut se retirer du marché pour un temps, conserver par devers soi la richesse gagnée dans l'échange, l'or. Ce retrait est donc germe de crise dans le capitalisme, alors qu'il est inscrit dans le fonctionnement normal d'un système où la production des uns n'est que marginalement destinée à satisfaire les besoins des autres. Dès lors, en érigeant la recherche de la richesse pour elle-même en finalité du système, le capitalisme devra substituer une normalisation monétaire nouvelle à celle héritée des économies précapitalistes.

En effet, l'or devient une limitation, un frein à la production capitaliste : si l'on peut acheter les ingrédients de la production (force de travail, machines) avec de la monnaie de crédit émise par une banque privée mais dont les signes monétaires sont gagés sur l'or, la production escomptée n'est plus limitée par la détention initiale d'or par le capitaliste. La monnaie de crédit sert ainsi dans le système capitaliste à projeter dans le futur une production accrue grâce à l'utilisation immédiate d'un volume augmenté de force de travail. On peut dire que l'or reste au centre des modalités de la création de monnaie bancaire et de monnaie de crédit tant que, de façon généralisée dans une société, la production spécifiquement capitaliste de la richesse ne s'est pas assujetti le réseau d'échanges des économies précapitalistes.

Mais l'extension d'un système bancaire privé, décentralisé, porteur de la nouvelle normalisation monétaire qui éclipse l'or tant que les productions s'écoulent et que les crédits sont remboursés, reste limitée par l'exiguïté du salariat.

Le rôle du salaire

SCHEMATIQUEMENT, on peut dire qu'au dix-neuvième siècle les moyens de consommation des salariés sont produits hors de la production capitaliste, dans l'agriculture et plus généralement dans la petite production marchande. C'est dire que le salariat est peu développé, peu urbanisé, mais surtout qu'une large fraction des dépenses en biens de consommation ne reflue pas vers des entreprises capitalistes. Dès lors la production de biens d'équipement trouve périodiquement les limites de son extension dans l'étroitesse de la demande des industries des biens de consommation à laquelle elle n'est pas articulée par la consommation des salariés. C'est au fond dans cette désarticulation entre les pans essentiels de la production capitaliste — c'est-à-dire dans la pérennité de productions non capitalistes — qu'il faut chercher la raison du rattachement à l'or des monnaies bancaires au cours du dix-neuvième siècle.

Car l'or, à ce moment-là, est le seul équivalent qui fasse l'objet d'un consensus entre les classes représentatives des diverses formes de production gouvernées par des logiques contradictoires : capitalistes, travailleurs indépendants, artisans, paysans.

La mutation du statut du salariat, qui revêt ainsi une importance majeure dans l'analyse des systèmes monétaires, concerne la place de la reproduction de ses conditions d'existence dans le système capitaliste. On voit se profiler la logique selon laquelle l'or sera expulsé des systèmes monétaires nationaux et remplacé par une monnaie émise par une banque centrale à cours forcé : lorsque les modes de vie des salariés sont planifiés par les entreprises capitalistes, lorsque le salariat est développé au point de devoir, à l'intérieur d'une subtile différenciation sociale, fractionner ses dépenses entre éléments dominés par une logique de production de la richesse pour elle-même, une gestion purement capitaliste de la monnaie est possible, puisque l'imposition de la norme procède de l'hégémonie de la production capitaliste. Payer des salaires en monnaie à cours forcé, c'est pouvoir assujettir le salariat à la normalisation capitaliste de la richesse sociale, c'est pouvoir le contraindre à s'enfermer dans le cycle de reproduction des travailleurs dont le contenu est l'objet de luttes incessantes. La stabilité qu'en a retirée le capitalisme dans les trente dernières années, au prix d'une inflation toujours croissante, invite à examiner l'expression internationale des formes de croissance et, dès lors, des systèmes monétaires correspondants. La norme capitaliste de la gestion monétaire va connaître son plein développement à partir de la seconde guerre mondiale, tant sur le plan des économies nationales qu'au niveau international. Le moteur de ce développement est constitué par une mutation décisive du statut du salariat dans les grands pays industrialisés au sortir de la guerre.

L'intégration du salariat à la production capitaliste à travers son cycle de reproduction, ainsi que les transformations du système monétaire qui en ont découlé, ont été un processus historique impulsé par les Etats-Unis. C'est dans ce pays que la perméabilité et la malléabilité du salariat par rapport aux bouleversements capitalistes ont été les plus grandes au moment où les pays européens étaient ruinés par les guerres. C'est dire que l'investissement direct américain après la seconde guerre mondiale fut une puissante force intégratrice des pays capitalistes développés. Les moyens de restructurer les modes de vie européens étaient détenus par les Etats-Unis. La suprématie du dollar, qui va logiquement déboucher sur sa non-convertibilité en or, était sous-tendue par la maîtrise des flux de biens de production et de consommation durables susceptibles d'abaisser dans des proportions insoupçonnées le coût de reproduction de la force de travail dans les grands pays capitalistes. Ainsi l'or fut-il progressivement évincé comme moyen de règlement en dernier recours des dettes au niveau international, tout comme il l'a été au niveau national : la création d'un espace intégré, hiérarchisé, de production et d'échanges de biens qui structurent les modes de vie, dont la cohésion est largement suspendue au pouvoir unificateur du dollar, explique cette éviction.

Tout retour à l'étalon-or, quel que soit le dessein de lutter contre toute forme d'impérialisme, fait fi d'une évidence : celle du mode d'intégration des économies capitalistes par une même logique toujours dominante de reproduction du salariat qui trouve son expression au niveau monétaire actuel dans le cours forcé du dollar.

Pour le moment, l'incapacité des capitalistes américains à initier des processus de production qui soient susceptibles de « faire école » par leur capacité de redresser la rentabilité par abaissement du coût de reproduction du salariat dans l'autres pays n'a fait que déstabiliser la base du pouvoir homogénéisateur du dollar. Des germes d'éclatement de l'économie mondiale existent donc. Mais, pour le moment, le dollar est simplement contesté et non pas rejeté comme moyen de règlement des dettes. Les pressions déflationnistes supplémentaires qu'impliquerait un retour à l'étalon-or et la vertigineuse montée du chômage qui s'ensuivrait devraient inciter à réfléchir sur les moyens de rompre avec la logique de la valorisation capitaliste sans tomber dans le romantisme ou l'économisme.

* Université de Strasbourg.

LA COURSE AUX RESSOURCES RENOUVELABLES AUX ÉTATS-UNIS

L'énergie solaire entre l'autonomie démocratique et la concentration économique

Par MICHEL BRASSINNE et FRANÇOIS VESCIA

LA campagne de sourires adressés aux écologistes par les hommes politiques et les industriels américains ne répond pas seulement à l'ouverture de la chasse aux bulletins de vote ou au désir de réaliser des profits à court terme. L'année 1979 a été fertile en surprises. En quelques mois, les Etats-Unis subissaient une triple secousse : celle de l'accident de la centrale nucléaire de Three Mile Island d'abord ; l'augmentation de 50 % en six mois du prix de détail du pétrole ensuite ; et enfin les files d'attente aux stations-service.

A peine remise de ce qu'il faut considérer comme un choc culturel, l'Amérique, par le biais d'une enquête parlementaire, prenait conscience du fait que le chauffage — hier encore très bon marché — était en passe de devenir un luxe, au point que, *« pour l'hiver, certains Américains auraient à choisir entre la nourriture et le chauffage »*. Nouvelle qui fournissait un contrepoint idéal au discours de l'été du président Carter.

Ce discours, longuement attendu, d'une part officialisait un effort sans précédent dans le domaine de la liquéfaction du charbon et de l'exploitation des ressources fossiles nationales, et d'autre part offrait la perspective de couvrir, en l'an 2000, 20 % des besoins énergétiques avec le solaire. Mais, pour les écologistes américains, ces 20 % ne constituent qu'une étape dans leur lutte. Car, s'ils constatent avec satisfaction que les grosses entreprises frappent maintenant à leurs portes, et que les pouvoirs publics leur accordent des aides jusqu'alors inespérées, ils ne considèrent pas pour autant que le combat soit gagné. Tout va dépendre de la manière dont sera gérée cette énergie et de la nature des moyens technologiques mis en œuvre pour l'exploiter. Ainsi, il apparaît aujourd'hui que le solaire ne sera pas forcément une énergie aussi « douce » ni aussi décentralisée qu'ils le souhaiteraient.

Cette forme d'énergie ne recèle pas — en soi — ce lot de promesses sociales et démocratiques qu'on se plaît souvent à lui conférer. Que fera-t-on du solaire ? Un mois après le discours du président Carter sur l'énergie, les praticiens des énergies solaires se sont retrouvés à Boulder, au pied des Rocheuses, pour faire le point des perspectives nouvelles qui s'offrent à eux, face à un pouvoir financier qui, de plus en plus, semble dire « Votre solaire m'intéresse ! ».

Il est des conversions qui confinent au symbole. Témoin ce supermarché désaffecté d'un quartier pauvre de San-Bernardino, près de Los Angeles : il abrite en effet, depuis 1975, une entreprise qui s'applique à promouvoir l'énergie solaire dans les habitations des familles les plus démunies. Elle est gérée par une douzaine de femmes noires qui, il y a peu de temps encore, étaient au chômage. Ainsi, un lot de dix maisons est alimenté en eau chaude grâce à une série de soixante-dix capteurs solaires qui emmagasinent la chaleur dans un réservoir souterrain d'une capacité de 30 000 litres. Avec les nombreux travaux d'isolation menés à bien grâce au concours financier de l'Etat de Californie, l'économie d'énergie s'élève à 45 %.

Une fabrique de capteurs solaires, que l'équipe gestionnaire projette d'équiper avec des éoliennes et des cellules photovoltaïques, fonctionne déjà, tandis qu'un atelier de recherches sur les techniques solaires s'installe en collaboration avec l'Institut polytechnique de Californie. Cela permet à de jeunes chômeurs d'acquérir une formation et du travail. Ce qui ne fait en rien oublier à Valerie Pope — responsable du projet (1) — la finalité de ce déploiement : *« Nous expérimentons l'énergie solaire et faisons la preuve que des changements sont possibles dans les communautés pauvres. Nous illustrons l'idée d'autosuffisance énergétique ! »* (2).

Dans le sillage de la « Journée du soleil »

LES expérimentations sociales des énergies solaires ne sont pas nouvelles (3). Et, pourtant, l'été 1979 fera date car la « convention pour une Amérique solaire » qui s'est déroulée du 16 au 19 août à l'université du Colorado, rassemblait des participants venus des horizons les plus variés.

Le Centre des ressources renouvelables (C.R.R.) y tenait une place prépondérante. Créé après la « Journée du soleil » du 3 mai 1978 — et huit ans après la « Journée de la Terre » qui donnait le coup d'envoi des luttes écologiques, — cette organisation à but non lucratif se situe à mi-chemin entre les écologistes et les institutions gouvernementales. Elle fournit tant aux consommateurs qu'aux autorités une information et une assistance technique concernant toutes les formes d'énergie renouvelables. Avec l'idée qu'il faut les combiner, les adapter cas par cas et privilégier les solutions décentralisées.

L'un de ses responsables, Denis Hayes, présente sans ambiguïté l'alternative à laquelle est confrontée la Maison Blanche : *« Choisir le solaire ou envoyer les "marines" »*. A trente-quatre ans, D. Hayes, récemment nommé par le président Carter directeur du SERI (Solar Energy Research Institute) (4), coordonne désormais l'action de six cents personnes. Cette nomination, sans être dénuée d'arrière-pensées électorales, exprime l'étendue sans précédent de la reconnaissance du phénomène solaire. Les « 20 % solaires » promis par le président paraissent timides si l'on s'en tient à diverses estimations officielles et surtout aux sondages de popularité. Déjà, en 1978, une enquête Harris recueillait 94 % de réponses favorables au développement rapide du solaire. Plus récemment, en avril 1979, un sondage N.B.C.-Associated Press posait la question : *« Quelle est votre source d'énergie préférée pour l'an 2000 »* ? 52 % se prononçaient en faveur des énergies solaires, 21 % pour le charbon, 16 % pour le nucléaire, 4 % pour le pétrole et 7 % restaient sans opinion.

Sans doute ne sera-t-il pas nécessaire de lever un impôt pour que se réalise le vœu d'un nombre croissant de citoyens : le coût de construction d'une maison solaire ne dépasse que de 5 % celui d'une construction traditionnelle, et l'amortissement est rapide. C'est en Californie que la transition vers l'après-pétrole est le plus résolument engagée. Villes et comtés se dotent petit à petit d'une armature juridique protégeant l'environnement et favorisant l'utilisation des ressources renouvelables. Ainsi, dans le comté de San-Diego, toute nouvelle maison doit être équipée de capteurs solaires pour sa consommation d'eau chaude. Pour sa part, l'usine Hewlett-Packard de Sunnyvale, au sud de San-Francisco, s'est dotée d'une installation comportant 1 000 mètres carrés de capteurs, pour un coût de matériel de 30 000 dollars, permettant une économie de 18 000 dollars par an, soit 65 % de la note de gaz (5).

D'une manière générale, la Californie autorise les particuliers à déduire de leurs impôts 55 % du coût d'une installation solaire, déduction pouvant atteindre 3 000 dollars, éventuellement répartie sur plusieurs années. L'investissement est lui-même favorisé par des mesures fiscales souples. Quant à la reconversion de l'ancienne base militaire de Hamilton en une communauté de vie et de travail utilisant les énergies solaires, elle doit encore recevoir l'assentiment de la population du comté pour être mise en œuvre. L'architecte Sin Van der Ryn, encore récemment architecte d'Etat du gouverneur Brown, a proposé la construction d'un village de deux mille quatre cents personnes, dont la moitié travaillerait à la fabrication de capteurs solaires et de photopiles. Les matériaux de construction, à forte inertie thermique, absorbent la chaleur comme une éponge emmagasine l'eau, permettant de réduire la consommation énergétique de 60 %. Les énergies solaires ne sont pas réservées aux seules régions jouissant d'un soleil généreux, et les maisons solaires fleurissent aussi bien dans le Vermont, à la frontière québécoise, que sur les hauts-plateaux du Nouveau-Mexique, à près de 2 000 mètres d'altitude (6).

La convention de Boulder a permis la confrontation de nombreuses réalisations éparses. Un nouvel urbanisme, une nouvelle architecture s'affirment et tendent à mettre fin à ces habitations de l'ère pétrolière qui perdent leurs calories à tous vents. Mais le solaire, c'est aussi l'ensemble des énergies renouvelables dérivées de l'énergie thermique ou lumineuse émise par le soleil. Ainsi, le vent et les rivières fournissent les énergies éolienne et hydraulique. C'est aussi, grâce à la photosynthèse, la réserve inépuisable qu'offre la biomasse, cette énergie « verte » que stockent les plantes.

Alvin Duskin, de l'« American Wind », propose d'équiper les petits groupes d'habitations d'éoliennes de 50 kW de puissance, fournissant le kWh à 3 cents, à raison de 250 dollars le kW installé. Le considérant comme compétitif, certaines compagnies d'électricité de Californie envisagent d'utiliser ce système à brève échéance.

Les végétaux, ces capteurs solaires vivants, emmagasinent une quantité considérable d'énergie. Or l'agriculture actuelle considère comme déchet ce qui n'est pas directement consommable. M. Victor Ray, représentant du Syndicat national des fermiers, a rappelé à Boulder qu'il s'agissait en fait d'une véritable matière première, transformable en alcool ou en gaz : le méthane. Dans le Middle-West, huit cents stations distribuent ce mélange à 90 % d'essence et 10 % d'alcool que l'on nomme « gasohol ». Les automobiles peuvent fonctionner à 100 % d'alcool, après une légère modification, comme elles le font sur le circuit automobile d'Indianapolis. Second produit de la biomasse, le méthane permettrait de résoudre le problème de la production même d'électricité et contribuerait à réaliser une transition à très court terme. Il est d'une utilisation courante dans de nombreux pays, telle la Chine, qui dispose d'environ un million d'unités de production. La moitié des besoins en carburant des régions rurales américaines pourrait être couverte par le méthane. Les résidus sont finalement recyclés pour fertiliser les sols ou nourrir le bétail. Une des utilisations les plus efficaces consiste à produire simultanément de l'électricité et de la vapeur, utilisée pour le chauffage. Cette cogénération d'énergie assure un rendement de 90 %, avec une combustion relativement propre. A New-York (Rochdale Village, Queens), deux systèmes cogénérateurs chauffent cinq mille huit cents appartements et deux centres commerciaux.

Les produits de transformation de la biomasse ne connaissent pas encore la vogue grandissante des cellules photovoltaïques ou photopiles, qui elles-mêmes furent longtemps réservées aux satellites de la NASA. Leur prix connaît aujourd'hui une évolution comparable à celle des mini-calculatrices il y a quelques années. L'entreprise Solarex témoigne du succès grandissant de ces applications : fondée il y a cinq ans, elle représente maintenant 47 % du marché, avec 5,2 millions de dollars de chiffre d'affaires en 1978 (7).

Un mémorandum conclut à la compétitivité immédiate des photopiles pour les localités isolées et consommant moins de 5 000 kWh par an (8). En Arizona, le village indien de Schuchuli a été équipé de photopiles permettant dans un premier temps de stocker la nourriture. La prochaine décennie devrait connaître l'extension rapide de leurs usages aux situations les plus banales. Si les photopiles peuvent rendre autonomes de nombreuses habitations, c'est dans un tout autre ordre d'idées qu'elles intéressent les compagnies. Des projets grandioses sont à l'étude, telle cette station orbitale géostationnaire — satellisée à 36 000 kilomètres de la Terre — couverte de photopiles sur une surface de 50 kilomètres carrés, convertissant l'électricité en micro-ondes, une antenne de 10 kilomètres de diamètre pratiquant l'opération inverse dans un désert.

Sans même parler des risques militaires et de pollution par micro-ondes, ce projet prométhéen, qui ferait de l'énergie solaire, disséminée et libre, une énergie centralisée et sans doute chère, suscite de nombreuses réserves.

Le coût du nucléaire

AMORY LOVINS, physicien et membre des Amis de la Terre, que l'ouvrage *Soft Energy Path* (9) a consacré auprès des Nations unies et du M.I.T. (Massachusetts Institute of Technology), adopte une position originale : il montre en quoi les choix économiques actuels vont à l'encontre des intérêts du système capitaliste lui-même. Il souligne la colossale immobilisation de capitaux que représentent le développement d'une exploitation forcenée des énergies fossiles, les centrales nucléaires, le faible rendement de la production d'électricité (30 %) et le pari d'un doublement de la consommation énergétique américaine d'ici à l'an 2000.

Dans cette optique, l'investissement total pour le développement du secteur nucléaire, par exemple, doit être tel qu'en dix ans il se chiffrerait en milliers de milliards de dollars. A telle enseigne qu'aujourd'hui un tiers des *corporate bonds* (actions et obligations) est émis par les compagnies d'électricité. Les groupes financiers les plus puissants ne s'aventurent dans ces projets qu'avec l'appui de subventions, et la Bankers Trust Company note qu'*« aucune autre industrie ne s'est sans doute trouvée aussi proche du désastre financier que l'industrie nucléaire »*.

La T.V.A. (Tennessee Valley Authority) a été sensible à ces arguments. L'idée de cette compagnie publique d'électricité a été de subventionner l'installation de chauffe-eau solaires par des prêts à faible taux d'intérêt (10). Cet investissement est rentable pour la T.V.A., pour qui la construction de centrales nucléaires d'appoint est désormais inutile.

Si l'expérience de la T.V.A. a semblé intéressante à de nombreux participants de la convention, des situations de conflit ont surgi entre diverses sociétés et le mouvement solaire. Aussi, en Californie, la loi Bates a été votée en août 1978 pour empêcher la création d'un monopole solaire contrôlé par les compagnies d'électricité ou de gaz, monopole qui leur aurait permis d'exercer un certain chantage sur les abonnés en gonflant artificiellement les prix des équipements solaires.

Pour les participants de la convention, il s'agit de lutter pied à pied afin que s'imposent des techniques solaires à l'échelon local : les seules qui diminuent réellement la dépendance de la population à l'égard des puissances d'argent. Comme le dit une militante du mouvement MORE (11), *« les technologies des énergies renouvelables ouvrent des possibilités d'emploi, de qualification, de développement économique, d'autosuffisance et de contrôle à tous ceux d'entre nous qui ont toujours eu le moins dans les temps d'abondance et à souffrir le plus dans les périodes de crise »*.

A l'inverse, la concentration énergétique permet aux grandes compagnies pétrolières d'exercer leur toute-puissance en organisant la « pénurie américaine », afin d'augmenter arbitrairement leurs prix et d'imposer leurs choix.

« Ajoutées aux dégâts physiques et aux souffrances humaines qui seraient la conséquence d'un accident nucléaire, les conséquences économiques, psychologiques et politiques de notre système de production d'énergie seraient plus dévastatrices qu'un embargo total sur le pétrole du Proche-Orient » (12), déclare en 1976 un politicien encore peu connu, M. James Carter. Mais le 15 juillet 1979, trois mois après Three Mile Island, le président n'évoque pas une seule fois le nucléaire, dans un discours tout entier consacré à l'énergie ! Ses aspects contradictoires rendent la politique de M. Carter confuse aux yeux du public. Pourtant, derrière cet illogisme apparent s'affirme une ligne de plus en plus ferme à l'égard des pays producteurs de pétrole, accusés d'étrangler l'économie américaine qui consomme près du tiers de l'énergie mondiale. M. Carter leur promet donc l'*« équivalent moral d'une guerre »* et, parce qu'on ne peut pas *« se contenter de distribuer des armes d'enfants »* (13), il met sur pied un corps d'intervention (14) dans l'éventualité d'une opération au Proche-Orient.

Sur la scène intérieure, il crée l'Office pour la mobilisation de l'énergie (15), qui aura *« autorité pour ignorer les procédures requises par les lois* (d'Etat, fédérales ou locales) *dans le but d'accélérer le développement et la construction d'une centrale si elle est nécessaire »* (16) ; cet Office pourra imposer un oléoduc ou une usine de carburants synthétiques — synfuel — en ignorant l'opposition des populations concernées.

Il ne s'est trouvé que les compagnies pétrolières pour se réjouir des décisions annoncées. Car s'il est question de diminuer les importations pétrolières de 50 % d'ici à 1990, M. Carter promet de libérer le prix du pétrole et de subventionner les sociétés pétrolières pour le développement des carburants de synthèse. Dans le plan énergétique de 142 milliards de dollars (pour dix ans) de M. Carter, 88 milliards seraient consacrés aux subventions. Ainsi Exxon, Mobil, etc., engagées dans la recherche de procédés de liquéfaction du charbon, pourraient récupérer une bonne part des sommes qu'elles verseraient à l'Etat au titre de l'imposition des « surprofits », sommes d'autant plus substantielles que le contrôle des prix serait supprimé. Il n'est pourtant pas sûr qu'elles soient effectivement capables d'atteindre l'objectif fixé, soit l'équivalent de deux millions de barils par jour. Une enquête des services de la présidence montre qu'avec seulement 2 milliards de dollars un programme d'isolation des locaux permettrait déjà une économie de 0,5 million de barils par jour (17).

Cette pièce maîtresse de la politique énergétique suscite des craintes car l'émission supplémentaire de dioxyde de carbone qui en résulterait constitue, d'après l'Académie nationale des sciences, la plus grave menace et *« il n'existe à ce jour pas de processus pour liquéfier ou gazéifier le charbon qui puisse satisfaire aux normes de protection de l'environnement »* (18). Voilà qui explique pourquoi l'office créé par M. Carter serait exempté d'un certain nombre de procédures légales : loi sur l'administration (entendre tous les points de vue), loi sur la liberté de l'information, etc. La crise énergétique, en même temps qu'elle avive les inégalités sociales, est aussi l'occasion de mettre en place des mécanismes plus autoritaires.

Pour désamorcer les critiques d'une partie de l'opinion, le président alloue 4 milliards de dollars à l'énergie solaire dans son plan décennal et annonce la création d'une « banque solaire » que certains réclamaient depuis des années. Son rôle sera de stimuler les réalisations, dans les habitations et les immeubles à usage commercial, grâce à des prêts à long terme. La banque, financée et tributaire des impôts sur les profits pétroliers, recevrait 38 millions de dollars pour 1980, 155 en 1981 et... 1 100 en 1984. En effet, pour beaucoup de familles, le prix de l'installation d'un équipement solaire constitue le principal obstacle (5 000 dollars pour l'eau chaude d'une maison). Des paiements étalés sur dix ou vingt ans allégeraient les factures de gaz ou d'électricité.

Mais il semble que la conception présidentielle de cette banque favoriserait surtout les firmes géantes, alors que les partisans de l'énergie solaire souhaitent que la priorité soit accordée aux particuliers et aux petites entreprises. Ils demandent aussi la création d'organismes d'assistance technique et d'information qui travailleraient avec les consommateurs dans les domaines de l'isolation et de l'utilisation de toutes les énergies renouvelables.

Tom Hayden (19), l'un des dirigeants du mouvement solaire, critique le *« double jeu »* de l'administration Carter : *« Il y a risque d'une sorte de match nul ; d'un côté, les mouvements de protestation empêchent ou ralentissent le développement du nucléaire, des synfuels ; de l'autre, le gouvernement et ceux qui lui dictent leurs lois sans rompre avec le passé peuvent réduire à un rôle d'appoint les énergies solaires ; or un match nul n'est pas permanent. »* Pour l'animateur de Campaign for Economic Democracy (20), la lutte pour le solaire rejoint le combat contre le chômage et l'inflation. Le département de l'énergie indiquait lui-même que *« l'application de techniques solaires est de deux à huit fois plus créatrice d'emplois que l'utilisation des énergies conventionnelles »* (21). Une commission parlementaire affirme qu'une conversion massive aux énergies solaires entraînerait la création de trois millions de nouveaux emplois et diminuerait la facture d'hydrocarbures de 150 milliards d'ici à 1990 (22). En outre, un minimum de 1,5 milliard de dollars serait économisé sur le coût des maladies dues aux énergies fossiles si 10 % seulement de l'énergie utilisée était d'origine solaire (23).

Multinationale cherche... pionniers

MAIS la perspective de profits dans un secteur dynamique n'échappe pas à l'attention des plus grosses entreprises. La production des capteurs (pour le chauffage) est passé de 100 000 mètres carrés à 1,4 million de mètres carrés entre 1974 et 1979. Le marché, aujourd'hui de 500 millions de dollars, serait en 1985 cinq fois supérieur. Et les gros investisseurs, parmi les six cents entreprises de chauffage solaire, s'appellent General Electric, Westinghouse, Exxon, Reynolds... (24). Les multinationales rachètent de petites entreprises pionnières. Dans l'industrie des photopiles, Mobil, Shell, Chevron et Arco ont investi ensemble 80 millions de dollars. Exxon a racheté en 1975 la Solar Power Corporation, créée en 1969 par un précurseur de l'utilisation terrestre des photopiles. Standard Oil a pris une participation de 21 % dans Solarex. L'Institut américain du pétrole estime que les compagnies pétrolières sont désormais l'investisseur majoritaire dans le secteur des photopiles (25).

Va-t-on vers la constitution d'un monopole solaire exercé par... ceux-là mêmes qui contrôlent le pétrole, le gaz, le charbon, l'uranium ? Si les investissements sont bien accueillis, dans la mesure où ils peuvent favoriser le développement de ces industries, la participation d'entreprises plus petites reste essentielle. Un rapport parlementaire montre en effet que *« la petite entreprise est plus productrice d'innovations technologiques, en même temps qu'un fabricant plus efficient, que les très grandes entreprises »* (26). Ainsi, les petites entreprises ont réalisé plus de 50 % des innovations technologiques depuis vingt-cinq ans.

La « saine compétition » réclamée par les membres du mouvement solaire risque de ne jamais voir le jour, l'énergie solaire relayant simplement les sources traditionnelles dans des centrales. *« La nation doit avoir pour le programme solaire la même détermination que pour la conquête de la Lune dans les années 60, à cette différence près que, cette fois-ci, chacun doit pouvoir en bénéficier »*, affirma à Boulder un syndicaliste (27). Tout autant que par ses propositions, le mouvement solaire marquera la réalité américaine s'il est capable de se doter de méthodes d'actions efficaces. La réalisation d'une coalition solide, entraînant de larges couches sociales, est l'objectif du « lobby solaire » (qui n'a de lobby que le nom) (28). Il dénonce dans la presse ce *« quelque chose qui s'interpose entre nous et le soleil »*. Si ce corps à corps est inégal, il semble que des germes ont été semés en trop d'endroits pour que l'idée d'une société plus décentralisée et moins dominatrice ne contrecarre pas sérieusement les forces au pouvoir.

Energies non renouvelables ou utilisation combinée de toutes les énergies solaires, grosses centrales ou production disséminée : les choix restent à faire pour le peuple américain. Lui demandera-t-on son avis ? Tiendra-t-on compte de la popularité des énergies solaires ?

Après les avoir dénigrées, les responsables de la politique énergétique américaine reconnaissent leur importance. Mais cet intérêt est à double tranchant : car il s'agit avant tout de contrôler, d'infléchir leur développement afin de les rendre acceptables. Il s'agit aussi de se pourvoir en armes de rechange pour la domination du tiers-monde, de ne pas s'opposer frontalement à d'autres modèles de développement, de tolérer les solutions qui puissent permettre non pas le « décollage » (cent fois promis), mais la stricte survie de tant de peuples déjà affamés, pour qui l'énergie deviendrait inaccessible sous ses formes « dures ». Ira-t-on vers des plantations géantes alimentant en alcool l'Occident et ses voitures individuelles, alors que tant d'humains eux-mêmes ne mangent pas à leur faim ?

---

(1) San Bernardino West Side Community Development Corporation emploie actuellement soixante personnes pratiquant la rotation des tâches.

(2) Valerie Pope est membre de Minorities Organized for Renewable Energy. Déclaration à l'ouverture de la conférence de Boulder.

(3) Soixante mille capteurs solaires ont été installés aux Etats-Unis de 1890 à 1940 ; ainsi à Pasadena (Californie), dès 1900, 30 % des maisons en étaient équipées. De plus, cinq millions de moulins à vent fonctionnaient alors.

(4) Le budget du SERI s'élève à 90 millions de dollars.

(5) Voir *Constructing a Sustainable Future*, par l'Office of Appropriate Technology, State of California, 1530 Tenth St., Sacramento CA 95814.

(6) Ainsi peut-on voir MacDonald (self services) ou la Bank of America, des gares (Greyhounds) ou des hôpitaux (Santa-Fe, N. Mex.) construire « solaire ».

(7) D'après un rapport de Strategy Unlimited, le marché des photopiles, aujourd'hui de 12,3 millions de dollars, sera en 1990 de 500 à 700 millions de dollars.

(8) « Photovoltaic Power Systems for Rural Areas of Developing Countries », NASA Technical Memorandum 79097 (revised May 79).

(9) *Soft Energy Path ; Toward a Durable Peace*. Traduit en français : « Deux choix énergétiques », Les Amis de la Terre, 117, avenue de Choisy, 75013 Paris.

(10) 2 000 dollars remboursés sur vingt ans à raison de 10 dollars par mois, soit un taux d'intérêt de 3,25 %.

(11) Minorities Organized for Renewable Energy, organisation politique luttant pour une formation technique et une amélioration des conditions de vie des minorités.

(12) *The Presidential Campaign 1976*, Vol. I, part 1, p. 75, U.S. Gov. Printing Office, Washington D.C. 20402.

(13) Discours du 15 juillet 1979.

(14) *Le Monde*, 24 juin 1979.

(15) Energy Mobilisation Board, dont la création a été votée par le Sénat le 4 octobre 1979.

(16) Feuille d'information du 16 juillet sur le Presidential Program of Importations Reduction, département de l'énergie, Washington.

(17) Soit un coût relatif neuf fois moindre que les synfuels. Cité par *Energy Link*, été 1979, Commonwealth of Massachusetts, Office of Federal State Relations, 444 N. Capitol St., suite 307, Washington D.C. 20001.

(18) Cité par le *Christian Science Monitor* du 11 septembre 1979.

(19) Tom Hayden, ancien militant radical des années 60, l'un des « Huit de Chicago » tenus responsables des manifestations contre la convention du parti démocrate de 1968.

(20) Organisation politique californienne de plusieurs milliers de personnes travaillant à une coalition des forces sociales progressistes *« qui étendrait la notion de démocratie politique à la vie économique »*. Tom Hayden est aussi actif à la tête d'agences californiennes telles Solarcal et Western Sun.

(21) Department of Energy, dans *Creating Jobs Through Energy Policy*, juillet 1979.

(22) « Employment Impact of a Solar Transition », Gov. Printing Office, Washington D.C.

(23) Rapport du SERI, T.P. 52-138, N.T.I.S. 5285 Port-Royal Rd. Springfield, Va. 22161.

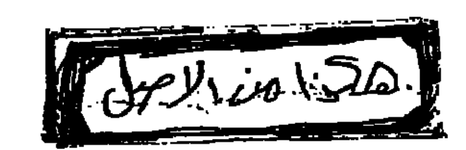
(24) Debra Piot, « Solar Heating Developpers Tool up for 80's Bonanza », *The Christian Science Monitor*, 11 septembre 1979.

(25) « Will Big Oil become Big Sun ? », de Mark Finkelstein, dans *Sun Times*.

(26) House Small Business Antitrust Subcommittees, cité par M. Finkelstein, *ibid.*

(27) Ed. Oarlough, de Sheet Metal Workers International Ass.

(28) Le « Lobby solaire » publie *Sun Times*, 1001 Connecticut Av. NW : 5th Fl., Washington D.C. 20036 ; MORE et le C.R.R. en font partie.



LE POUVOIR NOIR

(Suite de la première page.)

Le solde de la balance des paiements (comptes courants et capitaux) est positif. Mais ce bilan, à première vue flatteur, cache un criant déséquilibre structurel, source à la fois d'inégalités devenues insupportables et d'un blocage de la croissance économique.

Fondamentalement, les structures de la société rhodésienne reposaient sur un système identique à celui de l'apartheid sud-africain (5), bien qu'un peu moins abrupt. Pour sa sauvegarde, la minorité blanche avait rejeté le projet de décolonisation envisagé par la Grande-Bretagne et proclamé unilatéralement l'indépendance le 11 novembre 1965. Treize ans après, pour sauver l'essentiel tout en permettant à la Rhodésie de sortir de la guerre et de l'isolement international, elle avait conclu un accord de « règlement interne » (le 3 mars 1978) avec une coalition de mouvements africains dont les nationalistes en lutte de la ZAPU et de la ZANU étaient exclus.

Comme en Afrique du Sud, l'appartenance raciale déterminait les droits économiques de chacun, et l'inégale répartition des terres constituait la pierre angulaire de l'économie. Ainsi les six mille fermiers européens pouvaient-ils disposer de 14,8 millions d'hectares, tandis que les 685 000 fermiers africains étaient confinés sur 17,3 millions d'hectares. Les *Tribal Trust Lands* (à peu près identiques aux « réserves » sud-africaines) abritaient 60 % de toute la population noire. La réglementation foncière y était soumise à un système de tenure dit « traditionnel » où les « chefs tribaux » répartissaient la terre cultivable entre les familles selon le principe du *one man, one plot*. Dans les *Purchase Areas* (zones d'achat, 1,07 million d'hectares), vivaient 100 000 Africains et, en 1974, 8 000 fermiers y possédaient leurs exploitations en propriété privée (6).

Les déplacements des Africains des réserves vers les régions européennes étaient soumis à une stricte réglementation. La discrimination raciale en matière d'emploi, d'éducation et de propriété freinait considérablement la promotion des travailleurs africains, ainsi que la formation d'une classe moyenne noire, sans parler d'une bourgeoisie ; grâce à cette discrimination institutionnalisée, les Blancs possédaient la majeure partie des moyens de production. Les activités économiques contrôlées par les Africains — essentiellement dans l'agriculture, marginalement dans le commerce et les transports — contribuaient pour moins de 10 % à la formation du P.N.B. La production agricole africaine représentait en valeur moins du tiers de la production des fermes blanches ; sa part dans le total de la production commercialisée s'établissait à moins de 15 %, dont le tiers seulement en provenance des réserves (7). Les non-Africains occupaient les quatre cinquièmes des emplois qualifiés, alors qu'ils ne représentaient que 3,3 % de la population active (8). Ils se partageaient les deux tiers environ du revenu national : le revenu moyen d'un Africain s'élevait à 92 dollars en 1974, celui d'un Européen à 3 062 dollars (9).

Ce système imposait aussi aux Africains de s'employer pour les salaires les plus bas. Globalement, le total des salaires, prestations sociales et revenus en nature d'un salarié européen était onze fois plus élevé que celui de son homologue africain. Par secteur, la proportion était de 23 à 1 dans l'agriculture, de 14 à 1 dans les mines, de 9 à 1 dans l'industrie, de 5 à 1 dans les banques, les assurances, les transports et communications (10).

Comme en Afrique du Sud, où les grands milieux d'affaires commencent à en tirer les conséquences, un tel système de discrimination raciale impose à l'économie des blocages de plus en plus dangereux. En Rhodésie, la crise structurelle avait pu être différée par les effets de la déclaration unilatérale d'indépendance qui obligea à une rapide croissance les secteurs fournissant des produits de substitution à l'importation. Mais, en 1975, il n'est plus possible d'y échapper. Cette année-là, la tendance du taux de croissance s'inverse : de 7,5 % l'an en moyenne au cours des dix dernières années, il passe alors à — 1,4 %. Les effets de la crise favoriseront l'extension de la guérilla, qui prendra véritablement de l'ampleur à partir de 1976. A son tour, la guerre allait contribuer à aggraver la crise.

Le déclin de l'agriculture africaine

L'AGRICULTURE africaine n'avait cessé de décliner depuis le début des années 60. A l'accroissement de la population, qui double tous les vingt ans (au taux annuel de 3,6 %) ne correspond ni une extension des surfaces cultivées ni une amélioration de la productivité. Les sols surexploités s'appauvrissent. Au début des années 1970 les réserves deviennent importatrices de nourriture. Le maïs est la nourriture de base des Africains et la ration normale représente 175 kg par personne et par an : la production annuelle moyenne par personne était encore dans les réserves de 160 kg en 1962 ; en 1977, elle avait chuté à 105 kg (7). Quarante pour cent des hommes entre dix-huit et trente ans n'y disposaient plus d'aucune terre (11) et les autorités ne paraissaient guère s'en émouvoir : en plein boom économique, 3 % des investissements allaient aux *tribal trust lands*. Les crédits à court terme qui leur étaient accordés étaient deux cent vingt fois moindres que ceux dont bénéficiaient les fermiers blancs (12). Cette dégradation catastrophique explique largement la rapidité des progrès de la lutte armée, en particulier de la ZANU qui avait fondé sa guérilla sur le monde rural et axé sa propagande sur la question agraire.

Pour les Africains des réserves, il ne restait d'autre recours que de chercher à s'employer dans l'économie des Blancs, à des salaires de famine : 86 % des travailleurs africains employés dans les secteurs non agricoles percevaient un salaire les situant en dessous du « seuil de la pauvreté » calculé pour une famille de six personnes (13) ; dans les fermes blanches, le sort des ouvriers était encore pire. Le complément de revenu naguère encore tiré de l'agriculture dans les réserves allait en s'amenuisant.

D'autre part, même en période faste, l'économie ne pouvait absorber l'augmentation de la force de travail africaine. En 1960, 18,6 % des Africains étaient salariés ; ce pourcentage tombe à 15,6 % en 1975 (12). De 1969 à 1974, on estime à 258 000 le nombre des nouveaux venus de sexe masculin sur le marché du travail, tandis que celui des nouveaux emplois n'était que de 133 000 : 125 000 hommes de plus au chômage, que l'économie des réserves ne peut accueillir (14).

Le « dualisme » de l'économie offre l'avantage majeur d'assurer le coût très bas de la main-d'œuvre. Mais il a aussi pour inconvénient de restreindre la dimension du marché intérieur, tant par la faiblesse des salaires que par les limites du secteur monétarisé, et de freiner la qualification de la main-d'œuvre. Ce qui n'était pas si grave tant que l'agriculture demeurait le principal secteur de l'économie et tant que la Rhodésie restait ouverte sur l'extérieur (15). En 1965, exportations et importations représentaient respectivement 44 % et 33 % du P.N.B. (16). Mais, la même année, l'industrie supplante l'agriculture et les Nations unies décrètent les premières sanctions économiques contre la Rhodésie, qui se généraliseront en 1968.

Une croissance remarquable se poursuit malgré tout pendant près de dix ans. La coopération de l'Afrique du Sud et du Mozambique sous domination portugaise permet en effet de tourner en partie le blocus international : exportations et importations représentent respectivement 24 % et 18 % du P.N.B. en 1974. En décidant de restreindre le rapatriement des capitaux et des dividendes, le gouvernement favorise le réinvestissement sur place des profits, dont le taux est si élevé que de nouveaux investissements étrangers affluent : 340 millions de dollars de 1966 à 1975. Ainsi les investissements représentent-ils, suivant les années, entre le sixième et le quart du P.N.B. Enfin, les sanctions obligent l'économie à développer les industries capables de suppléer les importations : le volume de la production industrielle s'accroît de 142 % entre 1965 et 1974.

Mais, au milieu des années 70, les prix du pétrole s'envolent et la récession frappe l'économie mondiale. L'Afrique du Sud, qui a supplanté la Grande-Bretagne comme premier partenaire commercial et financier de la Rhodésie (17), subit elle-même une crise grave. Emeutes dans les cités noires d'Afrique du Sud, guerre d'Angola, indépendance du Mozambique : l'Afrique australe vacille, les investisseurs étrangers sont tentés de se retirer d'une région devenue trop incertaine. La Zambie et le Mozambique ferment leurs frontières avec la colonie rebelle : les recettes provenant du transit s'effondrent. Les sanctions limitent le volume des exportations et renchérissent leur coût. Pour préserver l'équilibre de la balance des paiements, les autorités imposent un très strict contrôle des importations, surtout composées de biens d'équipement : faute d'être renouvelé, l'outil de production se détériore. Enfin et surtout, l'industrie avait reçu un véritable coup de fouet grâce à l'introversion grandissante de l'économie, mais le dynamisme de cette mutation cesse de jouer. Devenue le moteur de l'économie, l'industrie voit sa croissance buter sur l'étroitesse du marché et le manque de main-d'œuvre qualifiée, aggravés par l'usure des machines. La crise éclate.

Le développement de la guerre jouera un rôle décisif en amplifiant ces difficultés économiques. Les sommes consacrées à la défense passent de 113 millions de dollars en 1974 à 480 millions (soit 41 % du budget total en 1979 (4). Malgré l'accroissement des impôts directs et indirects (T.V.A.), le déficit budgétaire, en 1979, atteint 550 millions de dollars (21 % du revenu national). Le gouvernement doit recourir à des emprunts massifs : l'endettement de l'Etat représenterait 16 % du P.N.B. pour la dernière année fiscale, et Salisbury aurait emprunté 400 millions de dollars en Afrique du Sud (18). Le taux d'inflation culmine à 13,3 % en 1979 (6). L'enrôlement des Européens âgés de dix-huit ans à cinquante-neuf ans prive l'économie de sa main-d'œuvre la plus qualifiée jusqu'à cent cinquante jours par an. Les taux de croissance deviennent négatifs : — 1,4 % en 1975, — 1,6 % en 1976, — 6,8 % en 1977, — 3,6 % en 1978, — 0,5 % en 1979. Le revenu *per capita* en dollars constants de 1965 chute de 223 dollars en 1974 à 165 dollars en 1979, soit de 26 % (4).

La guerre ravage les régions rurales africaines. Le tiers du cheptel est détruit. Environ sept cent cinquante mille personnes sont enfermées dans des « hameaux stratégiques » ; deux cent cinquante mille autres partent chercher refuge dans les centres urbains ; autant fuient vers les pays voisins (19). Un détail résume l'actuelle détresse des Africains : le quart au moins d'entre eux souffrent de malnutrition grave (20).

En réalité, depuis la déclaration unilatérale d'indépendance, mais encore plus depuis que la guerre faisait rage, certains milieux économiques réclamaient de profondes réformes dans ce système de discrimination raciale, dans l'espoir de mettre fin aux hostilités et d'obtenir la reconnaissance internationale de la Rhodésie. Les « petits Blancs » et les entreprises les plus modestes jouissaient, certes, d'une « rente de couleur » découlant des institutions racistes et de la bienveillance de l'Etat. Par contre, le système entravait la croissance des groupes les plus puissants en freinant la concentration et la modernisation de l'appareil de production.

Concentration économique, incertitudes régionales

OR ces groupes tiennent le haut du pavé. Dans l'agriculture, 5 % des fermes européennes occupent à elles seules 50 % de la superficie cultivée et assurent 48 % de la production totale, tandis que, à l'opposé, 30 % des fermiers blancs sont insolvables (21). En 1974, sur un total de cinq cents mines, soixante-quatre fournissaient 95 % de la production. Dans l'industrie, 5 % des entreprises contribuaient pour 50 % à la production totale ; à l'inverse, 60 % s'en partageaient 8 % (16). Dans le secteur moderne de l'économie, la concentration a atteint le stade des monopoles. D'autre part, la grande majorité de ces entreprises d'importance sont des filiales de sociétés multinationales. Déjà en 1965, dernière année où des statistiques sûres ont été établies, 68 % des profits nets revenaient à des sociétés étrangères (75 % dans l'agriculture et dans l'industrie 90 % dans les mines) (22). Anglo American Corporation, Rio Tinto Zinc, Lonrho et Falconbridge dominent le secteur minier. Parmi les dix plus grandes sociétés industrielles, deux tout au plus sont rhodésiennes, et encore n'occupent-elles que les quatrième et septième rangs. Deux sociétés, Lonrho et Liebig, possèdent chacune des exploitations agricoles d'une superficie supérieure à 400 000 hectares (23). Enfin l'emprise des groupes étrangers sur l'économie rhodésienne s'est accrue depuis la déclaration unilatérale d'indépendance. On estime que, aujourd'hui, sur un investissement privé total de 2,8 milliards de dollars, le sixième environ est d'origine rhodésienne (24).

Les milieux d'affaires étrangers avaient unanimement dénoncé les dangers de la déclaration unilatérale d'indépendance. Tout en appelant de leurs vœux un règlement du conflit, ils acceptèrent tacitement l'état de fait en Rhodésie aussi longtemps qu'aucune force ne vint menacer sérieusement la stabilité du pays et que les taux de profit demeurèrent élevés. Mais depuis 1975, épaulés par les dirigeants des rares grandes sociétés rhodésiennes, leurs représentants se sont dépensés sans compter pour inciter le régime de Salisbury à sortir de son immobilisme : le maintien de la suprématie blanche était pour eux devenu un fardeau. Ils exigeaient une évolution rapide vers un libéralisme classique à l'intérieur, avec l'abolition des barrières raciales, et une ouverture des frontières, avec le rétablissement d'échanges complètement libres avec les grandes métropoles occidentales. Evolution inconcevable tant que la totalité des Africains restaient tenus à l'écart du pouvoir politique et économique. La campagne des grands groupes d'affaires fut si active qu'ils réussirent à se faire des adeptes parmi les dirigeants de toutes les chambres professionnelles et au sein même du Front rhodésien, qui en fut durement secoué. Ils ne ménagèrent pas leurs efforts en faveur du « règlement interne » (M. Muzorewa passait pour être l'« homme des multinationales »). Après son échec, ils soutinrent avec la même énergie la formule du « règlement constitutionnel » auquel la ZAPU et la ZANU acceptèrent de participer.

La marge de manœuvre du nouveau gouvernement est sommairement délimitée dans le domaine économique. Quelle que soit la voie de développement choisie, il faut rompre avec les structures passées qui, par leur caractère racial, avaient largement contribué à la récession. Face à cet impératif, la communauté blanche, qui contrôle 90 % de l'économie, réagit diversement. Une telle perspective inquiète l'immense majorité des salariés blancs, qui forment les quatre cinquièmes de la main-d'œuvre qualifiée, et les entreprises les plus modestes, possédées par des Rhodésiens. En revanche, elle comble les vœux des groupes dominants, essentiellement contrôlés par des capitaux étrangers, pour autant qu'elle favorise l'épanouissement d'une économie totalement libérale à l'intérieur comme dans les échanges avec l'extérieur. Quant aux Africains, qui représentent 96,5 % de la population mais ne perçoivent que le tiers du revenu national, ils exigent une correction majeure des inégalités et une promotion rapide, qui leur assurera une emprise plus substantielle sur les moyens de production. Ces objectifs peuvent-ils être atteints dans le cadre d'une économie de libre concurrence ?

Changements progressifs, ou bien rupture radicale ? La situation régionale et internationale pèse aussi sur le choix des nouveaux dirigeants. Cinq ans après avoir accédé à l'indépendance, l'Angola et le Mozambique mesurent les conséquences désastreuses pour leur économie du départ en masse des colons portugais. Depuis quelques mois, les responsables de ces deux Etats multiplient les rencontres avec des dirigeants de grandes sociétés occidentales pour les inciter à venir investir (25). Le 18 mars dernier, M. Samora Machel, président du Mozambique, a annoncé qu'une partie du commerce de détail serait restituée au secteur privé, dont ne seraient pas exclus les anciens colons portugais qui souhaiteraient retourner au Mozambique. La direction de la ZANU, qui a tissé des liens intimes avec les responsables du FRELIMO, ne peut être insensible à ce virage de la révolution mozambicaine. D'autant que, selon l'un des membres de cette direction, les dirigeants du FRELIMO, dont M. Machel, ont longuement insisté sur les « erreurs gauchistes » qu'ils n'avaient su éviter avant de prendre congé de M. Mugabe et de son équipe.

« *Dans l'éventualité d'un effondrement complet du gouvernement et d'un chaos en Rhodésie, l'Afrique du Sud considérera de son devoir d'intervenir militairement* », ont déclaré des responsables du ministère sud-africain de la défense (26), confirmant ainsi les propos tenus par M. Botha devant le Parlement. L'exode de la communauté rhodésienne blanche aurait certes produit cet effet, et Pretoria s'y était préparé : en dépit de toutes les déclarations officielles et en violation flagrante des accords de Lancaster House, jusqu'au 10 mars, des troupes sud-africaines se trouvaient dans le sud-ouest de la Rhodésie.

Malgré la visite secrète, à Maputo, du général Peter Walls, chef de l'armée rhodésienne blanche, le 1er mars, et malgré ses nombreuses rencontres avec M. Mugabe, la tension restait si aiguë que le moindre incident pouvait embraser toute la région, et d'abord la Zambie et le Mozambique. Une solidarité longuement établie avec le mouvement nationaliste rhodésien, et surtout la présence de sept mille combattants de la ZAPU en Zambie et de huit mille guérilleros de la ZANU au Mozambique, aurait interdit à ces deux pays de se tenir à l'écart de la guerre. Une intervention sud-africaine pouvait être lourde de conséquences : on affirme en effet de source mozambicaine que le bloc socialiste s'était engagé à appuyer Maputo, si nécessaire par l'envoi de troupes, au cas où le régime ou l'intégrité territoriale du pays auraient été menacés.

Les pays de la « ligne de front », en particulier la Zambie et le Mozambique, ont terriblement souffert des retombées sur leurs propres territoires de la guerre de Rhodésie : dans le seul Mozambique, les préjudices sont évalués à 550 millions de dollars des Etats-Unis. « *Nous voulons la paix en Afrique australe (...). Nous nous battons pour la coexistence pacifique, pour des relations de bon voisinage entre tous les Etats d'Afrique australe* » (27), déclarait M. Machel après la signature des accords de Londres.

La ZANU elle-même devait bien mesurer la solidité de ses appuis internationaux dans l'hypothèse d'un affrontement armé généralisé. Le bloc de l'Est, on le sait, s'était rangé aux côtés de la ZAPU. Seule la Roumanie et, dans une moindre mesure, Cuba avaient directement apporté un petit appui matériel aux combattants de la ZANU. Et l'on a vu avec quelle froideur les pays socialistes ont accueilli la victoire de M. Mugabe. La Chine enfin, qui accueillit de nombreux dirigeants de la ZANU, a depuis un an pris ses distances avec M. Mugabe, auquel elle n'avait pourtant pas jusque là mesuré son appui matériel.

Au contraire, les puissances occidentales ont promis une aide très substantielle au futur Zimbabwe, à la seule condition que le nouveau gouvernement ne fasse pas table rase des structures existantes. Déjà le « plan Kissinger » élaboré en 1976 par Londres et Washington pour sortir le conflit rhodésien de l'impasse, et qui fut rejeté par M. Smith, puis par le mouvement nationaliste et les pays de la « ligne de front », avait prévu la création d'un « fonds international » consacré au développement économique du futur Etat et dont le montant, demeuré secret, avait été estimé à 1,5 milliard de dollars des Etats-Unis. Depuis lors, toutes les propositions de règlement avaient été assorties de promesses d'aides substantielles. Pour la reconstruction du pays, les Etats-Unis auraient promis au futur Etat 25 mil- messes d'aides substantielles. Au nom

Quelques chiffres

SUPERFICIE : 390 622 kilomètres carrés.

POPULATION (1979, estimations) :

— Africains	6 880 000
— Européens	260 000
— Métis et Asiatiques	34 000

● Taux d'urbanisation :

— Africains	23 %
— Européens	86 %

● Salariés :

— Africains	878 000
— Non Africains	127 000

● Les Africains appartiennent surtout à deux grandes ethnies :

— Shona	près de 80 %
— Ndebele	près de 20 %

PRODUIT NATIONAL BRUT : 2,33 milliards de dollars (1979, estimations), dont :
- — 17 % pour l'agriculture,
- — 10 % pour les mines,
- — 26 % pour l'industrie et la construction,
- — 13 % pour la distribution et l'hôtellerie.

PRINCIPALES PRODUCTIONS :

● Agriculture (en 1978) :

— Céréales	1,79 million de tonnes
— Sucre	0,27 million de tonnes
— Tabac	57 000 tonnes

● Industries :
— Agro-alimentaire, textile, chimique, métallurgique.

● Mines :

— Chromite	660 000 tonnes
— Cuivre	50 000 tonnes
— Or	environ 20 tonnes
— Charbon	

BALANCE COMMERCIALE :
— + 180 millions de dollars en 1979 (estimation).

BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS :
— + 15 millions de dollars (estimation).

BALANCE DES CAPITAUX :
— + 40 millions de dollars (estimation).

MONNAIE :
— 1 dollar rhodésien = 6,25 francs = 1,45 dollar des Etats-Unis (environ).

AU ZIMBABWE

de la Communauté économique européenne, M. Claude Cheysson, commissaire européen chargé de la coopération, a promis « *plusieurs millions de dollars* » à l'issue d'un voyage au Zimbabwe et au Mozambique pendant lequel a été envisagée l'adhésion de ces deux pays à la convention de Lomé, éventuellement dès janvier 1981 pour le Zimbabwe (28). A quoi devrait s'ajouter le programme mis au point par le haut commissariat des Nations unies (représentant 140 millions de dollars) afin de participer à la réinstallation des centaines de milliers de personnes déplacées lors des hostilités.

Normalement, ces premières mesures devraient inciter les investissements à affluer rapidement. « *Ce que peuvent faire Washington et l'Occident*, écrivait le *New York Times* à la veille de l'indépendance, *c'est de mobiliser les capitaux publics et privés pour aider le Zimbabwe à renforcer son économie, décourager le départ des Blancs productifs et montrer ce qu'une économie mixte et un régime biracial peuvent réaliser* » (29). On ne saurait mieux exprimer le souci de l'Occident devant une expérience qui aura des conséquences sur l'avenir de toute la région. Il faut rassurer à la fois les Africains en leur apportant la preuve que le progrès ne passe pas nécessairement par des révolutions de type mozambicain ou angolais, et les Européens, en particulier ceux de l'Afrique du Sud demeurés convaincus dans leur majorité que leur pérennité dépend du maintien de la ségrégation raciale.

A l'exception de l'Afrique du Sud, la totalité des Etats de l'Afrique australe souscrivent à cette façon de voir, pour des raisons à la fois militaires et économiques. Les « Neuf » (Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe) se sont ainsi réunis une première fois à Lusaka le 1er avril dernier, afin d'organiser un resserrement de leur coopération économique qui devrait permettre à chacun de se soustraire à la « constellation des Etats de l'Afrique australe » souhaitée par Pretoria. Serait en revanche instituée une sorte de « marché commun » dont l'Afrique du Sud serait exclue et où le Zimbabwe, en raison de la puissance de son économie et de sa position centrale, tiendrait un rôle moteur.

Un facteur décisif sera évidemment la capacité des cadres nationalistes, en particulier de la ZANU, à assumer la direction politique d'un pays jusque là entièrement tenu par les Blancs.

Une autre variante du nationalisme

LE mouvement nationaliste zimbabwéen s'était organisé dès 1965, mais son histoire, jalonnée de scissions, de volte-face et d'atermoiements, n'est guère connue qu'à travers les textes officiels du mouvement, parfois assez éloignés de la réalité. Sans doute cette carence d'informations a-t-elle favorisé, à l'extérieur, une identification du nationalisme zimbabwéen à celui de mouvements de libération qui, dans l'Afrique portugaise toute proche, s'efforçaient au même moment de faire prévaloir leurs idéaux par la lutte armée.

Comme le Front de libération du Mozambique (FRELIMO) et le Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A.), la ZANU se réclame de l'idéologie marxiste : rapprochement sommaire qui aura largement contribué à accréditer dans l'opinion occidentale la réputation de « *marxiste convaincu* » du chef de la ZANU, alors qu'il existe des différences considérables entre deux types de nationalisme issus de deux régimes de colonisation fort éloignés l'un de l'autre.

Contrairement à ce qui se passa en Angola et au Mozambique, où les nationalistes furent rapidement contraints de passer à la lutte armée, le colonisateur britannique s'était employé à préparer, en Rhodésie comme dans leurs autres colonies, le transfert ordonné du pouvoir à des représentants de la communauté africaine. Ce fut pour couper court à ce projet que les Blancs de Rhodésie, sous la direction de M. Ian Smith, proclamèrent leur indépendance en 1965, contre la volonté de Londres. Mais déjà avait commencé à émerger une classe moyenne africaine, dont certains membres prirent alors la tête du mouvement national. Ils s'étaient fixé un objectif : le pouvoir à la majorité noire ; et ils entendaient l'atteindre en menant une lutte légale (organisation de réunions et de grèves) pour obliger la Grande-Bretagne à assumer son rôle de puissance décolonisatrice. Autre différence : les élites africaines de l'Angola et du Mozambique sont surtout composées de fonctionnaires et d'employés ; les Noirs du Zimbabwe appartenant à la classe moyenne sont pour une bonne part des hommes d'affaires, ou du moins des producteurs indépendants. Au recensement de 1969, on dénombrait ainsi 18 920 Africains classés « salariés indépendants » (commerçants, professions libérales, hommes d'affaires employant 16 900 salariés) et environ 8 000 fermiers africains des *Purchase Areas* employant plus de 16 000 ouvriers. Il y avait en face d'eux environ 25 000 salariés noirs qualifiés, employés surtout dans l'éducation (14 000) et dans l'industrie (10 000).

L'origine sociale des militants nationalistes a-t-elle joué un rôle déterminant dans leurs orientations ? Jusqu'à quel point la répression, qui entraîna l'emprisonnement de la plupart des dirigeants historiques depuis le début des années 60 jusqu'à 1974, a-t-elle freiné les évolutions dans le mouvement nationaliste ? Dans quelle mesure celui-ci a-t-il pâti du maintien du colonialisme au Mozambique et du « pouvoir pâle » en Afrique du Sud, enclavé dans un environnement qui ne lui laissait pour ouverture vers l'extérieur que la Zambie, elle-même très vulnérable par l'importance de ses relations avec Salisbury et Pretoria ? Enfin, les dirigeants nationalistes n'ont-ils pu échapper à leur propre formation culturelle dans un pays où l'enseignement des Africains était entre les mains des missions, où il n'existait guère de courant de pensée radicale dans la communauté blanche ? Le poids respectif de ces différents facteurs est difficile à évaluer. Toujours est-il que le mouvement nationaliste ne s'engagea que très tardivement dans la lutte armée, longtemps après que le régime de Salisbury eut montré sa détermination à ne pas céder devant des formes de lutte légales. Les premières escarmouches datent de 1966, mais la véritable guérilla ne commence, de façon sporadique, qu'à partir de 1972. Elle ne s'implantera définitivement et ne s'étendra qu'en 1976. Le rôle et les objectifs de la guérilla dans la stratégie de libération firent l'objet d'âpres débats, qui contribuèrent aux divisions du mouvement. Enfin, les progrès tardifs de cette lutte armée expliquent aussi que la radicalisation des idées, qui généralement l'accompagne, comme en Guinée-Bissau ou au Mozambique, n'ait que partiellement pénétré le mouvement zimbabwéen.

L'une des deux composantes du Front patriotique, la ZAPU, avait conduit des opérations de caractère strictement militaire plutôt que des activités de guérilla. S'infiltrant régulièrement, depuis 1974, à partir de la Zambie, les combattants de la ZIPRA (Zimbabwe People's Revolutionnary Army) opéraient surtout par des raids que menaient de grandes colonnes. Leur zone d'activité se limitait aux régions peuplées par les Ndébélés, qui représentent 18 % des Noirs rhodésiens, et ils ne tenaient pas durablement des « zones libérées ». Avec l'appui massif des pays de l'Est, la ZIPRA avait, en effet, été bâtie sur le modèle d'une armée conventionnelle ne disposant ni de l'équipement ni de la formation nécessaires à la guérilla. D'autre part, elle n'engagea jamais plus du tiers de ses effectifs dans les combats en Rhodésie : 4 000 combattants de la ZIPRA, dont beaucoup fraîchement infiltrés, rejoignirent les « camps de rassemblement » lors du cessez-le-feu, alors que plus de 7 000 stationnaient au même moment dans la seule Zambie.

En fait, les dirigeants de la ZAPU concevaient surtout la lutte armée comme un instrument de pression pour accélérer la passation du pouvoir. Son appareil civil et militaire avait, en revanche, été soigneusement préparé pour prendre la relève du régime de Salisbury. A sa cohésion, à la qualité de son organisation et à la rigueur de sa discipline, s'ajoutait le charisme de M. Josuah Nkomo, qui tenait une place écrasante à la tête de la ZAPU. Bien que s'affirmant non marxiste, mais « progressiste », l'organisation avait su gagner et conserver le soutien des pays du bloc de l'Est. Le sérieux et la modération qu'on lui prête lui valaient de surcroît l'estime croissante du monde des affaires, soucieux de préparer l'avenir : si, d'un côté, la ZAPU conduisait la lutte armée, de l'autre M. Nkomo n'avait jamais coupé le fil des négociations, officielles ou secrètes, avec M. Smith.

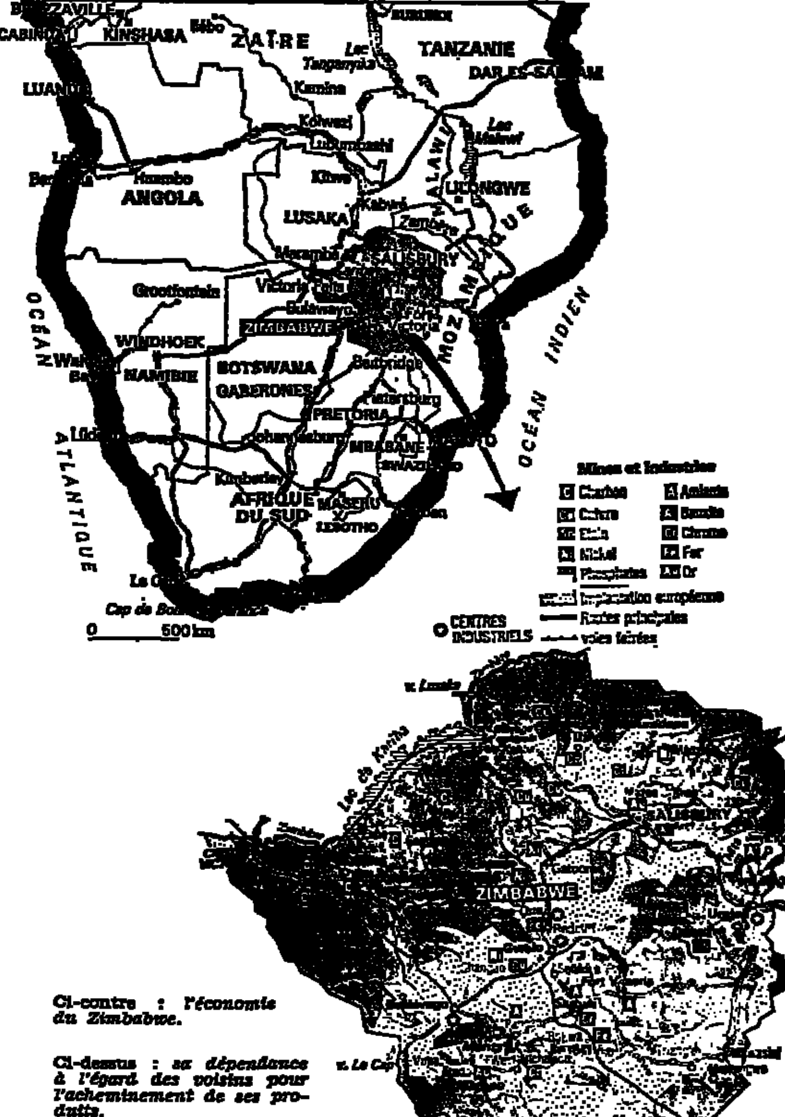
La ZANU, quant à elle, naquit en 1963 d'une scission au sein de la ZAPU, à la suite de conflits qui, apparemment, se limitaient à des divergences d'ordre stratégique : fallait-il déclencher la lutte armée ? Ses effets devaient-ils se faire d'abord sentir sur la scène internationale ou en Rhodésie même ? En réalité, les oppositions d'ordre tribal et personnel n'étaient pas étrangères à cette division.

Bien qu'opérant par infiltration de très petits groupes, l'armée de la ZANU, la ZANLA (Zimbabwe African National Liberation Army) ne connut guère plus de succès que la ZIPRA jusqu'à la fin des années 60. Mais deux éléments paraissent avoir joué un rôle décisif dans son évolution. Pour entrer dans la région de Mont-Darwin, les combattants de la ZANLA traversaient le nord-est du Mozambique, où la guérilla du FRELIMO accumulait les victoires. D'autre part, c'est la Chine qui forma nombre de futurs combattants de la ZANLA. Le « front du Nord-Est » s'ouvre en 1972 sur des bases différentes de celles qui prévalaient jusque-là et, la même année, le « programme politique » introduit dans les textes « *la transformation de la lutte nationaliste en une lutte révolutionnaire* ».

« *Le parti est l'avant-garde de la révolution (...) Il applique le socialisme scientifique et le marxisme-léninisme aux conditions objectives du Zimbabwe* », déclare ce programme. Il souligne que « *la tâche la plus urgente est d'intensifier la lutte armée au Zimbabwe (...) sur :* a) *le Front politique intérieur ;* b) *le Front militaire intérieur ;* c) *le Front international (...). Le Front intérieur est de loin le plus important... Tous les moyens que nous utilisons sont dirigés vers la réalisation d'objectifs politiques. Par conséquent, l'aspect politique doit à toutes les étapes marquer les stratégies, les programmes et les opérations militaires (...). Le parti doit commander au fusil.* » Précisant ces options, le programme affirme encore que « *les principaux objectifs politiques de notre révolution sont de créer un Zimbabwe libre, démocratique, indépendant et socialiste (...). Tous les moyens de production et de distribution seront placés en totalité entre les mains du peuple. Le système capitaliste actuel (...) sera aboli. Une économie vraiment socialiste (...) sera établie et organisée suivant les principes énoncés par le marxisme-léninisme... L'économie sera auto-suffisante, pas une enclave ou une extension des économies de la Grande-Bretagne, de l'Afrique du Sud ou de l'Occident... Il ne pourra y avoir de propriété privée de la terre et des ressources naturelles (...). Les latifundia et les grands domaines des capitalistes seront supprimés (...) ; la terre à ceux qui la travaillent.* » (30)

Retardée par des crises internes, des trahisons et des assassinats, pratiquement suspendue pendant les tentatives de règlement négocié des années 1974-1975, gênée par la persistance du colonialisme portugais au Mozambique, la lutte armée de la ZANLA ne prend un nouvel essor qu'à partir de 1976. Son développement très rapide pose les germes d'une mutation en accord avec les textes. Active dans plus de la moitié du pays, forte de près de trente mille combattants (dont dix-huit mille allaient rejoindre les « camps de rassemblement » lors du cessez-le-feu, la ZANLA devenait l'épine dorsale de la ZANU. Au contact quotidien des paysans, ses combattants acquéraient des convictions de plus en plus radicales. Or un seul « militaire », Josiah Tongogara, siégeait en tant que secrétaire à la défense parmi les onze membres de l'« exécutif national » (National Executive), l'instance suprême de la ZANU. Le comité central ne comptait probablement que sept membres participant ou ayant directement participé à la lutte armée (31). La ZANLA n'avait pas encore une cohésion suffisante ni une option politique assez affirmée pour former un bloc homogène. Elle n'assumait pas, au sein de la ZANU, un pouvoir à la mesure de son rôle primordial dans la lutte de libération. Dans les faits, un décalage subsistait entre l'idéologie officielle et la pratique politique. Faute de temps sans doute, car la lutte armée n'a réellement commencé qu'en 1976. En revanche, chez les nationalistes mozambicains, une mutation s'était produite à l'intérieur du FRELIMO en 1968-1969 : cinq ans après que la guérilla eut gagné deux provinces entières du Mozambique et, surtout, deux ans après que le Front eut eu à résoudre la question cruciale du système à instaurer dans les « régions libérées ». Au Zimbabwe, lorsqu'intervint l'accord de Lancaster-House en décembre dernier, la ZANLA opérait surtout dans des régions « semi-libérées », seuls quelques secteurs étant sous son contrôle total depuis à peine plus d'un an.

Les limites de la base sociale de la ZANU offrent une autre explication. L'immense majorité des militants appartenait à l'origine au monde rural, alors que les ouvriers des villes restaient à l'écart du mouvement de libération. La répression avait, en effet, tué dans l'œuf les tentatives d'implantation dans les centres industriels. De même, les nombreux intellectuels noirs (on estime, selon les sources, de quinze à vingt mille le nombre des diplômés réfugiés à l'étranger) ont peu participé de façon organisée à la lutte de libération. Enfin, comme la ZAPU, la ZANU était fortement marquée par son identité tribale. Son bras armé, la ZANLA, opérait dans la quasi-totalité des zones habitées par les Shonas (77 % des Noirs rhodésiens) et ne commença à prendre pied en milieu rural ndebele qu'à partir de 1979. Sur les vingt-six membres de l'actuel comité central de la ZANU, on ne compterait qu'un seul Ndebele. Et, jusqu'à une époque récente, les appartenances aux différents *sous-groupes* shonas divisaient aussi ce comité.



Ci-contre : *l'économie du Zimbabwe.*

Ci-dessus : *sa dépendance à l'égard des voisins pour l'acheminement de ses produits.*

Aspiration populaires, pragmatisme des dirigeants

CES brefs retours en arrière laissent imaginer les obstacles qui entravèrent d'abord l'unification du mouvement nationaliste. Ebauchées à de multiples reprises, mais sans résultats durables, les tentatives de rapprochement aboutirent finalement à la constitution, le 23 octobre 1976, du Front patriotique, simple alliance tactique de la ZAPU et de la ZANU contre l'ennemi commun. Les termes de l'accord, rédigé le 17 janvier 1977, demeuraient très succincts : abattre le régime de Salisbury en privilégiant la « *lutte révolutionnaire armée* » ; « *créer un Etat national, démocratique et indépendant du peuple du Zimbabwe* » ; « *établir un ordre socio-économique qui éliminera toutes les formes de l'exploitation capitaliste de l'homme par l'homme, et ainsi créer les conditions d'une profonde révolution sociale* ». Le comité de coordination, puis le commandement opérationnel combiné mis sur pied ne parvinrent jamais à établir une réelle coopération militaire entre les deux partis, encore moins une unité politique. Face à l'échéance majeure de l'indépendance du Zimbabwe, ZAPU et ZANU décidèrent d'aller *séparément* aux élections. Et si M. Mugabe annonça officiellement qu'il inviterait la ZAPU à se joindre au gouvernement qu'il serait éventuellement appelé à former, M. Nkomo se garda bien de s'engager à la réciproque.

Pour l'écrasante majorité des électeurs, le choix se limitait entre la ZAPU et la ZANU. En effet, malgré la démesure des moyens dont il disposait, M. Muzorewa ne pouvait rallier un grand nombre de suffrages, alors que précédemment, lors des « élections internes » du 22 avril 1979, un grand nombre d'électeurs — au moins dans les villes — avaient librement voté pour le Conseil national africain unifié de M. Muzorewa qui promettait le retour à la paix et des changements radicaux. Depuis lors, la guerre s'était intensifiée et les guérilleros gagnaient du terrain. Très vite, le gouvernement Muzorewa dévoilà son vrai visage : un « masque noir » sur le même « pouvoir blanc » au défi, précisément, de l'aspiration essentielle des Africains : abolir le « pouvoir blanc ».

Telle est la principale raison de la victoire de M. Mugabe. Tous les entretiens que l'on pouvait avoir avec les Africains lors des élections indiquaient que leur choix n'était pas guidé par d'autres facteurs, par exemple, les programmes affichés par les candidats respectifs ; et d'ailleurs, sur le fond, ceux-ci ne différaient pratiquement pas. Dans les villes, les votes ont afflué vers le parti qui avait conduit la lutte armée pour renverser le régime blanc avec le plus de détermination, vers celui qui n'avait pas négocié en coulisse avec M. Smith. Dans les campagnes, les suffrages se sont partagés entre la ZAPU et la ZANU en suivant presque pas à pas la ligne de démarcation entre leurs zones d'opération respectives, pratiquement superposée à la délimitation tribale. Ainsi dans les deux circonscriptions du Matabeleland, fief des Ndébelés, la ZANU de M. Mugabe n'a obtenu que 10 % et 6,8 % des voix, contre 86 % et 79 % à la ZAPU de M. Nkomo. Les proportions sont inverses dans le Manicaland et le Mashonaland-Est, peuplés de Shonas et où la ZANLA était le mieux implantée : la ZANU y recueillit respectivement 84 % et 80 % des suffrages, contre 1,6 % et 2,3 % à la ZAPU.

(Lire la suite page 12.)

(5) Cf. G. Arrighi et J. Saul, *Essays on the Political Economy of Africa*, New-York, 1973.

(6) *Monthly Digest of Statistics*, décembre 1974, Salisbury.

(7) Roger Riddell, *The Land Question*, Mambo Press, Gwelo (Zimbabwe), 1978.

(8) Colin Stoneman, *Skilled Labour and Future Needs*, Mambo Presse, Gwelo, 1978.

(9) D.-G. Clarke, *The Distribution of Income and Wealth in Rhodesia*, Mambo Press, Gwelo, 1977.

(10) *Labour Conditions and Discrimination*, Bureau international du travail, Genève, 1978.

(11) *Africa Research Bulletin*, vol. 17, n° 2, 31 mars 1980, Londres.

(12) Vincent Tickner, *The Food Problem*, Mambo Press, Gwelo, 1979.

(13) Roger Riddell, *Alternative to Poverty*, Mambo Press, Gwelo, 1978.

(14) D.-G. Clarke, *The Unemployement Crisis*, Mambo Press, Gwelo, 1978.

(15) A propos de la fonction économique des réserves dans le système de l'apartheid en Afrique australe, voir *le Monde diplomatique* d'août 1978 (Ruth First : « La fausse indépendance du Transkei ») et d'octobre 1979 (René Lefort : « Solidarités raciales et intérêts de classe »). Voir aussi l'article de Samir Amin dans la revue *Tiers-Monde*, tome XX, n° 77, janvier-mars 1979.

(16) *Research Report*, n° 53, Scandinavian Institute of African Studies, Uppsala, 1979.

(17) En 1974, le commerce avec l'Afrique du Sud représente respectivement 33 % et 37 % du total des exportations et importations rhodésiennes (pourcentage calculé à l'aide des données publiées dans *Zimbabwe-Rhodesia A Statistical and Marketing Review*, Warwick Statistics Service, Coventry, mars 1980).

(18) Selon ce que nous déclarait au début du mois de mars le président d'une chambre professionnelle de Rhodésie.

(19) Cf. *Rhodesia at War : the Story of Mounting Suffering*, Commission Justice et Paix de Rhodésie, septembre 1978.

(20) Selon des responsables d'organisations humanitaires internationales à Salisbury.

(21) Roger Riddell, *The Land Problem in Rhodesia*, Mambo Presse, Gwelo, 1978.

(22) « Zimbabwe : réflexions sur le problème rhodésien », étude du Centre d'études africaines du Mozambique, publiée dans la revue *Tiers-Monde*, tome XX, n° 77, janvier-mars 1979.

(23) *Agricultural and Plantation Workers in Rhodesia*, D.-G. Clarke, Mambo Press, Gwelo, 1976.

(24) Selon des enseignants du département d'économie de l'université de Salisbury.

(25) Par exemple, visite de Business International Corporation au Mozambique, du 24 au 26 février 1980.

(26) *Rand Daily Mail*, 21 février 1980.

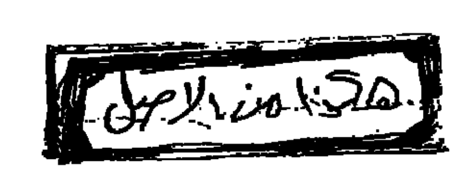
(27) Discours de M. Samora Machel, 23 décembre 1979.

(28) *Le Monde*, 5 avril 1980.

(29) Cf. *International Herald Tribune*, 18 avril 1980.

(30) Cf. *Programme politique de la ZANU*, brochure publiée aux Éditions l'Harmattan, Paris, 1977.

(31) La composition des organes dirigeants de la ZANU n'a jamais été rendue officielle.



Le pouvoir noir au Zimbabwe

(Suite de la page 11.)

Si les résultats du scrutin sont incontestables, ses leçons sont lourdes d'équivoques. Les électeurs ont catégoriquement signifié leur refus du système en place, fût-il pris en charge par des Africains. Mais ils n'ont pas été déterminés dans leur choix par des projets de réformes concrètes, précises, datées. Les vainqueurs ont l'avantage de ne pas être tenus par des engagements précis, alors qu'il existe dans la population une impatience bien réelle, et une bonne part d'illusions quant aux possibilités de changements.

Au soir de la victoire de son parti, M. Mugabe annonçait que son gouvernement *« ne touchera ni aux droits de propriété (...) ni aux retraites des fonctionnaires »*. Il précisait qu'il *« ne touchera pas à la propriété privée, qu'il s'agisse de fermes ou du secteur minier ou du secteur industriel (...). Nous reconnaissons que la structure économique de ce pays est fondée sur le capitalisme et, quelles que soient nos idées, nous devrons construire sur cette base. Des modifications ne pourront prendre place que graduellement »*. Toujours le même jour, M. Mugabe annonçait qu'il avait demandé au général Peter Walls, commandant en chef de l'armée rhodésienne blanche, *« en travaillant conjointement avec les commandants de la ZANLA et de la ZIPRA »*, de présider à l'intégration des trois armées (le général Walls a été nommé chef d'état-major le 15 avril). M. Mugabe invitait la ZAPU à participer au futur gouvernement, qu'il ouvrirait à un ou deux Blancs. Le 12 mars, M. Nkomo fut officiellement investi ministre de l'intérieur ; M. David Smith, membre du Front rhodésien et ancien ministre des finances, devenait ministre du commerce et de l'industrie ; M. Denis Norman, président de l'Union commerciale des fermiers rhodésiens, ministre de l'agriculture. Enfin, reconnaissant que la République d'Afrique du Sud est *« une réalité historique et géographique »*, M. Mugabe déclarait : *« Notre réalité est que nous devons coexister avec l'Afrique du Sud (...) sur la base de la reconnaissance mutuelle des différences qui existent entre nous. »*

Les jours suivants, M. Mugabe précise ses projets dans une série d'interviews et de déclarations (32). S'il assure que *« le but final est le socialisme, fondé plutôt sur le contrôle du peuple dans son entier que de l'Etat »*, il promet dans l'immédiat d'installer des paysans (manquant de terres dans les réserves ou ayant fui les combats) sur des fermes collectives ou des coopératives aménagées sur les terres sous-utilisées ou non exploitées en zone blanche, à l'exclusion de toute nationalisation ou saisie de terres européennes. Dans l'industrie, il assure que la discrimination en matière d'emploi sera abolie, que les travailleurs formeront des comités appelés à participer à la gestion des entreprises, que les salaires seront augmentés et les conditions de travail améliorées. Dans l'administration, il annonce une promotion des Africains et l'instauration d'un corps de fonctionnaires et de structures uniques pour administrer toutes les zones, qu'elles soient blanches ou noires. Il s'engage à reconstruire les services d'éducation et de santé détruits par la guerre. Enfin, deux décisions annoncées sont très populaires : la levée de la loi martiale et la gratuité de l'enseignement.

En réalité, la concision de ces mesures révèle le profond désarroi et la lourde impréparation de la nouvelle équipe dirigeante. Ceux de ses membres que nous interrogions sur les projets annoncés par M. Mugabe ne craignaient pas de reconnaître leur incapacité à fournir davantage de précisions aussi longtemps qu'ils n'auraient pas pris connaissance des dossiers, rencontré les chefs d'entreprise, visité les centres de production, les écoles, les hôpitaux, dont ils avouaient tout ignorer.

Quant aux responsables des chambres professionnelles (33), ils se sont déclarés frappés par la méconnaissance du secteur moderne rhodésien qu'auraient manifestée M. Mugabe et son entourage au cours des entretiens qu'ils avaient déjà pu avoir avec eux. Ils nous ont confirmé les conditions qu'ils avaient posées à l'instauration d'un *« climat de confiance »* : maintien du système de libre entreprise, maintien du commandement de l'armée aux mains des officiers blancs, maintien des structures et de l'éthique de l'Etat, ainsi que des fonctionnaires actuels.

Une voie économique toute tracée ?

INVITES à préciser les modalités qu'ils souhaitaient voir appliquer pour développer le Zimbabwe, ces milieux d'affaires ressortent de leurs tiroirs le plan élaboré à la suite du « règlement interne », et demeuré lettre morte à cause, selon eux, des limites constitutionnelles imposées au gouvernement de l'évêque Muzorewa et de l'hostilité que manifestait alors la communauté blanche à l'égard de tout changement substantiel. Les axes de ce plan sont consignés dans des *« Propositions pour un programme de développement de cinq ans »*, document publié par le gouvernement rhodésien en janvier 1979 après consultation des milieux d'affaires. Le développement projeté est fondé sur la croissance de l'agriculture commerciale en direction des marchés étrangers : sur un investissement total de 3,5 milliards de dollars rhodésiens (au prix de 1977), plus de 3 milliards serviraient à augmenter la production d'énergie et à étendre et moderniser les moyens de communication.

Dans le domaine précis de la restructuration de l'agriculture, clé de voûte de tout changement, les projets des chambres agricoles assurent que *« tout développement doit être appuyé sur les fondations sûres qu'offre l'actuelle agriculture commerciale »*. Ainsi sont envisagés l'installation de deux cent mille fermiers africains sur 4,5 millions d'hectares sous-utilisés ou non exploités par les fermiers européens, le mode de production de ces nouveaux fermiers laissant une *« large place à l'initiative privée »* ; la suppression du système foncier « traditionnel » dans les réserves et son remplacement par un droit de propriété privée classique ; le développement de l'agriculture dans ces mêmes zones grâce à une formation des fermiers et à une augmentation de la productivité au moyen du désenclavement qui abaisserait le coût des engrais, des machines, etc. *(inputs)* et faciliterait l'écoulement des surplus.

En règle générale, ces mêmes responsables prônent une abolition immédiate et totale de toute discrimination raciale en matière d'emploi et de propriété. L'africanisation est leur maître mot non sans qu'ils en mesurent les conséquences pour la communauté blanche, envisageant avec sérénité la disparition des fermiers européens actuellement non solvables (le tiers d'entre eux). Ils ne souhaitent pas sauver de la faillite les entreprises industrielles trop peu viables pour résister à un renchérissement du coût de la main-d'œuvre et à l'arrêt des subventions de l'Etat : la solution résiderait alors, selon eux, dans leur absorbtion par des groupes plus puissants. Quant aux Européens qui ne pourraient se faire à l'idée que la *« suprématie du Blanc »* est désormais révolue au Zimbabwe *« plus vite ils partiront, mieux cela vaudra »*...

Enfin, ils affirment que, au cours de leurs multiples entretiens tant avec les dirigeants de la ZANU que ceux de la ZAPU, les conditions posées comme les propositions avancées ont été accueillies avec le plus vif intérêt, sinon avec faveur. Jusqu'à présent, les initiatives des nouveaux dirigeants de l'Etat ne les ont pas démentis. Le souhait primordial des Africains, exprimé lors des récentes élections, coïncide avec le vœu des principaux responsables du monde des affaires : la discrimination raciale doit disparaître, il faut farie sauter le verrou qui bloque toute croissance, et, pour les premiers, peu importe le « modèle ». En s'engageant à assurer la continuité, en s'efforçant de rassurer la communauté européenne, M. Mugabe ne paraît pas décidé à aller plus loin pour le moment. Il lui faudra bien cependant assurer l'amélioration de la condition des Africains et leur promotion dans les limites d'action que laisse le système actuel.

Mais les Européens accepteront-ils de jouer le jeu auquel ils sont conviés ? Nombre d'entre eux l'avouent, ils craignent que l'accès généralisé à l'éducation et à la santé sans discrimination de couleur ne nuise gravement à la qualité de l'enseignement et des soins. Ils se refusent à envisager une baisse de leur niveau de vie à la suite, par exemple, d'une réduction des inégalités de salaires entre Blancs et Noirs ou d'une fiscalité plus lourde pour les revenus les plus élevés. L'Etat, quant à lui, a toujours été un bastion du conservatisme racial : les fonctionnaires demeurés en place coopéreront-ils de bon cœur avec les nouveaux ministres ? Certains cas sont déjà signalés qui laissent redouter le contraire. Les Européens, finalement, ne voient pas d'autre garant à leur sécurité qu'une armée étroitement contrôlée par des officiers blancs : nombre d'entre eux ont manifesté l'intention de démissionner, s'ils ne l'ont déjà fait, alors que l'intégration des guérilleros nationalistes est à peine amorcée. Quant au Front rhodésien, il brille par sa discrétion, sans que l'on sache si les Européens sont prêts à le suivre dans n'importe quelle voie.

Deux économistes rhodésiens (34) ont évalué les résultats à moyen terme du mode de développement proposé par les milieux d'affaires selon les différents projets énumérés ci-dessus. En se plaçant dans les perspective les plus optimistes, le revenu par habitant ne retrouverait pas son niveau de 1974 au mieux avant 1990. La réforme agraire envisagée ne toucherait qu'une faible proportion des fermiers africains, et la privation de l'ancienne tenure « traditionnelle » conduirait à une concentration foncière dans les anciennes *Tribal Trust Lands*. En toute hypothèse, l'augmentation des emplois dans l'économie centrale resterait inférieure au nombre des seuls hommes entrant sur le marché de l'emploi et le chômage s'aggraverait, le jeu de l'offre et de la demande maintenant les salaires au plus bas. Non seulement les actuelles inégalités se perpétueraient, mais les assises de l'économie actuelle seraient trop étroites pour permettre d'atteindre les taux de croissance envisagés.

Les Africains s'armeront-ils de patience, en attendant que se concrétisent les changements pour lesquels ils s'étaient battus et que le mouvement de libération leur avait promis ? Il suffit d'écouter certains paysans africains dans les réserves pour saisir à quel point l'inégale répartition des terres est jugée insupportable et combien vif est le désir de prendre immédiatement possession d'un morceau de l'exploitation du colon voisin. A des instituteurs, dont le salaire est 12,5 fois plus élevé que celui d'un ouvrier agricole ; à un directeur d'école, pour lequel l'écart grimpe de 47 à 1, nous avons demandé s'ils accepteraient une baisse de leur revenu qui contribuerait au relèvement des rémunérations les plus faibles. Non seulement, pour eux, il n'en est pas question, mais ils attendent du nouveau gouvernement une hausse substantielle de leurs salaires. Une vague de grèves a éclaté le 20 mars dans les entreprises industrielles de Salisbury, de Bulawayo et de Gwelo. Les ouvriers, dont les salaires sont en moyenne trois fois supérieurs à ceux des ouvriers agricoles, demandaient des augmentations de 20 % à 25 % et l'instauration de prestations sociales. Dans un discours radiotélévisé, M. Mugabe a déclaré que, dans les circonstances du moment, ces agissements constituaient des *« actes criminels »* et que, comme tels, ils seraient durement réprimés. Le 23 mars, le nouveau ministre du travail annonçait que deux mille employés avaient été licenciés pour fait de grève.

Face à la montée de ces revendications, quelle attitude adoptera la ZAPU ? Le parti a été très ébranlé par le résultat des élections qui priva son chef, M. Nkomo, du rôle qu'il espérait jouer en tant qu'homme charnière de toute future coalition gouvernementale. La ZAPU est aujourd'hui sur la défensive. Ses militants manifestent la crainte de voir disparaître l'actuel système du pluripartisme. Mais la ZAPU garde de sérieux atouts : une remarquable organisation, y compris dans les villes, des forces armées très puissantes, une notoriété internationale que son effacement actuel a peu entamée, enfin et surtout une audience presque sans partage chez les Ndebeles (près de 20 % des Africains). M. Nkomo s'est publiquement engagé à soutenir l'action du gouvernement. Le père du nationalisme se satisfera-t-il alors des seconds rôles dans le futur Zimbabwe ? Il devra cependant compter avec la contestation qui grandit dans son propre parti, aiguisée par la défaite. De jeunes responsables avouent qu'ils désapprouvent la participation de la ZAPU à la coalition gouvernementale. Pour eux, le parti ternirait ainsi son image et compromettrait ses chances de se poser en alternative crédible à la ZANU, condamnée ou décidée à conduire, selon eux, une politique de « droite ». Les leçons du scrutin, comme les premiers pas du Zimbabwe, seront au centre des débats du prochain congrès de la ZAPU dont la réunion a été annoncée.

La méfiance des combattants de la ZANLA

D'UNE façon plus feutrée, la ZANU souffre, elle aussi, de tensions graves. Un mouvement fondamental s'accélère depuis l'indépendance : la mise à l'écart de la ZANLA, qu'elle découle d'un calcul prémédité ou qu'elle soit l'inévitable conséquence de la façon dont le conflit rhodésien sort de l'impasse. A la suite d'une décision du comité central du parti, aucun membre de la ZANLA ne siègera au Parlement ou au gouvernement. A ceux-ci, ne s'offre apparemment d'autres perspectives que la démobilisation, ou l'intégration dans une nouvelle armée qui restera sous l'autorité du général Walls. Dans son message du nouvel an 1980, M. Mugabe déclarait encore : *« La ZANU développera son armée nationale régulière à partir des forces de la ZANLA en incluant le personnel acceptable de l'actuelle armée rhodésienne. »* Et les combattants de la ZANU ont été impressionnés par l'exemple du Mozambique où les forces armées se sont vu confier après l'indépendance des postes-clés à tous les échelons de l'administration, du parti et de l'économie. La disparition de Josiah Tongogara, tué dans un accident de voiture, le 26 décembre 1979, a privé la ZANLA de son chef incontesté et de sa figure la plus prestigieuse. Aucun commandant ne paraît en mesure ou désireux d'assumer sa succession. Mais les combattants de la ZANLA ne cachent pas, dans des discussions privées, la méfiance que leur inspire l'accord de Lancaster House et leur volonté de ne pas se laisser écarter.

La ZANU perd, quand à elle, l'essentiel de sa puissance — qui était d'ordre militaire — et son unique structure d'encadrement des campagnes alors même que le gouvernement se propose de développer la production agricole dans des fermes collectives. A cause de la faiblesse de son implantation en milieu ouvrier et chez les intellectuels, le parti risque de se trouver réduit à une direction flanquée d'un appareil très lâche, hâtivement construit en vue des élections et tenu par des « notables » locaux. En réalité, toute sa force politique, la ZANU la tient désormais des espoirs que la population africaine a placés en elle. Mais que se passerait-il en cas de troubles graves, si cette attente tardait à être comblée ? Le gouvernement de M. Mugabe pourrait-il alors éviter de faire appel à des forces de l'ordre composées de militaires et de policiers blancs dans leur majorité ? Dans ce pays que les clivages raciaux imprègnent si profondément, après plus d'un siècle d'exploitation raciste, l'étonnant calme de ces dernières semaines suffit-il à présager un avenir paisible ?

RENE LEFORT.

(32) Voir en particulier *Time Magazine*, *Time* et *Rhodesian Herald*.

(33) Entretiens avec les dirigeants de l'Union commerciale des fermiers rhodésiens, de la Chambre des mines, de la Chambre des industries, de l'Association des planteurs de tabac, du Rodhesian Promotion Council et de la Whitsun Foundation.

(34) Cf. Roger Riddell, *Alternative Development Strategies of Zimbabwe*, texte polycopié d'une conférence prononcée à l'université de Salisbury, le 18 février 1980.

BIBLIOGRAPHIE

- **L'APARTHEID : POUVOIR ET FALSIFICATION HISTORIQUE**, par Marianne Cornevin : dénonciation de l'idéologie sous-jacente à la politique sud-africaine de « développement multinational » ou « séparé ». Après un rappel historique sur les différentes phases de la colonisation, le rôle des églises dans l'élaboration des croyances collectives et une certaine fascination à l'égard du national-socialisme, l'auteur analyse une dizaine de mythes entretenus par les Blancs comme autant de fabulations, et destinés à justifier l'apartheid ; par exemple, celui de la simultanéité de l'arrivée des Noirs et des Européens en Afrique du Sud. (UNESCO, coll. « Actuel », Paris, 1979, 155 pages.)
- **APARTHEID NON : UN PEUPLE SOUS LES VERROUS** : le sous-titre précise le sujet de cet ouvrage, réalisé par le Centre de recherche et d'information sur l'Afrique australe (C.R.I.A.A.) et le Mouvement anti-apartheid (C.A.O.) : le dossier de la répression en République sud-africaine, tableau des luttes récentes entre Noirs et Blancs et de l'appareil juridique de la ségrégation. (Diffusion : C.A.O., 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris, 129 pages.)
- **SEGREGATION ET APARTHEID. LE CONTEXTE HISTORIQUE ET IDEOLOGIQUE**, par Marc Aicardi de Saint-Paul : mise en évidence des sources du « développement séparé » à travers l'histoire sud-africaine. La lutte philosophique et religieuse des deux communautés blanches, celle des Africaners et celle des colons anglophones, révèle le rôle de l'Europe dans l'apparition des théories raciales et leur exportation outre-mer. L'auteur souligne aussi l'importance des facteurs économiques et les limites qu'ils imposent à l'apartheid. (Albatros, coll. « Monde et Nations », Paris, 1979, 228 pages.)

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MERY
Directeur de la publication : Jacques FAUVET
Rédacteur en chef : Claude JULIEN
Rédactrice en chef adjointe : Micheline PAUNET

Prix de l'abonnement annuel (en francs)
VOIE NORMALE

France, Dom, TOM, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, République de Djibouti, Gabon, Mauritanie, République malgache, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Haute-Volta, Cameroun, Togo, Guinée, Tunisie, Poste militaire, Poste navale, Andorre, Monaco 75
Autres pays 95

PAR AVION (abonnement et taxes) :

Europe, Turquie d'Asie, Chypre, Açores, Canaries, Madère, Algérie, Maroc, Tunisie 107
DOM, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Haute-Volta, République de Djibouti 116
TOM, République malgache, Etat comorien 136
Libye, Egypte, Arabie Saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Syrie 121
Birmanie, Brunei, Chine, Corée, Hongkong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Vietnam, Australie, Nouvelle-Guinée, Fidji, Nouvelle-Zélande, Laos, Cambodge 169
Canada, Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud, autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie 141

(Chèque postal : Paris n° 4207-23)
Prix de vente au numéro : 7 F.
Rédaction et administration, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : Rédaction et abonnements : 246-72-23.
Adr. télégraphique : Journonde Paris   Télex : Le Monde 650-572 Paris



(Photo Jean-Pierre Laffont - Sygma.)

Un fatalisme de la faim ?

Sept années de vaches grasses, sept années de vaches maigres... Il suffisait d'engranger, dit-on, pour affronter les lendemains terribles de calamités naturelles qui, périodiquement, ruinaient les récoltes. La mémoire populaire, en Europe même, reste marquée par le souvenir d'effroyables famines qui décimèrent les populations.

Aujourd'hui, le monde dispose d'extraordinaires moyens scientifiques et techniques pour maîtriser la production alimentaire. Mais le mythe de la pénurie et des famines continue d'engendrer un fatalisme collectif entretenu par des intérêts privés, nationaux ou « multinationaux », qui façonnent la mise en place d'un système alimentaire mondial, le plus souvent avec la collaboration des gouvernements du tiers-monde.

Par une perversion de la science et de la technique, les méthodes de production sont portées à un degré de sophistication que seules justifient les lois de la plus-value et du profit. L'énorme concentration des capitaux et autres moyens de production élimine le paysan, et sa sagesse millénaire, au profit d'exploitations plus « rentables » économiquement. Rentables pour qui, si l'humanité, avec sa démographie galopante, doit rester sous la menace persistante de pénuries et de famines qui aggravent un état endémique de malnutrition et de pauvreté ?

Comment le modèle alimentaire occidental, trop riche en protéines animales, ruine les efforts pour lutter contre la malnutrition des deux tiers de l'humanité ; comment, en Afrique, une communauté paysanne doit céder le terrain devant les impératifs de l'exploitation minière ; ou comment le « modèle » pénètre une autre société africaine à l'initiative d'une firme multinationale disposant de l'aide de l'Etat : le moment est venu de voir concrètement certains effets de la politique alimentaire mondiale, après tant d'études consacrées aux illusions de la « révolution verte » et aux difficultés des réformes agraires.

Les mécanismes de solidarité internationale — le Fonds international de développement agricole, en est le plus récent, — encore au stade de l'ébauche, sont des éléments indissociables de la restructuration agricole en cours. Celle-ci, en effet, pour être axée sur un système de production alimentaire devenu florissant aux Etats-Unis, ne garantit pas la disparition des pénuries et de la pauvreté dans les pays de la périphérie. Encore moins la disparition des rapports inégaux entre le Nord et le Sud.

En fait, l'avenir du tiers-monde, dans ce domaine aussi, se joue sur un pari dont la mise n'appartient pas aux intéressés. Et ce pari, d'essence politique, se double d'incertitudes écologiques et sociales propres aux méthodes agressives de l'agriculture qui se pratique désormais aux Etats-Unis et dont on commence seulement à mesurer les effets.

Détournement de protéines pour les besoins de l'élevage, mauvaise organisation des marchés

L'abondance mal gérée

Peut-être certaines réalités sont-elles trop simples pour emporter la conviction. Ainsi du gaspillage énorme qu'entraînent les techniques modernes de l'élevage intensif jusque dans les régions les plus démunies. Le prestige du « modèle alimentaire » emprunté à l'Occident conforte les pratiques de l'agrobusiness. Mais on parle de pénuries et de famines. Pourtant, avec plus de démocratie, la terre pourrait nourrir, dit-on, des dizaines de milliards d'hommes...

Par MARCEL MARLOIE *

POINTS de vue contradictoires sur le thème de la satisfaction des besoins alimentaires ! D'un côté, des affirmations alarmistes renforcent l'idée d'une insuffisance des ressources : « *Nous allons à la famine car la population mondiale augmente plus vite que la production alimentaire* », proclamaient René Dumont et Bernard Rosier en 1966 (1). « *Les pays sous-développés vont bientôt importer 100 millions de tonnes de céréales : quelques mauvaises récoltes chez nous et c'est la famine* », entend-on dire couramment aujourd'hui. Cette pénurie concernerait davantage certains éléments nutritifs que d'autres : selon une idée répandue, le monde serait particulièrement déficitaire en protéines.

A l'opposé, des calculs montrent que la pénurie ne découle pas d'une insuffisance potentielle des ressources. Ainsi Colin Clark a-t-il calculé qu'avec des méthodes d'exploitation rationnelle et des régimes alimentaires exclusivement végétariens, la planète pourrait nourrir quatre-vingt-dix milliards d'hommes. Pour sa part, Michel Cépède avance le chiffre de trente-six milliards, en insistant sur la nécessité de disposer d'une certaine quantité de produits animaux (2).

Les ressources potentielles sont donc colossales, et ne paraissent nullement sous-exploitées : les hommes tirent du sol plus que le nécessaire pour nourrir très largement l'humanité, et ils sont même conduits à réduire systématiquement les disponibilités. Certains pays, comme les Etats-Unis et la France, furent ainsi confrontés dès le milieu des années 50 à un problème de surproduction qu'ils ont réglé par une politique dite de « *résorption par l'alimentation animale* » (selon l'expression employée par le ministère français de l'agriculture). Et ce sont des modèles de développement hérités de ces politiques qui se propagent aujourd'hui dans le monde entier. On a observé qu'*une* unité nutritive fournie à la consommation humaine par les animaux suppose que ces mêmes animaux en aient consommé de quatre à treize, et même plus, selon les espèces et les techniques. Le passage par l'animal réduit donc les disponibilités. Il est pourtant encouragé, et la « résorption » affecte les produits directement utilisables par l'homme : céréales, arachides, soja, etc. Si ces phénomènes sont bien connus, leur ampleur l'est moins et les enseignements logiques en sont rarement tirés. Des quantités colossales se trouvent pourtant en jeu, ce qui conduit à affirmer que les pénuries sont des « *pénuries sociales* » et non des « *pénuries naturelles* » (3).

Si l'on s'en tient uniquement aux céréales, les 400 millions de tonnes au minimum consommées par les animaux dans le monde (sur une production totale d'environ 1,4 milliard) renferment environ 40 millions de tonnes de protéines et 1,4 million de milliards de calories, dont les trois quarts au moins disparaissent. Les quantités ainsi perdues représentent une masse de trente à soixante fois supérieure à l'aide mondiale totale en céréales (5 à 10 millions de tonnes), et environ trois cents fois supérieure aux importations annuelles de céréales des huit pays du Sahel au cours de la sécheresse de 1971 à 1973.

Ce serait plus qu'il n'en faut pour combler l'écart de consommation (environ 1 200 calories et 42 grammes de protéines par tête et par jour) entre l'homme des pays dits développés et les deux milliards d'hommes des pays dits du tiers-monde. On remarque aussi que la masse « résorbée » est de vingt fois supérieure au déficit calorique du commerce extérieur du tiers-monde *(voir le tableau n° I)*. Enfin, contrairement à une idée répandue, le tiers-monde exporte plus de protéines vers les pays développés qu'il n'en importe. Il n'y a donc pas de déficit en protéines à combler.

Les exportations du tiers-monde destinées aux élevages des pays développés (arachides, soja, manioc, etc.), comptent pour beaucoup dans le déficit alimentaire de certaines populations. C'est ainsi que la Thaïlande fournit à l'élevage européen d'importantes quantités de farine de manioc riche en calories, alors que les régimes en Asie du Sud-Est souffrent précisément de carences en ce domaine. De la même manière, le développement des cultures du soja au Brésil se fait parfois au détriment du haricot, aliment de base des classes pauvres. Il s'ensuit une hausse des prix, et même un recours à l'importation. Une augmentation globale de la production agricole se traduit ici par des difficultés supplémentaires pour les groupes sociaux défavorisés. En Afrique, un grand nombre de pays continuent à exporter, pour l'élevage européen, des produits très riches en calories et en protéines (tourteaux d'arachides) extraits d'un aliment directement consommable par l'homme : l'arachide (ou cacahuète). Au plus fort de la sécheresse au Sahel, de 1971 à 1973, les huit pays les plus touchés (Mali, Ethiopie, Haute-Volta, Mauritanie, Niger, Sénégal, Soudan et Tchad) exportaient, malgré la baisse des rendements, deux à cinq fois plus de protéines tirées de leur sol qu'ils n'en importaient sous forme de céréales *(voir le tableau n° II)*.

A l'exception de l'année 1973, où il y eut effectivement un déficit en calories, la balance moyenne pour les trois années est largement excédentaire. Sans commerce extérieur et avec arrêt des usines d'extraction de l'huile d'arachide, les disponibilités alimentaires de ces huit pays auraient été supérieures à celles que leur assurait l'aide alimentaire internationale.

S'il y a lieu de s'alarmer, ce n'est donc pas parce que la terre ne produit pas assez. Les fausses idées sur cette question s'appuient souvent sur une mauvaise interprétation des deux indicateurs de la F.A.O., qui constituent les principales sources de référence en la matière :

— *les indices de disponibilités alimentaires par tête*, par pays et par groupes de pays, sont construits en ajoutant les importations aux chiffres de production agricole finale et en soustrayant les exportations. Ces chiffres sont utiles. Ils montrent par exemple que de 1964-1966 à 1972-1974, les disponibilités moyennes par tête dans l'ensemble des pays sous-développés sont passées de l'indice 100 à 102 pour les calories, à 101 pour les protéines et à 103 pour les lipides. Ce n'est ni le décollage ni la dégradation globale qu'on prédisait. Par contre, on peut observer une régression dans quelque vingt-cinq pays.

(Lire la suite page 14.)

(1) René Dumont et Bernard Rosier, *Nous allons à la famine*, éditions du Seuil, Paris, 1966.

(2) M. Cépède, « L'économie de l'alimentation », in *Encyclopedia Universalis*, Paris.

(3) GEREI-INRA, *Les céréales : pénurie naturelle ou pénurie sociale ?*, Paris, 1973.

* Professeur à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), Paris.

QUI CONSOMME LES CÉRÉALES ?

Cette année encore, avec une population trois fois moindre (1 052,6 millions à la mi-1978 contre 3 163,7 millions dans le tiers-monde), les pays riches devaient accaparer presque trois fois plus de quantités mises sur le marché. Les chiffres ci-dessous ne laissent guère d'illusions quant aux possibilités, pour les pays pauvres, de redresser rapidement la situation.

Types d'utilisations	Consommation	Evolution de la demande durant la prochaine décennie (estimations)		
	1970	1980	1985	1990
	(en millions de tonnes métriques)			
PAYS DEVELOPPES :				
Alimentation humaine	160,9	163,1	164,1	164,6
Alimentation animale	371,5	467,9	522,7	565,7
Autres	84,9	100,6	109,5	116,4
TOTAL	617,3	731,6	796,3	846,7
Soit consommation par tête	576 kg	623 kg	649 kg	683 kg
PAYS SOUS-DEVELOPPES A ECONOMIE DE MARCHE :				
Alimentation humaine	303,7	409,3	474,5	547,2
Alimentation animale	35,6	60,9	78,6	101,9
Autres	46,4	64,1	75,4	88,5
TOTAL	385,7	534,3	628,5	737,6
Soit consommation par tête	220 kg	233 kg	240 kg	246 kg
PAYS SOUS-DEVELOPPES A ECONOMIE PLANIFIEE :				
Alimentation humaine	164,1	200,5	215,2	225,3
Alimentation animale	15,3	38,7	48,7	61,4
Autres	24,6	32,6	38	39,1
TOTAL	204,0	271,8	299,9	325,8
Soit consommation par tête	257 kg	290 kg	298 kg	304 kg
CONSOMMATION MONDIALE TOTALE	1 207,0	1 537,7	1 724,7	1 910,1

Source : Overseas Development Council, *Agenda 1979*, Praeger, New-York, 1979.

Tableau I. — QUI EXPORTE LE PLUS DE PROTEINES ?

Solde net des pays sous-développés en calories et en protéines pour les principaux produits alimentaires échangés (moyenne 1975-1976)

Pays pauvres	Protéines (millions de tonnes)	Calories (1 000 milliards)
— Importations nettes de céréales	3,9	118
— Dont aide alimentaire	0,7 à 0,8	21 à 25
— Exportations nettes de tourteaux, graines d'arachide, soja, huile et sucre, manioc	4,4	68

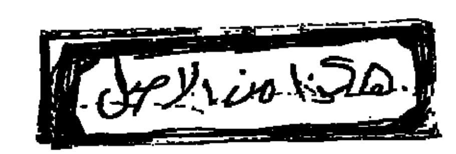
Source : chiffres établis à partir de données du commerce publiées par la F.A.O., en fonction des teneurs moyennes en protéines et en calories des divers groupes de produits.

Tableau II. — LES EXPORTATIONS AGRICOLES DU SAHEL PENDANT LA FAMINE

(Solde net des huit pays)

	Protéines (en milliers de tonnes)			Calories (en milliards d'unités)		
	1971	1972	1973	1971	1972	1973
Dans les importations nettes de céréales	79	74	103	235	221	307
Dans les exportations nettes d'arachides :						
— Tourteaux	186	307	183	57	94	56
— Graines	66	58	48	140	124	104
— Huiles	—	—	—	94	236	86
Total	252	365	231	291	454	246

Source : à partir de données publiées par la F.A.O. et l'O.C.D.E.



(Suite de la page 13)

A quoi ces évolutions sont-elles imputables ?

— *les indices de production de biens alimentaires par tête* permettent d'apprécier l'importance de la production seule, puisque le commerce extérieur n'est pas compté. On peut alors mieux situer les effets des guerres (Bangladesh, Cambodge...) ou des sécheresses (comme au Sahel).

Mais ces deux indices ne comptent pas ce qui est résorbé dans le passage par les animaux. Alors que l'indice de la F.A.O. pour la production alimentaire par tête passait de 100 en 1964-1966 à 110 en 1977, la production de viande par tête évoluait sensiblement au même rythme, tandis que celles de céréales et de soja passaient respectivement à 116 et à 185. En fait, la production mondiale semble augmenter beaucoup plus vite que la population, et cela depuis 1950. La population s'est multipliée par 1,6 entre 1950 et 1977, la production de céréales par 2,1, et celle de soja par 4,8. Pour éviter les confusions et mieux discerner les ressources réelles, il faudrait élaborer des instruments statistiques qui comptent la totalité de la production réelle et qui mesurent le niveau de la résorption par pays.

Une autre équivoque tient au sens donné à la notion de besoin. Le développement de la consommation de produits animaux se justifierait-il par leur supériorité pour répondre aux besoins physiologiques ? Les éléments nutritifs fournis par les animaux n'ont en effet pas toujours les mêmes qualités que les produits qu'ils consomment. La résorption serait donc justifiée au nom d'un changement qualitatif. Mais il y a plusieurs possibilités de satisfaire un besoin et de remédier à une carence.

Ainsi, l'anémie, maladie de carence la plus répandue dans le monde, est due à la diminution de l'hémoglobine dans le sang (essentiellement à cause d'une carence en fer). On peut y faire face soit avec les viandes (surtout le foie), soit avec les fruits ou les légumes verts. Le kwashiokor (grave carence en protéines) peut être prévenu aussi bien avec les légumes secs (haricots, pois, lentilles), les arachides, le soja, les œufs, qu'avec les produits laitiers et les viandes. Tout comme le marasme (grave carence en calories) peut être combattu soit avec des matières grasses, soit avec des céréales, des racines et des tubercules. Quant à la xérophtalmie (grave carence en vitamine A, également très répandue), les légumes, les fruits jaunes (mangues, papayes, etc.) ou bien le foie, le jaune d'œuf, les produits laitiers peuvent l'éliminer.

La consommation de produits animaux semble finalement surtout justifiée pour les groupes sociaux fragiles (enfants, femmes enceintes) : elle peut alors être largement satisfaite par un élevage à partir de matières non consommables par l'homme (herbe, sous-produits divers).

L'évolution des modèles alimentaires vers une surconsommation de produits animaux procéderait-elle d'une espèce de loi naturelle engageant l'homme à substituer les viandes aux graines chaque fois que son revenu le permet ? Cet attrait ne tient-il pas plutôt au fait que la consommation de viande fut et reste souvent un moyen de différenciation sociale ? Les habitudes de consommation sont influencées par la publicité, par les politiques économiques et les stratégies des agents économiques. On pourrait citer, à titre d'exemple, l'action du Conseil américain des céréales fourragères (U.S. Feed Grains Council), émanation d'une soixantaine de groupes d'intérêt nord-américains concernés par le développement des marchés des céréales, qui se targue d'avoir contribué de manière décisive au développement de la consommation de viande et d'œufs au Japon.

Le cas du Japon montre qu'on n'échappe pas à un dangereux engrenage. Les consommateurs y furent à la fois acteurs, matière et courroie de transmission d'un modèle qui se répercuta en cascade sur d'autres volets de l'économie. Dans ce pays aux surfaces agricoles très limitées, la production animale nécessaire il y a vingt ans pouvait être assurée par des méthodes classiques, économes en matières premières (utilisation des déchets et de l'herbe des surfaces non cultivables). A partir du moment où s'élève la demande de produits animaux, on passe à des techniques dites intensives et à l'affectation à l'élevage de produits consommables par l'homme. C'est ainsi que le Japon est devenu en quinze ans le premier importateur mondial de céréales *(voir le tableau n° III)*.

L'engrenage ne se produit pas seulement dans des pays industrialisés dont la balance commerciale est excédentaire et dont une grande partie de la population dispose des moyens d'accéder à une alimentation coûteuse. Il se manifeste sur tous les continents. Les modèles alimentaires de l'Occident sont souvent devenus la référence des classes riches et pauvres des pays sous-développés. La production intensive de poulets et autres produits animaux, nécessitant l'utilisation de céréales produites localement ou importées, se développe aujourd'hui dans nombre de pays déjà déficitaires en céréales : Algérie, Egypte...

Tableau III. — MODELE ALIMENTAIRE ET IMPORTATIONS DE CEREALES AU JAPON

	1960	1975
Consommation de protéines animales (en grammes par tête)	20,8	33,3
Importations de céréales (en milliers de tonnes)	4 362	18 848
Importations de soja (en milliers de tonnes)	1 128	3 334
Importations de tourteaux (en milliers de tonnes)	2	109

Source : à partir des annuaires de la F.A.O.

Un problème de démocratie

S'IL y a lieu de s'alarmer, c'est aussi à cause des déséquilibres de pouvoir entre les divers agents des chaînes agro-alimentaires. Comment résoudre les problèmes d'organisation posés par les famines et la malnutrition si les populations n'ont pas la possibilité de se faire entendre ?

Il existe une concurrence entre consommation humaine et consommation des animaux, sans doute peu inquiétante en soi : avec quatre milliards d'hommes, il reste suffisamment d'espace pour une large production animale, mais à condition de gérer cette concurrence. Une partie des aliments humains consommés par les animaux doit servir à une meilleure organisation des marchés. Quand la production de céréales baisse en Afrique à la suite d'une sécheresse, les quantités manquantes peuvent être non seulement prélevées sur des stocks effectifs, mais aussi conquises par un abaissement conjoncturel de la consommation animale : en 1974, les Etats-Unis ont été en mesure de diminuer leur consommation animale en céréales de plusieurs millions de tonnes (4).

Les chances de mettre en œuvre ces possibilités restent maigres, après l'échec, en mars 1979, des négociations internationales sur l'établissement d'un stock mondial de sécurité alimentaire. Echec aux raisons évidentes : les populations qui meurent de faim ont peu de prise sur le déroulement de telles négociations et ce sont alors les besoins de l'industrie agro-alimentaire qui l'emportent sur les besoins alimentaires. Cette situation empêche de trouver une solution aux questions les plus simples :

— au moment où les éleveurs du Sahel meurent de faim, les arachides produites dans d'autres régions des mêmes pays sont obligatoirement exportées ou livrées à des usines. Quels sont les moyens d'expression de ces éleveurs pour réorganiser l'économie quand règne la sous-nutrition ?

— la recherche agro-alimentaire a été centrée sur l'arachide en Afrique de l'Ouest, mais les sols peuvent aussi bien produire d'autres graines à protéines pouvant être consommées directement par l'homme ;

— le marché des arachides est garanti, ceux des céréales et des autres graines ne le sont pas. Avec l'arachide et les autres cultures d'exportation, l'agriculteur est davantage assuré d'un revenu monétaire stable qu'avec les productions répondant aux besoins internes. Il s'agit là d'un problème d'organisation des marchés hérité de la colonisation et aggravé par les intérêts particuliers des firmes agissant sur ces marchés. Mais le système est aussi entretenu par les Etats concernés eux-mêmes, car souvent, dans des pays où le produit de l'impôt sur le revenu intérieur est faible, la marge de manœuvre étroite de l'Etat le contraint à ne pas réduire le volume des importations et des exportations de marchandises, car c'est pour lui le seul moyen de se procurer des recettes au passage — bien qu'un tel choix soit en contradiction avec les proclamations sur l'indépendance économique.

Ces exemples montrent que la malnutrition, en de nombreuses régions, tient d'abord à un déséquilibre social. Hommes, sociétés d'affaires, Etats, toutes les parties concernées par l'économie alimentaire n'ont pas les mêmes capacités à analyser les événements ni à peser sur eux : c'est un problème de démocratie économique, dans des systèmes alimentaires en cours de mondialisation.

MARCEL MARLOIE.

(4) J.-P. Chabert, *Le complexe français du blé*, GEREI-INRA, Paris, 1976.









Une industrie comme une autre ?

Loi du profit et exode rural aux Etats-Unis

Par ELEANOR LECAIN *

DANS un monde frappé par l'insuffisance des denrées alimentaires et leur inégale répartition, le système de production américain et les merveilles de sa technologie moderne apparaissent souvent comme une panacée. Pourtant, il a été servi par un ensemble de circonstances assez exceptionnel. Sols fertiles, nombreuses voies d'eau, climat tempéré, énergie abondante et peu chère constituaient des ressources remarquables, que des travailleurs entreprenants purent exploiter au sein d'une société capitaliste industrialisée. Aujourd'hui, on admire les rendements élevés que permet d'obtenir l'agriculture américaine tout en ignorant, généralement, les graves nuisances qu'elle entraîne pour la société et l'environnement. Les années 70 ont marqué une nouvelle étape, avec l'extension de l'emprise des grandes sociétés, le malaise paysan et l'application d'une technologie avancée ; peut-être l'actuel rythme de développement sera-t-il difficile à soutenir aux Etats-Unis mêmes ; mais il n'est pas inconcevable qu'il puisse s'appliquer plus aisément à d'autres pays n'ayant ni les mêmes ressources naturelles, ni le même héritage historique. Ainsi la « voie américaine », avec les problèmes internes qu'elle suscite et les forces qui la tracent, peut remettre en question la politique alimentaire et le bien-être des hommes à l'échelle mondiale.

Le système politique et économique aux Etats-Unis a favorisé la formation d'un « complexe » réunissant hommes d'affaires, responsables gouvernementaux et chercheurs universitaires soucieux d'encourager la mécanisation de l'agriculture, le développement des industries de l'alimentation et la centralisation des réseaux de distribution internes et externes. Concentration et domination des sociétés géantes ne sont certes pas des phénomènes propres à l'agriculture, et la tendance est la même dans toute l'économie. Ce n'est d'ailleurs qu'après la consolidation de l'industrie, qui s'est faite aux Etats-Unis durant la seconde guerre mondiale, que le développement de la technologie agricole s'est mis à susciter un intérêt de plus en plus vif. Le complexe des hommes d'affaires, des dirigeants gouvernementaux et des universitaires s'est alors employé à organiser une « industrialisation de l'agriculture » : désormais, on ferait appel à une technologie hautement capitalistique pour élever les rendements. Point n'était besoin pour le gouvernement de concevoir un plan national afin d'encourager ce nouveau système de production alimentaire : les stimulants fédéraux, orientés à dessein, allaient déterminer les structures de cette nouvelle agriculture industrialisée. Avec la prédominance des intérêts privés et des grandes sociétés, la recherche du profit maximum est devenue la règle d'or : elle commande toutes les activités, à tous les stades de la chaîne alimentaire.

Engrais et pesticides à haute dose

CHAQUE année, les Américains déversent 50 millions de tonnes d'engrais sur 200 millions d'hectares de culture environ, ce qui représente 25 % de la production mondiale (1). Cette consommation a triplé depuis 1945. Pour les besoins de la spécialisation des récoltes, de la centralisation des « ranches » d'élevage et d'une politique de vente agressive, on a remplacé le fumier organique par des substituts dérivés du pétrole. Les Etats-Unis vendent chaque année pour environ 7 milliards de fertilisants. Les pesticides, sous-produits de la recherche pour la guerre chimique, sont eux aussi utilisés à haute dose : 300 000 tonnes en ont été répandues en 1976, année où la production des sociétés américaines spécialisées représenta au total une valeur de 2 milliards de dollars. En volume, la production de pesticides a doublé depuis 1960, et leur emploi croît au rythme de 6 % annuellement. Quatre firmes se partagent le gros des ventes ; selon une étude datant de 1972, elles contrôlaient alors à elles seules 39 % de toute la production agrochimique.

Autre affaire rentable : les anciennes variétés de semences, qui pouvaient chaque année être réemployées, cèdent la place à de nouvelles semences hybrides, d'espèces beaucoup moins variées et qu'il faut renouveler tous les ans pour les semis. L'Académie nationale des sciences des Etats-Unis signalait, en 1972, qu'une dangereuse dépendance s'était instaurée pour toutes les grandes récoltes à l'égard de quelques variétés de semences (2). Comme en Europe, on s'efforce aux Etats-Unis de faire breveter les nouvelles variétés et d'éliminer les autres, qualifiées ainsi d'« illégales ». Des sociétés géantes, telle la multinationale pharmaceutique Upjohn, sont en train de racheter les firmes productrices de semences (dont les activités sont de plus en plus lucratives) et s'emploient à façonner un marché international pour ces nouveaux produits (3).

La mécanisation de l'agriculture atteint de telles proportions que le travailleur de ce secteur utilise à lui seul plus de machines que l'ouvrier de toute autre industrie (4). En 1976, il a été vendu pour 10 millions et demi de dollars d'équipements agricoles, soit presque quatre fois plus que la moyenne annuelle du début des années 60. Quatre firmes s'arrogent près de la moitié des ventes, et 90 % des machines les plus demandées (tracteurs et moissonneuses-batteuses) sont fabriquées par sept sociétés. Plus récemment, ce sont les ordinateurs et les satellites qui sont venus se joindre à cette panoplie, utilisés à divers titres. De telle sorte que la création d'une exploitation agricole commerciale est devenue très coûteuse, nécessitant un quart de million de dollars actuellement, selon le département de l'agriculture. Combien d'autres pays peuvent-ils s'offrir le luxe d'un tel système de production ?

Les progrès de l'industrialisation ont entraîné la spécialisation des régions dans certaines cultures. La monoculture régionale rend le pays davantage tributaire des réseaux de commercialisation, tandis que les distances à parcourir s'en trouvent multipliées. La moitié des camions qui sillonnent en permanence les routes des Etats-Unis transportent des denrées alimentaires et les trains ont un rôle tout aussi important, en particulier pour les livraisons de céréales. Mais au fur et à mesure que croît la demande mondiale, ces deux modes de

(*) Directeur d'un projet de recherche sur la politique alimentaire à l'Institute for Policy Studies de Washington.



Comment l'aménagement de barrages remet en question l'équilibre économique d'une région

700 000 paysans de la vallée du Sénégal...

Les pays riches attendent de l'Afrique qu'elle leur livre ses minerais pour alimenter les sociétés de consommation. Deux barrages sur le Sénégal, par exemple, faciliteront l'exportation de la bauxite et du fer des proches gisements. Des centaines de milliers de paysans africains voient alors disparaître une agriculture traditionnelle qui permettait à tous de subsister. C'est aussi la fin de leur autonomie de production et, à terme, la dislocation de leur société.

Par CLAUDE MEILLASSOUX *

LE projet d'aménagement de la vallée du Sénégal justifie-t-il, aux yeux du gouvernement sénégalais, l'abandon administratif dans lequel semblent laissées les populations riveraines ? La première pierre du barrage de Diama, à l'embouchure de l'estuaire du fleuve, a été posée le 12 décembre 1979 en présence des présidents des trois Etats riverains (Sénégal, Mauritanie, Mali). Les fonds viennent de riches pays étrangers dont la présence était plus discrète : Etats-Unis, Canada, Allemagne de l'Ouest, Koweït, etc.

Pour les bailleurs de fonds, les intentions sont claires. Il s'agit de construire deux barrages, le premier de 206 mètres, à Manantali, au Mali, pour la retenue des eaux du Bakhoye (affluent du Sénégal) ; le second, à Diama, près de l'embouchure, qui fasse office à la fois de retenue et d'écluse pour la navigation. L'objet principal de l'investissement est double : produire, vers Manantali, une quantité d'énergie électrique suffisante pour traiter les minerais de bauxite et de fer extraits localement ; rendre le fleuve navigable en toute saiosn pour permettre l'acheminement des matières premières vers les pays utilisateurs. Projet cohérent, inscrit dans la politique classique d'exploitation des richesses naturelles du tiers-monde au profit des grandes puissances industrielles.

Par contre, les effets de l'aménagement des barrages et de la régulation du fleuve sur les conditions de vie des populations riveraines sont incertains, sinon inquiétants. Le projet est présenté comme une œuvre de développement, comme le moyen de maîtriser les éléments et de mettre fin aux calamités qui frappent cette région depuis 1968 : sécheresse, faiblesse des crues, récoltes mauvaises ou nulles, disettes, famines, tarissements des puits, etc. Mais les modalités par lesquelles ces objectifs seront atteints ne sont pas connues des populations concernées, nous avons pu nous en rendre compte sur place. Ces « détails » ne sont expliqués ni par les autorités ni par les responsables de l'Organisation de mise en valeur du fleuve Sénégal (O.M.V.S.), extrêmement réticents pour fournir les informations qui permettraient d'en évaluer la portée. Aucun des paysans du fleuve ne soupçonne, par exemple, que la réalisation du projet fera disparaître dans les dix ans à venir les cultures de décrues qui produisent environ le tiers des ressources agricoles vivrières de la vallée (1). C'est tout l'héritage historique et économique de la région qui est ainsi mis en question.

La vallée du Sénégal est le creuset d'une ancienne civilisation dont les échos nous parviennent depuis le onzième siècle à travers les récits des voyageurs arabes et la tradition. C'est une zone de peuplement dont la densité est généralement attribuée à des conditions favorables à l'agriculture qui permettent une double récolte, l'une sous pluie sur les terres exondées qui bordent la vallée, l'autre, plus tardive, sur les terres de décrue inondées et fertilisées par la montée des eaux fluviales. Sans sous-estimer l'importance économique de cette agriculture, elle n'est pas la seule cause du peuplement. L'implantation d'une nombreuse population dans cette zone tient aussi à sa situation aux confins de civilisations agricoles et pastorales et à sa position de front dans l'avance marchande des Maghrébins et des Sahariens vers le Bilal el Sudan, le pays des Noirs, riche en esclaves et en or. Des populations d'origines diverses s'y sont installées, d'abord, certes, pour en exploiter les ressources naturelles, mais, très vite, pour y jouir aussi de cette situation frontalière favorable aux échanges. De petites formations politiques s'y sont ainsi juxtaposées, organisées chacune différemment selon les antécédents historiques des occupants. C'est ainsi que, avant même l'ouverture de la traite européenne au dix-septième siècle, ces petits Etats d'origine diverse, wolof, peul, malinké, soninké, formaient la trame infrastructurelle de la vallée du Sénégal. Etats païens et guerriers, parce que menacés par les incursions esclavagistes des grands nomades du Nord dont ils se faisaient aussi les pourvoyeurs ; Etats également commerçants, branchés sur les échanges transsahariens d'or, d'esclaves, de coton, de tissus et de mil. Guerre, commerce et esclavage ont constitué un appoint décisif à l'agriculture. La colonisation, en déplaçant les zones de développement économique vers la côte, rejeta, dans un quasi-abandon cette région devenue excentrique.

La longue période de sécheresse (1979 fut encore une mauvaise année pour l'agriculture) n'est sans doute pas sans précédent dans la vallée du Sénégal. Comme autrefois, les populations trouvent, en dehors de l'agriculture, les moyens de pallier le désastre. Surtout depuis 1968, l'émigration d'une fraction croissante de la population masculine fournit les ressources grâce auxquelles on tente de faire face. Actuellement, 50 % des hommes émigrent vers les villes du Sénégal et de Mauritanie, mais aussi jusqu'au Zaïre, au Gabon, en Zambie. Le plus grand nombre s'exile périodiquement vers la France, et c'est de leur emploi en France que dépend la survie des populations de la vallée (les impitoyables lois françaises sur l'immigration touchent, en particulier, les habitants de ces régions).

Les revenus de l'émigration

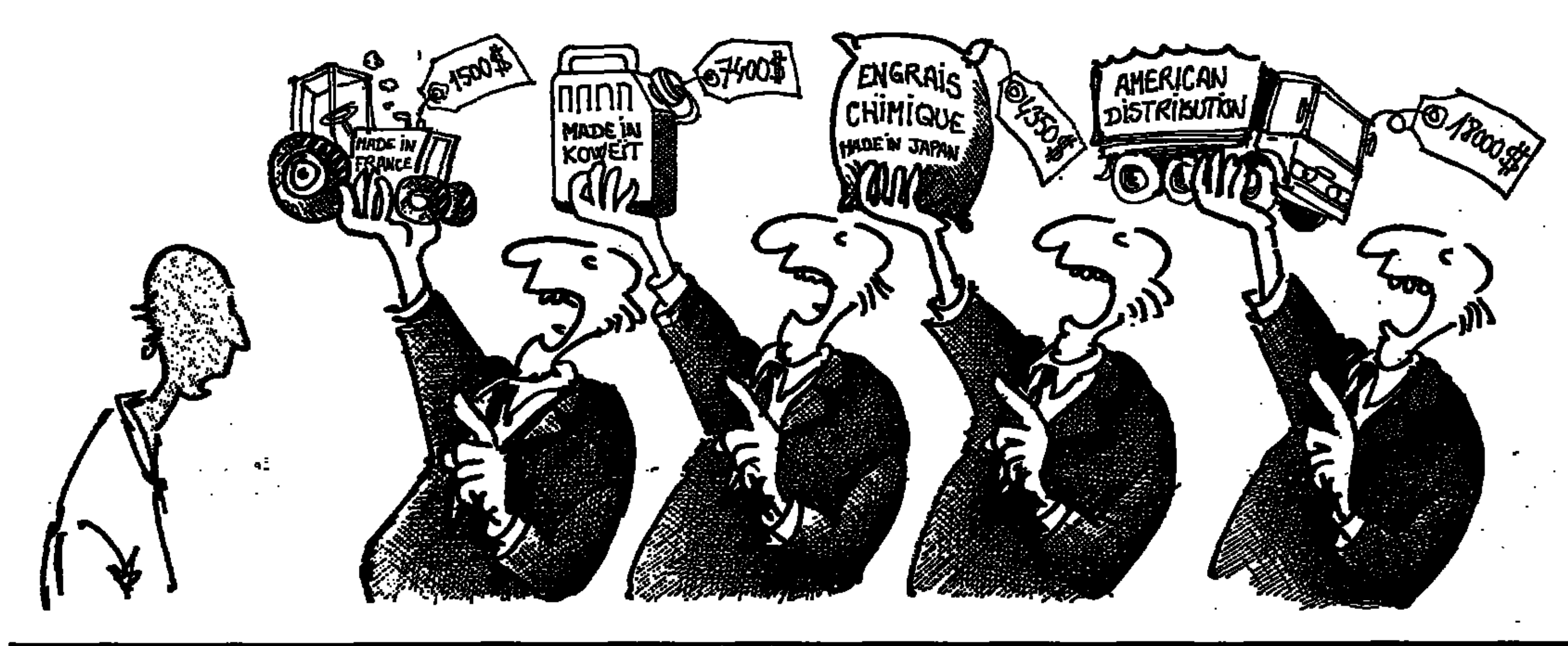
C'EST par millions de francs C.F.A. (2) que les salaires des travailleurs migrants sont rapatriés, mais cette manne apparente fait illusion. Dans la conjoncture actuelle, et en raison du refoulement des travailleurs étrangers en France, la baisse de ces revenus risque d'entraîner une régression par rapport à la situation antérieure à la grande période d'émigration. Dans cette perspective, on reproche aujourd'hui aux populations de ne pas avoir placé leurs salaires dans des investissements productifs, en particulier dans une agriculture modernisée. Etrange reproche au demeurant : la vocation du salaire, déjà amputé de la plus-value, est-elle d'être du capital ? La fonction d'investir ne revient-elle pas, en régime capitaliste, à ceux qui justifient leurs profits par leur « responsabilité » d'entrepreneurs ? Reprocher aux travailleurs migrants de ne pas investir — reproche que les fonctionnaires sénégalais ne songent pas à se faire à eux-mêmes — procède d'une méconnaissance des conditions dans lesquelles sont acquis ces gains.

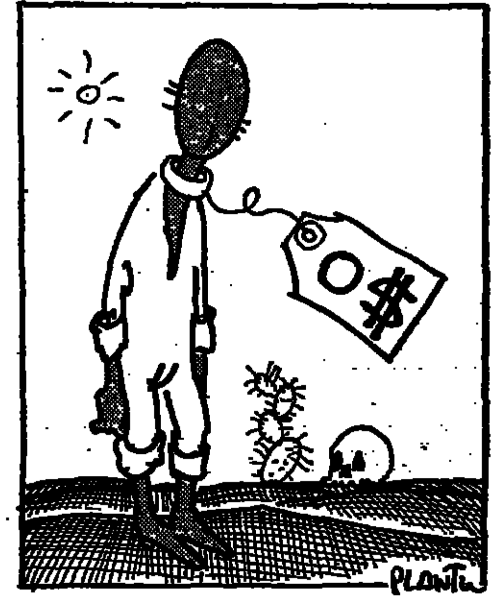
(Lire la suite page 16.)

* Maître de recherches au C.N.R.S.

(1) Parmi ces ressources, les cultures potagères, qui jouent un rôle décisif dans le régime alimentaire.

(2) Un franc C.F.A. vaut deux centimes.





transport commencent à se révéler insuffisants pour satisfaire à la fois les besoins des consommateurs et des producteurs. Avec l'élévation du prix des produits pétroliers, les grosses firmes de transport par route accentuent leur domination et les plus petites sont condamnées à disparaître. Les chemins de fer favorisent les lignes les plus rentables et cessent d'exploiter les autres, laissant beaucoup de petits producteurs sans aucun moyen d'acheminer leurs récoltes vers les marchés.

Le commerce de gros et de détail est lui aussi dominé par les géants. L'exemple le plus frappant est celui du commerce du blé, contrôlé par cinq sociétés : Cargill, Continental Grain, Louis Dreyfus, Bunge et André. A elles deux, Cargill et Continental disposent d'à peu près 50 % des capacités de stockage dans les principaux ports des Etats-Unis (5). Dans le commerce de détail, la principale chaîne de magasins d'épicerie, Safeway, a réalisé en 1977 près de 10 milliards et demi de dollars de ventes, soit 13,3 % du marché.

La publicité aide chacun des conglomérats à conquérir sa part du marché, moyennant des milliards de dollars dépensés chaque année. Ainsi, en 1978, la facture publicitaire pour l'alimentation et le tabac s'est élevée à 13 milliards de dollars environ (6), à la charge des consommateurs, bien entendu.

600 000 départs chaque année

L'UTILISATION accrue d'une technologie hautement capitalistique a eu pour principales conséquences sociales, aux Etats-Unis comme ailleurs, la disparition des fermiers et des ouvriers agricoles ainsi qu'une détérioration de la qualité de la vie dans certaines régions et communautés rurales. De la seconde guerre mondiale à 1974, l'agrandissement des exploitations a entraîné une chute verticale du nombre des fermes, qui est passé de 6,8 millions à 2,3 millions. Petites et moyennes unités étaient absorbées dans des domaines de plus en plus vastes, souvent repris par des hommes d'affaires ou par de riches exploitants (7). En 1974, 20 % des fermes parmi les plus grosses ont accaparé 80 % de toutes les ventes brutes de produits agricoles. Et encore, tout au sommet de la pyramide, 2 % de ces mêmes exploitations réalisèrent 33 % des ventes à elles seules (7). L'exode rural continue, et chaque année près de six cent mille paysans quittent leur terre. Aujourd'hui, le fermier américain est soit un directeur gérant de vastes domaines, soit une sorte d'ouvrier agricole travaillant pour le compte de propriétaires absentéistes. L'ancienne catégorie des petits fermiers indépendants est devenue un réservoir de main-d'œuvre pour l'industrie. La moitié des fermiers demeurés à la terre doivent tirer 50 % de leurs revenus de travaux non agricoles, et encore sont-ils souvent fortement endettés auprès des banques. Protestant contre cette condition, des milliers d'entre eux ont traversé toute l'Amérique sur leurs tracteurs en 1977 et en 1978, pour aller demander de l'aide dans la capitale fédérale.

Sur les 4,3 millions d'ouvriers agricoles que comptait le pays en 1953, la moitié ont été remplacés par des machines (8) souvent produites grâce aux crédits que le gouvernement affecte à la recherche (voir ci-contre l'encadré sur l'industrie de la tomate). Mais à la différence des petits exploitants qui doivent quitter la terre, les ouvriers agricoles, tels les immigrés mexicains, n'ont généralement ni l'instruction ni la formation technique qui leur permettraient de se réemployer sur place ; ils vont alors dans les villes grossir le lot des millions d'autres qui se disputent des emplois de plus en plus rares. Dans certaines régions, ces ouvriers agricoles ont lutté avec leurs syndicats pour obtenir de meilleurs salaires et des garanties d'emploi contre la mécanisation. Parfois, les syndicats ont demandé aux grands propriétaires de prélever une part des profits tirés de la mécanisation pour aider le personnel licencié à se convertir professionnellement, mais sans grand succès.

Tandis que s'accentuent les contradictions inhérentes à l'agriculture capitaliste, les gens cherchent à se défendre en formant toutes sortes d'alliances qui restent précaires. De la campagne à la ville, du producteur au consommateur, des liens directs se tissent pour tenter de réduire les coûts. Ou bien des ouvriers agricoles de l'Ohio essaient de se grouper avec des petits producteurs pour négocier en commun avec les conserveries, qui sont généralement des sociétés multinationales. On a vu des transporteurs syndiqués (Teamsters) se solidariser avec des ouvriers agricoles en grève. Efforts dérisoires, mais qui en disent long sur les antagonismes et aussi, peut-être, sur la possibilité de susciter d'autres initiatives qui pourraient avoir une plus grande résonance.

Vulnérabilité des sols et des récoltes

AUTRE conséquence de ce type d'agriculture, la détérioration de l'environnement. Les sols s'épuisent par la pratique de la monoculture, l'utilisation excessive d'engrais et la pénétration des résidus de pesticides. Pour chaque livre de nourriture produite, environ 30 livres de terre et de surface sont complètement érodées par ces pratiques et par l'irrigation outrancière, tandis que la composition chimique du sol restant se trouve altérée. Le service de la conservation des sols du département de l'agriculture en a conclu que, si le pays devait maintenir sa production de récoltes au même niveau, il lui faudrait réduire annuellement de moitié les pertes actuelles en sols, ce qui représenterait 1,5 milliard de tonnes de terre à épargner.

Quant aux pesticides, ils ont des effets directs sur la santé. Les épandages détruisent tous les insectes, utiles et nuisibles, sans discrimination. Certains produits incommodent le bétail et, parmi les travailleurs exposés à l'effet des pesticides, soit dans les champs soit dans les usines chimiques, on compte approximativement soixante-quinze mille cas d'empoisonnement grave chaque année, sans parler des dommages génétiques causés par certains agents chimiques. Cela n'empêche d'ailleurs pas le retour en force des insectes, qui acquièrent une immunité au terme d'une utilisation massive et prolongée des pesticides. Aujourd'hui, l'Amérique voit périr, sous le coup des vieux fléaux, à peu près le même pourcentage de ses récoltes qu'il y a des décennies (9).

Avec la généralisation des semences hybrides s'accroît l'uniformité génétique des récoltes : on mesure la vulnérabilité qui en découle puisque une grande proportion de la récolte risque d'être détruite par une seule et unique maladie. L'inévitable s'est ainsi produit pour la première fois en 1970, quand une maladie du charbon a frappé les semences hybrides de céréales, détruisant 15 % environ (et jusqu'à 50 % dans certaines régions) de la récolte américaine de céréales. Qui plus est, le brevetage des végétaux a pour effet de réduire considérablement les bases génétiques puisque des milliers de variétés de semences vont se trouver supprimées, ou déclarées illégales. En Europe, où ce système de licence est déjà bien établi, d'anciennes variétés traditionnelles ont été perdues à jamais et le Dr Erna Bennett, expert de la F.A.O., estime que dans l'espace d'une décennie les trois quarts de toutes les variétés connues de légumes auront disparu d'Europe. C'est ainsi que le genre humain est en train de perdre à une vitesse effarante toute la diversité génétique qui s'était naturellement forgée comme moyen de protection contre des pertes par trop désastreuses.

Enfin l'agriculture devient coûteuse en énergie, alors qu'autrefois c'était une activité qui en produisait. Le système alimentaire accapare environ 17 % de toute l'énergie consommée chaque année dans le pays. On estime aujourd'hui que chaque calorie de nourriture produite a nécessité une consommation de 5 à 10 calories de fuel (10). Mais peu de gens en concluent que le modèle, conçu en fonction de l'énergie à bon marché, n'a plus sa raison d'être dès lors qu'elle devient aussi onéreuse.

L'abondance des récoltes et le désir d'accroître les profits ont incité les Américains à rechercher des débouchés à l'étranger, par la voie de l'aide et du commerce. La production de matériels agricoles dépassant les besoins du marché intérieur, les ventes à l'extérieur se sont développées. Ainsi, par exemple, 15 % des pesticides produits aux Etats-Unis (dont certains sont d'ailleurs interdits sur le marché domestique) et 20 % des fertilisants sont vendus au-dehors. La réputation de l'Amérique comme premier fournisseur mondial de produits alimentaires n'est plus à faire : en 1977, ses exportations ont représenté plus de 24,5 milliards de dollars, ce qui lui permet à la fois de résoudre son problème de surproduction et de compenser son déficit de balance des paiements.

Le problème alimentaire mondial n'est pas un problème de rareté, c'est un fait de plus en plus largement admis aujourd'hui. Ce sont la nature et le contrôle de la production qui sont en cause. Si le modèle américain met l'accent sur les rendements élevés, la domination des grandes sociétés et l'emploi d'une technologie coûteuse en capitaux, il engendre des conséquences sociales, écologiques et politiques que les autres nations ne devraient pas ignorer avant de s'engager dans la même voie. Et cela est particulièrement vrai pour les pays vivant dans des conditions de relative pauvreté, avec des ressources naturelles plus limitées, et moins bien placés dans le système mondial de répartition des richesses. Certes, une application judicieuse des connaissances scientifiques peut apporter un bien énorme. Mais une technologie coûteuse en énergie et en capitaux peut ruiner le tissu écologique et social. En fait le système alimentaire idéal, qui permette de produire à la fois dans la sécurité, la stabilité et la justice reste encore à inventer.

ELEANOR LECAIN.

(1) Cf. Corporation Data Exchange, *CDE Stock Ownership Directory : Agribusiness*, Corporate Data Exchange, New-York, 1979.

(2) National Academy of Sciences, *Genetic Vulnerability of Crops*, National Academy of Sciences, Washington D.C., 1972.

(3) Cary Fowler, *The Graham Center Seed Directory*, Graham Center, North Carolina, 1975.

(4) Michael Perelman, *Farming for Profit in a Hungry World : Capital and the Crisis in Agriculture*, Landmark Studies, Montclair, New-Jersey, 1977.

(5) Cf. Dan Morgan, *The Merchants of Grain*, Viking Press, New-York, 1979. Voir à ce sujet l'article d'Edmond de Clermont, pages 16 et 17.

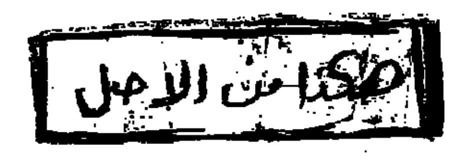
(6) John M. Connor, « Competition and the Role of the Largest Firms in the U.S. Food and Tobacco Industries », *Working Papers* Series 29, University of Wisconsin, février 1979, p. 49.

(7) Government Accounting Office, *Changing Character and Structure of American Agriculture : an Overview*, Report CED-7-178, 26 septembre 1976, G.A.O., Washington D.C., 1978, p. 111.

(8) James Hightower et Susan de Marco, *Hard Tomatoes, Hard Times*, Schenkman, Cambridge, Mass., 1978, p. 33.

(9) Robert Van den Bosch, *The Pesticide Conspiracy*, Doubleday, New-York, 1979, p. 28, et R. M. Hawthorne, « Estimated Damage and Crop Losses caused by Insect-mite Pests, 1974 », Department of Food and Agriculture, State of California, E-82-14, 4 septembre 1974.

(10) John S. Steinhart et Carol E. Steinhart, « Energy Use in the U.S. Food System », *Science*, 184 : 307-316, 19 avril 1974.



(Suite de la page 15)

En effet, non seulement les travailleurs sont séparés de leur famille pendant des années, mais encore, une fois rentrés chez eux, ils touchent des prestations sociales inférieures à celles des travailleurs métropolitains (les économies ainsi réalisées sur l'ensemble de la main-d'œuvre immigrée en France représenterait chaque année plus de 2 milliards de francs français (3). La préoccupation principale de ces travailleurs sous-payés à qualification égale et employés dans des conditions précaires est de se ménager au pays les moyens d'assurer leur insertion pendant les périodes de chômage et de maladie, ainsi que la survie de leur famille qui prépare leurs futurs remplaçants, c'est-dire leur retraite. Des débours apparemment inutiles ou improductifs (pèlerinages, construction de mosquées, achats de bétail, prestations matrimoniales) tissent, en fait, ce réseau d'alliances par lequel les travailleurs exilés préparent leur réinsertion dans le milieu villageois qui, seul, leur assure une sécurité que les patrons étrangers refusent. Enfin, au-delà des investissements sociaux, les populations riveraines du Sénégal investissent bel et bien dans des entreprises normalement à la charge de la puissance publique et pour lesquelles elles paient l'impôt. La visite de plusieurs villages de la vallée en compagnie d'une délégation de travailleurs migrants nous a convaincu de leur volonté de s'organiser pour suppléer, dans leurs limites, aux carences du pouvoir. Dans tous ces villages, des associations d'hommes et de femmes, alimentées par les cotisations des émigrés et le travail des adultes présents, s'emploient à creuser et à faire creuser des puits dépassant le niveau des eaux saumâtres auquel s'arrêtent trop volontiers les services officiels de l'hydraulique, à construire (ou à meubler) des écoles — pour lesquelles le ministère de l'éducation ne fournit pas assez de maîtres, — des dispensaires — dont on attend les infirmiers, — des bureaux de poste — sans postiers ni téléphone pourtant promis par les P.T.T.

Bouleversement des méthodes de culture

LES populations portent un intérêt évident aux cultures irriguées que proposent diverses agences d'aide ou administratives, telle, en particulier, la SAED (Société d'aménagement et d'exploitation des terres du delta). Ce mode de culture vise à préparer les paysans — sans qu'ils en soient clairement avertis — aux conditions de production agricole imposées à l'avenir par la construction des barrages et la régulation du fleuve. Aux cultures de décrues (culture du mil surtout) seront substitués des casiers rizicoles sur terrains artificiellement irrigués. Deux types de terroirs sont ainsi expérimentés : les grands et les petits périmètres. Les premières conclusions ont été consignées par l'O.M.V.S., en juin 1978, dans un rapport non diffusé dans le public (4).

Sur les premiers, le planage, le pompage, le contrôle des eaux (5) et les labours sont mécanisés et entrepris par les sociétés d'intervention. Mais les paysans bénéficiaires des parcelles, constate le rapport socio-économique, se sentent trop à l'écart des responsabilités, et l'on explique ainsi que, sur 4 510 hectares *semés en 1977-1978, 1 570 seulement aient* été récoltés, les autres ayant subi divers accidents que n' les paysans, dépourvus d'initiative et de moyens, ni les techniciens, empêtrés dans leur bureaucratie, n'ont pu conjurer. Le coût monétaire de la production entraîne des charges financières que les paysans ne peuvent supporter, ce qui pousse les sociétés d'intervention à user de coercition pour récupérer les sommes dues. L'accroissement de l'endettement provoque un problème jugé sérieux, entretenant une crise latente. Enfin, les rendements étant inférieurs à ce qui était attendu, on envisage de convertir les grands périmètres en petits.

Sur ces derniers, des parcelles d'une *vingtaine d'ares sont réparties entre des* familles volontaires qui entreprennent toutes les opérations culturales à l'exception des aménagements hydrauliques, dont elles assurent néanmoins l'entretien. A titre d'essai et d'encouragement, les premières pompes sont fournies gratuitement, seul le coût du gasoil étant à la charge des paysans. Cette formule a donné, en certains lieux, de spectaculaires rendements à l'hectare, en particulier à Gedde où opèrent des experts venus de Chine. Bien que les paysans se sentent davantage impliqués dans cette formule et manifestent un grand intérêt, des problèmes demeurent. Le rapport socio-économique provisoire de 1978 en énumère quelques-uns : le coût de l'endiguement et de l'irrigation ; les surfaces immuables des périmètres, actuellement limitées à 20 ou 25 ares ; le fait que ces périmètres soient généralement installés dans des zones sans protection contre les grandes crues décennales qui risquent de les détruire à tout moment (6), etc. Ajoutons que si, sur les petits périmètres, le rendement des surfaces est comparativement élevé, le rendement du travail — généralement ignoré des promoteurs — semble, selon les paysans interrogés, beaucoup moins satisfaisant. Le riz demande davantage d'efforts que le mil, mais la SAED refuse d'aménager des périmètres pour d'autres cultures que le riz, malgré les avis des agriculteurs de certains villages qui escomptent du mil un rendement-travail supérieur. Cette préoccupation du rendement-travail, opposé au rendement-surface, est pourtant légitime de la part d'une paysannerie dont la moitié des effectifs masculins est absente à tout moment (7). Le rendement des superficies semble être, néanmoins, la préoccupation exclusive des sociétés d'intervention.

Dans l'état actuel de l'exploitation des petits périmètres irrigués, les seuls frais monétaires assumés par les paysans, le prix du fuel pour l'alimentation des pompes, se révèlent trop lourds, en bien des cas. On s'en étonne mais, ici encore, il semble que les promoteurs de ces projets ne sachent pas faire la différence entre la production d'une valeur d'usage (en l'occurrence, denrées destinées à la consommation familiale) et celle d'une valeur d'échange (produits destinés au marché et susceptibles de rapporter du numéraire). Selon les experts, il faudrait, pour dépasser le seuil de l'autosubsistance et permettre un revenu monétaire, doubler les surfaces actuelles de 25 ares, ce qui semble une perspective très éloignée. Rien ne pouvant donc être vendu de la production vivrière, entièrement consommée par les producteurs, on ne peut en attendre des revenus monétaires avec lesquels payer les frais de production, si tant est que des débouchés soient créés. Le rapport conclut sur une constatation pessimiste : « *La culture irriguée n'est pas une solution d'avenir, elle n'est qu'une transition vers l'aménagement de la vallée en grandes unités naturelles d'équipement... L'augmentation de la production agricole et des revenus ruraux viendra plus de l'amélioration de la productivité des cultures fluviales que de l'irrigation. La contribution de cette dernière, sans être négligeable, dépendra cependant d'une réforme de la structure des prix entre facteurs de production des produits agricoles, difficilement réalisable dans un proche avenir.* » En somme, les difficultés proviennent de l'intrusion d'un capital monétaire dans l'agriculture de subsistance.

Les cultures traditionnelles ne posaient pas ce problème. Sur les terres de décrue, l'irrigation se faisait en fonction de l'énergie fournie par les crues du fleuve. Cette énergie, captée grâce aux travaux séculaires d'aménagement du terroir entrepris par les paysans, exigeait un investissement en travail mais aucun débours, aucun recours aux produits du marché ni au capital. Il n'en est plus ainsi avec l'irrigation artificielle. Par la construction des barrages, l'énergie du fleuve sera détournée à des fins de production d'électricité destinée aux industries ou pour rendre le fleuve navigable. Rien de cette énergie ne reviendra plus aux paysans riverains. En droit, ils en sont dépossédés sans contrepartie. En droit, ils sont en mesure d'exiger des responsables du projet une compensation permanente pour l'énergie fluviale dont ils seront privés à jamais par ces travaux.

Menaces sur le milieu

MAIS, au-delà de cette spoliation, la construction de deux grands barrages aux deux extrémités du fleuve Sénégal aura des effets considérables sur le mode de vie des populations de la vallée, qu'on ne semble pas avoir mesurés avec attention. Les documents provisoires et confidentiels sur les conséquences écologiques du projet ne sont guère optimistes. Tout souligne la faiblesse relative des avantages par rapport aux effets néfastes sur le milieu ; et tous insistent sur la nécessité de procéder à de nouvelles études pour en pallier les inconvénients.

L'influence sur le climat sera négligeable, car les surfaces des lacs artificiels n'augmenteront la pluviosité, au mieux, que d'un millimètre. Par contre, les effets négatifs sur la pêche dépassent les avantages attendus de l'augmentation du volume des eaux dans les lacs de retenue, donc du peuplement piscicole. On prévoit la disparition des espèces qui se reproduisent dans les eaux de salinité variable de l'estuaire, telles que le bar tacheté et la crevette rose. Le barrage de Diama séparera, en effet, et de façon radicale, les eaux douces des eaux salées, ce qui, selon les termes du rapport provisoire, entraînera des « *conséquences d'une portée incalculable sur le cycle biologique des poissons et des plantes* ». Le barrage de Diama provoquerait ainsi une baisse de production de 3 000 à 5 250 tonnes de poissons, sans compter les répercussions néfastes *sur les mollusques et crustacés du delta.*

Quant au barrage de Manantali, si l'on prévoit un accroissement du peuplement dans sa retenue d'amont, il provoquera en aval une réduction du champ d'inondation où vivent les espèces pendant la crue, ce qui se traduira par une baisse de 50 % du rendement de la pêche sur toute la longueur du fleuve. En outre, la pollution provoquée par une navigation croissante sur le fleuve augmentera encore ce pourcentage. L'O.M.V.S. a élaboré, à usage interne, plusieurs études sur les effets des aménagements hydrauliques sur l'écologie. On y découvre que le lamantin, déjà rare, et le crocodile, sont voués à la disparition. Des menaces comparables pèsent sur la flore aquatique, avec de graves conséquences pour les riverains. Non seulement la prolifération prévue de certaines plantes risque de faire baisser le rendement des réseaux d'irrigation en les obstruant, mais elles offrent un habitat favorable aux mollusques porteurs de shisostomes, vecteurs de la bilharziose. Le déboisement des fonds des lacs artificiels, incomplet ou même nul en raison du coût et de la durée d'abattage des arbres, provoquera un envahissement par les mauvaises herbes, vecteurs d'autres maladies. Enfin, l'un des rapports prévoit aussi un « *impact négatif* » sur la mammalogie et l'herpétologie (mammifères et serpents), c'est-à-dire deux composantes majeures de la faune.

Malgré les silences officiels, certains villageois s'inquiètent de ces projets et s'interrogent sur les mesures à prendre. A terme, c'est en effet la disparition du paysannat actuel qui est en cause — soit une population de plus de sept cent mille personnes promises à une émigration croissante et définitive vers des marchés du travail de plus en plus étroits et lointains, ou à la prolétarisation, pour la majorité de ceux qui resteront sur place. Pour les travailleurs migrants qui y trouvaient le complément de ressources leur permettant de vendre à bon compte leur force de travail et d'avoir accès au numéraire, cette zone de repli est menacée de disparition. Avec elle disparaîtront les conditions économiques de l'émigration tournante. On ne pourrait que se réjouir de l'extinction d'un mode l'exploitation du travail particulièrement *odieux, s'il n'annonçait l'expropriation et* l'exode de centaines de milliers d'hommes et de femmes. Une fois de plus, au nom du « développement », une population tout entière sera-t-elle sacrifiée aux impératifs stratégiques de la guerre des matières premières ?

CLAUDE MEILLASSOUX.

(3) Cf. *le Monde* du 11 décembre 1979.

(4) Haut commissariat de l'O.M.V.S., direction de la planification et de la coordination, *Etude socio-économique du bassin du fleuve Sénégal - Rapport intérimaire (fin de la phase d'observation qualitative)*, Dakar, juin 1978.

(5) Il y a trois types de grands périmètres selon qu'ils sont l'objet de toutes ces opérations ou de certaines seulement.

(6) Les rapporteurs ne cachent pas leur inquiétude de voir revenir une saison des pluies normale qui aurait pour effet de détourner les paysans de la culture irriguée...

(7) Le mil reste aussi l'alimentation préférée des paysans.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES RÉCENTS :

● Sophie Bessis, « l'Arme alimentaire », Maspéro, Paris, 1979 : des origines de la dépendance alimentaire du tiers-monde aux politiques actuelles, qui tendent à préserver l'hégémonie des grands pays industrialisés dans le domaine de la production et de l'organisation des marchés. Sophie Bessis fait notamment le point des recherches les plus récentes sur les difficultés du monde paysan autochtone face à la pénétration des méthodes et de la technologie importées. Conclusion : la pénurie n'est pas une fatalité, et le problème est d'ordre politique.

● « Croissance des jeunes nations » consacre un numéro spécial à « La faim dans le monde », où les auteurs s'interrogent, eux aussi, sur les raisons de la persistance du « goulag de la faim ». Un motif d'inquiétude supplémentaire et une note discordante dans les opinions habituellement dispensées sur la Chine : Wojtek Zafanolli estime que, dans ce pays aussi, « la faim reste à vaincre » (n° 215, mars 1980, Paris).

● « Les problèmes agricoles du tiers-monde » : sous ce titre, le cahier n° 382 de « Problèmes politiques et sociaux » reproduit une sélection de textes récents tentant de dégager les causes réelles de la faim (« la Documentation française », 15 février 1980, Paris).

A LIRE EGALEMENT :

● Frances Moore-Lappé et Joseph Collins, « Food First, Beyond the Myth of Scarcity », Houghton Mifflin Company, Boston, 1977.

● H. Derriennic, « Famines et dominations en Afrique noire, paysans et éleveurs du Sahel sous le joug », éd. L'Harmattan, Paris, 1977.

● Albert Provent et François de Ravignan, « le Nouvel Ordre de la faim, révolutions paysannes », Le Seuil, Paris, 1977.

● Colin Tudge, « The Famine Business », Faber, Londres, 1977.

● Susan George, « Comment meurt l'autre moitié du monde », Laffont, Paris, 1978.

● Frances Moore-Lappé et Joseph Collins, « l'Industrie de la faim », éd. L'Etincelle, Paris, 1978.

Diversification et supranationalité

LE RÈGNE DES CONGLOMÉRATS CÉRÉALIERS

Par EDMOND DE CLERMONT

LES déluges de rapports produits par l'ONU, les organismes gouvernementaux et intergouvernementaux sur le commerce mondial des céréales ignorent avec une remarquable constance le cœur du problème : les structures oligo-polistiques de pouvoir des géants céréaliers travaillant en étroite concertation. Or, avec des activités hautement diversifiées, ces conglomérats sont tout à fait caractéristiques de l'évolution du capitalisme en ce dernier quart de siècle.

Dan Morgan, journaliste au « Washington Post », donne dans un ouvrage récent qui vient d'être traduit en français (1), un aperçu particulièrement éclairant de l'histoire et des techniques de ceux qu'on ne peut qu'improprement appeler « négociants en céréales » tant ils ont la haute main sur une très large gamme d'autres produits.

Sept familles se partagent la totalité du commerce des céréales : les Fribourg, chez Continental ; les Hirsch et les Born, chez Bunge ; les Cargill et les Macmillan, chez Cargill, les Louis Dreyfus et André, chez les grandes sociétés qui portent leur nom. Ces personnalités possèdent des passeports suisses, français ou américains. Mais leurs intérêts supra-nationaux, et les super-bénéfices qu'elles en tirent, se situent inévitablement en marge de tout impératif national. Leurs sociétés se sont dotées de structures identiques pour servir des fins communes. Non seulement les membres de cette confrérie internationale possèdent la majeure partie des actions de ces géants céréaliers, mais ils occupent en leur sein tous les postes importants : président du conseil d'administration, directeur général, etc. On se trouve en présence d'un phénomène historique du même type que celui qui a permis à la famille Michelin de continuer à contrôler le troisième producteur de pneus du monde, aux Rothschild de conserver leur empire bancaire, leurs intérêts miniers, agricoles et industriels, ou à Henry Ford de rester le maître de son entreprise de construction automobile. Dans le « grain business », le pouvoir familial reste, plus encore qu'ailleurs, absolu et n'a de comptes à rendre à personne.

En tant que transformateurs, transporteurs et distributeurs, les cinq grands conglomérats sont dans une situation idéale, grâce à la synchronisation toujours plus poussée de leurs opérations, pour étendre encore leur zone d'influence au cours des années 1980. Le tableau ci-dessous donne une idée du coût des

IMPORTATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET DE CÉRÉALES DES PAYS CAPITALISTES SOUS-DÉVELOPPÉS
(en millions de dollars)

Rubriques	1960	1977	1985 (estim.)
PROD. ALIMENT.			
Pays sous-dév. (1)	5 090	25 230	58 142
CÉRÉALES.			
Pays sous-dév. (1)	1940	9 185	19 517
OPEP	387	3 403	11 156

(1) Y compris l'OPEP, pays socialistes sous-développés exclus.

importations de produits alimentaires dans les pays capitalistes sous-développés (y compris ceux de l'OPEP). Selon les prévisions en matière de mouvements de population (graphique ci-contre), en prenant l'hypothèse la plus basse, celle d'un taux de croissance annuel semblable à celui des années 1960-1977, on arrive à une fantastique facture pour les produits alimentaires : 58 milliards de dollars pour 1985, qu'il faut replacer dans le contexte de l'endettement croissant (actuellement 315 milliards de dollars) de ces pays. Encore que le taux de croissance retenu ici soit fort modeste, compte tenu de l'explosion démographique et de l'augmentation des coûts des produits dérivés du pétrole utilisés en agriculture.

Dans les pays sous-développés, des millions de gens meurent de faim ou souffrent de malnutrition endémique, mais le club des Cinq continue de réaliser de florissantes affaires, comme cela a toujours été le cas depuis le plan Marshall et la promulgation de la loi 480 aux Etats-Unis (2). Cargill, le plus puissant des cinq conglomérats, affiche tous les traits du pouvoir céréalier et incarne bien la puissance de géant collectif.

Pouvoir pyramidal

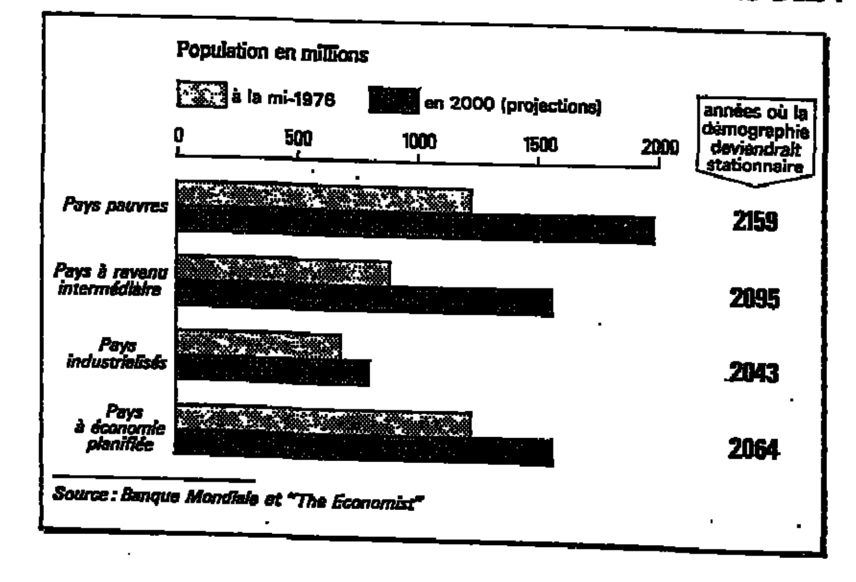
EN décrivant la pyramide de ce pouvoir, le commissaire à l'agriculture du Nord-Dakota fit ce commentaire, qui pourrait tout aussi bien s'appliquer à la France, à l'Argentine, à l'Australie et à tous les pays producteurs de céréales : « A la base de cette pyramide, il y a les trente mille fermiers de l'Etat qui, discrètement dirigés en sous-main par Minneapolis (3) sont « coiffés » par une Bourse aux céréales ayant à son tour pour principaux clients six grands exportateurs. C'est ce trajet qu'empruntent les récoltes de céréales. Plus on s'élève dans la hiérarchie, plus le pouvoir *et l'information aux fins de commercialisation* sont concentrés entre les mains de quelques-uns. »

Cargill donne le ton. Actuellement, les exportations annuelles de céréales dépassent 23 milliards de dollars et le commerce global des produits alimentaires 50 milliards. En 1974, la part de Cargill dans les exportations de céréales américaines a été de 42 % pour l'orge, 32 % pour l'avoine, 29 % pour le blé, 22 % pour le sorgho, 18 % pour le soja et 16 % pour le maïs. Selon « Business Week », le total des ventes de Cargill, en 1979, devait dépasser 12,6 milliards de dollars, soit davantage que celles de Du Pont en 1978 (10,8 milliards).

Cependant, la moitié de ce volume d'affaires et plus des deux tiers des bénéfices *proviendront d'activités hors du secteur céréalier* (acier, volaille, minoterie, conservation de la viande, coton, transformation du soja, aliments pour bétail (voir graphique page 17).

La diversification s'est également accélérée chez les autres membres de la famille céréalière. Ainsi, le plan d'expansion de Louis Dreyfus précisait, le 23 juillet 1976, que « Louis

LA POPULATION MONDIALE EN L'AN 2000 ET AU-DELA



Urbanisation, bouleversement des habitudes alimentaires importations de céréales

Un effet de la rente pétrolière au Nigéria

Pour traiter le blé importé à un prix avantageux, la société Flours Mill, au Nigéria, dispose d'un quasi-monopole. L'Etat lui-même contribue à consolider cette rente de situation. Et voici que progresse la consommation de pain dans les villes, alors que le pays ne produit pratiquement pas de blé. Sur la liste des exportations, le pétrole, il est vrai, a éliminé la plupart des grands produits agricoles vendus autrefois à l'étranger.

Par JOHNY EGG *

DEPUIS 1977 le Nigéria a rejoint l'Egypte, l'Algérie et le Maroc parmi les pays africains qui importent plus de 1 million de tonnes de céréales par an. Il reste, cependant, comme eux, un grand producteur : 8 millions à 9 millions de tonnes de céréales ces dernières années, dont 80 % fournies par les mils et les sorghos du Nord, alors que l'alimentation des populations des zones tropicales du Sud reste fondée sur les racines et tubercules (28 millions de tonnes en 1976) et dans une moindre mesure le maïs et le riz. Sauf pour ces deux derniers produits, la production céréalière stagne et celle du manioc et de l'igname croît moins vite que la démographie. La ration alimentaire moyenne se détériore depuis 1960 et la population urbaine, qui augmente depuis quelques années au rythme impressionnant de 11 % à 13 % par an, est de plus en plus difficile à nourrir.

Ce qui caractérise avant tout la situation alimentaire du Nigéria, c'est l'étendue d'un marché intérieur potentiel de près de cent millions d'habitants, de loin le plus important du continent, et la rapidité avec laquelle les importations ont augmenté depuis le bond en avant des exportations de pétrole. Les achats de blé à l'étranger, qui avaient lentement progressé au cours des vingt dernières années pour atteindre 380 000 tonnes en 1975, passent à 743 000 tonnes en 1976 et à plus de 1 million en 1978 ; selon les estimations gouvernementales de 1976, elles devaient atteindre 575 000 tonnes cette année. Les importations de riz croissent encore plus rapidement (45 000 tonnes en 1976, 400 000 tonnes l'année suivante) et celles de maïs, plus récentes, devraient, selon nos estimations, dépasser les 100 000 tonnes.

La production de blé est insignifiante. Dès 1959, le gouvernement encouragea le développement des périmètres irrigués dans le Nord dans le souci de réduire les importations. Mais, depuis, la production a baissé de plus de 50 % (7 000 tonnes en 1976) de même que les rendements. Parallèlement, la consommation de pain s'est considérablement élargie. Elle a suivi jusqu'au milieu des années 1970 un schéma classique : les importations de farine, favorisées par la promotion des exportations américaines au titre de l'aide alimentaire, entretiennent et satisfont la demande croissante de pain. Celui-ci, en raison d'un prix relatif élevé, reste toutefois un aliment de luxe ; le développement escompté de la consommation dépend essentiellement de l'augmentation des revenus de certaines couches urbaines (1).

L'accélération des importations alimentaires est sans conteste le résultat des profondes et soudaines transformations de l'économie nationale. Au début des années 60, le Nigéria faisait figure de prototype de l'économie d'agro-exportation héritée de la colonisation : premier producteur et exportateur mondial d'arachide, deuxième de cacao, premier producteur mondial de palmiste et d'huile de palme, premier producteur africain de caoutchouc. Avec le coton, ces produits représentaient encore, en 1968, 62 % des exportations totales en valeur ; en 1974, ils ne comptaient plus que pour 5 % dans un total d'exportation multiplié par quatorze en six ans et constitué à 93 % par les devises tirées du pétrole brut. La crise de l'agriculture résulte en grande partie des bas prix qui furent trop longtemps payés aux producteurs par les offices de commercialisation des cultures de rente ; le développement accéléré du marché intérieur, que stimule la diffusion de la rente pétrolière, a pour sa part contribué à créer une crise alimentaire.

Les firmes multinationales intervenant dans le secteur agricole ont anticipé et favorisé ce mouvement. En 1962, la principale compagnie maritime américaine qui acheminait la farine à Lagos installe dans ce port, avec l'aide de l'Etat, la première meunerie : Flours Mills of Nigeria (F.M.N.). Les importations de blé prennent alors le relais de celles de farine. Aujourd'hui, Flours Mills traite près de 85 % des blés importés et dispose des seuls silos existant dans ce pays (2).

L'exemple de Flours Mills montre que les firmes s'insèrent d'autant plus facilement dans cette multinationalisation de l'économie, qu'elles occupent depuis longtemps une place importante, parfois décisive, dans ses rouages. Disposant d'un quasi-monopole dans cette branche (3), avec les moyens de le défendre face à l'Etat, l'entreprise possède les attributs classiques des multinationales. Mais elle ne cherche ni à contrôler ni à prendre la place des nombreux agents privés qui assurent la transformation de la farine et la distribution du pain ; pas plus qu'elle ne tente d'élargir son emprise en s'opposant à la politique gouvernementale. Bien au contraire, le développement de ses activités passe par les rapports étroits qu'elle établit avec les uns et les autres.

Le rôle de l'Etat

COMME toutes les entreprises étrangères, Flours Mills est soumise à la loi sur la « nigérianisation » progressive du capital étranger. A ce titre, la participation de l'Etat atteignait 60 % en 1977. La crise des paiements de 1978, après une chute des exportations de pétrole, a conduit l'Etat à réduire sa participation à 40 % dans les entreprises agricoles afin d'attirer les investissements dans ce secteur. Mais si le quasi-monopole de Flours Mills dans la transformation des blés importés demeure intact depuis une quinzaine d'années, il y a tout lieu de penser que c'est la participation de l'Etat qui lui a permis jusqu'ici de se prémunir contre l'entrée de nouveaux concurrents sur le marché (4).

Une autre mesure étatique d'importance est la réglementation douanière, qui joue un rôle déterminant dans l'orientation des investissements, même si la difficulté de contrôler les frontières permet un trafic considérable (5).

En fait, c'est en premier lieu la politique économique du gouvernement fédéral et sa gestion de la rente pétrolière qui ouvrent un espace à la firme multinationale. La diminution de la production agricole vivrière par habitant s'est traduite par des difficultés croissantes dans l'approvisionnement des zones urbaines et par une flambée des prix des aliments sur les marchés. Par exemple, dans l'Etat de Kano, grand producteur du Nord céréalier, les prix du mil sur le marché passe entre 1976 et 1978 de 136 nairas la tonne à 346 nairas, celui du riz de 258 nairas la tonne à 361, et celui du blé de 303 nairas à 554. Ces prix sont en moyenne deux fois plus élevés que ceux pratiqués sur le marché mondial, et leur progression, largement supérieure à l'indice d'inflation moyen, déjà fort élevée. L'approvisionnement des villes à des prix relativement bas devient, dès 1975, un problème crucial pour l'Etat nigérian. Grâce à l'accroissement de ses ressources budgétaires (6), il cherche à le résoudre par une politique en deux volets : modernisation de la production vivrière (innovation dans la politique agricole réservée jusqu'alors aux produits destinés à l'exportation) et libéralisation des importations. Les droits de douanes sur les céréales sont abaissés de 40 % à 10 %. Les entreprises de première transformation des céréales bénéficient dès lors d'une protection de la part de l'Etat puisqu'elles trouvent sur le marché international un approvisionnement à des prix bien inférieurs à ceux du marché intérieur. En 1976, la tonne de blé américain déchargée à Lagos coûtait 128 nairas ; elle était vendue 170-180 nairas à la firme multinationale de Kano, alors que, sur le marché intérieur, son prix dépassait 300 nairas. En 1978, cette rente de situation s'accroît considérablement pour Flours Mills : les prix à la production s'élèvent brutalement, alors que ceux du marché international restent exceptionnellement bas et que les importations augmentent avec la demande. La même faveur joue pour le maïs importé pour alimenter l'industrie naissante d'aliments du bétail, d'autant plus forte dans ce cas que la production et la consommation locales sont plus importantes que celles du blé. Ainsi l'Etat fonde-t-il sur les firmes multinationales sa politique d'approvisionnement des villes.

Tout en laissant une large marge au transformateur, il peut (en fixant un prix-plafond pour la farine) maintenir un prix du pain relativement bas par rapport à l'ensemble des prix des produits alimentaires locaux. Le transformateur, quant à lui, est en mesure de tirer parti des variations de prix sur le marché international des céréales, d'autant qu'il dispose des seules installations de stockage du pays (7).

Cette politique, de la part de l'Etat, a eu des répercussions importantes sur les habitudes de consommation de la population urbaine. Le pain n'est plus l'aliment de luxe des années 60. Il prend une part croissante dans le régime alimentaire des populations des grandes villes du Sud au détriment de l'igname, de la farine de manioc et des céréales traditionnelles. On a calculé que les céréales importées apportaient, en 1976, 440 calories à la ration théorique moyenne des habitants de Lagos et près de 700 en 1978, soit le tiers de la ration totale. De fait, l'indice des prix alimentaires a baissé dans la capitale. La consommation de pain dans les autres villes est moins importante mais progresse rapidement, notamment dans le Nord, traduisant les énormes potentialités de ce marché (8).

Echapper aux coûts de la distribution

MAIS la consommation de pain n'augmente pas seulement en raison de son prix relativement bas. Le mode de vie urbain, avec le développement des emplois, des restaurants collectifs et la multiplication des déplacements, modifie les habitudes de consommation. Si Flours Mills a directement profité de ces changements, c'est avant tout parce qu'elle s'appuie sur un secteur de distribution très dispersé, capable de s'adapter aux formes de la demande. Les marchands ambulants, par exemple, qui vendent du pain dans les gares, dans les parkings, etc., ont beaucoup contribué à l'accroissement de la consommation. Les ventes de farine de Flours Mills s'arrêtent, en effet, aux boulangeries industrielles et aux gros commerçants. La firme se garde d'intervenir en aval, dans le secteur très hétérogène des boulangeries artisanales (plus de six cents à Lagos), des intermédiaires, des détaillants et des marchands ambulants. Ainsi, tout en évitant d'avoir à assumer les coûts de la distribution sur un marché très fragmenté, elle bénéficie néanmoins de la souplesse des agents locaux.

Dans les campagnes, les activités de transformation artisanales sont jusqu'ici restées à l'abri de la concurrence des céréales importées (9). En effet, le coût de production y est faible — puisqu'il s'agit d'activités intégrées — dans les pratiques domestiques, alors que, à l'inverse, l'élévation des coûts de transport tient les céréales importées à l'écart des zones rurales. Pour combien de temps encore ? L'accroissement des importations et l'amélioration des moyens de transport peut rapidement renverser cette situation.

(*) Chercheur associé au GEREI-INRA.

Précédents articles :

— UNE ARME POLITIQUE DE CHOC : L'ALIMENTATION (dossier de six pages, numéro de septembre 1975).

— L'AGROBUSINESS EN AMERIQUE LATINE (dossier de cinq pages, numéro de septembre 1978).

— PAYSANS DEPOSSEDES DE LA TERRE (dossier de six pages, numéro de juillet 1979).

— Un village du Niger devant les experts occidentaux, par François de Ravignan (octobre 1977).

— L'agriculture voltaïque dans le piège de la dépendance, par René Dumont (mars 1978).

— La Banque mondiale et le « développement » agricole du tiers-monde, par Frances Moore-Lappé et Joseph Collins (juin 1979).

(1) Cf P. Kilby, « Patterns of Bread Consumption in Nigeria », in *Food Research Institute Studies*, 5 (1), 1965, pp. 3-18.

(2) Sa capacité de meunerie approchait 800 000 tonnes début 1978, répartie entre Lagos (600 000 tonnes), Kano (120 000 tonnes) et Calabar, mais va augmenter, notamment dans le Nord, avec une nouvelle unité à Maiduguri.

(3) La Nigerian National Supply Company, créée récemment par l'Etat pour suppléer aux importations du secteur privé, n'a acheté jusqu'ici que de faibles quantités de céréales (riz surtout).

(4) Voir sur ce point O.-O. Soleye, « The politico-economic position of multinational corporations : a Nigerian example » (à partir d'une fabrique de ciment), in *Multinational Firms in Africa*, ed. par C. Widstrand, IDEP, Dakar and Scandinavian Institute of African Studies, Uppsala, 1975, pp. 196-209.

(5) D'après le ministère du commerce, ce sont 30 % de la farine produite au Nigéria par la firme multinationale qui trouvent ainsi de plus hauts prix dans les pays voisins.

(6) En 1977, la fiscalité pétrolière a rapporté au gouvernement fédéral plus de 6 milliards de nairas (40 milliards de francs), soit 76 % de ses recettes budgétaires.

(7) De la même manière, l'Etat favorise le développement de l'élevage des poules pondeuses, en n'exerçant cette fois aucun contrôle sur le prix des aliments composés, produits pour une large partie par la firme d'origine américaine Pfizer.

(8) A Kano, Flours Mills vend de la farine complète destinée aux préparations traditionnelles, concurrençant ainsi directement les céréales locales.

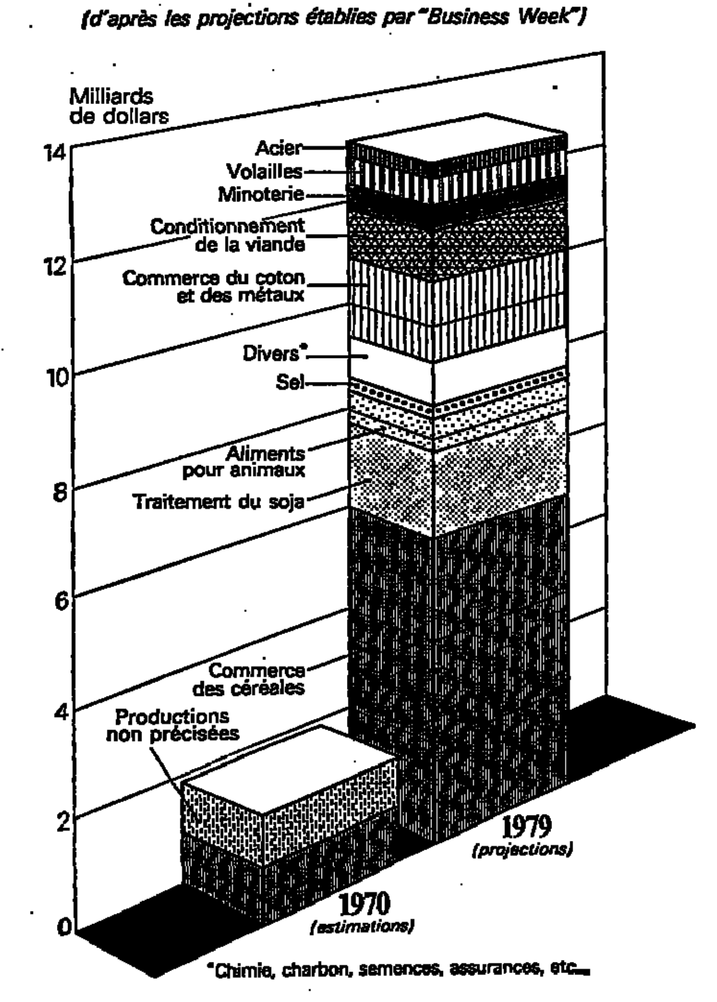
(9) Cf. Eb. Simmons, « The small scale rural food processing industry in Northern Nigéria », in *Food Research Institute Studies*, vol. XIV (2), 1975.

Dreyfus déploie aujourd'hui des activités aussi diverses que la restauration en France, les systèmes d'irrigation au Proche-Orient, l'hôtellerie au Brésil, la verrerie et le bois en Amérique du Sud, la construction d'immeubles de bureaux aux Etats-Unis et au Canada. »

L'expansionnisme de Cargill est alimenté par les bénéfices du commerce des céréales. Pour renforcer encore davantage sa position dominante dans ce secteur, le conglomérat investit chaque année 150 millions de dollars en vue d'augmenter sa capacité de stockage et de manipulation de 50 % en 1984, date à laquelle sa part du marché américain pourrait s'élever à 35 %. La dynamique de l'accumulation fait que la firme ne peut se limiter aux frontières des Etats-Unis et qu'elle s'implante de plus en plus sur les marchés étrangers, « mettant ainsi la main sur des sources d'approvisionnement supplémentaires pour se protéger de toute chute de production aux Etats-Unis » (4).

L'ORIGINE DES REVENUS DE CARGILL EN 1979

(d'après les projections établies par "Business Week")



*Chimie, charbon, semences, assurances, etc...

Les Cinq contrôlent toutes les étapes de la chaîne, qui va de l'exploitant agricole au consommateur, en passant par le marché à terme des céréales. Ils ont la haute main sur les « raffineries » qui transforment le blé en farine, les graines de soja en huile de table ou aliment pour bétail, le maïs en aliments composés pour bétail ou en édulcorants utilisés dans la fabrication des boissons non acoolisées et des glaces. Cargill assure, conjointement avec Continental plus de 50 % de toutes les exportations de céréales des Etats-Unis C'est également l'un des principaux exportateurs de blé français et européen. Pris ensemble, les Cinq contrôlent 90 % du blé et du maïs du Marché commun, 90 % des exportations d'orge canadien, 80 % des exportations de blé argentin, 90 % des exportations de sorgho australien. Ils ont même pris pied dans les pays de l'Est européen, non pas seulement comme importateurs, mais aussi comme intermédiaires.

Le plan Marshall et l'envoi d'énormes quantités de céréales américaines à l'Europe avaient ouvert la voie à la pénétration des multinationales céréalières sur les marchés mondiaux. En 1955, Tradax, filiale genevoise de Cargill, s'implantait en Europe et allait devenir l'une des plus grandes entreprises céréalières du monde. Sa domiciliation en Suisse ouvrait de nouveaux horizons : ce pays était en passe de devenir le centre mondial de la commercialisation, hors des Etats-Unis, des céréales non-américaines et de bien d'autres produits de base (coton et café notamment) ; il était exempt de tout risque d'instabilité politique et de contrôle des changes ; la fiscalité y était accommodante et le milieu ne se prêtait guère aux indiscrétions sur les manipulations spéculatives du grand capital.

Cargill n'était pas le seul à avoir reconnu ces avantages. SOCEF et ZURFIN s'établirent à Zurich pour le compte de Louis Dreyfus et de Bunge. Après tout, un taux d'imposition de 8 % est préférable à un taux de 50 %, disait un porte-parole de Continental lorsque ce conglomérat déplaça son siège de Paris à Genève... Tels sont les bienfaits de la supranationalité.

Les grands conglomérats (en particulier par leurs transactions sur le coton et le soja) jouent un rôle prépondérant dans les marchés à terme des céréales et les bourses du blé, aussi bien dans la spéculation que dans les opérations de couverture. Cependant, ce type d'agissements attire de plus en plus l'attention des enquêteurs, devenus plus nombreux et plus déterminés depuis que des scandales récents ont mis en cause le rôle de certaines multinationales.

Il faudrait porter sa curiosité sur des citadelles plus discrètes. Agissant en étroite synchronisation, les Cinq (comme les « Sept Sœurs » du pétrole) organisent leur propre « bourse », échangeant constamment entre eux des cargaisons de céréales pour réduire les risques et spéculer. Une aptitude à la manipulation qui, d'ailleurs, s'exerce dans bien d'autres secteurs, hors du champ céréalier.

Le changement de régime en Iran a constitué un véritable laboratoire pour la mise au jour de telles pratiques et Dan Morgan, dans son livre, en relate un cas typique. Dans cet Eldorado où les « affaires » se chiffraient par milliards de dollars avant la chute du chah, les importations de céréales étaient passées en valeur de 15 millions de dollars en 1961 à 764 millions en 1977, ce qui en dit long sur la nature du « développement » économique en ce pays. A l'échelle de la totalité des pays sous-développés, fraudes et pots-de-vin mettent en jeu des sommes représentant des milliards de dollars, au regard desquelles l'« aide » économique dont ils bénéficient paraîtrait bien mince.

EDMOND DE CLERMONT.

(1) Dan Morgan, *Merchants of Grain*, Viking Press, New-York, 1979, 387 pages, publié et adapté en français sous le titre *les Géants du grain* (Fayard, Paris, 1980, 300 pages).

(2) *Public Law 480* : votée par le Congrès en 1954, cette loi prévoit notamment, soit la vente des surplus alimentaires américains à des « pays amis » moyennant paiement en monnaie locale, soit des fournitures à titre gracieux à des pays appartenant à la même catégorie frappés de famine.

(3) Capitale de l'Etat du Minnesota et siège du plus grand marché de céréales des Etats-Unis.

(4) *Business Week*, 16 avril 1979.

L'action du Fonds international de développement agricole

Aider les pays les plus pauvres

Rompant avec les contraintes souvent draconiennes de la Banque mondiale, un nouvel organisme de financement, directement rattaché à l'ONU, a vocation de prêter des fonds aux paysans les plus démunis. Les pays producteurs de pétrole sont, bien entendu, invités à s'associer activement à ce nouvel effort de la communauté internationale. Et c'est ainsi qu'une nouvelle catégorie de banquiers — des « banquiers aux pieds nus » ? — est en train de faire son apparition dans les villages...

Par EDOUARD SAUVIGNON *

DU 15 au 18 janvier s'est tenue à Rome la session annuelle du conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole (FIDA). Cette réunion a permis, notamment, de faire le point sur une expérience engagée voilà deux ans. Institution spécialisée des Nations unies, le Fonds a, en effet, commencé ses opérations en décembre 1977, avec une dotation de 1 milliard de dollars pour 1978-1980. Son objectif essentiel est d' *« accroître la production alimentaire et améliorer le niveau nutritionnel des populations les plus pauvres, dans les plus pauvres des pays à déficit alimentaire. »* L'originalité institutionnelle tient à la participation financière des pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) à un niveau proche de celui des pays industrialisés (436 millions de dollars contre 607), avec pour conséquence une majorité des deux tiers en faveur des pays en voie de développement. Dans la mesure du possible, les décisions se prennent cependant par consensus.

Bien accueilli dans le tiers-monde, qui y voit la marque d'un esprit différent de celui de la Banque mondiale, le Fonds envisage le problème de la faim d'une façon nouvelle. Les conditions techniques du crédit sont les mêmes que celles de l'Association internationale de développement (A.I.D.), filiale de la Banque mondiale : prêts à cinquante ans, avec dix ans de différé et 1 % de commission. Mais, sans négliger les impératifs économiques, le FIDA accorde au facteur humain une attention particulière. Quelques exemples permettent d'en prendre la mesure :

— Il s'attache, tout d'abord, à fortifier les communautés traditionnelles. Ainsi le conseil d'administration vient d'approuver un crédit en faveur du Nicaragua dont l'objectif immédiat est d'améliorer l'offre de denrées alimen*taire »*. L'originalité institutionnelle tient nécessaires à la reprise des activités agricoles. Un autre projet récent, au Honduras, concerne les petits exploitants de la région occidentale qui vivent d'une agriculture de subsistance, à flanc de montagne : c'est sur les comités agricoles de villages que doit s'appuyer le projet pour distribuer les crédits et les aides à la vulgarisation et à la formation, s'efforçant ainsi de restaurer l'autosuffisance dans les hameaux.

— Le FIDA cherche aussi à associer les femmes au développement rural, comme dans les régions de M'Bour et de Louba au Sénégal. Le projet en cours tend à accroître la production agricole, notamment vivrière, et à améliorer les conditions de vie des populations pauvres en les faisant participer davantage à la gestion de leurs propres affaires. Un effort particulier s'adressera aux femmes pour les initier aux nouveaux équipements (moulins, batteuses, pompes). Tenant compte des réalités sociologiques africaines, l'approche prendra pour base non pas l'agriculteur, mais des groupes d'agriculteurs volontaires, parmi les plus pauvres des « carrés » de villages. Cent trente mille personnes devraient en bénéficier.

S'agissant précisément des paysans les plus modestes, le FIDA essaie de mettre les crédits à leur disposition de façon immédiate : ainsi, au Pakistan, un projet tend à réorienter le crédit agricole vers les petits exploitants et paysans sans terre. La Banque pakistanaise de développement agricole, organisme d'Etat dont les fonds bénéficiaient jusqu'alors aux grands propriétaires, devra, dès la première année du projet, leur consacrer la moitié du montant des prêts à moyen et à long terme. A partir de la troisième année, cette proportion atteindra 75 % et s'y maintiendra par la suite. Dans le cas où aucune hypothèque ni garantie mobilière ne seraient possibles pour les emprunteurs les plus pauvres, le Fonds se contentera de prendre en considération la viabilité de l'entreprise ; des « banquiers de villages », villageois désignés par la Banque pour faire connaître ses services dans la localité, entreprendront de diffuser l'information ; un personnel bancaire sera formé aux nouvelles procédures, et les responsables seront équipés de motocyclettes et de véhicules.

Pour continuer à assurer cette mission d'aide internationale, les gouverneurs du FIDA ont reconnu, en janvier, la nécessité de reconstituer les ressources du Fonds en les augmentant en termes réels. Ils ont prévu 1,5 milliard de dollars environ pour les trois années 1981, 1982, 1983. Mais, malgré l'afflux des pétrodollars, les pays de l'OPEP ne se montrent pas disposés à augmenter en valeur relative leur contribution au Fonds, pour la porter au moins au niveau de celle des pays industrialisés. Quel que soit le montant final, il sera faible par rapport aux 8 milliards de dollars annuels d'aide extérieure (aux prix de 1975) jugés nécessaires par la Conférence mondiale sur l'alimentation. Le FIDA opère cependant, pour une part, en cofinancement avec d'autres organismes internationaux, notamment l'IDA et les banques régionales de développement, parfois aussi les Etats. Environ la moitié des projets qui seront soumis à l'acceptation du Fonds en 1980 seront cofinancés. De même, pour l'administration des prêts et le contrôle de l'exécution, il noue des liens avec d'autres institutions financières. En ce sens, il répond au désir des Etats fondateurs de ne pas voir se développer une nouvelle bureaucratie internationale. L'effectif total de son personnel, inscrit au budget de 1980 pour un montant de 12,8 millions de dollars, est de cent cinquante personnes. Le FIDA fait un large appel aux autres institutions chargées de la coopération en faveur du développement, notamment l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.). A l'actif de ses trois premières années d'existence, s'inscrivent plus de soixante projets, dont vingt à vingt-cinq sous sa seule responsabilité.

Cent trente et un Etats participent actuellement aux activités du FIDA, et la Chine vient d'y adhérer. Bien que ce pays soit classé dans le groupe III (pays sous-développés non exportateurs de pétrole) et astreint à une faible contribution, son entrée mérite attention, face à l'absence des pays socialistes européens, Roumanie et Yougoslavie exceptées. Le FIDA est, certes, une institution financière, mais il n'apparaît pas particulièrement marqué par l'idéologie capitaliste. La thèse selon laquelle la faim n'est qu'une conséquence du « pillage » du tiers-monde par les puissances capitalistes industrialisées, auxquelles il appartient de réparer, peut-elle être indéfiniment soutenue ? Pour sa part, la France pourrait accroître sa contribution (32 millions de dollars) en participant directement au cofinancement de certains projets.

* Chargé de conférences des facultés de droit. Cf. du même auteur, « Le Fonds international de développement agricole », dans l'*Annuaire français de droit international*, éditions du C.N.R.S., Paris, 1978.

Recherches universitaires

L'« affaire de Diego-Garcia »

Par CHARLES ZORGBIBE

ULTIME « confetti de l'Empire » britannique : par l'*Order in Council* du 8 novembre 1965, le gouvernement de Londres crée le Territoire britannique de l'océan Indien, composé de dépendances administratives de Maurice (l'archipel corallien des Chagos, dont l'atoll de Diego-Garcia, au sud des Maldives et à 2 000 kilomètres au nord-est de Maurice) et des Seychelles (les îles Aldabra, Desroches, Farquhar dispersées dans la partie occidentale de l'océan Indien). Jusqu'en 1976, le territoire est administré par le gouverneur anglais des Seychelles agissant en qualité de commissaire. Depuis la rétrocession d'Aldabra, Desroches et Farquhar aux Seychelles, le 28 juin 1976, jour de leur indépendance, le territoire se réduit à l'archipel des Chagos, et son administration relève d'un commissaire qui réside à Londres, représenté sur place par un officier de liaison de la Royal Navy.

La création d'une nouvelle colonie britannique en 1965, alors que la présence de la Grande-Bretagne dans l'océan Indien n'était plus que crépusculaire, avait intrigué les observateurs. Pour Londres, il s'agissait de protéger, à partir d'îlots peu habités, les routes maritimes traditionnelles, devenues *« autoroutes des hydrocarbures »*, dans un océan qui n'est plus la chasse gardée de l'Occident, face à une présence navale croissante des Soviétiques qui permet aux gouvernants de Moscou d'appuyer leurs actions politiques dans la région, mais aussi, en cas de crise, de menacer l'Occident d'une rupture de ses courants de transport maritime. Bientôt, plusieurs accords anglo-américains allaient préciser la vocation du territoire, celle de pivot du dispositif américain dans l'océan Indien, à partir de l'atoll de Diego-Garcia, conçu comme un porte-avions fixe, une base de ravitaillement pour sous-marins, un centre d'écoutes et de communications transocéaniques.

Cette implantation, puis ce renforcement de la présence militaire occidentale ont provoqué de vives réactions parmi les Etats riverains, particulièrement dans le sud-ouest de l'océan Indien. Les conditions de « vente » aux Britanniques de l'archipel des Chagos, les modalités de la « déportation » de ses habitants, l'utilisation stratégique du territoire : tels sont les trois volets de l'« affaire de Diego-Garcia » que présente, avec une très grande clarté et grâce à une documentation des plus complètes, André Oraison, maître-assistant de droit public à l'université française de l'océan Indien (1).

PREMIERE controverse née de la création du territoire : la séparation des Chagos et de Maurice est une sérieuse *« pomme de discorde »* entre la coalition au pouvoir à Port-Louis et l'opposition du Mouvement militant mauricien, d'autant plus que le premier ministre qui a négocié la « vente » préside toujours aux destinées de l'île Maurice : Sir Seewoosagur Ramgoolam. Mais y a-t-il eu réellement « vente » ? Non, selon le gouvernement de Londres : l'archipel appartenait déjà à la Grande-Bretagne à titre de territoire d'outre-mer ; les 3 millions de livres sterling versés en 1965 étaient une simple compensation destinée au financement de certains projets de développement. Oui, selon le parti travailliste au pouvoir à Port-Louis : il y aurait eu un dur marchandage, voire un *« chantage à l'indépendance »* en marge de la conférence constitutionnelle de Lancaster House. La version des semi-opposants du parti social-démocrate est encore différente : hostiles à l'indépendance, ils réclamaient un référendum — que craignaient les chefs de file travaillistes. Ces derniers auraient négocié avec les Britanniques l'*« excision »* des Chagos contre l'abandon du référendum. Aujourd'hui, les dirigeants mauriciens parlent de *« malentendu »*.

La seconde controverse a trait au sort de la population des Chagos. Le Territoire britannique de l'océan Indien n'a plus de population autochtone : de 1965 à 1972, les mille deux cents « Ilois » — qui habitaient Diego-Garcia, Peros-Banhos et Salomon — ont été évacués, contre leur gré, vers l'île Maurice. A partir de 1975, avec les débats ouverts au Congrès américain sur l'engagement du Pentagone dans l'océan Indien, la presse internationale s'est émue de la *« grande misère des déportés de Diego-Garcia »* (2) ; le *Washington Post* a dénoncé la *« manière honteuse »* dont les Ilois avaient été traités (3). — Ils furent incités à partir par une diminution, puis un arrêt pur et simple des approvisionnements. Exil difficile, dans un pays pauvre et surpeuplé. Relogement précaire dans les bidonvilles de Port-Louis. Difficultés d'insertion dans la société mauricienne, en très grande majorité indienne, d'« Ilois » qui sont les descendants d'esclaves africains. Mais le problème est encore aggravé par un scandale intérieur mauricien : l'indemnité de 650 000 livres sterling versée en 1972 par la Grande-Bretagne pour faciliter le nouvel établissement des habitants des Chagos a été « retenue » par le gouvernement de Port-Louis, dont le ministre des finances soutenait, non sans cynisme, qu'*« il serait stupide de distribuer cet argent brusquement à des gens simples... qui ne sauraient comment le dépenser »*. A la suite de la publication à Londres, en septembre 1976, du rapport Russel Prosser, qui dénonçait l'attitude du gouvernement mauricien et soulignait que, depuis le versement de l'indemnité par Londres, le coût de construction d'une maison à Maurice avait augmenté de 500 %, certains Ilois — mais non pas tous — ont perçu une compensation de 7 500 roupies, somme particulièrement dérisoire.

Enfin, troisième volet de l'« affaire » : la cession à bail à caractère stratégique de Diego-Garcia par l'échange de lettres anglo-américain du 30 décembre 1966 intéresse l'ensemble des Etats riverains. L'opposition de l'Inde, exprimée dès le 18 novembre 1965 par M. Dinesh Singh, vice-ministre des affaires étrangères, devant la Chambre haute de New-Delhi, a été confirmée à chaque étape de l'aménagement de la base de Diego-Garcia, et le 7 février 1974 par Mme Indira Gandhi. La détermination du Sri-Lanka s'est manifestée dans les conférences des non-alignés — particulièrement à Colombo en 1976 — et à l'Assemblée générale des Nations unies. Les « partis et organisations progressistes des îles du sud-ouest de l'océan Indien » — le Seychelles People's United Party, au pouvoir aux Seychelles depuis le coup d'Etat de France-Albert René, le Mouvement militant mauricien et le parti communiste de la Réunion — mènent une campagne commune pour la désintégration du territoire britannique et la neutralisation des Chagos.

MAIS les voix en faveur de l'« océan Indien, zone de paix » ne peuvent porter loin face aux dures réalités des équilibres stratégiques. Le gouvernement de Moscou a obtenu des « facilités de mouillage » pour ses navires de guerre à Berbera (Somalie) jusqu'en 1977, à Aden (Sud-Yémen), à Umm Qasr (Irak), à Chittagong (Bangladesh). Par sa position géographique et ses équipements sophistiqués, l'atoll de Diego-Garcia permet aux Etats-Unis de surveiller toute la région. A Vienne, le 18 juin 1979, lors de la signature des accords SALT II, MM. Carter et Brejnev s'étaient promis de relancer les entretiens pour la limitation des armements dans l'océan Indien. Promesse engloutie avec les accords SALT II ?

(1) *Les Avatars du British Indian Ocean Territory*, mémoire ronéotypé, Saint-Denis-de-la-Réunion, 1980.

(2) *Le Monde*, 26 septembre 1975.

(3) *Washington Post*, 9 septembre 1975.

Le carnet des ambassades

● L'ambassadeur du Canada et Mme Pelletier ont donné une réception le 26 mars en l'honneur de M. Frank MacGuigan, nouveau ministre des affaires étrangères du Canada.

● A l'occasion de la fête nationale, trente-cinquième anniversaire de la libération, l'ambassadeur de la République populaire hongroise et Mme Jozsef Bényi ont offert une réception le 1er avril.

● Le président de la République et Mme Valéry Giscard d'Estaing ont offert un dîner le 14 avril en l'honneur du président de la République du Venezuela et de Mme Luis Herrera Campins.

● A l'occasion du départ du ministre conseiller et de Mme Carl Lahusen et pour présenter leurs successeurs, M. et Mme Ewald Mühlen, l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne et Mme Herbst ont donné une réception le 14 avril.

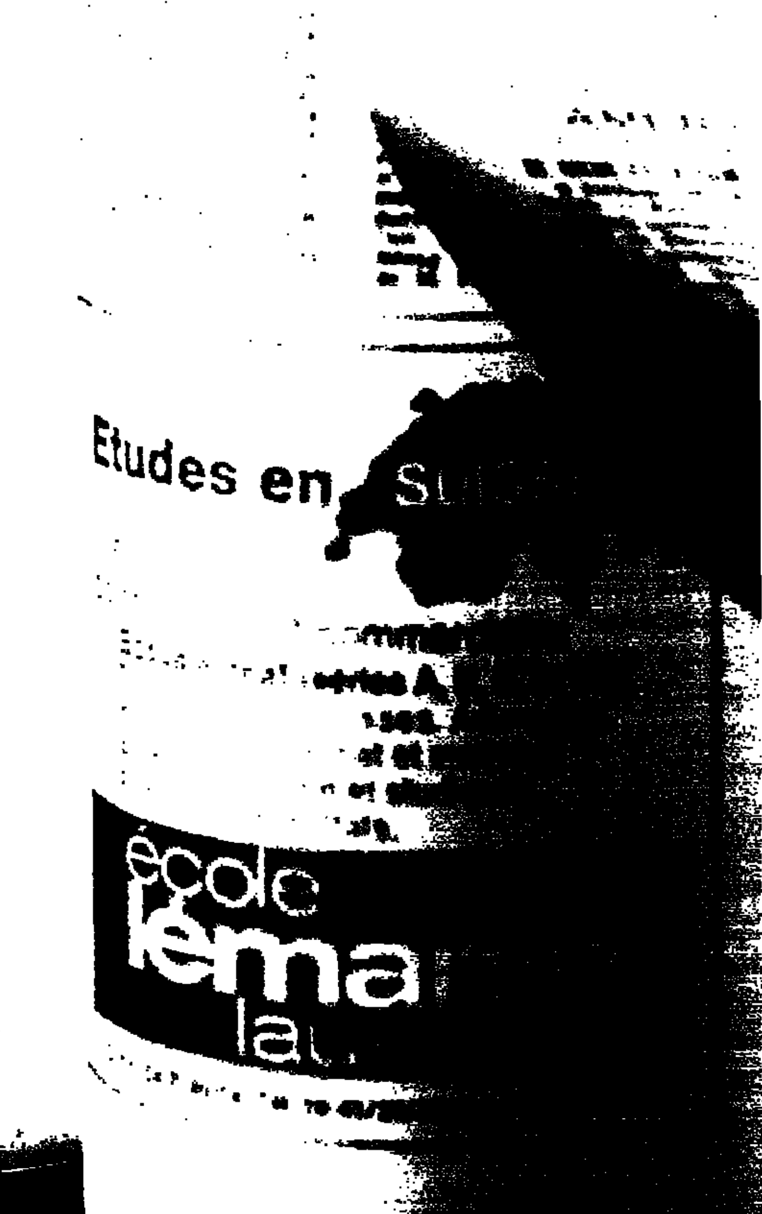
● Le président de la République du Venezuela et Mme Luis Herrera Campins ont donné une réception le 15 avril en l'honneur du président de la République française et de Mme Valéry Giscard d'Estaing.

Calendrier des fêtes nationales

1er - 31 MAI

9 TCHECOSLOV.	Anniv. de la libér.
14 PARAGUAY	Fête de l'indépend.
17 NORVEGE	Fête de la Constit.
25 ARGENTINE	Fête nationale
25 JORDANIE	Fête de l'indépend.
31 AFR. DU SUD	Fête nationale

N.B. — *Cette année, la date de la fête nationale israélienne (fête de l'indépendance) était fixée au 21 avril 1980. Elle varie chaque année en fonction du calendrier grégorien.*



CUBA : LE « SOCIALISME RÉEL » ET LA DÉSILLUSION

Par BERNARD CASSEN

LES dirigeants cubains ont déchaîné la tempête en faisant retirer le vendredi 4 avril dernier la garde qui protégeait l'ambassade du Pérou à La Havane : ils ne pouvaient ignorer que cette mesure, surtout à la veille d'un week-end, allait provoquer un afflux de candidats à l'émigration. Sans doute les estimaient-ils à quelques dizaines, voire à quelques centaines. Or c'est par milliers qu'ils se présentèrent... L'intention du gouvernement était probablement de dissuader les représentations péruvienne et vénézuélienne de continuer à pratiquer une politique d'accueil « sauvage » de Cubains hostiles au régime qui pénétraient dans leurs locaux souvent par la force. Chaque tentative, réussie ou non, provoquait des incidents, repris dans la presse internationale, augmentait la tension entre les chancelleries intéressées et avait valeur d'exemple pour d'autres candidats au départ... En leur facilitant les choses, les dirigeants de La Havane pensaient atteindre simultanément deux objectifs : mettre d'abord dans l'embarras le gouvernement péruvien, qui n'a pas les moyens économiques d'accueillir beaucoup de réfugiés, et l'obliger ainsi à adopter de son propre chef une attitude stricte à l'égard des Cubains se prévalant du droit d'asile ; ensuite et surtout, se débarrasser des mécontents qui souhaitaient quitter le pays. Le gouvernement avait prévu un simple processus d'autorégulation ; c'est un véritable traumatisme qu'il dut subir.

Moins d'un mois auparavant, le 8 mars, M. Fidel Castro, s'adressant au troisième congrès de la Fédération des femmes cubaines, avait évoqué la question des « sorties illégales » et laissé clairement entendre que le gouvernement était disposé, en cas de besoin, à utiliser les grands moyens pour que les ambassades étrangères *« adoptent des mesures afin de ne pas stimuler les sorties illégales du pays, sinon nous pourrions nous aussi prendre nos mesures »*.

Et de faire référence à ce qui s'était passé en 1962 : à l'époque, les Etats-Unis, après avoir vivement encouragé les départs de Cuba et reçu de très nombreux émigrés, fermèrent complètement leurs frontières aux centaines de milliers de Cubains encore désireux de quitter l'île et qui avaient sollicité un visa pour rejoindre leur famille déjà installée, la plupart du temps, en Floride. Dans le même temps, la presse et les autorités américaines accueillaient avec le maximum de publicité tous les Cubains quittant clandestinement le pays à bord d'embarcations de fortune. Cuba perdait sur tous les tableaux : chaque arrivée de ces *Boat People* aux Etats-Unis donnait lieu à une campagne contre la révolution ; le gouvernement par ailleurs se retrouvait avec le problème non résolu d'une grande masse d'émigrés potentiels en attente. Les autorités cubaines aménagèrent alors le port de Camarioca pour organiser les départs et forcer ainsi la main aux autorités de Washington. En septembre 1978, M. Fidel Castro avait précisé à ce sujet : « *Nous obligeâmes le gouvernement américain à remplir l'obligation morale qu'il avait contractée envers les personnes qui, suivant la politique des Etats-Unis, y avaient envoyé leurs familles et avaient demandé un passeport pour les rejoindre. Nous lui dîmes : si vous ne les acceptez pas légalement et si vous ne les acceptez que lorsqu'ils voyagent illégalement, au péril de leur vie, nous sommes prêts à aménager un port pour qu'on vienne les chercher en toute sécurité. Il arriva de Floride environ neuf cents bateaux et le gouvernement des Etats-Unis n'eut d'autre choix que d'autoriser l'entrée de ces personnes* » (1).

Devant le grand nombre d'occupants de l'ambassade du Pérou, les dirigeants cubains, pris de court, n'ont pas pu rééditer une opération finalement positive comme celle de Camarioca : la détérioration du prestige international de Cuba a été sans commune mesure avec les effectifs des candidats au départ. Quant aux conséquences intérieures, il est encore trop tôt pour les mesurer toutes, mais elles ne peuvent être que fort sérieuses.

Paradoxalement ces événements ne surviennent pas dans une période de tension, de « fermeture », à l'intérieur du pays, mais, au contraire, au moment où, à divers niveaux, les choses « bougent » à Cuba. Le gouvernement avait en effet entrepris une politique d'ouverture dont on a peut-être mal mesuré la hardiesse. Cette ouverture s'est faite au moins sur deux plans : en direction de la « communauté cubaine à l'étranger », nouvelle expression qui désigne officiellement ceux que l'on appelait autrefois les *gusanos* (la vermine), et à propos du fonctionnement même du système économique et social, par un encouragement à la critique.

On sait qu'après les premiers contacts avec des représentants des exilés cubains, à la fin de 1978, le gouvernement libéra la quasi-totalité des prisonniers politiques (les auteurs de crimes de sang n'ayant pas bénéficié de ces mesures), et surtout autorisa la venue à Cuba, en visite familiale ou touristique, des membres de la « communauté » qui le souhaitaient. Ils furent, en 1979, cent quinze mille apportant en cadeau à leur famille et à leurs amis les mille et un produits de la société de consommation américaine et suscitant des aspirations matérielles que l'austère société cubaine ne parvient pas à satisfaire. En dernière analyse, cette politique de réconciliation nationale n'aura pas eu les effets escomptés dans la normalisation des relations avec les Etats-Unis, et cela en raison de la recrudescence de la guerre froide. Elle aura en revanche eu des conséquences profondes à l'intérieur, en ébranlant durablement les citoyens les moins favorables à la révolution — qui redécouvraient au contact de leurs parents émigrés un monde qu'on leur avait décrit comme un enfer — et en mettant à l'épreuve la conscience politique et les valeurs révolutionnaires des plus chauds partisans du régime. Ce fut un véritable choc culturel, psychologique et politique dont tous les effets à retardement ne se sont sans doute pas encore manifestés.

L'année des fléaux

LA société cubaine, telle que l'ont façonnée plus de vingt ans de révolution, est de très loin la plus avancée en Amérique latine pour tout ce qui touche aux prestations sociales et culturelles. Ces droits fondamentaux que sont le droit de se nourrir, de s'habiller, de travailler, d'être éduqué et soigné, y sont satisfaits comme rarement ailleurs. A cet égard « Cuba n'est pas le Pérou », et on peut penser que, s'ils en avaient le choix, bien des paysans péruviens, pour ne parler que d'eux, aimeraient vivre à la cubaine. Mais à l'abondance de prestations collectives gratuites correspond une pénurie de biens de consommation individuels, l'économie d'un pays sous-développé comme Cuba, dépendante au premier chef de l'exportation de quelques produits de base, ne permettant pas de miracles.

Les succès de la révolution cubaine, qui a pu résoudre les problèmes de l'alimentation, de l'éducation, de la santé, etc., portent en eux un appel à leur dépassement. Une société de plus en plus éduquée, qui dispose déjà du nécessaire et qui le tient pour définitivement acquis, se montre plus exigeante, plus critique à l'égard des carences de son système économique, politique et social. On conçoit que l'irruption massive de ces habitants d'un autre monde, qu'étaient les membres de la « communauté », ait fait faire un grand bond en avant aux aspirations des habitants de l'île, dans tous les domaines et pas seulement sur le plan matériel. Or la conjoncture économique est on ne peut plus mauvaise et ne laisse envisager qu'une croissance modeste (elle a été de 4,9 % l'an dernier au lieu des 6 % prévus et ne devrait guère dépasser 3 % en 1980).

L'île a en outre été victime, simultanément, de trois calamités : la « moisissure bleue », maladie du tabac qui a détruit 90 % de la production et privera le pays de plus de 180 millions de dollars de devises ; la rouille de la canne à sucre, qui affecte 30 % des terres cultivées et entraînera en 1980 une chute d'environ 1,3 million de tonnes de la production par rapport aux 8 millions de l'an dernier (mais le cours du sucre sur le marché mondial a doublé) ; la fièvre porcine enfin, dont des foyers sont apparus dans l'est du pays. Cette « *année des fléaux* », pour reprendre l'expression de M. Fidel Castro, sera aussi celle du deuxième congrès du parti communiste cubain qui fera le bilan des décisions du premier. En matière économique, il sera fort mitigé alors que la priorité politique de l'« institutionnalisation » a été menée, elle, à bonne fin avec la mise en place du pouvoir populaire dans les municipalités, les provinces et au sommet de l'Etat.

Il ne restait aux dirigeants révolutionnaires, s'ils voulaient répondre au désir d'intervention croissant de la population, informée et stimulée autant par sa propre expérience que par celle des retrouvailles avec la « communauté », qu'à le canaliser à l'intérieur des structures du régime en encourageant vivement la critique et la dénonciation des abus. C'est un exercice que les Cubains ne sont pas encore préparés à pratiquer publiquement, car, comme le note Marie-France Mottin dans un livre récent et nuancé (2), il existe un sentiment diffus qu'elle exprime en ces termes : « *Peur de déplaire, peur de penser, peur de mal faire, peur de n'être pas dans la norme, peur d'être simplement* (...). *Elle n'est pas imposée par le régime* (...), *mais elle est là, imperceptible et quotidienne. Dans les esprits plutôt, création du conditionnement ou sécrétée par le système.* »

C'est un sentiment que corroborent les journalistes cubains eux-mêmes, dans un recueil d'interviews paru dans l'hebdomadaire *Bohemia* (3) (et qui semble avoir coûté sa place à son directeur, M. Angel Guerra), où l'on trouve des affirmations comme celles-ci : « *Nous sommes très limités. Je ne sais si c'est de la peur ou quoi. Parfois nous ne soulevons pas des problèmes intéressants, par crainte. Il y a de l'autocensure* » ; ou bien : « *Les journalistes ont peur d'informer sur certaines choses parce qu'ils croient qu'elles ne peuvent pas être dites.* »

C'est du sommet de l'Etat et du parti, et essentiellement par la voix des frères Castro, qu'est venue l'incitation à dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas. Ainsi, face au mauvais fonctionnement de l'économie et surtout des services, M. Raul Castro dénonce « *l'indiscipline au travail, l'irresponsabilité, la négligence, le copinage* », dont les principaux responsables « *ne sont pas les travailleurs mais les dirigeants et fonctionnaires des entreprises qui, parfois, falsifient l'information statistique*, utilisant les ressources *de leurs fonctions pour résoudre leurs problèmes personnels et ceux de leurs amis et ne sont pas moralement qualifiés pour être exigeants envers qui que ce soit* » (4). C'est M. Fidel Castro qui constate que, dans la mesure où les femmes occupant un emploi sont dans l'incapacité, par exemple, de trouver des salons de coiffure ouverts le soir, « *l'absentéisme, l'autorisation de recevoir ces services pendant les heures de travail se sont pratiquement légalisés* ».

Le véritable problème est de savoir où se trouve la délimitation exacte entre la « critique constructive » et la « critique contre-révolutionnaire » — et qui en jugera. Le distinguo ne fait guère de difficultés chez la plupart des dirigeants. A propos des cadres moyens, il en va tout autrement. Un des journalistes réunis par *Bohemia* constate qu'il est « *plus facile d'interviewer Fidel Castro que des fonctionnaires de rang subalterne. Ces difficultés se rencontrent fondamentalement aux échelons moyens du parti et du gouvernement. Certains confondent la défense de la révolution avec la dissimulation de faits et de carences, en affirmant qu'aux mains de l'ennemi elles pourraient nuire à la révolution* ». Il est significatif qu'à l'issue du quatrième congrès de l'Union des journalistes de Cuba, dont les résolutions finales étaient marquées par un prudent conformisme, ce soit M. Raul Castro, en uniforme de général de division, qui ait dû le rappeler : « *On dit fréquemment que notre presse est insuffisamment critique, qu'elle ne reflète pas les difficultés et les problèmes brûlants, que nos journalistes s'autocensurent* » ; et il proclamait que « *la critique doit être le style de la presse, sa façon d'être* » (5).

Toutes proportions gardées, c'est à une petite révolution culturelle que les dirigeants cubains appellent leurs concitoyens, à une révolution dont doivent d'abord faire les frais la bureaucratie tatillonne et les cadres incompétents. Il faut que les bouches s'ouvrent, que les structures existantes — syndicats, organismes du pouvoir populaire, parti — fonctionnent pleinement, qu'en leur sein soient encouragées l'initiative et la mobilité. C'est dans le même esprit qu'ont été vigoureusement rappelées la responsabilité et l'autorité des administrateurs, que, dans la réforme générale des salaires qui vient d'être promulguée, l'éventail des revenus sera élargi de 1 à 4,5 à 1 à 5, que les rémunérations seront désormais ajustées à la qualité et à la quantité du travail fourni, en utilisant très largement le système des primes.

Exil intérieur ou départ pour l'étranger ?

LES dirigeants cubains ont compris que la mise en marche d'un tel processus était devenue une urgence nationale dans un système politique qui, lui, ne saurait tolérer de remise en cause. Dans leur ouvrage, qui constitue une véritable somme de tout ce qu'il faut savoir sur les institutions cubaines, leur genèse et leur fonctionnement (6), André et Francine Demichel écrivent non sans optimisme : « *Si la démocratie est l'identification des gouvernants et des gouvernés (entendue comme processus de participation de tous pour défendre les intérêts communs), cette identification existe à Cuba plus que nulle part ailleurs.* » Et de préciser qu'en matière de liberté politique « *l'immense majorité des Cubains sont libres, y compris de ce point de vue, puisqu'ils ont le gouvernement qui correspond à leur volonté* (...). *Il est vrai qu'il n'existe pas à Cuba, et qu'il ne peut pas y exister, de pluralisme politique. Mais la condamnation portée de ce chef est beaucoup trop rapide et sommaire. Il ne faut pas oublier en effet que le pluralisme n'est pas une valeur en soi mais un produit contingent de l'histoire et du contexte social* ».

Cette réponse théorique est cependant impuissante à rendre compte du sérieux avertissement que constituent les événements de l'ambassade du Pérou. La forte dose d'irrationnel qui a caractérisé certains comportements, l'intensité même du désir de départ chez certains Cubains, sont des symptômes d'un certain grippage, de l'inexistence de canaux légitimes d'expression. Dans l'état actuel des choses, M. Fidel Castro ayant récemment rappelé que « *l'association révolutionnaire est une association de volontaires* (7) », le seul choix offert se situe entre l'orthodoxie et l'hérésie, entre l'adhésion au régime et l'exil intérieur ou extérieur. La majorité de la population est sans doute favorable aux institutions du pays et elle éprouve un vif sentiment d'indignation à l'égard de ceux qui ont aussi spectaculairement mis Cuba sur la sellette devant l'opinion mondiale. Ce sentiment pourrait aussi nuire à l'accueil qui sera fait ultérieurement aux membres de la « communauté », la politique libérale du gouvernement en cette matière s'étant heurtée à des résistances au sein de l'opinion, et surtout parmi les militants de base du parti. On ne transforme pas du jour au lendemain des « vers de terre » en « membres de la communauté », terme officiel auquel la population préfère celui de « *mariposas* » (papillons) pour bien montrer qu'elle n'est pas dupe de cette métamorphose subite.

S'il le souhaitait, le gouvernement pourrait utiliser cette quasi-unanimité nationale, dont la manifestation géante du samedi 19 avril a été le symbole, pour cadenasser les portes qu'il a lui-même entrouvertes. Il semble cependant qu'il ne cèdera pas à cette tentation de la facilité et qu'au contraire il accélèrera le processus de remise en question critique interne, seule manière de prévenir des réactions de rejet, marginales encore, mais pouvant se traduire par des flambées brutales et sporadiques.

« *Petit pays qui a une diplomatie de grande puissance* », selon la formule d'un membre du bureau politique, Cuba ne dispose plus du capital automatique de sympathie qui allait à l'île assiégée par les Etats-Unis (8). La révolution cubaine, il n'est pas inutile de le rappeler, ne s'est pas installée dans le sillage des chars soviétiques. Elle a puisé son inspiration à des sources authentiquement nationales (9) et elle a jusqu'ici trouvé en elle-même les ressorts de sa survie. Elle va devoir démontrer au cours des années à venir si sa variété de « socialisme réellement existant » engendre ou non les mêmes phénomènes de dissidence que dans les pays de l'Est européen.

(1) Interview du 6 septembre 1978 accordée « à un groupe de journalistes cubains qui écrivent pour la communauté cubaine à l'étranger et à divers journalistes américains ».

(2) Marie-France Mottin, *Cuba quand même. Vies quotidiennes dans la révolution*, le Seuil, Paris 1980, 248 pages.

(3) *Bohemia*, 25 janvier 1980.

(4) Discours prononcé le 30 novembre 1979.

(5) Discours prononcé le 29 mars 1980.

(6) André et Francine Demichel, *Cuba*, collection « Comment ils sont gouvernés », Librairie générale de droit et de jurisprudence R. Pichon et R. Durand-Auzias, Paris 1979, 420 pages.

(7) Discours du 9 mars 1980.

(8) Dans son ouvrage, *Bay of Pigs, the Untold Story* (Jonathan Cape, Londres, 1979, 352 pages), le journaliste américain Peter Wyden donne la version de loin la plus complète du fiasco de l'invasion organisée par la C.I.A. en 1961, en analysant en particulier par quels mécanismes aberrants la centrale de renseignements, le Pentagone et la Maison Blanche avaient pu être amenés à imaginer que l'opération pouvait réussir militairement et politiquement.

(9) On lira à ce propos les actes du colloque international des 22, 23 et 24 novembre 1978 tenu à Toulouse, publiés sous le titre *Cuba, les étapes d'une libération* (Centre d'études cubaines, université de Toulouse - Le Mirail, 347 pages).

CORRESPONDANCE

La situation sociale au Pérou

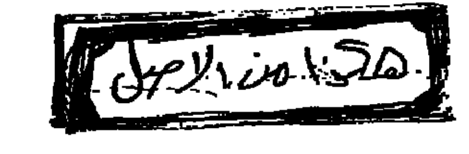
A la suite de la publication de l'article de Hugo Blanco intitulé « Contre la terre, contre les gens, contre les verts rêves paysans » (le Monde diplomatique, *mars 1980*), *M. Fernando Guillen, chargé d'affaires a.i. à l'ambassade du Pérou à Paris, nous a adressé la lettre suivante :*

Je ne prétends pas nier les difficultés socio-économiques propres à un pays en voie de développement, mais je crois qu'il est de mon devoir de mettre en relief les efforts réalisés par le gouvernement du Pérou pour améliorer la situation des classes les plus défavorisées du pays en procédant à des réformes importantes de la structure économique, comme la réforme agraire et celle du secteur industriel.

En effet, des grèves se sont produites dernièrement qui ont donné lieu à quelques affrontements entre travailleurs et forces de l'ordre. On ne peut, sans courir le risque de donner une impression fausse de la réalité péruvienne, les présenter comme une situation courante au Pérou, tel qu'il résulte de l'article de M. Blanco, lequel n'indique ni l'origine des conflits ni les procédures judiciaires engagées afin de départager les responsabilités qui, dans certains cas, pourraient être imputées aux forces de l'ordre.

PROCHAIN COLLOQUE

● « 1970-1980 : LES ANNEES GAUCHES » : sur ce thème, le groupe DIRE organise un colloque, le jeudi 8 mai, à la Maison de l'Europe (35, rue des Francs-Bourgeois, Paris-4e), de 9 h. 30 à 22 h. 30. Il portera sur la restructuration idéologique de la droite et les questions posées à la gauche en France et dans le monde au cours de la décennie (*Pour tous renseignements, s'adresser au département d'études des pays anglophones, université de Paris-VIII, route de la Tourelle 75571 Paris Cedex 12. Téléphone : 374-12-50, P. 306*).



les livres du mois

LA RÉSISTANCE ALLEMANDE A HITLER

Par YVES FLORENNE

L'AUTEUR de « la Gauche allemande » était des plus qualifiés — Gérard Sandoz a vécu en Allemagne les années du nazisme jusqu'à la guerre — pour écrire, sinon l'histoire (il s'en défend), mais la chronique ou le mémorial de la résistance des Allemands à Hitler.

Cette résistance est méconnue, et comme absorbée dans l'idée que nous avons d'une culpabilité collective du peuple allemand. On sera sans doute surpris d'apprendre qu'elle fut plus forte et nombreuse que dans bien des pays occupés, la France notamment (au moins jusqu'en 1943). En contrepartie, tout anesthésiés qu'ils furent, les Français, dans leur immense majorité, de cœur sinon en actes, étaient contre l'Allemagne nazie. Alors que pour une large part le peuple allemand s'était jeté dans les bras de Hitler (pour des raisons économiques et psychiques bien connues). Reste ce qu'on sait moins : jamais Hitler n'a obtenu la majorité dans des élections libres ; ni même en 1933, après sa conquête du pouvoir, alors que la terreur régnait. A l'intérieur comme au-dehors, sa victoire a été faite moins de sa force que de la faiblesse de caractère de ses adversaires, de leur irrésolution, de leurs divisions et rivalités, et de leurs illusions. Quant aux camps de concentration, ils ont été inventés non pour les peuples occupés mais, sept ans avant, pour les opposants allemands : sept cent mille de ceux-ci y sont passés, ou dans les prisons. Il était utile que fussent rappelés ces faits et ces chiffres.

On ne perdra pas de vue non plus que si la résistance est naturelle face à un envahisseur, elle est autrement difficile et méritoire contre le gouvernement, si détesté soit-il, de son propre pays en guerre. Les Français, toutes choses inégales d'ailleurs, ont été soumis plus tard à cette épreuve. Enfin, les résistants de l'Europe occupée étaient soutenus, armés de l'extérieur. Ceux d'Allemagne furent toujours « désespérément seuls ».

LES partis et organisations de gauche qui s'étaient montrés si incapables de barrer la route à Hitler n'en furent pas moins ceux qui fournirent d'abord les gros bataillons clandestins de la résistance. Pourtant, G. Sandoz consacre le quart de son livre au « 20 juillet 1944 ». C'est que cette tentative manquée est elle-même mal connue et méjugée. Elle passe pour une action in extremis, dont toute l'initiative revient à la caste militaire. Double erreur. Gérard Sandoz le montre, et M. Willy Brandt dans son témoignage y insiste : l'organisation comprenait une majorité de civils et beaucoup d'hommes de gauche. D'autre part, elle existait depuis 1937. Si l'état-major renâclait respectueusement devant Hitler, un seul, le général Beck, s'opposa ouvertement à lui dès 1938, pour conclure dans son dernier rapport : « ...Si son conseil et son avertissement ne sont pas pris en considération, il a alors le droit et le devoir, devant le peuple et devant l'histoire, de donner sa démission. » Ce qu'il fit. Il ajoutait : « Si les commandants en chef agissent tous ainsi, l'exécution d'une action de guerre devient impossible (... ils préservent leur patrie du pire, du naufrage...) » Prévision moins surprenante qu'un courage, une audace qui restèrent sans autre exemple.

Toutefois, si Beck était désigné comme chef de l'Etat qui s'instituerait après l'élimination de Hitler, le futur gouvernement provisoire était composé de civils, tant socialistes, syndicalistes que chrétiens et conservateurs. Pendant les huit années que la conjuration a été nourrie, alors que des centaines d'hommes savaient, la Gestapo n'a rien soupçonné. G. Sandoz propose une explication de cette circonstance extraordinaire, évidemment unique dans la résistance allemande.

L'AUTEUR avait tout d'abord décrit celle-ci, dans ses formes multiples : communiste, bien entendu, socialiste, « marginale », chrétienne aussi. Il s'arrête sur l'une des plus significatives, émouvantes, « la Rose blanche », organisation très active bien que le noyau fût formé de cinq étudiants seulement, dont une très jeune fille. Tous furent décapités. Simplement pour avoir « écrit ». Leur dernier tract s'achevait ainsi : « La honte pèsera pour toujours sur l'Allemagne, si la jeunesse ne s'insurge pas enfin pour écraser ces bourreaux et bâtir une nouvelle Europe spirituelle... »

En Allemagne comme ailleurs, on ne saurait dire que les espérances de la résistance ont été comblées. Gérard Sandoz note la réticence qui se manifeste aujourd'hui à son égard, et qui s'exprime par un mot qu'on trouve beaucoup, paraît-il, sous la plume des historiens, malheureusement associé au doute, sinon à la réprobation. C'est « Widerstansrecht » : le droit à la résistance.

* *Ces Allemands qui ont défié Hitler*. Ed. Pygmalion, Paris, 1980, 256 pages.

Une bataille perdue d'avance

«La stratégie secrète de la drôle de guerre»

LE titre de l'ouvrage de François Bédarida, *la Stratégie de la drôle de guerre*, pourrait donner à penser au lecteur qu'il est en présence d'un de ces récits plus ou moins sensationnels et romanesques sur la « guerre secrète ». La qualité de l'auteur et de l'éditeur écarterait aussitôt cette supposition.

Ouvrage scientifique, dû au directeur de l'Institut d'histoire du temps présent (C.N.R.S.), fruit d'une vaste recherche d'archives et d'un remarquable travail de synthèse, il a pour point de départ, pour matière première, les papiers déposés par Edouard Daladier à la Fondation nationale des sciences politiques. Pierre Renouvin avait commencé de les explorer. Après sa disparition, la Fondation chargea François Bédarida de réaliser une édition critique de ce dossier.

L'auteur s'aperçut vite que, à partir de là, il ne s'agissait rien moins que des relations franco-britanniques pendant les huit mois de la guerre sans guerre. Il s'est donné un axe : les délibérations du Conseil suprême interallié, dans leurs procès-verbaux, et leur contexte, axe sur lequel se ramifient toutes les références et renvois aux autres matériaux avec lesquels les documents centraux ont été confrontés : mémoires et souvenirs, archives, travaux d'historiens.

L'ouvrage s'ouvre par une indispensable, copieuse et très éclairante introduction : la description du Conseil suprême, dans son institution et son fonctionnement, y est suivie du portrait politique et intellectuel des principaux acteurs : Daladier, Paul Reynaud, Gamelin et Chamberlain, Churchill. La lecture des procès-verbaux des neuf conseils tenus de septembre 1939 à avril 1940 ne laissent que trop souvent au lecteur l'impression inquiétante d'un verbalisme aimable, d'un optimisme complaisant, masquant mal, noyées dans des projets académiques ou aventureux et une espèce d'abstraction, l'inertie et l'indécision fondamentales. A ce niveau suprême, les militaires sont à la hauteur des civils.

Le vrai drame apparaît dans le commentaire, lui, très vivant, dans les témoignages rapportés, les propos libres, vigoureux, colorés de tel ou tel, l'évocation des théâtres où il se passe quelque chose, toujours en dehors des alliés, lesquels, dans une atmosphère d'extrême bonne volonté, de cordialité, de ménagements allant, chez les Britanniques, jusqu'à la restriction mentale et la passivité active, organisent leur paralysie réciproque avec un inconscient soulagement. Ce qui domine, c'est la peur de tout risque. Elle se manifeste, par exemple, dans une curieuse doctrine, très révélatrice d'un état d'esprit : les bombardiers ennemis passeront toujours tandis que les bombardiers alliés seront toujours arrêtés ou détruits. Conclusion: s'abstenir, pour ne pas donner aux Allemands de mauvaises idées.

CE « rien-faire » comble particulièrement Chamberlain : si tout continue ainsi, « *j'estime*, écrit-il, *qu'au printemps nous aurons gagné la guerre* ». Mais, au printemps, c'est la Finlande — avec la tentation de détourner la guerre de l'ennemi vers l'U.R.S.S. — puis Narvik « *la route du fer coupée* », le désastre en Norvège. L' « improvisation », l' « impéritie », l'incohérence, vont se perfectionnant chez les Anglais, cependant que le climat politique en France est devenu désastreux (la séance « affreuse » de la Chambre à laquelle assiste un de Gaulle indigné) : la guerre enfin s'enflamme, au sein du gouvernement. Partout, elle ne va cesser d'être drôle. Le Conseil suprême sombre dans une mésentente qui n'est plus cordiale — dès mars naît l'anglophobie, qui éclatera en juillet — et très vite dans le désastre. Mais le livre s'est arrêté juste au bord. Les lendemains n'y sont pas moins inscrits, et le commentaire est aussi implacablement objectif que les faits. La conclusion était offerte dès les premières pages : « *On ne saurait refuser au Conseil suprême d'avoir rempli honorablement sa mission de liaison interalliée. Mais le malheur de ces échanges au sommet, c'est d'avoir abouti à des décisions totalement inadaptées* (...), *la stratégie franco-britannique* (s'étant) *trouvée, d'un bout à l'autre, paralysée par la passivité, l'attentisme et les illusions.* »

Ces documents accablants ne laissent plus aucun doute sur la fatalité de la défaite : sinon la guerre, du moins la bataille était perdue d'avance.

Y. F.

* Editions du C.N.R.S., Paris, 1979, 376 pages.

PROCHE-ORIENT

IRAN, LA REVOLUTION INACHEVEE ET L'ORDRE AMERICAIN. — Chapour Haghighat

Préfaces de Claude Julien et Paul Vieille

★ Ed. Anthropos, Paris, 1980, 209 pages.

L'intérêt de cet ouvrage réside moins dans l'analyse des événements politico-économiques qui ont mené à l'effondrement du régime Pahlavi — ou qui ont marqué la première année de la République islamique — que dans celle qui traite des répercussions internationales de la chute du chah.

Dans le domaine politique, l'auteur perçoit une grande méfiance « *chez les autorités du monde musulman envers tous les aspects que comporte la révolution iranienne* », analysant tour à tour les réactions des pays riverains du Golfe, et celles d'Israël, et étudiant les conséquences dans quelques pays arabes, ainsi que l'impact sur le conflit israélo-arabe. Le rôle joué par les Etats-Unis dans le maintien de l'ordre existant dans le tiers-monde y est aussi abondamment traité à la lumière des événements iraniens.

Sur le plan des relations économiques, l'auteur entreprend de démontrer que le détachement de l'Iran du marché capitaliste « *équivaudrait pour les pays impérialistes à l'abandon de la moitié des richesses du Proche-Orient* ». Néanmoins, l'analyse que propose l'auteur de la dépendance de l'économie iranienne post-révolutionnaire à l'égard du marché mondial tempère « *l'inquiétude des firmes multinationales* », le cordon ombilical reliant l'Iran à ces firmes n'étant, de toute évidence, toujours pas rompu.

Le lecteur est ainsi conduit à se demander pourquoi, plus d'un an après la chute du chah, l'Etat iranien est encore tributaire des économies industrialisées, miné par la désagrégation, déchiré par de violents conflits internes, isolé sur le plan international. L' « ordre américain » empêcherait-il la révolution iranienne de suivre son cours ? C'est la question fondamentale que pose cet ouvrage.

A. F.

AMÉRIQUES

LE SUCRE ET LA FAIM. — Robert Linhart

★ Editions de Minuit, coll. « Documents », Paris, 1980, 95 pages.

Robert Linhart réalise un reportage sur l'Etat de Pernambouc en 1979, à l'heure de la « normalisation » politique et du libéralisme économique brésiliens. La première partie est surtout descriptive : omniprésence du sucre qui prive la région des cultures vivrières, et de leurs terres les petits paysans devenus ouvriers agricoles. La misère se mesure à la faim, aux déficiences mentales des enfants mal nourris.

Les deux autres chapitres restent aussi concrets. L'un traite de l'économie et des effets du « développement » sur la vie locale ; l'autre, intitulé « Eveil du mouvement paysan » relate la « libéralisation » sur place, le contrôle des syndicats, mais aussi la volonté de lutte. Robert Linhart a trouvé dans le Nord-Est brésilien une illustration exemplaire du mécanisme du sous-développement.

J.-P. A.

DROIT

LES TRANSFERTS INTERNATIONAUX D'ARMES DE GUERRE. — Romain Yakemtchouk

★ Ed. Pedone, Paris, 1980, 452 pages.

Depuis la fin du siècle dernier, la limitation des transferts d'armements a fait l'objet de multiples conventions internationales : Romain Yakemtchouk en examine le contenu d'un point de vue d'historien du droit. Mais il n'en reste pas à cet aspect formel : les relations entre Etats, les différents conflits lui permettent de ramener à sa juste place la volonté des nations dans un domaine où les règles juridiques n'ont guère force de loi parce que « *leur entrée en vigueur est subordonnée à toutes sortes de conditions politiques, et suppose l'atténuation des divergences d'intérêts et d'idéologies entre les puissances, ce qui relève de la haute politique et sort du champ du droit* ». C'est cette mise en évidence de l'impuissance de la norme à réglementer les transferts d'armes qui rehausse l'intérêt de cette recherche universitaire.

J.-P. A.

ASIE

REVOLUTION : THERE AND BACK. — Jan Bredsdorff.

★ Faber et Faber, Londres, 1980, 207 p.

Ce livre a été écrit par Jan Bredsdorff, écrivain danois anglophone qui a effectué deux séjours en Chine comme enseignant. L'intérêt de son témoignage vient de ce qu'ayant vu le pays avant et pendant la révolution culturelle, puis dix ans après à la mort de Mao, il est en mesure de faire des comparaisons. Son verdict est très assuré : aujourd'hui, l'élite au pouvoir est plus bureaucratique que jamais, elle affiche ses privilèges avec plus d'arrogance qu'avant 1965, année qui précéda la grande tourmente. Certaines contraintes se sont atténuées, d'autres sont apparues et, au total, selon l'auteur, la Chine a régressé.

Cette narration très personnelle, voire anecdotique, ne prétend pas s'élever à la hauteur d'une démonstration de science politique. A travers les récits de la vie quotidienne, la description des rapports de travail et de la politique telle qu'elle est vécue dans les milieux pédagogiques, l'auteur éclaire certains blocages de la société post-maoïste. Cela a déjà été fait et Jan Bredsdorff ne saurait prétendre à l'originalité. Pourtant la sérénité de son ton et une indéniable qualité littéraire distinguent ce livre où flotte la nostalgie des espoirs perdus.

J. D.

ÉCONOMIE

LES EXPORTATEURS DE L'INDUSTRIE (ENTREPRISES, GROUPES, FILIALES DE GROUPES ETRANGERS). — J.-P. François, E. Mathieu, M. Suberchicot

★ La Documentation française, coll. « Traits fondamentaux du système industriel français », Paris, 1980, 213 pages.

L'étude statistique dont les résultats commentés sont publiés ici mérite d'être signalée tout particulièrement. En effet, c'est la première fois en France que des indications précises et relativement amples sont fournies sur le comportement des filiales étrangères à l'exportation, c'est-à-dire sur les modalités concrètes de l'intégration de la France dans la division du travail organisée par les firmes multinationales. Sans vouloir à tout prix tirer des conclusions systématiques d'une étude dont les auteurs soulignent clairement les limites méthodologiques, on ne peut qu'être frappé de constater que les entreprises françaises dépendant de groupes étrangers exportent moins (17,9 % de leur chiffre d'affaires) que les entreprises à capital entièrement français (23,2 %) ; en outre, pour un même niveau absolu d'exportation, elles importent davantage.

Voilà de quoi alimenter le débat sur l'intérêt d'une ouverture toujours plus grande de l'économie française sur l'extérieur. D'autres aspects de cette étude, réalisée pour le compte du ministère français de l'industrie, sont également à noter, comme la mise en évidence du rôle des groupes industriels et financiers qui assurent 84 % des exportations françaises.

F. L.

DIPLOMATIE

DIPLOMATIE EUROPEENNE ET IMPERIALISMES. — René Girault

★ Masson, Paris, 1980, 256 pages.

L'auteur, professeur à l'université de Paris-Nanterre, inaugure avec cet ouvrage une *Histoire des relations internationales contemporaines* engagée dans la voie ouverte par P. Renouvin. Ce premier tome traite de la période 1871-1914. Le sujet est envisagé sous trois angles : conditions et cadres généraux (politiques, économiques, sociaux), constructions diplomatiques stabilisatrices (jusqu'en 1890) ; développement des impérialismes.

Y. F.



Politique et littérature

IRLANDE :
la guerre qui s'éternise

Par PATRICK RAFROIDI *

LE conflit qui déchire depuis maintenant plus d'une décennie les deux communautés protestante et catholique d'Irlande du Nord pour des raisons de religion, certes, mais plus encore de race, de classe, de ressources, d'options politiques, analysées *ad nauseam* par les esprits les plus objectifs ou les plus partisans, les plus au fait ou les moins avertis, entraîne dans son sillage une « littérature » dont nous avions ici même, en 1974, tenté un premier survol (1).

Certaines constatations demeurent valables et singulièrement celle de l'exploitation à des fins diverses de la guerre intestine de l'Ulster devenue prétexte à mélos, policiers, voire effusions érotiques, quand elle ne donne pas matière à dissertations conservatrices ou subversives. A ces égards, la France aussi a répondu présent et, laissant de côté la dernière série, on ne saurait omettre de mentionner quelques titres. Le *Furie à Belfast*, de Gérard de Villiers (2), est peut-être le plus spectaculaire avec son héroïne pour Prince Malko, Maureen, créature superbe, *« élancée, un corps à transformer un cardinal en bête »*; mais il y a pire, le *Qui va trahir?* de J.-P. Conty (3), par exemple, où des patriotes poursuivis s'en tirent en se mêlant, dans la nuit du solstice d'été, à la sarabande nue de sorciers en sabbat venus tout droit de la « grande » tradition païenne des Gaels ; et — Dieu merci ! — *il y a mieux*, du *Méfiez-vous de l'Irlande*, de Jean-Loup Coudent (4), à l'enivrant *Irish Coffee* de Pierre Viallet (5) qui, d'une part, nous fait abandonner la « para-littérature » pour retrouver la littérature tout court et, d'autre part, indique une des voies du salut : l'insertion du conflit dans un contexte plus particulier : celui de créatures de chair et de sang que ne définissent pas exclusivement des circonstances extérieures, ou dans un ensemble plus vaste : celui d'un peuple tout entier dont Pierre Viallet résume joliment les traits les plus gros : *« Ça hait, en Irlande, ça flagorne, ça ne peut pas se blairer, ça se réconcilie, ça discute, ça pète de tous les côtés, ça s'insulte, ça se venge, ça cultive les plus beaux chants patriotiques du monde, ça souffre, c'est schizo, maso, loufoque, baroque, c'est plein de vie, d'espoir et de poésie, ça rogne, ça complote, ça bruisse de faux renseignements et d'idées nobles, ça fanatise, ça rigole, ça tue, ça pousse des cris de joie, c'est magnifique un Irlandais, vous savez ! »*

La colère et le doute

PLUTOT que de suivre les Britanniques, en nombre important, ou les Irlandais, en cohorte moins serrée, coupables des péchés mentionnés plus haut, on s'attachera à quelques-uns des autochtones qui ont emprunté le sentier salvateur déjà illustré par Viallet ou les rares écrivains du pays qui ont su, bien que prenant les « troubles » comme sujet principal, atteindre au recul indispensable — celui de l'esprit, sinon de la sensibilité, — les uns et les autres rejoignant le groupe, que je jugeais jadis maigre, où figuraient, plus que des romanciers, des poètes ou un dramaturge comme l'auteur de *The Freedom of the City* (« le droit de cité ») (6), Brian Friel.

Ce dernier n'a pas consacré de nouvelle pièce *directement* au sujet. Mais la bataille, pourtant invisible, pèse de tout son poids sur sa dernière œuvre, *Volunteers* (7), dans laquelle les prisonniers d'un camp de concentration qui se sont portés volontaires (d'où le titre) pour fouiller un site archéologique vivent leur dernier jour, et pas seulement de travail : leurs compagnons de captivité ayant décidé la peine de mort pour ces « collabos ».

Le lien pourra paraître plus ténu avec le roman de Brian Moore, *The Doctor's Wife* (« la femme du médecin ») (8). Pourtant, l'héroïne du grand romancier ulstérien, nouvelle Mme Bovary, a perçu la guerre dans son horreur : les attentats à la bombe, les corps déchiquetés, la peur constante de voir son enfant, ou un être cher, faire à son tour les frais du déchaînement, et elle y puise une force de changement qu'elle croyait impossible, et jusqu'à la liberté du péché.

Curieux pouvoir du mal d'engendrer le bien, qu'on retrouve dans *A Hole in the Head* de Francis Stuart. Le héros, écrivain cosmopolite — comme son extraordinaire créateur — y tente, en effet, de panser ses blessures physiques (il a, littéralement, un trou dans la tête), sentimentales (sa femme française l'a abandonné), morales, mentales (pour parler net : il est fou). Or, ce que ne réussiront que partiellement la matérialisation de ses fantasmes ou les orgasmes que, pourtant, il accumule, l'engagement politique saura le parfaire au moment où il doit servir de M. « Bons-Offices » lors d'un kidnapping. Thérapeutique de l'action.

Il est vrai que, dans une œuvre précédente du même auteur, *Memorial* (9), l'aspect négatif triomphait, la nouvelle Lolita du roman trouvant, elle, une mort aussi cruelle que prématurée dans un coin d'Ulster, et son protecteur la fin d'un tardif et fol espoir de nouvelle jeunesse.

Memorial reste, de ce point de vue, plus exemplaire. Je suggérais en 1974, citant l'admirable poème d'Eamonn McGrath que venait clore l'inéluctable question :

De telles morts, où donc est la victoire ?

que le temps des enthousiasmes pourrait bien être compté. Les œuvres subséquentes le confirment, mis à part l'effusion populaire de la toujours vivace ballade, du plaidoyer *pro domo* ou du pamphlet à peine déguisé, les réactions populaires aussi.

On trouve encore, particulièrement chez les poètes, des exemples de la veine martiale et de virulentes dénonciations à sens unique, comme en témoigne, par exemple, l'œuvre du poète Padraic Fiacc, né en 1904, retrouvant, après un exil américain, l'atmosphère d'horreur du Belfast de son enfance :

Les fusils sous les quais du port,
Les balles dans la cantine du docker,
La gélignite dans la remise à outils,
Les grenades dans le garde-manger...
Sodium, chlorate et nitrates
Dans le garage suburbain,
Dans le coffre des voitures,
Revolvers dans le four
Et dans les sous-vêtements des filles (10).

Et clamant sa révolte dans des morceaux parfois à la limite du soutenable comme ce *Christ, au revoir !*, où la passion d'un catholique de Belfast reprend et ridiculise celle de son sauveur :

Dans les récits que les bons pères
Vous font du Christ, jamais il ne hurla
Ainsi. Vraiment là n'est pas la manière
D'« être un homme, mon fils »,
Que de crier aux bourreaux d'arrêter,
D'implorer des bourreaux la mort !

Quand ils l'obligèrent à laver
Les blessures du fer dans l'évier,
Ils continuèrent à le frapper
Du manche de la hache, puis baissèrent
Le froc du Christ, le menaçant
De les lui couper !

Pauvre nouveau Christ, lorsque enfin
Ils en vinrent à l'achever
D'une balle dans la nuque,
Le salaud de Fenian était déjà crevé.

Mais les élans généreux sont davantage le fruit des débuts prometteurs que des situations qui s'éternisent ; les éclats héroïques ont besoin, pour briller, d'un manichéisme simpliste qui n'est plus de mise. Il est certain que les excès du Révérend Paisley et de ses séides, ou les révélations des méthodes de répression anglaises, ont ébranlé les certitudes d'unionistes qui ne sont pas tous des fascistes ; inversement le terrorisme de l'IRA a éloigné de la cause nombre de catholiques du Nord dont l'appui tient plus désormais à la peur ou à la fatalité qu'à la conviction ou à la sympathie, et l'immense majorité des citoyens du Sud — on l'a bien vu lors de l'assassinat de Lord Mountbaten ou du discours pacifiste de Jean-Paul II à Drogheda, on s'en doutait déjà à la lecture de romans comme *Victims*, d'Eugène McCabe (11), et plus encore *Proxopera*, de Benedict Kiely (12).

L'une et l'autre œuvre, la première qui a connu les honneurs du feuilleton télévisé sur R.T.E., la seconde qui est due à la plume d'un des plus célèbres auteurs irlandais contemporains, sont des cris de colère, surtout *Proxopera* (« action faite par procuration »), récit du cauchemar vécu par un brave homme, contraint par les terroristes de déposer une bombe dans la ville qu'il aime, près de la demeure d'un notable qu'il estime, ou de voir mourir sa famille retenue comme otage. Il s'y ajoute l'intérêt d'une technique haletante, inspirée du *Salaire de la Peur*, et de la profondeur du champ de vision grâce à laquelle un conflit, trop souvent ramené à une banale lutte de clans régionaux, prend une allure de parabole universelle d'une humanité peu dissemblable, en fin de compte, à un point ou à un autre de l'Irlande et du globe.

Colère ici. Pitié dans *Shadows on Our Skin (les Ombres sur la peau)* (13) de la délicate Jennifer Johnston. Son héros, Joe, un jeune garçon du Bogside de Derry, ne prête même plus attention aux faits de la guerre qui viennent ponctuer la monotonie de sa vie d'écolier et d'enfant de pauvres. La guerre est bien là, néanmoins, qui viendra détruire son premier rêve. Il découvre, en effet, avec son institutrice, Kathleen Doherty, de dix ans seulement son aînée, poésie, ouverture sur le monde, amour et jalousie. Car son frère aîné, Brendan, membre de l'IRA provisoire, revenu d'Angleterre où il s'est enrichi, séduit Kathleen à laquelle il confie son appartenance politique tandis que celle-ci ne lui avoue pas qu'elle est fiancée à un soldat britannique. Joe, qui le sait, trahit son amie dans un moment de dépit. Il ne restera plus à celle-ci qu'à partir, rouée de coups, tête rasée...

Le sentiment qui domine de plus en plus la littérature de qualité, inspirée des « troubles » de l'Ulster, est celui de la futilité des combats douteux. Un poète comme James Simmons, le Brassens de l'Irlande, rejoint d'ailleurs volontiers l'oncle ami des Teutons, l'oncle ami des Tommies :

Laissez mourir les petits enfants
Dans Ship Street à la Toussaint,
Là où Benny tient un café,
Un feu de joie, quelques gamins,
Une auto qui se range tout près.

Les fous ont le cœur sur la main
Dans leurs chansons, à la tribune,
Ils vous font une bombe de rien,
L'auto en contenait une.

Etaient-ils Unionistes
Ou bien de l'I.R.A.,
Nos beaux humanistes,
Qui ne voulaient pas

De ces enfants causer la mort ?
Ils n'en avaient qu'au pub, vraiment,
Mais, à Belfast, depuis lors,
Ce jour a nom : Tuerie des innocents (14).

Les ombres d'O'Casey, de Brendan Behan, de Frank O'Connor resurgissent pour proclamer qu'aucune cause, aucune idéologie ne justifient la perte d'un ami, la douleur d'une mère, le désespoir d'une épouse et le massacre des petits d'hommes.

Ou bien les écrivains se mettent à distance du champ de bataille et l'on voit même le bouillant John Montague rejoindre, la conscience pas complètement tranquille, un Seamus Heaney ; ou encore, ils prennent refuge dans la dérision, comme en témoignent les chroniques grinçantes de Harry Barton (15) ou *The Confessions of Proinsias O'Toole*, de John Morrow (16), ces dernières peu accessibles malheureusement à qui n'est pas familier avec le dialecte de l'Ulster et l'argot du milieu de l'auteur.

Colère contre les siens autant que contre les autres, sentiment de futilité, fuite, dérision, scepticisme... le bilan de l'engagement littéraire n'est plus positif. Et, pourtant, la littérature a gagné à la guerre, en quantité, en recherche qualitative. Elle s'est approfondie et ouverte, reflet de l'attitude de son public et influence non négligeable sur celui-ci, au Sud, d'ailleurs, peut-être encore plus qu'au Nord. Où sont donc, en effet, les trèfles d'antan ?

Les retombées du conflit au Sud

IL ne faudrait pas, pour autant, conférer aux troubles de l'Ulster un pouvoir exclusif de changement sur le reste du pays qu'ils ne possèdent point.

Certes, on leur doit, là comme ici, une recrudescence des œuvres, particulièrement de fiction, comme si les Irlandais, en attente d'un sujet qu'ils ont vocation de traiter, avaient soudain conscience d'avoir hiberné trop longtemps et se remettaient fiévreusement à leur plume. On leur doit une résurrection de certains genres, et pas seulement le satirique ; ainsi, en poésie, où la vignette le cède plus souvent à des morceaux moins courts qui retournent à l'épopée. On leur doit, au théâtre et ailleurs, un certain bouleversement des structures et des textures destiné à résoudre, entre autres problèmes délicats, celui de l'expression de l'abstrait dans le concret, de l'engagé dans le gratuit, de l'universel par le particulier.

En ce qui concerne la modification de l'état d'esprit de la République, en revanche, la guerre civile qui met aux prises leurs compatriotes du Nord et dont les retombées sur eux-mêmes ne sont pas négligeables n'est qu'un élément d'un ensemble plus vaste de phénomènes qui ont, dans les deux dernières décennies, fait basculer l'Irlande du Sud de la quasi-Arcadie à la société de consommation, de l'isolement — voire de l'isolationnisme — à l'intégration à l'Europe, de la phallocratie à un embryon de libération de la femme : et les deux communautés catholiques, que sépare la frontière absurde, d'un strict jansénisme attardé à des mœurs quasi permissives, de la foi médiévale du charbonnier au scepticisme le plus moderne.

A cet égard, on peut, d'un point de vue littéraire, unifier les deux Irlandes — même si, politiquement, il est probable qu'elles attendront cette unification bien plus longtemps, — le Nord, où l'héroïne du roman de Brian Moore déjà mentionné peut s'écrier :

Les protestants ne croient plus à la Grande-Bretagne,
Les catholiques ne croient plus en Dieu et ni
les uns ni les autres ne croient plus à l'avenir ;

le Sud où, depuis quelques années, on a vu une extraordinaire prolifération d'ouvrages au contenu proprement impensable avant 1966, lorsque sévissait encore une censure bien plus impitoyable que l'index romain. Aucun domaine - mono, hétéro ou homosexuel n'échappe désormais au roman et à la nouvelle, pas même les amours cléricales, substitut irlandais, croirait-on, des amours ancillaires de nos bourgeois d'antan. Et plus typique encore est, sans doute, telle ou telle œuvre de non-fiction fustigeant l'état d'aliénation créé par des siècles d'esclavage moral et mental aussi pernicieux que le politique ou l'économique : l'on songe à ces barils de poudre que sont les deux reportages de Rosita Sweetmann : *On Our Knees* et *On Our Backs : Sexual Attitudes in a Changing Ireland* (17).


(Dessin de Berenice Cleeve.)

Pourtant ces œuvres du Sud pourraient bien correspondre à la période de hargne et de défoulement dont nous avons dit qu'au Nord, et en ce qui concerne la guerre, elle semblait aller vers l'extinction, se contentant désormais de saisir la situation dans une perspective humaine ou nationale plutôt que de l'exploiter comme une fin.

C'est qu'il faut, en conclusion, faire intervenir un nouvel élément, d'ordre esthétique.

L'ouverture irlandaise au monde, rendue possible par la souffrance de la guerre et la perception de son absurdité comme par l'évolution économique et les effets moraux de l'ère post-conciliaire, s'accompagne d'une réflexion critique qui aboutit au rejet d'une littérature de fonction, chargée, de fait sinon d'intention, de porter le flambeau de l'identité raciale, de corriger, en riant ou en s'indignant, les mœurs, de lutter contre ceci ou en faveur de cela. Francis Stuart l'a bien exprimé dans un article de 1976, intitulé : « The Soft Centre of Irish Writing » et reproduit dans un recueil au titre significatif : *Paddy No More* (18) *« fini les Paddys »* — (on sait que cette abréviation du prénom Patrick, celui du saint patron du pays, servait à désigner l'Irlandais typique, voire caricatural). L'écrivain, dit à peu près Francis Stuart, doit cesser de jouer un rôle qui — *mutatis mutandis* — s'apparente à celui du prêtre, du médecin, du juge, de l'avocat ou du fonctionnaire. Il n'a à être ni le laudateur du régime et de la société — façon littérateur des républiques démocratiques — ni son détracteur. Il doit obliger ses semblables à se confronter à son originalité propre de créateur.

Le refrain est connu, l'alternance historique. Il reste que ce qui compte vraiment, en ce moment, dans la littérature de l'Irlande tout entière, détourne le regard des chantres martiaux ou des pères fouettards en direction de son plus récent prix Nobel : Samuel Beckett.

* Corédacteur en chef des *Cahiers irlandais* publiés par le Centre d'études et de recherches irlandaises de l'université de Lille-III.

(1) Cf. « Luttes fratricides en Irlande du Nord », *le Monde diplomatique*, avril 1974.
(2) Gérard de Villiers : *Furie à Belfast*, Plon, Paris, 1974.
(3) J.-P. Conty : *Qui va trahir ?*, Fleuve Noir, Paris, 1975.
(4) Jean-Loup Coudent : *Méfiez-vous de l'Irlande*, Fayard, Paris, 1974.
(5) Pierre Viallet : *Irish Coffee*, Table Ronde, Paris, 1978.
(6) Brian Friel : *The Freedom of The City*, Faber and Faber, Londres, 1974. — « le Droit de cité » in *Théâtre choisi*, P.U.L., Lille, 1980.
(7) Brian Friel : *Volunteers*, Faber and Faber, Londres, 1979.
(8) Brian Moore : *The Doctor's Wife*, Jonathan cape, Londres, 1976.
(9) Francis Stuart : *A Hole in The Head*, Martin Brian and O'Keeffe, Londres, 1977 ; *Memorial*, ibid., 1973.
(10) Padraic Fiacc : « The British Connection » in *Odour of Blood*, The Goldmith Press, Dublin, 1973.
(11) Eugene McCabe : *Victims*, Victor Gollancz, Londres, 1976.
(12) Benedict Kiely : *Proxopera*, ibid., 1977.
(13) Jennifer Johnston : *Shadows on Our Skin*, Hamish Hamilton, Londres, 1977. *les Ombres sur la peau*, Denoël, Paris, 1979 (Jennifer Johnston vient de publier un nouveau roman où interviendrait encore le conflit : *The Old Test*, Hamish Hamilton, Londres, 1979).
(14) James Simmons : *West Strand Visions*, Blackstaff Press, Belfast 1974.
(15) Cf. Harry Barton : *Yours Till Ireland Explodes, Mr. Money*, ibid., 1973.
(16) John Morrow : *The Confessions of Proinsias O'Toole*, ibid., 1977.
(17) Rosita Sweetman : *On Our Backs*, Pan Books, Londres, 1979.
(18) William Vorm : *Paddy No More, Modern Irish Short Stories*, Wolfhound Press, Portmarnock, Co. Dublin, 1978 (édition américaine : Longship Press, 1977).



Dans les revues...

■ MERIP REPORTS, périodique américain d'information sur le Proche-Orient, consacre entièrement son dernier numéro aux « forces de gauche en Iran » avec, notamment, une étude historique d'Ervand Abrahamian sur le mouvement de guérilla en ce pays de 1963 à 1977 et des déclarations des représentants des principales organisations. (N° 86, mars-avril, neuf numéros par an, 1,65 dollar. - P.O. Box 1247, New-York, N.Y. 10025.)

■ Consacré aux problèmes de l'information, le périodique américain COLUMBIA JOURNALISM REVIEW présente une étude de M. Saïd sur l'attitude de la presse des Etats-Unis à l'égard de l'Iran après la prise d'otages : l'islam y apparaît comme une force rétrograde en lutte sans raison contre l'Amérique. Vision fort peu politique, conclut l'auteur, à laquelle il oppose le point de vue d'Eric Rouleau du « Monde ». (Mars-avril, bimestriel, 2,50 dollars. - 200, Alton Place, Marion, Ohio 43 302.)

■ Un numéro spécial de la revue britannique THE MAGHREB REVIEW consacré à l'islam : droit constitutionnel et philosophie politique (Erwin I.J. Rosenthal) ; le renouveau en Tunisie (Mark A. Tessler) ; islam et planification familiale au Maroc (Donna L. Bowen) en sont les pièces maîtresses. (Vol. 5, n° 1, janvier-février, bimestrial, par abonnement seulement : 20 livres. - 96, Marchmont Street, Londres, WC1N 1AG.)

■ Fondée sur l'utilisation du gaz, l'industrialisation des Emirats arabes unis se heurte à des contraintes que décrit John Townsend dans MAGHREB MACHREK : rivalités internes, défaut de rentabilité et, surtout, manque de main-d'œuvre locale. Difficultés aussi en Syrie où, selon Elisabeth Picard, les problèmes découleraient davantage de l'emprise totale exercée sur l'économie par le groupe alaouite au pouvoir que d'un simple affrontement religieux. (N° 87, janvier-mars, trimestriel, 18 F. - La Documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex.)

■ Dans les ETUDES, une vue neuve de l'Egypte actuelle, par M. P. Martin, de l'université Saint-Joseph de Beyrouth : société « en voie de développement », certes ; mais plus encore en voie de changement profond, par libération des « contraintes et traditions pesantes ». D. E. Barjou aborde, quant à lui, l'île mystérieuse du communisme qu'est l'Albanie, en rupture avec le « social-impérialisme » soviétique comme avec le « révisionnisme chinois ». (Avril, mensuel, 14 F. - 15, rue Monsieur, Paris-7°.)

■ Pour sa première livraison, SILLAGES traite d'Israël en Méditerranée, du dialogue éventuel entre intellectuels arabes et juifs, des rapports du judaïsme et du pouvoir politique, enfin des « combattants de la paix ». (N° 1, trimestriel, 10 F. - B.P. 92, Jérusalem.)

■ Selon L'ARCHE, les initiatives du président de la République au Proche-Orient auraient « rendu un grand service à l'Union soviétique » en remettant la question palestinienne au centre de l'attention pour mieux éclipser l'affaire afghane et diviser de nouveau les Arabes. (Avril, mensuel, 7 F. - 14, rue Georges-Berger, Paris-17°.)

■ ESOPE a constitué un dossier de trente pages à la « croisade » en faveur des droits de l'homme, d'abord encouragée en Chine par le gouvernement, avec un succès qui a dépassé les prévisions des dirigeants, vite déterminés à en réprimer les effets. L. Trivière se livre à une analyse détaillée du contenu très divers de ses modes d'expression. (Mars, mensuel, 10 F. - 12, rue du Quatre-Septembre, 75002 Paris.)

■ A signaler dans AUJOURD'HUI LA CHINE, revue de l'Association des amitiés franco-chinoises, des entretiens sur la réapparition de la fonction d'intellectuel en Chine : le phénomène traduirait la fin de la société maoïste où, peuple, Etat et parti étant confondus, la pensée aurait alors appartenu aux seuls politiques. (N° 16-17, mars, trimestriel, 10 F. - 32, rue M.-Ripache, 75014 Paris.)

■ Questions économiques et financières dans LE MOIS EN AFRIQUE (« revue d'études politiques et économiques africaines »), qui annonce une prochaine modification de son contenu : Christian Roux y dégage les conséquences de la désorganisation des échanges internationaux, en particulier les fluctuations des cours des matières premières, sur la planification des pays en voie de développement ; Paul Desneuf insiste, quant à lui, sur les avantages de la zone franc pour les Etats africains qui en font partie. (N°s 170-171, février-mars, mensuel, 24 F. - 32, rue de l'Echiquier, 75010 Paris.)

■ TESTIMONIO LATINOAMERICANO, revue éditée à Barcelone par des exilés latino-américains, propose dans sa première livraison, entre autres, un article de Hugo Chumbita critiquant la vision européenne du péronisme ; et un texte de Jorge Braguiat et Horacio Arriaga sur les nouveaux modèles économiques d'exploitation capitaliste qu'élaborent à l'heure actuelle les groupes dominants d'Argentine, du Chili et d'Uruguay. (N° 1, mars-avril, bimestriel, 180 pesetas. - Apartado 32142, Barcelone, Espagne.)

■ La possession de l'arme nucléaire permet-elle à elle seule d'accéder au rang de grande puissance ? Dans SOUS LE DRAPEAU DU SOCIALISME, David Rousset démontre le caractère illusoire d'une telle question. (N°s 82-83, janvier-mars, bimestriel, 15 F. - 42, rue d'Avron, 75020 Paris.)

■ Un dossier proposé par L'ECONOMIE EN QUESTIONS replace la nouvelle loi d'orientation agricole et le mythe du « pétrole vert » dans l'évolution générale d'une économie dominée par la banque et l'industrie. (N° 13, avril-juin, trimestriel, 8 F. - 6, rue Mélingue, 75019 Paris.)

■ Pour FAIRE, revue socialiste autogestionnaire, la gauche est partagée entre une stratégie du P.S. fondée sur « On ne veut pas le savoir » et « On ne peut pas le dire » ; et « la logique de l'impuissance » du P.C.F. et de son « socialisme blindé ». Gilles Martinet, quant à lui, pose la question d'un socialisme d'Etat « dont nous ne voulons pas », mais qui reste à ce jour le « seul socialisme réel ». (Mars, mensuel, 15 F. - 48, rue Sainte-Anne, 75002 Paris.)

■ CRITIQUE COMMUNISTE concentre sa critique sur le parti communiste français à propos de l'Afghanistan, de sa crise interne ou des intellectuels. Le parti communiste italien fait aussi l'objet d'une étude : « difficultés internes, pour ne pas dire crise ». Crédité de son indépendance à l'égard de Moscou, il lui est reproché son goût du « compromis historique » et de l' « union nationale ». (N° 31, dix numéros par an, 15 F. - Editions de la Brèche, 10, impasse Guéménée, 75004 Paris.)

■ Les CAHIERS DES SCIENCES HUMAINES ET TECHNIQUES, outre des scénarios futurologiques, publient une enquête sur la dissidence et les « nouvelles résistances » ; et une étude sur la marginalité dans le mouvement syndical. (Mars, trimestriel, 18 F. - 6, av. Léon-Heuzey, 75016 Paris.)

■ « Science et technique de l'aménagement des villes », « contestation urbaine » figurent au sommaire des ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE, qui publient par ailleurs un supplément de six cents pages sur le colloque de Montpellier. (N° 6, premier trimestre, 30 F. (Prix non indiqué pour le supplément.) - Centre de recherche d'urbanisme, 74, rue de la Fédération, 75739 Paris Cedex 15.)

■ L'économiste Ramon Tamames expose, dans TRANSICION, son analyse de la situation espagnole telle qu'elle se reflète dans les difficultés de la gestion municipale de Madrid. (N° 19, mensuel, avril, 200 pesetas. - Ramblas, 130, 4°, Barcelone-2.)

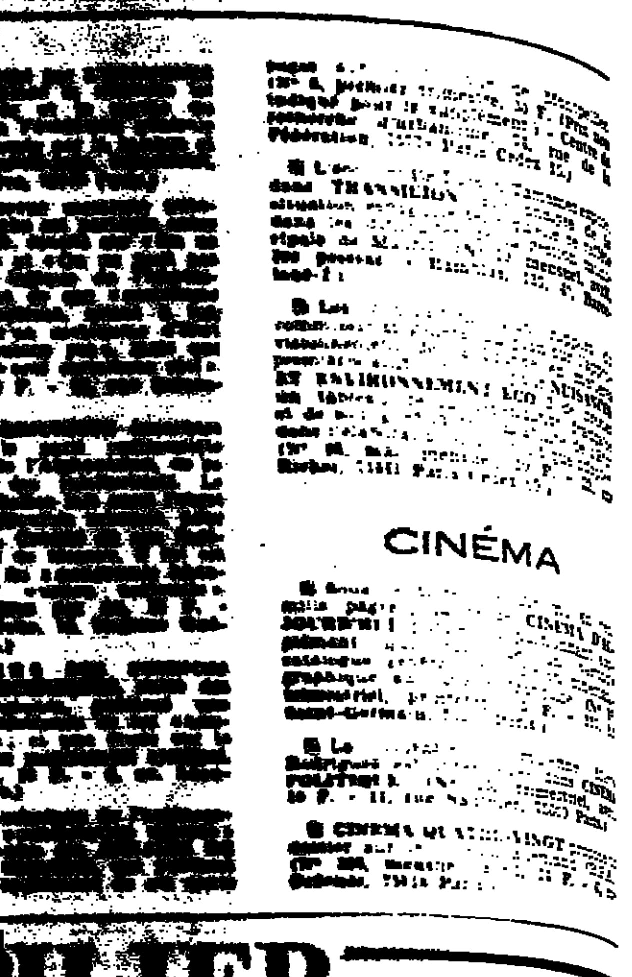
■ Les conclusions d'un rapport du commissariat général au plan sur l'approvisionnement de la France en matières premières sont l'occasion pour NUISANCES ET ENVIRONNEMENT/ECO 3 de dresser un tableau de la dépendance française et de souligner la responsabilité de l'Etat dans l'élaboration d'une politique adaptée. (N° 88, mai, mensuel, 18 F. - 28, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09.)

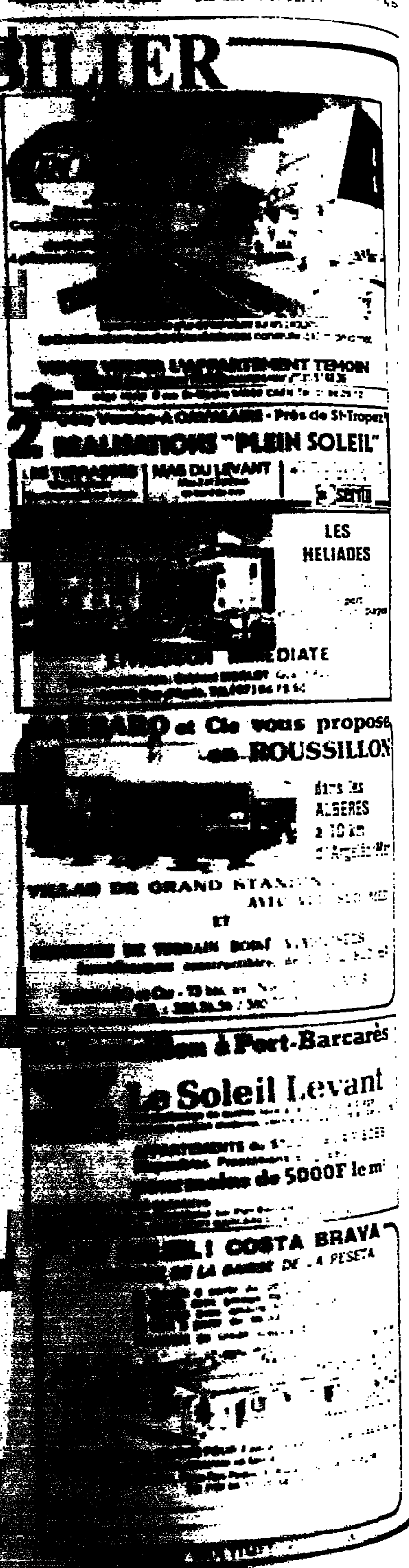
CINÉMA

■ Sous le titre « le Cinéma en cent mille pages », la revue CINEMA D'AUJOURD'HUI publie un passionnant supplément qui constitue un véritable catalogue général de l'édition cinématographique en langue française. (N° 16, trimestriel, printemps, 5 F. - 117, bd Saint-Germain, 75006 Paris.)

■ La cinéaste colombienne Marta Rodriguez est interviewée dans CINEMA POLITIQUE. (N° 15, trimestriel, avril, 10 F. - 11, rue Saulnier, 75009 Paris.)

■ CINEMA QUATRE-VINGT propose un dossier sur le cinéma allemand (R.F.A.). (N° 256, mensuel, avril, 14 F. - 6, rue Ordener, 75018 Paris.)







Renouveau en Amérique latine

C'est aux Rencontres de Viña-del-Mar, au Chili, qu'en 1969 le cinéma latino-américain est né en tant que mouvement culturel. Mettant fin à des décennies de cloisonnement, les cinéastes du continent se rassemblent et projettent pour la première fois leurs films respectifs ; Cubains et Brésiliens sont alors les modèles d'originalité et de pertinence, mais tous constatent que leurs films possèdent en commun trois composantes fondamentales : culture vernaculaire, mémoire populaire et libération des peuples.

Depuis ces Rencontres, dix ans ont passé ; la nuit des dictatures laisse aveugles les écrans du cône Sud et beaucoup de cinéastes (chiliens, argentins, uruguayens...) se sont dispersés à travers le monde, diffusant, dans tout l'exil fécond, les idéaux de Viña-del-Mar.

A la faveur de récents événements politiques (victoire sandiniste au Nicaragua, signature du traité sur le canal de Panama, sursaut indépendantiste à Porto-Rico, revendications culturelles des communautés hispanophones aux Etats-Unis, mise en place de régimes plus démocratiques à Saint-Domingue, en Equateur, en Bolivie, au Brésil, etc.), ces idéaux — préservés à Cuba — refleurissent aujourd'hui, alors que s'aggrave la politique d'expansionnisme culturel des Etats-Unis, favorisée par la radicale transformation de la technologie des communications de masse et par la crise économique. La domination américaine se fait de plus en plus pesante : au cours d'un colloque organisé à La Havane, en décembre dernier, dans le cadre du Festival du nouveau cinéma latino-américain, le sociologue Gonzalez-Manet constatait que les Etats-Unis contrôlaient actuellement 30 % du total des grands moyens de communications de masse dans le monde, alors que la part de l'Amérique latine, avec ses trois cent cinquante millions d'habitants, n'atteint pas 5 %.

Les trois textes ci-dessous annoncent l'apparition, dans une conjoncture de guerre culturelle, de trois nouvelles cinématographies nationales, et proclament leur fidélité à l'esprit de Viña-del-Mar.

Leurs auteurs appartiennent à des peuples parmi les plus menacés par l'impérialisme culturel. Avec talent et passion, leurs films revendiquent une indéfectible solidarité avec l'ensemble de l'Amérique latine. Ils confirment avec éclat les propos d'Alfredo Guevara, théoricien fondamental du cinéma latino-américain, qui déclarait récemment : « Nous ne sommes pas des peuples dépourvus de ressources, nous sommes les héritiers de cultures qui ont su créer tant de beauté et de poésie, tant de science et de conscience, que leurs fruits ne pourront jamais être détruits. »

IGNACIO RAMONET.

NICARAGUA

Naissance des images d'un peuple

SOUS le régime de Somoza, la plupart des cent vingt-six salles de cinéma du Nicaragua appartenaient au clan du dictateur. L'unique société de production de films, la *Producine*, réalisait les actualités cinématographiques officielles, *le Nicaragua en marche*, ainsi que les courts métrages pour l'entraînement de la garde nationale et quelques « spots » publicitaires.

Il y avait aussi deux stations de télévision : la chaîne 6, propriété de Somoza, et la chaîne 2, privée. La première diffusait en permanence, à partir de midi, des séries américaines entrecoupées de quelques émissions de propagande pour le régime. A 19 h 30 : journal télévisé, véritable antenne impérialiste donnant sur les événements du monde la version des agences de presse nord-américaines et justifiant la répression à l'intérieur. La chaîne 2, qui appartenait à la bourgeoisie d'opposition, se cantonnait dans une attitude de prudente neutralité. Ces deux stations ne couvraient que la capitale et la région du Pacifique ; l'ensemble de la côte atlantique ne captait aucune émission.

Une commission de contrôle des films exerçait, par ailleurs, une véritable censure politique sur tout ce qui se projetait dans le pays. Seul, dans le cadre du ciné-club universitaire, le Front révolutionnaire étudiant a proposé, à partir de 1973, souvent clandestinement, des films progressistes d'origines diverses.

En juillet 1978, la direction nationale du Front sandiniste décida de mettre sur pied sa propre équipe cinématographique afin de briser le cercle de silence, ou de mensonges, qui entourait son action, et de proposer sa propre version des événements au Nicaragua. En mars 1979 est créée l'« équipe Leonel Rurama » pour les questions de propagande : elle envoie au Sud le cinéaste portoricain Emilio Rodriguez et, au Nord, des documentaristes chiliens et mexicains. Les films, réalisés avec la participation de cinéastes sandinistes, visent à susciter des sympathies à travers le monde : tels *Patria Libre o Morir* de Antonio Iglesias, *Los que Haran la Libertad* de Berta Navarro, *Nicaragua, Septiembre 78* de Franck Diamond. D'autres sont en cours de finition, comme *Nicaragua, Patria Libre* de Miguel Necochea, ainsi qu'un long métrage documentaire du Nicaraguayen Johnny Henderson qui tente de brosser un tableau complet de la guerre, vue de l'intérieur des deux camps : en effet, l'« équipe Leonel Rurama » est parvenue à introduire dans la garde nationale, sous de faux prétextes, des cinéastes amis (comme l'Uruguayen Mario Legazpi) qui ont pu filmer ses méthodes de répression.

Après la victoire sandiniste est créé l'Institut nicaraguayen du cinéma. Il produit, mensuellement un court métrage d'actualités, le *Noticiero Incine*, réalisé par Franck Pineda et Elisandro Chavez. Il vient aussi de monter un documentaire destiné à la plus large diffusion sur les problèmes de l'enseignement pendant la guerre, intitulé : *L'éducation n'a pas été interrompue*. L'I.N.C. entreprend actuellement la réalisation d'un long métrage sur le régime de Somoza à partir d'un stock de films privés (plus de sept cents boîtes ont été retrouvées) tournés par le dictateur et ses intimes durant les fêtes, proprement orgiaques, organisées tout au long du régime et auxquelles participaient les ministres et les membres de l'oligarchie ; toute la corruption morale du clan Somoza y apparaît au grand jour.

D'autre part, l'I.N.C. a ouvert une cinémathèque et il a mis sur pied des équipes de « ciné-mobile » qui parcourent le pays pour organiser des projections dans des lieux enclavés où les paysans voient du cinéma pour la première fois. Les salles appartenant au circuit somoziste ont été nationalisées, les autres continuant de proposer des films souvent dépourvus de qualité (les œuvres pornographiques ou violentes sont cependant interdites).

DANS le domaine de la télévision, la chaîne 6 n'existe plus ; elle sera transformée en une chaîne culturelle. Quant à la chaîne 2, elle est désormais placée sous le contrôle du système sandiniste de communication (1).

Créer un cinéma national sur les ruines laissées par la dictature constitue un véritable défi. Mais la courte expérience cinématographique acquise durant la guerre et la participation généreuse de cinéastes internationalistes aideront à le relever.

Le cinéma nicaraguayen, pour donner de premières images authentiques du peuple, part à la recherche d'un langage qui cherche ses racines dans la réalité concrète et dans les expériences singulières de la culture populaire.

CARLOS IBARRA,
membre de la direction
de l'Institut nicaraguayen du cinéma.

(1) N.D.L.R. : le système sandiniste de communication comprend, outre la chaîne 2, une station de radio et un journal quotidien, « Barricada ».

JESUS TREVINO* :

« Nous sommes Chicanos »

LES Etats-Unis comptent plus de quinze millions d'hispanophones, dont 65 % sont des Chicanos (1) vivant, pour l'essentiel, en Californie, Arizona, Nevada, Colorado, Nouveau-Mexique et Texas, six Etats annexés par les Etats-Unis, après la guerre de 1848. Le traité de Guadalupe Hidalgo, qui mit fin au conflit, stipulait que les résidents mexicains de ces territoires pourraient y demeurer mais deviendraient citoyens américains ; le traité leur garantissait le droit de conserver leur langue, leur religion, leurs traditions... Ce furent les premiers Chicanos (2).

Après la révolution mexicaine de 1910, de très nombreux Mexicains arrivent dans ces Etats frontaliers et créent dans les *grandes villes des barrios* (quartiers) authentiquement populaires ; mêlés aux Chicanos, ils élaborent une culture originale qui n'est plus tout à fait mexicaine, bien qu'elle ait toutes ses racines au Mexique. A partir de 1940, cette communauté chicana commence à prendre conscience, politiquement, d'elle-même ; sa langue est un mélange de 80 % d'espagnol et de 20 % d'un jargon hispano-anglais, sorte d'argot appelé *calo*.

EN 1965, au moment de l'éveil général des minorités, César Chavez contribue à accélérer l'édification d'une véritable « nation chicana ». Il lance, contre les grands exploitants agricoles, une série de grèves et de boycottages qui permettent aux Chicanos de mesurer leur force et leur spécificité culturelle. La période allant de 1969 à 1974 a été fort exaltante après les humiliations de naguère et les tentatives d'intimidation mesquine, parfois raciste : jusqu'en 1969, par exemple, dans les écoles du Texas, on punissait les enfants chicanos qui parlaient en espagnol.

César Chavez, éprouvant le besoin d'expliquer très concrètement aux paysans les objectifs politiques de la lutte, a encouragé la création d'un théâtre populaire d'un genre nouveau ; ainsi est né le Teatro Campesino, groupe qui se trouve aussi à l'origine du cinéma chicano puisque le premier film authentiquement chicano est une adaptation de la pièce *I am Joaquin* réalisée, en 1967, par Luis et Daniel Valdez, les fondateurs du Teatro.

Mais l'essor du cinéma chicano est dû essentiellement à la télévision, et notamment à la télévision publique (2). En 1972, la station K.C.E.T.-28 de Los Angeles nous a permis de réaliser un documentaire, *Yo Soy Chicano*, qui suscita un intérêt considérable : les deux autres stations en langue espagnole de Los Angeles en sont venues à s'intéresser à ce mouvement culturel et ont recruté des cinéastes chicanos comme José Luis Ruiz, Moctezuma Esparza, Adolfo Vargas, Ricardo Soto, etc.

Depuis lors, dans ce cadre, une cinquantaine de films ont été réalisés, provoquant parfois un énorme retentissement, en particulier *The Unwanted* (les indésirables), documentaire saisissant de José Luis Ruiz sur le problème des Mexicains immigrés sans permis de travail. Sur cette même question, à laquelle tous les Chicanos restent extrêmement sensibles, David Sandoval a tourné *la Vallée des larmes*. Dans *Courage ! Prisonniers Chicanos*, Ricardo Soto a montré les difficiles conditions de détention des Chicanos dans la prison Soledad, en Californie ; Adolfo Vargas a traité, dans *Une nation bilingue*, des problèmes nés de la double culture de la nation chicana.

Au sein du mouvement cinématographique chicano, un groupe de réalisatrices s'est aussi constitué ; les films de Maria Muñoz, d'Espéranza Vàsquez, de Lourdes Portillo et, surtout, le documentaire *Chicana !* de Sylvia Morales, s'attachent à mettre en pièces les stéréotypes négatifs dont on affuble, aux Etats-Unis, les femmes latino-américaines.

Bien que la plupart des films chicanos soient des documentaires, quelques longs métrages de fiction ont toutefois été réalisés, comme *la Vida* de Jeff Pénichet, *Only Once in a Lifetime* d'Alejandro Grattan, *Amor Chicano* d'Efraïn Gutierrez ou *Raices de Sangre* que nous-même avons tourné en 1977 sur le problème de l'exploitation, par les capitaux nord-américains, de l'abondante main-d'œuvre des villes mexicaines frontalières.

En juillet 1978, nous avons créé la Coalition de cinéastes chicanos, qui regroupe une quarantaine de réalisateurs et de réalisatrices. Un bulletin d'information bimestriel est publié (3), où sont abordés des questions d'esthétique et d'idéologie ainsi que certains problèmes de production et de diffusion des films chicanos.

Nous souhaitons combattre, au moyen de nos films, l'image du Chicano que les moyens de communication de masse américains répandent à profusion (encore récemment dans, par exemple, *Boulevards Nights*, *Walk Proud*, *Act of Violence* ou *Los Angeles Streets*) et qui le présente comme un *greaser* paresseux, voyou, violent, égoïste, ignorant dépourvu d'humanité.

La Coalition organise ce printemps à Los Angeles un festival international du film latino-américain. Elle s'efforce, par le cinéma, de renouer les liens avec la grande famille latino-américaine à laquelle appartiennent les Chicanos. Car si nous restons, certes, citoyens des *Etats-Unis*, *avant tout nous sommes* Chicanos.

(Propos recueillis par I. R.)

* Réalisateur, chef de file des cinéastes chicanos.



Affiche du film « Racines de sang » (1977), de Jesus Trevino, premier long métrage chicano.

(1) N.D.L.R. : le terme *chicano* n'apparaît qu'au début des années 1930 ; il a pour origine le mot aztèque *zicano*.

(2) En plus des trois grands réseaux privés A.B.C., C.B.S et N.B.C., il existe aux Etats-Unis un réseau public, le Public Broadcasting System (P.B.S.) qui comprend quelque deux cent trente stations installées dans les grandes villes du pays.

(3) *Chicano Cinema Newletter*, P.O. Box 32004, Los Angeles, California 90032. Huit numéros parus.

PEDRO RIVERA* :

Enquête sur la réalité panaméenne

L'ACTIVITE cinématographique au Panama est longtemps demeurée le fruit de l'attitude spontanée, isolée et sporadique, de quelques individus. Il y eut, certes, des tentatives de faire des films enracinés dans la culture populaire : elles ne sont jamais parvenues à constituer un véritable mouvement militant rompant avec les courants colonisateurs venus des Etats-Unis.

Qu'était le cinéma panaméen avant la création du Groupe expérimental de cinéma universitaire (GECU) en 1972 ? Dans sa monumentale *Histoire du cinéma mondial*, Georges Sadoul ne lui consacre qu'une courte phrase : « *A Panama, la première mise en scène paraît avoir été, en 1949,* Cuando Muere la Ilusion, *dirigé par Carlo Ruiz et Julio Espinosa* » (1). Le père Ramon Maria Condomines a réalisé un film religieux dans les années 50. On possède aussi des informations sur un long métrage, d'auteur inconnu, intitulé *Sucre*, ainsi que sur un film de Carlos Nieto, dont le titre *Al Calor de mi Bohio* (la Douceur de ma cabane) laisse supposer une intrigue rurale. Dans les années 60, nous avons eu l'occasion de voir *Ileana, la femme* et, plus récemment, *le Trésor de Morgan*. Aucun de ces films ne peut être considéré comme le précurseur d'un mouvement cinématographique authentiquement national : aucun ne se propose de rompre les modèles de contenu et de forme établis par les métropoles coloniales. Car tous sont le produit de la conjoncture commerciale.

Plus récemment, l'activité du groupe Ariel mérite une autre considération ; cette équipe de cinéastes a produit une vingtaine de courts métrages, dont certains — notamment *la Tierra Prometida* et *Cuartos*, dirigés par Armando Mora (2), ainsi qu'*El Canillita* et *Underground Panama*, de Carlos Montúfar — révèlent un réel désir d'expérimentation formelle et une sérieuse volonté d'élaborer un langage en prise sur notre réalité.

Il faut aussi signaler certains travaux à caractère informatif (pour le cinéma ou la télévision), tels certains documentaires de la société Cinelsa : *le Traité qu'aucun Panaméen n'a signé* et *Energie souveraine*, tous deux de John H. Heyman.

A Panama, le public n'a point créé de cinéma ; au contraire, c'est le cinéma qui l'a façonné, et il a conditionné ses goûts pour le plus grand profit des compagnies américaines. C'est pourquoi nous estimons qu'un cinéma authentiquement panaméen doit se fixer, dès le départ, des objectifs de libération et d'indépendance nationales. Dans cet esprit, le GECU a été créé en 1972 avec pour tâche d'entreprendre la recherche d'un langage original prenant en charge les spécificités de notre réalité et les expressions singulières de notre culture.

Il a produit depuis lors dans cet esprit une trentaine de documentaires. Le GECU rassemble une quinzaine de cinéastes (3) formés, pour la plupart, sur le tas. Pour favoriser la diffusion, ces cinéastes animent aussi souvent que possible la projection des films. Depuis sa création, plus d'un millier de projections ont été organisées, auxquelles ont assisté près de cent cinquante mille spectateurs (sur un million sept cent mille habitants).

Les films du GECU ont également été diffusés à la télévision, quoique ce mode de diffusion impersonnel et ambigu n'ait guère notre sympathie. A Panama, la programmation des émissions de télévision fait la meilleure part aux produits américains ; quatre chaînes existent — *R.P.C. Canal 4*, *Televisora Nacional Canal 2*, la station des *Forces Armées des Etats-Unis* et *Canal 11 Téléexpérimental*, — mais si l'on ne retient que les deux les plus importantes (*R.P.C. et Televisora Nacional*) on constate qu'elles ne diffusent que 32,3 % de programmes nationaux : le reste vient des Etats-Unis (4).

Nous refusons les modèles de Hollywood. Notre cinéma documentaire doit refléter ce que nous sommes, notre manière d'exister et nos particularités historiques. Car il faut enquêter sur la réalité, pour dégager les capacités de chaque peuple à engendrer sa propre culture.

(Propos recueillis par I.R.)

(*) *Réalisateur, fondateur du GECU* (Groupe expérimental de cinéma universitaire).

(1) Georges Sadoul, *Histoire du cinéma mondial*, Flammarion, Paris, 1963, p. 431.

(2) Cf. l'article d'Armando Mora « Films et luttes anti-impérialistes au Panama », dans *le Monde diplomatique* d'octobre 1974.

(3) Sur le GECU : *Monografia Cine Panameño (1972-1977)*, éditions de la Cinemateca de Cuba, ICAIC, Vedado, La Havane, 1978, 48 pages, 46 photos.

(4) Sur la télévision au Panama, cf. l'article de Luis Prescott in *Formato 16* (revue du GECU), n° 6, juin 1979, p. 18. (Apartado 60-1775, estafeta El Dorado, Panama.)

L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

ONU

Le Conseil de sécurité condamne les agressions sud-africaines contre la Zambie

SAISI d'une plainte de la Zambie contre l'Afrique du Sud accusée d'intensifier ses actes d'agression, le Conseil de sécurité des Nations unies s'est réuni le 10 avril. Il a adopté à l'unanimité, le 11 avril, une résolution condamnant « *énergiquement le régime raciste d'Afrique du Sud pour les actions qu'il poursuit avec une intensité croissante et sans provocation contre la République de Zambie, et qui constituent une violation flagrante de la souveraineté et de l'intégrité territoriales* » de ce pays. Le Conseil exige le retrait immédiat des forces militaires sud-africaines du territoire zambien, et lance un avertissement solennel à Pretoria : au cas où de tels actes se répèteraient, il envisagerait des mesures conformes aux dispositions de la charte des Nations unies. Le Conseil se déclare aussi demeurer saisi de la question.

L'assassinat de deux soldats de la FINUL

A la demande du gouvernement libanais, le Conseil de sécurité a entrepris, le 14 avril, un débat sur la situation dans le sud du Liban. Le 18 avril, à la suite de l'assassinat de deux soldats irlandais de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) par les « *forces de facto* » installées dans cette région (milices conservatrices du commandant Haddad), le président du Conseil, M. Porfirio Munoz Ledo (Mexique) a fait une déclaration au nom de tous les membres. Le texte précise que cette déclaration intervient en attendant que soit prise une décision sur la situation globale au Liban et sur les actes d'hostilité commis contre ce pays, contre la FINUL et contre l'ONUST (Organisme des Nations unies chargé de la surveillance de la trêve). La déclaration condamne en termes vifs un « *acte barbare* » considéré comme un « *défi direct* » à l'autorité du Conseil de sécurité, ainsi que « *tous ceux* » qui en partagent la responsabilité. Le Conseil y réitère son intention de prendre des mesures appropriées pour assurer le contrôle immédiat et total de « *toutes les zones d'opérations jusqu'aux frontières internationales reconnues* ».

Débat sur les droits des Palestiniens

Un débat sur l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a été entrepris le 31 mars, à la demande du comité chargé de suivre ce problème. Après consultations, le Conseil de sécurité a décidé le 9 avril d'interrompre cette discussion en indiquant qu'il fixerait ultérieurement la date de sa reprise.

PROBLEME DE CHYPRE. — *Le secrétaire général des Nations unies a informé le Conseil de sécurité le 16 avril de sa décision de nommer comme représentant spécial à Chypre M. Hugo Gobbi (Argentine) ; il succèdera à ce poste à M. Galindo Pohl.*

DESARMEMENT. — *Le comité ad hoc chargé d'étudier la possibilité de convoquer une conférence mondiale sur le désarmement s'est réuni à New-York du 31 mars au 4 avril.*

— D'autre part, un groupe d'experts gouvernementaux, chargé par l'Assemblée générale de l'ONU d'étudier comment instaurer un climat de confiance entre les Etats afin de faciliter le désarmement, a tenu sa première session à Genève du 8 au 11 avril.

NON-PROLIFERATION DES ARMES NUCLEAIRES. — *Le comité préparatoire de la conférence des Etats parties au traité de non-prolifération nucléaire, qui se réunira du 11 août au 5 septembre à Genève, a tenu fin mars sa troisième et dernière session.*

ARMES BACTERIOLOGIQUES. — *La conférence des Etats parties à la convention sur l'interdiction des armes biologiques, chargée de suivre le fonctionnement de la convention, a siégé à Genève du 3 au 21 mars. Une déclaration finale a été adoptée résumant ses conclusions.*

NAMIBIE. — *Le Conseil des Nations unies pour la Namibie s'est réuni le 28 mars à New-York pour étudier plusieurs rapports. D'autre part, le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, a publié le 31 mars un rapport à l'intention du Conseil de sécurité et dans lequel il estime nécessaire de prendre des décisions politiques pour faire passer du stade de la discussion à la mise en œuvre le plan prévu pour l'indépendance de la Namibie.*

FONDS D'AIDE A L'AFRIQUE AUSTRALE. — *Au cours d'une cérémonie organisée le 19 mars à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (célébrée le 21 mars chaque année), 7,7 millions de dollars de contributions ont été promis pour alimenter les divers fonds des Nations unies qui fournissent une aide aux populations d'Afrique australe à titre humanitaire ou en faveur de l'enseignement.*

DISCRIMINATION RACIALE. — *Le comité pour l'élimination de la discrimination raciale a tenu sa vingt et unième session à Genève du 24 mars au 11 avril. Il a examiné les rapports présentés par vingt-quatre Etats parties à la convention sur l'élimination de la discrimination raciale, dans lesquels sont exposées les mesures prises par chacun pour honorer ses obligations.*

APARTHEID. — *En collaboration avec le comité spécial des Nations unies contre l'apartheid, le comité hollandais sur l'Afrique du Sud a organisé à Amsterdam, du 14 au 16 mars, un séminaire sur « un embargo pétrolier contre l'Afrique du Sud ». Les participants se sont prononcés en faveur d'un embargo complet sur la fourniture de produits pétroliers à ce pays, mesure considérée comme un élément-clé de sanctions destinées à affaiblir le « régime raciste » de Pretoria.*

DROITS DE L'HOMME. — *Le comité des droits de l'homme, chargé de contrôler l'application du pacte international relatif aux droits civils et politiques, a tenu sa neuvième session du 17 mars au 3 avril. Il a examiné des rapports présentés par le Canada, l'Irak, la Mongolie et le Sénégal. Il a aussi demandé des compléments d'information à certains Etats, dont l'Iran et le Chili.*

DECOLONISATION. — *Le comité de la décolonisation a élu pour président le 11 mars M. Frank O. Abdulah (Trinité et Tobago). Il a aussi adopté son programme de travail de l'année.*

— Le sous-comité des petits territoires du comité de la décolonisation a ouvert sa session annuelle le 2 avril à New-York. Il a entrepris aussitôt l'examen de la situation aux Bermudes (sous administration britannique).

AIDE AU KAMPUCHEA. — *Au cours d'une conférence réunie le 26 mars à New-York, neuf pays se sont engagés à verser de nouvelles contributions au programme d'assistance humanitaire en faveur des quatre groupes de populations intéressées : celles qui se trouvent à l'intérieur du Kampuchéa, celles qui se trouvent à la frontière, les Kampuchéens à l'extérieur de leur pays et les populations thaïlandaises affectées. Pour financer pendant trois mois la seconde phase des opérations, qui a commencé le 1ᵉʳ avril, les fonds nécessaires sont estimés à 100 millions de dollars.*

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL. — *Le Conseil économique et social des Nations unies a ouvert sa première session ordinaire de 1980 le 8 avril à New-York. Son ordre du jour comprend surtout des problèmes de caractère social et humanitaire, ainsi que des questions relatives aux droits de l'homme.*

COMITE PLENIER SUR LES QUESTIONS ECONOMIQUES. — *Le comité plénier sur les questions économiques, qui est chargé de préparer une nouvelle série de négociations sur la coopération économique internationale pour le développement, a ouvert sa première session de l'année le 31 mars.*

NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES A VOCATION MONDIALE

SCIENCE ET TECHNIQUE. — *Le 27 mars, une conférence a siégé à New-York pour permettre aux Etats désireux de participer au financement du nouveau fonds intérimaire pour la science et la technique d'annoncer leurs contributions. Un total de 35,8 millions de dollars a été promis, en espèces et en nature.*

Ce fonds avait été établi en décembre dernier par l'Assemblée générale de l'ONU. Sa gestion est confiée à l'administration du PNUD.

ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE. — *Le sous-comité juridique du comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a tenu sa dix-neuvième session à Genève du 10 mars au 3 avril. Ses travaux ont porté notamment sur la télévision directe par satellite et sur la télé-observation de la Terre à partir de l'espace.*

DROIT DE LA MER. — *La troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer a terminé le 4 avril les travaux de sa neuvième session qui s'était ouverte le 3 mars. Un texte révisé de négociation a été mis au point, en vue d'une nouvelle série de réunions à Genève du 28 juillet au 29 août.*

DECENNIE DE LA FEMME. — *Le comité préparatoire de la conférence mondiale de la décennie de la femme a tenu sa troisième session à New-York le mois dernier.*

UNIVERSITE DES NATIONS UNIES. — *En remplacement de M. James Hester (Etats-Unis), M. Koko Soedjatmoko (Indonésie) a été nommé le 10 avril recteur de l'Université des Nations unies. Il prendra ses fonctions dans le courant de l'année.*

REFUGIES. — *Le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) a organisé le 13 mars à Genève deux réunions pour étudier les modalités de l'aide à fournir aux six cent mille réfugiés éthiopiens hébergés dans des camps en Somalie.*

— D'autre part, selon des informations diffusées par le H.C.R., le gouvernement pakistanais avait recensé à la date du 20 mars un total de 585 200 réfugiés afghans, dont 484 511 dans la province frontalière du Nord-Ouest et 100 689 au Baloutchistan.

JUSTICE. — *Dans l'affaire du « personnel diplomatique et consulaire des Etats-Unis à Téhéran » (Etats-Unis contre Iran), la Cour internationale de justice de La Haye a siégé du 18 au 20 mars pour entendre les plaidoiries présentées au nom du gouvernement américain sur la compétence de la Cour et le fond de l'affaire.*

● COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE. — *Sous l'égide de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (C.E.A.), une conférence ministérielle s'est réunie du 9 au 12 avril à Addis-Abeba pour préparer l'ordre du jour de la réunion économique au sommet de l'O.U.A., qui devait se tenir à Lagos dans la seconde quinzaine d'avril.*

— Les problèmes des pays moins avancés ont fait l'objet d'une réunion organisée du 17 au 22 mars dernier à Addis-Abeba, par les soins de la C.E.A.

● COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE. — *La trente-sixième session de la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a eu lieu à Bangkok du 18 au 29 mars. Elle a notamment adopté un projet de stratégie pour le développement de la région dans les années 80.*

— En mars également, la CESAP a organisé une réunion ministérielle à Bangkok sur les modalités du programme de développement concerté entre les pays membres. Ce projet prévoit une structure organisationnelle et des apports techniques et financiers.

F.A.O.

Adoption d'un « cadre » pour les consultations sur le riz

LE groupe intergouvernemental sur le riz de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) s'est réuni à Rome du 17 au 21 mars. Les pays participant à ses activités ont adopté, sur « *une base officieuse et spontanée* » un « *cadre pour les consultations internationales sur le riz* », en précisant le rôle du groupe intergouvernemental pour encourager les échanges d'informations parmi les gouvernements membres, promouvoir la coopération, ordonner le commerce et réaliser une situation d'équilibre.

Selon les estimations présentées à la session, le commerce mondial du riz devrait atteindre, en 1980, le volume de 11,1 millions de tonnes déjà réalisé en 1979.

AU COMITE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE. — *Le comité de la sécurité alimentaire de la F.A.O. a siégé, à Rome, du 27 mars au 3 avril. Il s'est de nouveau préoccupé de la précarité de l'actuelle situation alimentaire mondiale. A cette occasion, il a été notamment précisé que le déficit alimentaire des pays en voie de développement, qui dépasse aujourd'hui 80 millions de tonnes de céréales par an, continue à s'accroître. Le coût de leurs importations de céréales augmente de plus de 30 % par an et représentait environ 17 milliards de dollars en 1979. Cette dépense absorbe le tiers de leurs recettes d'exportation provenant des produits agricoles.*

● AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE. — *Le conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) a donné le 20 mars son agrément à un nouvel accord de garanties conclu avec le Sri-Lanka conformément aux obligations qui découlent de la participation de ce pays au traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (T.N.P.). On compte aujourd'hui cent treize Etats parties au T.N.P., dont cent dix Etats non dotés d'armes nucléaires.*

— Dans un communiqué publié à Vienne le 20 mars, l'Agence manifeste le souci de répondre à l'inquiétude de certains milieux sur les effets des rayonnements de faible intensité en particulier dans le domaine génétique. Rappelant les résultats de diverses études de caractère scientifique, elle entend ainsi « dissiper les craintes non fondées du public ».

● ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE CONSULTATIVE DE LA NAVIGATION MARITIME. — *Les 4 et 19 mars, les gouvernements des Emirats arabes unis et de la République populaire du Bénin sont devenus membres de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.), qui compte désormais cent quinze pays membres.*

● UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS. — *Environ quatre cents délégués représentant les administrations des télécommunications et des sociétés d'exploitation privées de la plupart des cent cinquante-quatre pays membres de l'Union internationale des télécommunications (U.I.T.) ont participé, du 9 au 18 avril à Paris, à la réunion de la Commission mondiale du plan pour le développement des réseaux de télécommunications. Cette commission est un organe mixte du C.C.I.T.T. (Comité consultatif international télégraphique et téléphonique), et du C.C.I.R. (Comité consultatif international des radiocommunications), organismes permanents de l'U.I.T.*

● ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE. — *L'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) a célébré, le 7 avril, la Journée mondiale de la santé, avec pour thème cette année : « Le tabac ou la santé, à vous de choisir. »*

Au cours d'une consultation interorganisations, qui s'est tenue à Alexandrie les 28 et 29 mars, l'O.M.S., l'UNICEF et d'autres organismes sont convenus d'un programme conjoint de recherche, d'éducation et de formation destiné à aider les gouvernements dans leur étude de l'excision féminine et des dangers qu'elle représente pour la santé.

● ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL. — *Au 20 mars, la constitution de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), adoptée le 8 avril 1979, avait été signée par soixante dix-neuf pays, et ratifiée par neuf d'entre eux. Elle doit entrer en vigueur lorsque quatre-vingts Etats, ayant déposé les instruments d'acceptation, d'approbation ou de ratification, en auront décidé.*

Des mesures en faveur de l'amélioration de l'équipement médical et des industries pharmaceutiques dans les pays en voie de développement ont été réclamées à l'issue d'une conférence à haut niveau organisée à Budapest, du 3 au 8 mars, par l'ONUDI, l'Organisation mondiale de la santé, et le gouvernement hongrois.

● ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE. — *Au cours d'une cérémonie le 9 avril à Fez, M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), a lancé un appel international pour la sauvegarde, la restauration et la réanimation culturelle de la ville de Fez. La campagne internationale lancée à cette occasion entre dans le cadre d'un « schéma directeur » élaboré par le gouvernement marocain, avec l'aide de l'UNESCO et d'experts internationaux. Cette campagne répond aux mêmes préoccupations que celles qui ont conduit l'UNESCO à lancer des campagnes de Nubie, de Venise, de Borobudur, de Sukhothai, de Moenjodaro, de Carthage et de l'Acropole ; elle est cependant sans précédent, car c'est la première à être menée en faveur d'une ville islamique.*

— Le directeur général de l'UNESCO avait aussi lancé, le 20 mars, un appel à la communauté internationale pour la sauvegarde de trois monuments historiques d'Haïti : la Citadelle, le palais de Sans-Souci, et le site des Ramiers.

— Les moyens permettant d'améliorer la coopération dans les programmes de développement de la communication ont été au centre des débats d'une conférence intergouvernementale qui s'est tenue du 14 au 21 avril au siège de l'UNESCO.

ORGANISMES FINANCIERS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Fonds monétaire international

Admission de la Chine

LE conseil d'administration du Fonds monétaire international (F.M.I.) a décidé, le 17 avril, d'admettre la Chine en qualité de pays membre. Sa quote-part au Fonds est de 550 millions de D.T.S.

Une mission d'experts de caractère « technique et exploratoire » s'était récemment rendue à Pékin, ainsi que l'avait confirmé le F.M.I. en date du 14 mars.

CREDIT AU COSTA-RICA. — *Le Fonds a approuvé le 13 mars un accord de confirmation autorisant le Costa-Rica à effectuer, au cours des deux prochaines années, des achats d'un montant équivalant à 60,5 millions de droits de tirage spéciaux (D.T.S.), à l'appui du programme d'ajustement économique adopté par le gouvernement. Les achats du Costa-Rica au titre de cet accord seront financés en partie avec les ressources ordinaires du Fonds (30,8 millions de D.T.S.) et, en partie, avec les ressources disponibles dans le cadre du financement supplémentaire (29,7 millions de D.T.S.).*

FINANCEMENT COMPENSATOIRE. — *Le Mali a été autorisé, le 27 mars, par le F.M.I. à effectuer des tirages pour un montant équivalent à 5,1 millions de D.T.S. dans le cadre du mécanisme de financement compensatoire.*

VENTE MENSUELLE D'OR. — *Le F.M.I. a procédé, le 2 avril, à sa vente mensuelle d'or par adjudication au profit des pays en voie de développement. Un total de 444 000 onces a ainsi été attribué entre 460 dollars et 603,51 dollars l'once, soit une moyenne de 484,01 dollars l'once.*

REVISION DES TAUX D'INTERET. — *Le F.M.I. a annoncé, le 27 mars, la révision du taux d'intérêt des droits de tirage spéciaux (D.T.S.), ainsi que le taux d'intérêt auquel il rémunère les positions créditrices des pays membres. Pour le trimestre commençant le 1ᵉʳ avril, le taux d'intérêt du D.T.S. a été fixé à 10,25 % (contre 9,25 %) et le taux de rémunération à 9,225 % (contre 8,325 %).*

UTILISATION DES D.T.S. — *Le Fonds monétaire international a pris le 14 mars des décisions autorisant l'utilisation des D.T.S. pour faire des donations. En vertu de ces décisions, un participant au département des droits de tirage spéciaux du Fonds peut, par accord avec un autre participant, utiliser des D.T.S. pour faire une donation à un autre participant, notamment le règlement d'une obligation de donation.*

Ces décisions s'inscrivent dans le cadre de la politique du Fonds qui vise à renforcer le rôle du D.T.S. comme instrument de réserve international. Elles complètent une série de mesures prises par le conseil d'administration à la suite des demandes formulées par le comité intérimaire, en vue d'élargir l'éventail de l'utilisation du D.T.S. au bénéfice des participants. Ces deux dernières années, le Fonds a pris des décisions autorisant l'utilisation des D.T.S. par accord entre participants dans des opérations de swap et des opérations à terme, dans le cadre de prêts et de dons, pour le règlement d'obligations financières, et comme garantie de l'exécution d'obligations financières au moyen soit d'un nantissement sous forme de D.T.S., soit d'un accord de cession et de rétrocession de D.T.S.

Groupe de la Banque mondiale

Prêts de la BIRD

LA Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale ou BIRD) annonce l'octroi des prêts suivants :

— A la Colombie (17 mars) : 87 millions de dollars pour étendre et moderniser le réseau de distribution d'électricité de Bogota ;

— A la Malaisie (17 mars) : 50 millions de dollars pour un neuvième projet destiné à accroître la production d'électricité ;

— Aux Philippines (17 mars) : 71 millions de dollars pour un projet d'irrigation qui prévoit d'accroître le rendement du riz et l'intensité des cultures sur quelque 37 800 hectares des îles de Mindoro et Palawan ;

— A la Barbade (24 mars) : 10 millions de dollars pour la promotion des exportations industrielles par l'intermédiaire de la Société de développement industriel de la Barbade et de quatre autres institutions ;

— Aux Philippines (24 mars) : un premier prêt de 63 millions de dollars pour la remise en état d'un réseau d'égouts dans le centre de Manille et la construction d'un réseau d'égouts collecteurs dans les quartiers les plus défavorisés de l'agglomération. Un second prêt de 12 millions de dollars contribuera à financer un projet de développement agricole à Iloilo ;

— A la Thaïlande (24 mars) : 19 millions de dollars pour le crédit agricole, qui seront utilisés par la Banque pour l'agriculture et les coopératives afin d'aider les petits exploitants dans le centre et le sud du pays ;

— Au Kenya (27 mars) : 30 millions de dollars pour couvrir en partie les besoins en devises de la Banque de développement industriel en vue du financement des entreprises grandes et moyennes entre le milieu de 1980 et la fin de 1982 ;

— Au Mexique (27 mars) : 40 millions de dollars pour un projet de prêts à moyen et à long terme à des entreprises minières petites et moyennes par l'entremise de la Commission du développement minier et du Fonds fiduciaire mexicain pour les minerais non métalliques.

— Aux Philippines (27 mars) : 72 millions de dollars pour fournir des services de base à des groupes de populations pauvres de la ville de Manille ;

— A la Turquie (27 mars) : 200 millions de dollars pour lui permettre de mener à bien les mesures d'ajustement structurel, grâce au financement d'importations hautement prioritaires dans l'agriculture et l'industrie ;

— A la Yougoslavie (27 mars) : 125 millions de dollars pour un onzième projet routier destiné à améliorer le trafic sur la route de liaison transyougoslave ;

— Au Botswana (3 avril) : 10 millions de dollars destinés à l'enseignement secondaire (premier cycle) et professionnel, à la formation des fonctionnaires et autres gestionnaires chargés du développement.

SANTE. — *La Banque mondiale a publié le 24 mars un « document de politique sectorielle » sur la santé dans les pays en voie de développement qui annonce la décision de la Banque de fournir pour la première fois un financement direct à des projets sanitaires. Ce nouveau programme de prêt dans le secteur de la santé débutera par un projet au cours de l'exercice financier 1981 (du 1ᵉʳ juillet 1980 au 30 juin 1981) et concernera quatre à cinq projets par an pendant l'exercice 1984. Selon la BIRD, il s'agit de renforcer les systèmes de soins sanitaires primaires et d'améliorer l'accès des pauvres aux services de santé.*

EMISSION DE BONS DE LA BIRD EN FRANCS SUISSES. — *La Banque mondiale a annoncé le 24 mars une seconde émission de bons libellés en francs suisses réservés aux banques centrales et autres organismes gouvernementaux. D'un montant en principal de 200 millions de francs suisses, cette émission se compose de bons en francs suisses à 6 % et à échéance le 15 avril 1983.*

● EMISSION D'OBLIGATIONS DE LA BIRD EN REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE. — *La Banque mondiale et un syndicat de banques allemandes ayant à leur tête la Deutsche Bank A.G. en tant que chef de file et la Dresdner Bank A.G., la Commerzbank A.G. et la Westdeutsche Landesbank Girozentrale en tant que cochefs de file ont signé le 3 avril un accord pour deux émissions publiques d'obligations libellées en deutschemarks (D.M.). Il s'agit de 150 millions de D.M. (équivalant à 77,2 millions de dollars) d'obligations à six ans et de 200 millions de D.M. (équivalant à 103 millions de dollars) d'obligations à dix ans. Le taux d'intérêt des deux émissions est de 10 % par an, payable annuellement le 1ᵉʳ mai. Offertes au public au pair, les obligations ne pourront être remboursées par anticipation.*

● ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT. — *L'Association internationale de développement (IDA), filiale de la Banque mondiale, a approuvé le 7 avril des crédits d'un montant global de 86,5 millions de dollars ainsi répartis :*

— 30,5 millions de dollars à Madagascar pour aider la capitale, Antananarivo, et ses environs à faire face aux besoins croissants d'adduction d'eau ;

— 55 millions de dollars à l'Ouganda pour aider ce pays à couvrir ses besoins prioritaires d'importations au cours de la première tranche de son programme de reconstruction économique ;

— 11 millions de dollars au Sénégal pour plusieurs petites entreprises destinées à aider les pauvres dans les campagnes : le projet prévoit des activités dans les domaines de la culture vivrière, de l'apiculture et de la pêche.

Banque africaine de développement

Prêts à cinq pays

AU cours de sa cent quinzième réunion à Abidjan le 23 janvier, le conseil d'administration de la Banque africaine de développement a accordé un prêt à la Mauritanie, d'un montant de 5 millions d'u.c. (environ 1,3509 milliard de francs C.F.A.), pour le financement d'une partie du coût en devises du projet de minerai de fer des Gueïbs ; le remboursement du prêt s'étalera sur une période de quinze ans, y compris cinq ans de différé d'amortissement.

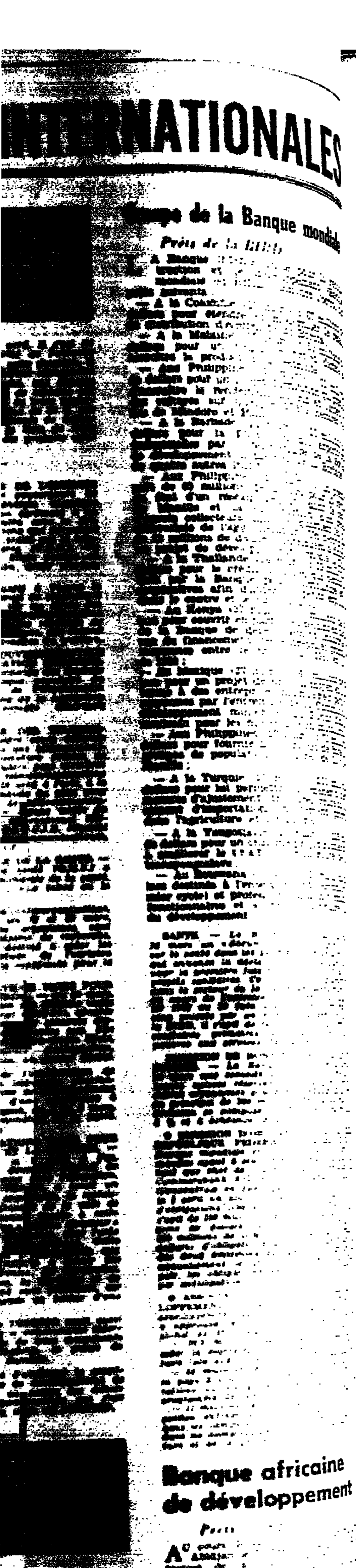
Le conseil d'administration de la Banque a approuvé, au cours de sa cent vingt-huitième réunion, le 29 janvier, trois prêts en faveur des pays suivants :

— Côte-d'Ivoire : 8 millions d'u.c. (environ 2,1614 milliards de francs C.F.A.) pour le financement du « projet d'éducation-II » (remboursables en vingt ans, y compris un différé d'amortissement de cinq ans) ;

— Lesotho : 8,73 millions d'u.c. (environ 2,3586 milliards de francs C.F.A.) pour financer un projet de télécommunications (remboursables en dix-sept ans, y compris un différé d'amortissement de cinq ans) ;

— Zaïre : 7,5 millions d'u.c. (environ 2,0263 milliards de francs C.F.A.) pour financer un projet d'adduction d'eau à Kananga (remboursables en seize ans, y compris un différé d'amortissement de quatre ans).

Enfin un prêt a été accordé au Sénégal lors de la cent trentième réunion du conseil d'administration le 26 février : 8 millions d'u.c. (environ 2,161 milliards de francs C.F.A.) pour le projet SOTEXHA (mise en place d'un



complexe intégré de filature, tissage, tricotage, finissage et confection à Kaolock). Remboursement sur quinze ans, y compris un différé d'amortissement de quatre ans).

CREDITS EN FAVEUR DE LA TANZANIE. — *La Banque africaine de développement et le Fonds africain de développement ont signé, le 1er février à Abidjan, trois accords avec la République unie de Tanzanie. Le Fonds lui accorde deux prêts : 8 millions d'U.C. (approximativement 1,990 milliard de francs C.F.A.) pour financer un projet de dix ponts — tranche II (pont de la crique de Kurasini) ; et 7 millions d'U.C. (soit environ 1,891 milliard de francs C.F.A.) pour des travaux d'adduction d'eau et d'évacuation des eaux usées et pluviales à Dodoma. Ces deux prêts sont remboursables en vingt ans, avec un différé d'amortissement de cinq ans. Quant à la Banque africaine de développement, elle accorde à Dar-Es-Salam un prêt de 8 millions d'U.C. (environ 2,161 milliards de francs C.F.A.) pour financer le projet de transport d'énergie électrique de Kitadu-Mufindi (prêt remboursable en seize ans, y compris un différé d'amortissement de quatre ans).*

FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT. — *La République de Corée a déposé, le 27 février, les instruments de ratification de l'accord portant création du Fonds africain de développement, devenant ainsi le vingt-troisième participant au Fonds. La souscription initiale de la Corée est de 10 millions d'U.C.F. (1 U.C.F. = 1,11 dollar = 248,84 F C.F.A.).*

— Le Fonds africain de développement et la République arabe unie d'Egypte ont signé, le 1er février, un accord aux termes duquel le Fonds accorde à l'Egypte un prêt de 8 millions d'U.C.F. (environ 1,9907 milliard de francs C.F.A.) pour un projet d'électrification en zone rurale. Ce prêt, qui sera remboursé en cinquante ans, avec un différé d'amortissement de dix ans, avait été approuvé par le conseil d'administration du Fonds lors de sa cinquante-sixième session à Abidjan le 26 septembre. D'autre part, aux termes d'un accord signé le 27 février, le Fonds a accordé à l'Ethiopie un prêt de 7 millions d'U.C.F. (environ 1,7419 milliard de francs C.F.A.) pour financer un projet d'adduction d'eau à Assab. Ce prêt, qui sera aussi remboursé en cinquante ans, avec un différé d'amortissement de dix ans, avait été approuvé par le conseil d'administration du Fonds le 29 novembre dernier au cours de sa cinquante-neuvième session.

— Lors de sa soixante-troisième session à Abidjan, les 28 et 29 février, le conseil d'administration du Fonds a approuvé deux prêts : 6,10 millions d'U.C.F. (environ 1,5187 milliard de francs C.F.A.) au Lesotho pour le financement de la route Joel's-Drift-Khamane, et 8,25 millions d'U.C.F. (environ 2,0529 milliards de francs C.F.A.) au Soudan pour le réaménagement hydro-agricole de New-Halfa (phase I) (remboursements sur cinquante ans, y compris dix ans de différé d'amortissement dans les deux cas).

CENTRE DE FORMATION. — *Le centre de formation de la Banque africaine a organisé, en collaboration avec l'Institut de développement économique de la Banque mondiale, un séminaire de huit semaines pour les cadres de banques de développement. Ouvert le 3 mars, ce séminaire met l'accent sur la formulation, l'évaluation, le suivi et la supervision des projets viables, notamment sur les petites et moyennes entreprises.*

Banque européenne d'investissement

Prêts à des pays de la Communauté

LA Banque européenne d'investissement (B.E.I.) a annoncé une série de prêts aux pays et organismes suivants :

— Royaume-Uni (17 mars) : trois prêts d'une contre-valeur totale de 69 millions de livres sterling (106,7 millions d'u.c.) ainsi répartis : 25 millions de livres (à 12,25 % pour douze ans) au British Railways Board pour la construction de dix-huit trains diesel électriques à grande vitesse (200 kilomètres à l'heure) ; 25 millions de livres (à 11,9 % et pour quinze ans) pour financer la centrale nucléaire de Torness Point, East Lothian, enfin, deux prêts d'un total de 19 millions de livres au National Water Council.

— Danemark (24 mars) : un prêt d'une contre-valeur de 36 millions de couronnes (4,7 millions d'u.c.) (pour quinze ans) en vue de la modernisation des installations de l'aéroport de Narssarsuuaq, au Groenland et pour l'extension de sa capacité en tant qu'aéroport international pour les vols transatlantiques.

— France (26 mars) : un prêt d'une contre-valeur de 83,7 millions de francs (14,4 millions d'u.c.) pour contribuer au financement d'équipements collectifs de petite et moyenne dimension en France dans les régions connaissant des problèmes de développement ou de conversion. Les fonds sont accordés pour quinze ans, au taux de 12,6 %, à la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales.

— Italie (28 mars) : des prêts d'une contre-valeur totale de 70,5 milliards de lires (60,9 millions d'u.c.) *ainsi répartis* : — 15 milliards de lires à la Banca Nazionale de Lavoro (section spéciale de crédit industriel-Mediocredito) pour une durée de douze ans ; — 3 milliards de lires (pour dix ans, à 11,30 %) pour l'extension de l'usine de tuyaux et courroies de caoutchouc Uniroyal Manuli d'Ascoli Piceno (Marches) ; les fonds sont versés à la Cassa per il Mezzogiorno pour être transmis à l'ISVEIMER (Istituto per lo Sviluppo Economico de l'Italia Meridionale) qui finance le projet ; — 6,5 milliards de lires pour la mise en valeur du gisement pétrolier de Nilde, à 55 kilomètres au large des côtes de Sicile, à la hauteur de Marsala (pour cinq ans, à 10,95 %). L'Istituto Bancario San Paolo di Torino reprêtera les fonds à Deutsche Shell, partenaire (49 %) dans cette opération d'AGIP Spa (51 %), qui fait partie du groupe ENI — Ente Nazionale Idrocarburi ; — 24 milliards de lires pour l'amélioration du système de télex dans le Mezzogiorno. Ce prêt est accordé pour quinze ans au taux de 10,95 % au CREDIOP — Consorzio di Credito per le Opere Pubbliche — qui reprêtera les fonds aux postes italiennes et à l'administration des télécommunications : enfin, 22 milliards de lires pour financer un important projet d'irrigation dans la plaine d'Oristano, en Sardaigne. Les fonds ont été mis à la disposition de la Cassa per il Mezzogiorno pour quinze ans au taux de 7,95 %, déduction faite de la bonification de 3 % accordée au titre du Système monétaire européen.

— Danemark (31 mars) : deux prêts d'une contre-valeur de 70 millions de couronnes (9 millions d'u.c.) pour l'installation d'un câble sous-marin alimentant en électricité l'île de Bornholm, près de la côte suédoise, et pour la construction d'un réseau de conduites de chauffage urbain au Jutland : 25 millions ont été prêtés (pour quinze ans au taux de 11,4 %) à la société coopérative de production et de distribution d'électricité de l'île de Bornholm, Andelsselskabet Ostkraft, et 45 millions (pour quinze ans au taux de 10,4 %) à la commune de Herning, afin de contribuer au financement d'un réseau de conduites de chauffage urbain.

PRET CONDITIONNEL EN POLYNESIE FRANÇAISE. — *La B.E.I. a accordé le 27 mars un prêt conditionnel de huit cent cinquante mille unités de compte (environ 90 millions de francs C.F.P.) pour aider au financement d'initiatives petites et moyennes dans les secteurs industriel, artisanal et touristique en Polynésie française.*

Cette opération a pris la forme d'un prêt global accordé sur les capitaux à risques gérés par la B.E.I. en qualité de mandataire de la Communauté, en application de la décision du conseil des ministres de la C.E.E. en date du 29 juin 1976, accordant le bénéfice d'une aide spécifique aux pays et territoires d'outre-mer ayant avec certains pays membres des liens particuliers. Il s'agit de la première intervention de la B.E.I. en Polynésie.

Les fonds sont accordés à la Société de crédit et de développement de l'Océanie (SOCREDO) pour le financement d'études de projets dans les secteurs précités, ainsi que pour le financement d'investissements au moyen de prêts subordonnés (quasi-capital) à de petites et moyennes entreprises de ces secteurs ou de prises de participation dans le capital de ces entreprises. La B.E.I. rappelle que, dans un prêt conditionnel, le remboursement, le taux ou la durée dépendent de conditions déterminées au moment de l'octroi du prêt. Dans le cas présent, le taux a été fixé à 2 % et la durée variera entre dix et vingt-cinq ans, selon que les fonds reprêtés aideront au financement d'études, de prises de participation ou de prêts subordonnés.

PRET A LA GRECE. — *La B.E.I. a accordé le 27 mars un prêt global de 20 millions d'U.C. à la Banque nationale d'investissement pour le développement industriel (NIBID) pour contribuer au financement d'initiatives industrielles et touristiques de petite et moyenne dimension du secteur privé en Grèce. Ce prêt, d'une durée de douze ans, au taux de 11,5 %, a été consenti dans le cadre du deuxième protocole financier signé avec la Grèce.*

PRET A L'AUTRICHE. — *La B.E.I. avait accordé le 21 mars un prêt de 80 millions de francs suisses (34,8 millions d'U.C.) pour des aménagements hydro-électriques au Zillertal (Tyrol autrichien) qui présentent un intérêt commun à la Communauté et à l'Autriche ; la durée du prêt est de dix ans. Les emprunteurs sont deux sociétés autrichiennes de production et de distribution d'électricité, la Tauernkraftwerk A.G. (Salzburg) et l'Osterreichische Elektrizitätswirtschaft A.G. (Verbundgesellschaft), qui avaient déjà bénéficié d'un prêt de 39,4 millions d'U.C. en 1979 pour les mêmes investissements. Le conseil des gouverneurs de la B.E.I. a dû accorder une autorisation spéciale pour l'octroi de ce financement en faveur d'investissements situés à l'extérieur de la C.E.E. Sa décision est justifiée, selon la B.E.I., par le fait que ces équipements contribueront à l'approvisionnement de la Communauté en énergie et à la réduction de sa dépendance à l'égard des importations de pétrole.*

Banque des règlements internationaux

La surveillance des euromarchés

DE façon inhabituelle, la Banque des règlements internationaux (B.R.I.) a publié un communiqué de presse, le 15 avril, à l'issue de la réunion mensuelle des gouverneurs des banques centrales du « groupe des Dix » et de la Suisse qui s'est tenue, à Bâle, les 10 et 14 avril.

Traduisant l'inquiétude qui habite les milieux bancaires internationaux devant l'afflux des pétrodollars, ce document annonce la création d'un « comité permanent sur les euromarchés » qui « *examinera les statistiques bancaires internationales élaborées par la B.R.I. ainsi que les autres informations utiles et en rendra compte aux gouverneurs* ».

Motivant leur décision, les gouverneurs rappellent que « *le montant des prêts bancaires internationaux s'est accru à un rythme annuel de quelque 25 %* », précisant que, « *en outre, pour l'avenir, la réapparition des excédents de l'OPEP paraît être de nature à entraîner une importante contribution du système bancaire international au recyclage des fonds pétroliers* ». En conséquence, ils déclarent que « *la solidité et la stabilité du système bancaire international doivent être préservées et qu'il faut éviter que ces prêts n'aient des conséquences indésirables* ». Les gouverneurs s'engagent donc à « *renforcer la surveillance périodique et systématique de l'évolution bancaire internationale* ». Finalement, ils réaffirment « *l'importance capitale qu'ils attachent au maintien de critère sains en matière de gestion bancaire (...). A cet effet, ils accordent une grande priorité à la mise en application complète des initiatives déjà prises par le comité des règles et pratiques de contrôle des opérations bancaires* ».

Fonds européen de développement

Nouvelles décisions de financement

LA Commission des Communautés européennes a pris, les 25 et 26 février et le 3 mars, des décisions de financement au titre du quatrième FED (Fonds européen de développement) en faveur des pays suivants :

— Tanzanie : un prêt à conditions spéciales de 11,4 millions d'u.c. pour la route de raccordement entre Idetero et l'usine de papier du district de Mufindi ;

— Fidji, Tonga et Samoa occidentales : une aide non remboursable de 600 000 u.c. pour l'amélioration des services de l'aéroport de Tonga ;

— Botswana, Lesotho et Swaziland : une aide non remboursable de 320 000 u.c. pour des projets régionaux qui comportent tous un élément de formation régionale ;

— Soudan : une aide non remboursable de 4,4 millions d'u.c. pour le développement de la riziculture dans le district de Aweil ;

— Rwanda : une aide non remboursable de 500 000 u.c. (au titre du troisième FED) et 1,7 million d'u.c. pour l'alimentation en eau du Mayaga-Sud ;

— Nigéria : une aide non remboursable de 2,32 millions d'u.c. destinée à l'assistance technique et matérielle pour le développement des ressources hydrauliques du pays ;

— Tanzanie, Burundi, Rwanda, Zaïre et Zambie : une aide non remboursable de 4,95 millions d'u.c. pour le port de Kigoma ;

— Gambie : une aide non remboursable de 1,925 millions d'u.c. pour la construction et l'équipement (deuxième phase) du collège Brikama ;

— Togo : une aide non remboursable de 775 000 u.c. pour le développement de l'élevage bovin dans les régions centrales et les plateaux ;

— Zaïre : une aide non remboursable de 490 000 u.c. pour le développement de la pêche dans la région de Baraka (lac Tanganyika) ;

— Fidji : une aide non remboursable de 100 000 u.c. pour le programme pluriannuel de formation (1976-1980) ;

— Pays A.C.P. (Barbade, Dominique, Grenade, Guyane, Jamaïque, Sainte-Lucie, Trinité et Tobago), ainsi que pays et territoires d'outre-mer (Antigua, Belize, Montserrat, Saint-Kitts/Nevis/Anguilla, Saint-Vincent) : une aide non remboursable de 90 000 u.c. pour un cours régional de formation pour les fonctionnaires des douanes des pays de la Communauté des Caraïbes ;

— Pays A.C.P. (Bahamas, Barbade, Dominique, Grenade, Guyana, Jamaïque, Sainte-Lucie, Trinité-et-Tobago) et pays et territoires d'outre-mer (Antigua, Belize, Montserrat, îles Vierges britanniques, îles Caïmans, îles Turks et Caïcos, Saint-Christopher, Nevis et Anguilla, Saint-Vincent), ainsi que Colombie et Venezuela : une aide non remboursable de 500 000 u.c. pour la formation à la gestion de projets dans le cadre de Caribbean Development Bank ;

— Antigua, Anguilla, Barbade, Dominique, Grenade, Guyana, Jamaïque, Montserrat, Saint-Kitts/Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Trinité-et-Tobago : aide non remboursable de 1,06 million d'u.c. pour une aide à la Banque de développement des Caraïbes ;

— Somalie : aide non remboursable de 4,5 millions d'u.c. pour la mise en valeur du périmètre agricole de Golwein-Bulo Mererta (financement complémentaire).

A la suite de la réunion du comité du FED les 25 et 26 février, la Commission des Communautés européennes a pris, le 19 mars, de nouvelles décisions de financement intéressant les pays suivants :

— Madagascar : une aide non remboursable de 12,928 millions d'u.c., et un prêt à conditions spéciales d'un montant de 6 millions d'u.c. pour la route Manakara-Irondro ;

— Jamaïque et Belize : une aide non remboursable de 1,825 million d'u.c. pour la *ferme-pilote CARICOM à Belize* ;

— Zambie : une aide non remboursable de 4,9 millions d'u.c. pour le projet de développement de l'exploitation-pilote de Mpongwe (première phase).

Enfin, à la suite de la réunion particulière du comité du FED le 25 mars, deux autres décisions de financement ont été prises par la Commission les 31 mars et 2 avril. Elles intéressent : 1) la Guinée-Equatoriale (aide non remboursable de 6,372 millions d'u.c. pour un programme d'aide à court terme concernant la santé publique, l'agriculture, les travaux publics, la pêche et l'énergie) et le Sénégal (une aide exceptionnelle de 700 000 u.c. à la suite de la sécheresse de 1979-1980).

● BANQUE ASIATIQUE DE DEVELOPPEMENT. — *La Banque asiatique de développement a accordé, le 20 mars, un prêt de 5,85 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans, avec une période de grâce de dix ans, à 1 % par an) en faveur de l'agriculture au Laos.*

● BANQUE CENTRAMERICAINE D'INTEGRATION ECONOMIQUE. — *La Banque centraméricaine d'intégration économique (B.C.I.E.) a approuvé le 24 mars un prêt d'un montant équivalant à 1 360 000 dollars à Pieles Costarricenses, S.A., pour financer l'achat de biens de production. Cette société du Costa-Rica en pleine expansion prospecte actuellement le marché européen où les niveaux des taux de changes lui permettraient de tenir tête à ses concurrents étrangers.*

La B.C.I.E. a aussi approuvé, le 27 mars, un prêt d'environ 900 000 dollars au gouvernement du Nicaragua pour financer les travaux de construction des Halles de Managua.

● BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT. — *Le Portugal est devenu le 25 mars le quarante-deuxième Etat membre de la Banque interaméricaine de développement. Sa contribution aux ressources interrégionales de la banque est de 4 994 262 dollars : 506 662 dollars au capital versé et 4 487 600 dollars au capital exigible. D'autre part, sa contribution au fonds d'opérations spéciales est également de 4 994 262 dollars.*

— Dans son rapport annuel, publié le 13 avril, la Banque indique que sa contribution au développement économique et social de l'Amérique latine a dépassé 2 milliards de dollars en 1979. Ses prêts sont passés de 1 870 millions de dollars en 1978 à 2 051 millions en 1979, portant le montant cumulé des prêts à environ 16 milliards de dollars, somme qui contribue au financement de projets dont le coût total s'élève à 61 milliards de dollars.

Parmi d'autres faits saillants, les emprunts sur les marchés mondiaux des capitaux ont atteint 409 millions de dollars.

Le rapport souligne que la Banque a continué en 1979 à accorder un traitement préférentiel aux pays les moins développés et à ceux dont les marchés sont limités. M. Antonio Ortiz Mena, président de la Banque, devait présenter ce rapport à la vingt et unième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la Banque, qui s'est réunie du 14 au 16 avril, à Rio-de-Janeiro.

● FONDS MONETAIRE ARABE. — *Le conseil du Fonds monétaire arabe, réuni les 12 et 13 avril à Abou-Dhabi, a examiné le rapport annuel sur les activités du Fonds en 1979. Il en ressort que le capital versé a atteint l'an dernier 463 millions de dollars (contre 261 en 1978). Sur les 69 millions de dollars de prêts octroyés, plus des deux tiers sont des prêts « automatiques » auxquels les pays membres peuvent avoir recours dès qu'ils ont versé leur contribution. La majeure partie des prêts a été attribuée au Soudan, les autres pays emprunteurs étant la Mauritanie, le Maroc et l'Egypte (dont la participation au Fonds est actuellement suspendue et qui rembourse les 16 millions de dollars obtenus du Fonds).*

GROUPEMENTS ECONOMIQUES ET COMMERCIAUX

Association latino-américaine de libre-commerce

Vingt-deuxième session de la commission consultative des problèmes monétaires

LA vingt-deuxième session annuelle de la commission consultative des problèmes monétaires — où siègent les représentants des banques centrales des pays membres de l'Association latino-américaine de libre-commerce (ALALC), ainsi que celui de la République dominicaine — s'est déroulée dans la capitale uruguayenne du 10 au 13 mars. Faisant le bilan du fonctionnement du système des paiements au sein de l'Association, la commission a souligné, que, en 1979, le montant des opérations avait augmenté de 45 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre la somme de 6 415 000 000 de dollars. Ce chiffre représente plus de 80 % du montant total des échanges au cours de la même année.

La commission a adopté une série de recommandations destinées à augmenter les ressources de l'accord de Saint-Dominique, le plafond des crédits auxquels peuvent avoir recours les banques centrales et les délais d'utilisation. Elle a enfin recommandé la réalisation d'une étude sur l'élargissement des mécanismes de l'accord en vue d'accroître éventuellement ses ressources à moyen terme de façon à permettre aux pays membres de faire face à des difficultés des balances des paiements.

LA RESTRUCTURATION DE L'ALALC. — *La première négociation consacrée à la révision du traité de Montevideo s'est déroulée du 19 au 28 mars dans les environs de Caracas.*

CNUCED

Vingtième session du conseil

REUNI à Genève du 17 au 25 mars pour sa vingtième session, le conseil du commerce et du développement de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) a adopté deux résolutions présentées par le « groupe des 77 ». La première recommande que la nouvelle Stratégie internationale du développement tienne compte des problèmes particuliers des peuples et des pays encore sous domination coloniale ou sous occupation étrangère et que, dans le cadre de la troisième Décennie pour le développement, le système des Nations unies affecte des ressources adéquates pour aider les mouvements de libération nationale reconnus par les organisations intergouvernementales régionales, ainsi que les peuples sous domination. Le second projet adopté concerne la préparation de la session extraordinaire de la commission économique entre pays en voie de développement : il prévoit de consacrer un total de quatre semaines à des réunions d'experts. Les groupes B (pays industriels à économie de marché) et D (pays socialistes) se sont abstenus dans le vote de cette résolution.

D'autres projets de résolution ont été renvoyés à la Vingt et Unième Session du Conseil, notamment un programme d'assistance aux peuples des territoires coloniaux et à leurs mouvements de libération, et des propositions sur les transferts de technologie, sur la rationalisation du mécanisme permanent de la CNUCED et sur les sociétés transnationales et le commerce international des produits de base.

COMITE INTERIMAIRE SUR LE FONDS COMMUN. — *La cinquième session du comité intérimaire chargé d'élaborer les dispositions d'un accord sur le fonds commun s'est tenue durant la première quinzaine d'avril à Genève pour préparer la conférence qui devrait se réunir du 27 au 30 mai pour en adopter les statuts.*

PREFERENCES COMMERCIALES ENTRE PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT. — *Réunis à Genève sous l'égide de la CNUCED, les experts gouvernementaux du groupe des « 77 » ont conclu leurs travaux le 8 avril en décidant la création d'un comité préparatoire en vue de négocier la mise en place d'un système global de préférences commerciales entre pays en voie de développement. Cette mesure fait suite aux intentions exprimées par le groupe des « 77 » en 1979 dans la « déclaration d'Arusha ». Le système de préférences commerciales entre pays en voie de développement renforcerait considérablement l'autosuffisance collective « clé de voûte des efforts des pays en voie de développement pour l'établissement du nouvel ordre économique international ».*

COTON. — *La cinquième réunion préparatoire chargée de mettre au point un éventuel accord international sur le coton s'est tenue du 24 au 28 mars à Genève sous les auspices de la CNUCED. Elle s'est achevée sans résultat, enregistrant cependant le dépôt de quatre propositions émanant respectivement des Etats-Unis (premier producteur mondial), de l'U.R.S.S. (second producteur), de la Turquie (au nom des dix-huit pays en voie de développement du « groupe d'Izmir ») et d'un groupe de pays nordiques.*

CACAO. — *A la suite de l'échec des négociations sur le renouvellement de l'accord international sur le cacao, M. Gamani Corea, secrétaire général de la CNUCED, a rappelé le 2 avril que « le cacao reste une des matières du Programme intégré des produits de base dont les mécanismes sont destinés à faciliter la coopération entre producteurs et consommateurs », et qu'en conséquence il convient de poursuivre les efforts pour promouvoir une telle coopération entre les gouvernements concernés.*

STRATEGIE INTERNATIONALE DU DEVELOPPEMENT. — *Réuni du 10 au 13 mars à Genève, le groupe intergouvernemental de haut niveau chargé de définir la contribution de la CNUCED à l'élaboration de la nouvelle stratégie internationale du développement, dans le cadre de la troisième décennie des Nations unies pour le développement, a clos ses travaux sans prendre de décision. Il a simplement transmis au Conseil du commerce et du développement les trois positions soumises par les groupes B, D et des « 77 ».*

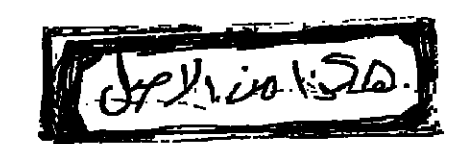
CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL. — *A l'issue de sa treizième session, le groupe consultatif commun du Centre du commerce international CNUCED-GATT a approuvé, le 7 mars à Genève, un programme de coopération technique d'un montant de 17 millions de dollars pour 1980 dans le domaine de la promotion des échanges commerciaux en faveur des pays en voie de développement.*

Groupe andin

Le développement des relations avec l'Argentine

AU terme d'entretiens entre les membres du comité du Groupe andin et une délégation officielle argentine, les deux parties ont décidé, le 10 mars, de donner une nouvelle impulsion à leurs relations économiques. De l'avis du comité, le développement des échanges supposerait un changement en profondeur de leurs structures. La balance commerciale entre les deux parties est, depuis des années, en équilibre, mais alors que le Groupe andin exporte vers son partenaire des matières premières et des produits énergétiques, il en reçoit des produits finis, notamment des véhicules de transport, des machines-outils, des tubes métalliques, etc., ainsi que des produits alimentaires très élaborés, des produits pharmaceutiques, des livres. La valeur des échanges entre les deux parties est passée de 171 millions de dollars en 1969 à 760 millions en 1978.

ACCUEIL DE REFUGIES CUBAINS. — *A l'issue d'une réunion d'urgence le 10 avril à Lima, le conseil du Groupe andin a annoncé l'intention de plusieurs Etats membres du Groupe d'accueillir des Cubains désireux de quitter leur pays et ré-*



giés dans l'ambassade du Pérou à La Havane. Le Pérou, en particulier, s'était déclaré disposé à en recevoir un millier.

Le communiqué publié au terme de la session indique aussi que le gouvernement cubain est tenu pour « responsable en premier lieu du règlement de cette affaire, en accord avec les principes (...) du droit international ».

NOUVELLE PROCEDURE DE COOPERATION. — *Réunis à Lima le 18 mars, le conseil des ministres des affaires étrangères, la commission et le comité du Groupe andin ont adopté un avant-projet portant sur l'établissement d'une coopération permanente entre les trois organes. La procédure mise au point tend à les associer très étroitement dans toutes les décisions importantes concernant l'orientation de la politique économique intérieure ainsi que les relations économiques internationales de la sous-région.*

SESSION DE LA COMMISSION. — *La vingt-cinquième session extraordinaire de la commission du Groupe andin, du 3 au 7 mars, a été consacrée à l'examen de nouvelles propositions sur le tarif extérieur commun et les normes spéciales d'origine des marchandises. De nouvelles consultations sont prévues à ce sujet.*

AGRICULTURE. — *Au terme de leur quatrième session à Lima, du 17 au 21 mars, les ministres de l'agriculture du Groupe andin ont adopté onze résolutions portant notamment sur les orientations générales de l'intégration de l'agriculture et de l'élevage dans les cinq prochaines années, la mise en culture de nouvelles terres, la lutte contre la rouille du café, etc.*

O.C.D.E.

Importante aide financière à la Turquie

REUNIS le 15 avril à Paris, les représentants des gouvernements de la République fédérale d'Allemagne, d'Australie, de l'Autriche, de la Belgique, du Canada, du Danemark, des Etats-Unis, de la Finlande, de la France, de l'Italie, du Japon, du Luxembourg, de la Norvège, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de la Suède, de la Suisse, de la Turquie et de la Commission des Communautés européennes ont repris leurs discussions sur l'aide financière à la Turquie. Au cours d'une réunion précédente le 26 mars, ils n'avaient pu parvenir à un accord. Les pays donneurs et les Communautés européennes sont convenus de souscrire en faveur de la Turquie des engagements financiers représentant au total 1 160 millions de dollars. Les dicussions bilatérales entre chaque pays donneur et le gouvernement turc auront lieu dans les meilleurs délais de façon à assurer le versement rapide des contributions annoncées.

Ces interventions bilatérales sont complétées par des crédits octroyés par les organismes financiers internationaux. Le 25 mars notamment la BIRD a annoncé un nouveau prêt de 200 millions de dollars à la Turquie *(voir page 24)*.

EMPLOI DES FEMMES. — *Des ministres et hauts fonctionnaires des pays membres de l'O.C.D.E. ont participé à une conférence sur l'emploi des femmes, qui s'est tenue les 16 et 17 avril à Paris. Thèmes des travaux : d'une part, implications macro-économiques et sociales du rôle croissant des femmes dans la population active ; d'autre part, segmentation et fonctionnement des marchés du travail, et politiques de nature à assurer aux femmes des chances égales à celles des hommes au regard de l'emploi.*

RECENTES PUBLICATIONS

- *Statistiques sur la construction navale :* nouvelle série trimestrielle qui fournira des données statistiques sur les carnets de commandes, les nouvelles commandes et la production de navires achevés dans les pays membres du groupe de travail sur la construction navale.
- *Italie* et *Espagne*, dans la série « Etudes économiques » (87 et 70 pages).
- *Examen des politiques agricoles dans les pays membres de l'O.C.D.E. — 1979 :* quatrième d'une série de publications annuelles, ce rapport vise essentiellement à décrire, analyser et interpréter l'évolution et l'orientation de ces politiques en 1978-1979 (138 pages).
- *L'instabilité des marchés des produits agricoles* (258 pages).
- *Echanges Est-Ouest : les échanges Est-Ouest de produits chimiques* (84 pages).
- *Incidences, au plan de l'action gouvernementale, de l'évolution des réseaux de données dans la zone de l'O.C.D.E.* (volume III) : recueil des déclarations et communications présentées à une conférence tenue à l'O.C.D.E. en septembre 1978 (233 pages).
- *Concentration et politique de concurrence* (189 pages).

Organisation internationale du cacao

Echec des négociations pour le renouvellement de l'accord

REPRESENTANTS des pays producteurs et des pays consommateurs de cacao se sont réunis à Londres du 27 au 30 mars pour préparer un nouvel accord international sur le cacao destiné à remplacer le précédent, qui arrivait à expiration le 31 mars. Les discussions se sont terminées sur un échec.

Résolus à obtenir un prix-plancher de 120 cents américains la livre (5,35 F), les pays producteurs ont rejeté la proposition des pays consommateurs de le fixer à 100 cents (4,44 F). Devant l'impossibilité de parvenir à un compromis, ils ont alors suggéré le démantèlement de l'Organisation internationale du cacao, organe de l'accord international sur le cacao, et la liquidation du fonds de stabilisation créé en 1973 pour soutenir les prix. La conférence s'est rangée à cet avis et a adopté une résolution en ce sens.

Les dix principaux producteurs, réunis au sein de l'Alliance internationale du cacao, s'étaient préalablement consultés à Yamoussoukro (Côte-d'Ivoire) les 24 et 25 mars, en vue d'adopter une position commune. Six chefs d'Etat étaient présents. A l'issue des travaux, ils avaient manifesté leur attachement au maintien d'un accord international, mais aussi la volonté de mieux contrôler le marché par la fixation de prix minima et la constitution de stocks annuels à l'aide des surplus. Pour ce faire, ils avaient décidé d'engager une action conjointe afin d'obtenir la libre disposition des 220 millions de dollars du fonds de stabilisation déposés à Londres.

Les cinq principaux pays producteurs — Côte-d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Cameroun et Brésil, — qui assurent 80 % de la production mondiale, se sont réunis à Brasilia les 10 et 11 avril, à la suite de l'échec enregistré à Londres, pour s'efforcer d'unifier leur politique commerciale.

L'ultime réunion de l'Organisation internationale du cacao doit avoir lieu à Londres au début de juin : elle procédera à la répartition du fonds de stabilisation dont le montant reviendra aux pays producteurs en proportion de leur part dans la production mondiale.

- ASSOCIATION EUROPEENNE DE LIBRE-ECHANGE. — *Le comité de direction du Fonds de développement industriel de l'Association européenne de libre-échange, en faveur du Portugal, a approuvé, le 21 mars, l'octroi de deux prêts totalisant 175 millions d'escudos (environ 3,5 millions de dollars). Ils contribueront à financer des projets d'investissement d'une valeur totale de 304,7 millions d'escudos (environ 6,1 millions de dollars). Le premier prêt (85 millions d'escudos, soit 1,7 million de dollars) a été attribué à Lacticoop, coopérative agricole de la région de Douro-Montego, et le second, de 90 millions d'escudos (environ 1,8 million de dollars) à la SIPE, entreprise qui fabrique des équipements électriques à basse tension.*

- GROUPE INTERNATIONAL D'ETUDE DU PLOMB ET DU ZINC. — *Lors de sa réunion à Londres le 1er avril, le groupe international d'étude du plomb et du zinc a examiné de nouvelles estimations concernant la production et la consommation de plomb et de zinc en 1980 et les chiffres pour l'année dernière. Les prévisions pour 1980 sont pratiquement inchangées depuis la session plénière du groupe, en octobre dernier.*

- MARCHE COMMUN CENTRAMERICAIN. — *La commission de coordination des marchés agricoles et de stabilisation des prix du Marché commun centraméricain (M.C.C.A.) a tenu une réunion de travail à Guatemala-Ville du 26 au 28 mars, afin d'examiner la situation de la production et de l'approvisionnement des céréales de base à l'échelon national et régional pendant la période 1979-1980. Elle a aussi considéré les prix de garantie pour la campagne 1980-1981, et pris connaissance d'une étude sur l'adoption de normes régionales de commercialisation et l'établissement d'un système d'achat.*

— Les directeurs généraux des douanes des cinq pays membres du M.C.C.A. ont tenu leur huitième session à San-José (Costa-Rica), les 17 et 18 mars. Ils ont adopté deux résolutions, l'une portant création d'un groupe d'experts qui sera chargé de l'élaboration d'un modèle définitif de certificat centraméricain d'importation d'après les normes internationales en vigueur, et l'autre tendant à encourager le développement de laboratoires douaniers, ainsi que les réseaux d'information attachés à leur fonctionnement. La réunion a en outre examiné les résultats de l'aide apportée à la reconstruction du Nicaragua par les directions des douanes nationales des cinq pays.

— Le comité d'action pour la reconstruction du Nicaragua, établi dans le cadre du Système économique latino-américain (SELA), s'est réuni le 14 mars à Managua avec le secrétaire général adjoint du Marché commun centre-américain (M.C.C.A.). Il a décidé de créer des groupes d'appui technique aux politiques d'exportation de bananes et de viande, qui seront mis à la disposition du gouvernement du Nicaragua avec la participation du secrétariat de l'intégration du M.C.C.A., à titre consultatif.

- ORGANISATION DES PAYS EXPORTATEURS DE PETROLE. — *Le comité de stratégie à long terme de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a publié, le 22 février, à Londres, une étude concernant le futur programme de production de l'Organisation. Le rapport recommande notamment des augmentations régulières des prix du pétrole tenant compte de l'inflation, des fluctuations des taux de change, ainsi que des taux de croissance des pays industrialisés. Ce document sera soumis à la cinquante-sixième conférence extraordinaire de l'OPEP, qui se tiendra à Taef (Arabie Saoudite) à partir du 7 mai prohain.*

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Marché commun

La préparation du Conseil européen

LES ministres des affaires étrangères de la C.E.E., réunis le 18 mars à Bruxelles, n'ont pas réussi à faire progresser sur le fond le dossier de la contribution britannique au budget de la C.E.E., qui devait être au centre des discussions du Conseil européen d'abord prévu les 31 mars et 1er avril à Bruxelles et qui a été reporté aux 27 et 28 avril à Luxembourg (voir le prochain numéro du *Monde diplomatique*).

Toutefois, les observateurs européens notaient un assouplissement, au moins dans la forme, dans la position britannique exprimée par le chef du Foreign Office, lord Carrington. Ce dernier avait en effet répété que les divers problèmes à l'ordre du jour du sommet (contribution britannique, « guerre du mouton », pêche, réforme de la politique agricole commune) *« devront être traités chacun suivant son mérite »*, mais sans refuser un examen d'ensemble de tous les problèmes.

Pendant que Mme Thatcher, à Londres, répétait sa menace de suspendre les paiements de la Grande-Bretagne au titre de la T.V.A. si un *« règlement équitable »* n'était pas trouvé sur le problème de la contribution britannique, lord Carrington, à Bruxelles, avait pris soin de ne pas mettre en cause les principes du traité de Rome, notamment sur la politique agricole commune. Le chef du Foreign Office avait simplement demandé une *« modération »* des dépenses agricoles dans le budget européen.

Par ailleurs, les ministres des affaires étrangères de la C.E.E. ont approuvé la relance du dialogue Nord-Sud dans le cadre des Nations unies. Selon les Neuf, ce dialogue devrait être axé sur trois grands thèmes : énergie, problèmes alimentaires et déficit des balances extérieures.

Enfin, les Neuf ont approuvé l'accord commercial et de coopération économique et financière entre la C.E.E. et la Yougoslavie paraphé le 25 février dernier à Bruxelles. Cet accord permet un accès plus vaste aux produits industriels et agricoles yougoslaves sur le marché européen.

Dévaluation du « franc vert »

Les ministres de l'agriculture de la C.E.E. ont pris le 27 mars à Bruxelles une seule décision : la dévaluation de 3,7 % du « franc vert », demandée par le gouvernement français. En revanche, les Neuf ont renvoyé à plus tard le marathon sur les prix agricoles européens.

La dévaluation du « franc vert » se traduit concrètement par une augmentation de 3,5 % des prix garantis payés aux agriculteurs français et par la suppression définitive des montants compensatoires français. Ces montants compensatoires, qui équivalent à des taxes à l'exportation et des subventions à l'importation, avaient gravement perturbé pendant de longues années les échanges agricoles de la France et de ses huit partenaires de la C.E.E.

La décision des Neuf a permis de garantir dès le 1er avril une augmentation de 3,5 % des prix aux producteurs français de lait et de viande bovine.

En revanche, les ministres n'ont pas retenu la demande britannique de bénéficier, en raison du raffermissement de la livre sterling, de montants compensatoires positifs. Ceux-ci joueraient dans ce cas comme des subventions à l'exportation, mais entraîneraient en même temps une augmentation des prix des aliments importés au Royaume-Uni.

Sur le dossier des prix, pour M. Méhaignerie, ministre français de l'agriculture, un compromis d'ensemble devrait comprendre une augmentation moyenne des prix européens d'environ 5 à 6 %, une taxe de coresponsabilité laitière de 1,5 % à la charge des producteurs, une organisation commune du marché du mouton, un démembrement des montants compensatoires, en particulier de ceux de l'Allemagne de l'Ouest, et, enfin, des assurances pour garantir les revenus des viticulteurs français.

Les deux grands problèmes qui restent encore en suspens, a expliqué le ministre, sont la supertaxe laitière et le problème de la contribution britannique.

La consommation du charbon en l'an 2000

La consommation de charbon dans les pays de la C.E.E. doublera d'ici à la fin du siècle, estime un rapport présenté le 18 mars à la Commission européenne. Elle sera d'environ 580 millions de tonnes en l'an 2000 contre 304 millions de tonnes en 1980. Quant à la production de charbon de la C.E.E., précise ce rapport, elle augmentera sensiblement dans les vingt prochaines années d'environ 60 millions de tonnes, pour s'établir aux environs de 300 millions de tonnes.

Par ordre d'importance, les différents secteurs consommateurs de charbon dans la C.E.E. sont les suivants : les centrales électriques (180 millions de tonnes en 1980 et 400 millions de tonnes en l'an 2000) ; l'industrie sidérurgique (73,6 et 90 millions de tonnes) ; les industries diverses (22,3 et 55 millions de tonnes).

La consommation domestique, cependant, diminuera sensiblement au cours des vingt années à venir pour s'établir en l'an 2000 à 10 millions de tonnes contre 28,8 actuellement.

Le rapport élaboré par M. Guido Brunner, commissaire européen, indique par ailleurs que les importations de charbon dans la C.E.E. quadrupleront à la fin du siècle : 65,7 millions de tonnes en 1980 et 280 millions en l'an 2000. La Communauté européenne, souligne M. Brunner, est le principal importateur mondial de charbon avec 40 % du volume total du commerce charbonnier.

Enfin, le rapport estime que la production mondiale de charbon va considérablement augmenter d'ici à la fin du siècle pour s'établir aux environs de 6 milliards de tonnes contre 2,6 milliards de tonnes en 1980. Pour ce qui concerne la production de charbon des Neuf en l'an 2000, seuls deux pays du Marché commun augmenteront leur production : le Royaume-Uni, avec 170 millions de tonnes contre 123,6 millions en 1980 et la R.F.A. (115 millions de tonnes contre 95). En revanche, la France verrait sa production baisser à 10 millions de tonnes en l'an 2000 contre 18,5 millions en 1980, ainsi que la Belgique (5 millions de tonnes en l'an 2000 contre 6,4 actuellement).

COUR DE JUSTICE EUROPEENNE. — *Répondant, le 27 mars, à une question de la Cour d'appel de Londres à propos de l'affaire de Mme Smith, la Cour de justice européenne a confirmé le droit des femmes à recevoir un salaire égal à celui des hommes pour le même travail.*

— D'autre part, la Cour a rejeté le 29 mars la demande de la Commission des Communautés européennes visant à ordonner, par une procédure de référé, des mesures provisoires contre la France dans l'affaire du mouton qui oppose ce pays à la Grande-Bretagne.

La Cour a en effet considéré que son arrêt du 25 septembre 1979, où elle déclarait que les restrictions à l'importation appliquées par la France étaient contraires au traité, faisait déjà obligation à celle-ci d'ouvrir pleinement ses frontières aux moutons britanniques et qu'il n'y avait donc pas de raison de répéter ce qui avait déjà été dit.

LES RESTRICTIONS SUR LES EXPORTATIONS DE TELEVISION JAPONAISE. — *Les moyens d'harmoniser les différentes restrictions des Etats membres du Marché commun aux exportations japonaises de postes et de tubes de télévision ont été examinés en mars par des représentants de la Commission européenne et des autorités japonaises, a-t-on indiqué le 8 avril à Bruxelles, de source proche de la Commission, tout en précisant qu'il n'existe pas actuellement de proposition de la Commission visant à réduire les exportations japonaises de ces produits.*

L'harmonisation à l'échelle de la C.E.E. des restrictions appliquées dans les Etats membres, n'aurait pas automatiquement pour effet une réduction globale des exportations japonaises vers les Neuf.

COUP DE FREIN AUX NEGOCIATIONS AVEC LE COMECON. — *Les représentants des neuf pays de la Communauté européenne viennent de donner un sérieux coup de frein aux négociations entamées pour la conclusion d'un accord commercial entre la C.E.E. et le Comecon. Dans une lettre à M. Nicolaï Fadeiev, secrétaire général du Conseil d'assistance économique mutuel (C.A.E.M. ou Comecon) le 27 mars, M. Wilhelm Haferkamp, commissaire chargé des relations extérieures, a indiqué que la Communauté n'estimait pas « opportune » pour le moment la rencontre au sommet qui devait avoir lieu à Bruxelles à une date non fixée, entre responsables du Comecon et de la C.E.E. M. Haferkamp a invoqué comme raison l'absence de progrès au niveau des experts, réunis en mars à Genève.*

ACCORD COMMERCIAL AVEC LA ROUMANIE. — *La C.E.E. et la Roumanie ont paraphé, le 28 mars, à Bruxelles, un accord portant sur le commerce des produits industriels. C'est la première fois qu'un pays membre du Comecon conclut un tel accord avec la C.E.E.*

L'accord, qui ne porte ni sur les produits acier ni sur les textiles — pour lesquels des arrangements séparés sont conclus, — a une durée de cinq ans renouvelable. Il prévoit la suppression et l'accroissement de contingents de produits roumains dispensés de droits de douane par la C.E.E., tels les produits chimiques, les engrais, le verre, la céramique. En contrepartie, la Roumanie s'est engagée à développer et diversifier ses achats à la C.E.E.

L'accord sera signé sans doute avant l'été, en même temps que l'accord prévoyant la création d'une commission mixte C.E.E.-Roumanie chargée de promouvoir le développement des échanges et de surveiller l'application des accords bilatéraux.

AIDE D'URGENCE A L'ANGOLA. — *La Commission de la C.E.E. a décidé d'accorder une aide d'urgence de 260 000 dollars en faveur des populations d'Angola. Cette mesure s'inscrit dans un programme d'urgence de 1,95 million de dollars organisé par le Comité international de la Croix-Rouge pour aider les populations du centre de l'Angola, dont la situation est rendue catastrophique par les combats qui se poursuivent.*

La C.E.E. a également décidé d'accorder une aide alimentaire de 400 000 dollars.

AIDE AU CAMBODGE. — *La Commission européenne a demandé, le 2 avril, au conseil des ministres de la C.E.E. et au Parlement européen de se prononcer sur l'attribution d'une aide d'urgence de 61 millions de dollars aux populations victimes des événements du Cambodge.*

CECA

La grève à la British Steel a profité à ses concurrents européens.

LE conflit de trois mois à la British Steel Corporation, qui s'est terminé le 3 avril, n'aura finalement à peu près pas réduit la production d'acier de la CECA, les aciéries des pays autres que la Grande-Bretagne coulant presque autant de métal supplémentaire que le Royaume-Uni en a produit en moins. Durant les deux premiers mois de l'année (derniers chiffres connus), la production britannique d'acier a diminué de 2,56 millions de tonnes (— 82 %) par rapport à la période correspondante de 1979, mais les autres pays de la Communauté européenne en ont coulé 1,97 million de tonnes de plus (+ 10,3 %).

De sorte que le total a à peine été inférieur à celui de janvier-février 1979 : 10,61 millions de tonnes, au lieu de 11,26 (— 2,7 % seulement). Ce léger fléchissement est du même ordre que celui qui a été constaté aux Etats-Unis (— 2,9 %). En revanche, il est vrai, la production a progressé de 5,1 % au Japon et de 18,2 % au Brésil.

Tous les pays européens ont profité de la grève britannique pour accroître leurs livraisons et leur production. La France et les Pays-Bas ont coulé 12,5 % de plus, l'Allemagne et le Luxembourg 11,7 %, la Belgique 9,7 % et l'Italie 6,8 %. Pour la British Steel, le bilan de la grève est grave : près de 3,8 millions de tonnes d'acier de manque à produire, perte de 10 % de sa part de marché sur le territoire national, quelque 200 millions de livres sterling de déficit supplémentaire.

En outre, la direction de la B.S.C. a perdu une grande partie de sa crédibilité ; non seulement devant l'opinion publique, mais aussi — et c'est peut-être plus grave — devant son personnel et ses cadres. B.S.C. avait, en effet, proposé au départ 2 % seulement de hausse des salaires ; elle a dû accepter, après quatre-vingt-dix jours de conflit, 15,5 % (11 % + 4,5 % de prime de productivité). S'il est vrai que les salariés de la B.S.C., qui ont, eux aussi, perdu un montant important de salaires (de l'ordre de 1 300 livres chacun en trois mois, en moyenne), signent l'accord à 4,5 % au-dessous de leurs prétentions, la direction de l'entreprise nationalisée est aujourd'hui en position difficile pour appliquer son programme de reconversion. Comment ramener la production de 21 à 15 millions de tonnes par an sans soutien des ouvriers, mais aussi sans appui des cadres moyens qui — fait inédit — ont voté une motion de défiance à la direction de leur entreprise pendant la grève ?

L'affaire est d'autant plus préoccupante que l'on commence à dire à Londres que la B.S.C. devra, pour surmonter ses difficultés financières aggravées, renforcer son plan de restructuration. Ce qui reviendrait à licencier plus du tiers de son personnel. Dans les régions les plus touchées par ce programme, l'amertume est d'autant plus grande. Notamment au Pays de Galles, à Port-Talbot et Lelanwern où onze mille trois cents licenciements étaient déjà prévus avant cette nouvelle dégradation.

Les plaintes américaines contre quinze aciéries européennes

Aux Etats-Unis, la commission pour le commerce international a entamé la procédure d'étude des plaintes déposées par U.S. Steel contre quinze firmes européennes accusées de dumping (voir notre précédent numéro). Des questionnaires ont été adressés aux exportateurs européens et à leurs agences d'importation aux Etats-Unis, qui auront à répondre dans les soixante jours.

Pour l'instant, les ventes d'acier européen outre-Atlantique n'ont pas fléchi, contrairement à ce que craignaient les autorités de Bruxelles où la « guerre de l'acier » était déclenchée par les firmes américaines. Mais on considère dans les milieux proches de la C.E.E. qu'il ne faut pas se réjouir trop tôt, car l'inquiétude peut faire fléchir les commandes américaines en Europe ; surtout, si les plaintes contre les sociétés incriminées d'Allemagne, de France, de Belgique, d'Italie, du Royaume-Uni, du Luxembourg et des Pays-Bas étaient déclarées fondées, ces entreprises risqueraient d'importants droits compensateurs, qui enlèveraient toute compétitivité à leurs produits sur le marché américain.

En attendant la poursuite de la procédure menée par l'International Trade Commission, les contacts entre la Commission européenne et les autorités américaines sont maintenus comme prévu. Washington avait fait savoir que le « prix-gâchette » *(trigger price)* qui sert de référence pour les importations d'acier aux Etats-Unis ne serait pas modifié au premier trimestre ; mais, quelques jours plus tard, ce mécanisme était suspendu. La possibilité d'une remise en vigueur de ce système restait cependant ouverte, pour le cas où la plainte de la U.S. Steel serait retirée ou trouverait une « solution satisfaisante ».

Dans les milieux de Bruxelles, cette décision américaine n'a pas été sans provoquer une certaine perplexité. Les relations internationales de la Communauté avec les autres pays de l'O.C.D.E., notamment les Etats-Unis, reposaient en effet sur le consensus intervenu en 1977-1978, selon lequel les mesures destinées à remédier au niveau économiquement injustifié des prix sur le marché de l'acier devraient tenir compte des courants d'échanges traditionnels ; mesures parmi lesquelles figurait le *trigger price*, que quelques plaintes antidumping n'auraient pas dû faire supprimer.

Les milieux de la Commission font remarquer que proposer un quelconque *modus vivendi* avec les Etats-Unis dans le contexte actuel impliquerait quasi automatiquement qu'une seule entreprise, la U.S.-Steel en l'occurrence, a le pouvoir de décider ce qui est bon pour l'industrie sidérurgique et pour l'économie américaine ; de déterminer également ce qui est bon pour l'industrie et l'économie de la Communauté européenne ; et, au surplus, de décréter que tout cela est du libre échange. La Commission européenne estime que, plus que jamais, la Communauté doit tout mettre en œuvre pour que soit respecté le consensus qui s'est dégagé au niveau de l'O.C.D.E. en 1977.

La Commission de Bruxelles entend en tout cas tout mettre en œuvre pour prouver que la plainte de la U.S. Steel (appuyée par un rapport de 1 700 pages) est non fondée. Elle a garanti aux industriels européens tout son appui pour les assister dans l'exercice légal entamé par le plus grand producteur d'acier des Etats-Unis.

UN NOUVEL EMPRUNT *de 150 millions de francs a été lancé par la Commission européenne, pour le compte de la C.E.C.A., par un syndicat de banques animé par le Crédit lyonnais et Paribas. Placé pour 6 ans, son taux est de 14,25 %.*

SANCTIONS POUR ENTENTES. — *Trois condamnations ont été prononcées par la Commission à l'encontre d'entreprises sidérurgiques pour ententes contraires au traité régissant la C.E.C.A. La première vise cinq entreprises françaises s'étant entendues sur les prix des aciers spéciaux de construction, deux d'entre elles ont aussi, pendant un certain temps, participé à un accord de contingentement appliqué par des producteurs français en vue de répartir leurs livraisons d'aciers spéciaux de construction sur le marché français. La seconde condamnation concerne huit firmes allemandes d'aciers spéciaux ayant contingenté leurs livraisons d'aciers de construction et de roulement sur le marché allemand. La troisième décision concerne les treize firmes déjà citées, qui ont conclu un accord tendant à limiter la quantité d'aciers de construction alliés livrés sur le marché intérieur du partenaire pendant au moins six années sur huit, de 1967 à 1974 ; les mêmes sociétés s'étaient également engagées en 1974, dans certaines pratiques concertées en matière de prix.*

LA COUR DE JUSTICE EUROPEENNE A REJETE *les recours introduits par plusieurs producteurs de fer à bétons pour obtenir l'annulation des amendes imposées par la Commission européenne pour non-respect de prix minimaux. Les entreprises concernées sont en Italie : O.L.S., Valsabbia Stefano Fra., A.F.M.I., Sider/Camina, Bumi ; en France : les Aciéries de Montereau ; en R.F.A. : Maximilianshütte et Korf Industrie ; enfin, en Belgique : Marcinelle. En revanche, trois « bresciani » italiens ont vu leurs amendes réduites par la Cour.*

Parlement européen

Echec de la session extraordinaire sur les prix agricoles

RÉUNI en session extraordinaire du 24 au 28 mars à Strasbourg, le Parlement européen avait à débattre des prix agricoles. Après un vote marathon de plus de six heures, les quatre cent dix parlementaires ont été incapables de s'entendre sur un chiffre d'augmentation des prix à proposer aux ministres de l'agriculture de la C.E.E. Ils ont simplement indiqué que la hausse de 2,4 % des prix proposée aux Neuf par la Commission de la C.E.E. était insuffisante et inacceptable. Mais les parlementaires ont rejeté aussi bien l'augmentation de 7,9 % proposée par leur commission de l'agriculture et soutenue par les huit millions d'agriculteurs européens qu'une hausse de 5 % suggérée comme compromis par les libéraux et les démocrates-chrétiens.

D'autre part, l'Assemblée de Strasbourg a été dans l'impossibilité de se prononcer sur la mise en place d'une super-taxe laitière proposée par la Commission de la C.E.E. pour mettre un terme aux excédents de beurre et de produits laitiers dans le Marché commun.

AUTRES ORGANISATIONS POLITIQUES TECHNIQUES ET SOCIALES

Agence de coopération culturelle et technique

La conférence générale remanie les statuts

UNE session extraordinaire de la conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.) s'est tenue à Paris du 25 au 27 mars. Dans un souci d'efficacité, les participants ont décidé une modification des statuts : la direction du secrétariat revient ainsi au seul secrétaire général, les anciens secrétaires généraux adjoints devenant directeurs généraux ; ils seront nommés ultérieurement.

La conférence a, d'autre part, adopté pour 1980-1981 un budget extraordinaire de 21 millions 485 000 F destiné à des actions de solidarité en faveur de pays particulièrement éprouvés. Elle a aussi accepté par acclamation l'adhésion de la Mauritanie à l'Agence, ce qui porte à trente-quatre le nombre des Etats membres. Enfin, à l'issue des travaux, les ministres et chefs de délégation ont publié une déclaration solennelle marquant le dixième anniversaire de l'institution.

Conseil de l'Europe

Au comité des ministres : déclarations sur l'Iran et l'Afghanistan

RÉUNI à Lisbonne le 10 avril, le comité des ministres du Conseil de l'Europe a adopté deux déclarations : sur la détention d'otages en Iran et sur la situation en Afghanistan. Dans le premier texte, le comité condamne la violation des principes des droits de l'homme et le recours à la violence et au terrorisme, et il presse les autorités iraniennes de libérer les otages américains. Il réitère en outre « *toute l'importance qu'il attache au respect intégral des dispositions de la convention de Vienne sur les relations diplomatiques. Il condamne les violations de cette convention par l'Iran et déplore la prise d'otages à Bogota* ».

A propos de la situation en Afghanistan, le comité rappelle sa précédente condamnation de l'invasion de l'Afghanistan par les forces armées soviétiques et exprime sa « *profonde inquiétude* » devant l'aggravation de la situation. A nouveau, il demande le « *retrait total immédiat et sans conditions* » des troupes soviétiques, et il exige la « *création de conditions permettant au peuple afghan de choisir librement... son propre avenir* ».

A l'issue d'un échange de vues approfondi sur les perspectives de la prochaine conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) à Madrid, et compte tenu de la situation internationale actuelle, le comité a souligné l'importance de la conférence et a décidé d'en poursuivre activement la préparation. Tout en constatant la dégradation de la situation internationale, il a estimé nécessaire d'affirmer à Madrid l'esprit d'Helsinki et de faire progresser la détente, non seulement par des déclarations d'intention mais aussi par des actes concrets. Dans ce contexte, les ministres ont estimé qu'à Madrid on devrait convenir d'un mandat pour une conférence sur le désarmement en Europe. En raison de l'importance qu'ils attachent aux échanges de vues au sein du Conseil de l'Europe sur la C.S.C.E., les ministres ont notamment décidé d'avancer la prochaine réunion du comité afin qu'elle intervienne avant la conférence de Madrid.

En ce qui concerne le développement équilibré en Europe, les ministres ont décidé que le conseil devrait désormais jouer un rôle plus actif en tant qu'instrument de la solidarité démocratique européenne afin de réduire les déséquilibres économiques et sociaux entre les Etats membres.

Dans ce but, les ministres se sont prononcés pour une utilisation accrue du plan à moyen terme des activités intergouvernementales du Conseil de l'Europe et pour le renforcement du Fonds de réétablissement, sans exclure l'étude d'autres moyens.

Les ministres ont encore discuté, d'une part, du progrès de la coopération européenne et, d'autre part, des points d'intérêt commun concernant les Nations unies.

DROITS DE L'HOMME. — *Au cours de sa cent quarante-deuxième session à Strasbourg du 3 au 14 mars, la commission européenne des droits de l'homme a examiné cent vingt-six requêtes. Elle en a déclaré quatre recevables : deux affaires de censure de la correspondance de détenus (contre le Royaume-uni) ; une requête contre l'Autriche concernant le droit à un procès équitable, et une requête contre les Pays-Bas concernant le droit au respect de la vie privée et familiale. La commission a décidé de porter quatorze requêtes à la connaissance des gouvernements intéressés et a décidé de porter devant la cour les affaires Le Compte et Van Leuven et De Meyere contre la Belgique (les requérants sont des médecins belges qui se plaignent des procédures disciplinaires dont ils ont été l'objet). La commission a également adopté son rapport dans l'Affaire X... contre le Royaume-Uni, concernant la législation britannique qui prohibe les relations homosexuelles entre personnes de sexe masculin.*

Organisation des Etats américains

Rapport de la commission des droits de l'homme sur les prisonniers politiques à Cuba

LA commission interaméricaine des droits de l'homme, organe de l'Organisation des Etats américains, a publié, au début de mars dernier, son rapport sur les prisonniers politiques à Cuba. La commission signale que, en raison des difficultés de l'enquête, faute de contacts avec les milieux officiels, elle a dû établir son rapport à l'aide de documents, publications, témoignages directs et allégations sur la violation des droits de l'homme reçus ou obtenus conformément à son règlement. Elle rappelle, à cette occasion, qu'aucune organisation de défense des droits de l'homme n'a pu se rendre à Cuba au cours des vingt dernières années, et en conclut qu'il n'est pas possible, dans ces conditions, de fixer exactement le nombre des prisonniers politiques dans ce pays. En revanche, en annonçant, le 24 novembre 1978, la libération de trois mille six cents prisonniers politiques, M. Fidel Castro avait précisé que ce chiffre représentait 80 % du total : ce dernier était donc de quatre mille cinq cents.

Selon le rapport, un millier de prisonniers seraient encore dans les prisons, dont quelques-uns condamnés sous le régime de Batista. Les détenus se divisent en deux catégories : ceux qui acceptent les principes de l'Etat socialiste en échange d'une réduction de peine, et ceux qui refusent cette possibilité *(plantados)*. Plus d'une centaine de ces derniers seraient morts en prison, selon la commission, et leur nombre atteindrait actuellement sept cent soixante-dix.

Selon les descriptions qui en sont faites, les conditions de détention de ces prisonniers sont dramatiques. Citant de nombreux cas individuels, les auteurs du rapport déclarent ne pas avoir été en mesure de vérifier la nature des crimes ou délits ayant entraîné condamnation. Ils relèvent, en revanche, certains dangers inhérents à la législation cubaine, tel l'article 61 de la Constitution selon lequel le fait d'écrire, par exemple, contre l'Etat cubain constitue une atteinte à la sécurité intérieure. Elle cite également le code pénal, qui sanctionne l'émigration illégale avec une sévérité exemplaire ; les mesures de sécurité prises à titre préventif ou *a posteriori*, appliquées souvent aux délits d'opinion et qui permettent de jeter des individus en prison sans jugement ; les travaux forcés auxquels sont soumis les prisonniers politiques, etc.

Au terme de son rapport, la commission reconnaît que la libération de trois mille six cents prisonniers politiques, en 1978, a prouvé le souci du gouvernement cubain de résoudre ce grave problème.

SESSION DE LA COMMISSION. — *La commission interaméricaine des droits de l'homme a tenu sa quarante-neuvième session ordinaire à Washington du 27 mars au 12 avril. Elle a principalement examiné les observations du gouvernement de l'Argentine à son rapport préliminaire sur la situation des droits de l'homme dans ce pays. En outre, les dates de ses visites au Nicaragua et au Guatemala ont été fixées.*

LE CONSEIL CONDAMNE L'ATTAQUE DE L'AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DOMINICAINE DE BOGOTA. — *Dans une résolution approuvée à l'unanimité de ses membres, le Conseil permanent de l'O.E.A. a condamné le 26 mars l'attaque de l'ambassade de la République Dominicaine à Bogota et s'est inquiété du sort des otages retenus à l'intérieur depuis le 27 février dernier. Malgré cette unanimité, certaines parties de la résolution, notamment celles où il est demandé à la commission des affaires juridiques et politiques de l'O.E.A. d'accélérer l'étude du problème du terrorisme, ont fait apparaître des différences sensibles dans le point de vue de la plupart des délégations.*

PREFERENCES GENERALISEES. — *Le représentant des Etats-Unis a annoncé le 12 mars, devant les membres du conseil permanent de l'O.E.A., l'initiative du président Carter auprès du Congrès tendant à rendre effective la réintégration de l'Equateur et du Venezuela dans le système des préférences généralisées, établi au titre de la loi sur le commerce international de 1974. Les deux pays en avaient été exclus en 1975 du fait de leur appartenance à l'OPEP.*

LES ETATS-UNIS RETABLISSENT CERTAINS AVANTAGES TARIFAIRES. — *Après plusieurs semaines de négociation avec le représentant du président Carter pour les affaires commerciales, M. Orfila, secrétaire général de l'O.E.A., a annoncé le 31 mars que les Etats-Unis avaient décidé de renoncer à priver neuf pays (Argentine, Colombie, El Salvador, Guatemala, Guyana, Jamaïque, Nicaragua, Panama et Pérou) des avantages tarifaires généralement accordés par Washington à leurs exportations de sucre. Le bénéfice leur en avait été retiré à la suite du dépassement des limites de concurrence établies par la loi américaine sur le commerce international de 1974.*

LE PEROU DENONCE L'EMBARGO SUR SES EXPORTATIONS DE THON. — *Le représentant du Pérou a dénoncé devant le conseil permanent de l'O.E.A., réuni en séance ordinaire le 14 mars, l'embargo décrété par le gouvernement des Etats-Unis sur les importations de thon en provenance de son pays. La décision du gouvernement des Etats-Unis était intervenue à la fin de février, à la suite de l'arraisonnement de plusieurs thoniers américains opérant à l'intérieur des 200 milles des côtes péruviennes. Selon le représentant du Pérou, cette décision viole les articles 1, 3 et 34 de la charte de l'organisation interaméricaine et porte un grave préjudice à l'économie péruvienne.*

ACCORD DE COOPERATION AVEC ISRAEL. — *Le secrétaire général de l'O.E.A. et le directeur du département de la coopération internationale du gouvernement israélien ont souscrit le 27 mars un accord de coopération en faveur du développement des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes. L'assistance d'Israël couvrira les domaines du développement rural, du commerce international, de la science et de la technologie.*

● COMMISSION DU PACIFIQUE-SUD. — *La Commission du Pacifique-Sud (C.P.S.) a organisé, du 14 au 19 avril, à Papeete (Tahiti), une conférence technique régionale sur la culture sur les atolls.*

● COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE. — *Le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.-R.) a envoyé le 25 mars à N'Djamena (Tchad), une équipe chirurgicale complète, composée d'un chirurgien, d'un anesthésiste, d'une infirmière et d'un instrumentiste, ainsi que de 750 kg de médicaments et matériel chirurgical.*

— Le 27 mars, il a lancé un appel aux chefs des deux principales tendances, pour permettre l'instauration d'une trêve de quarante-huit heures à partir du 28 mars à 12 heures locales, afin d'évacuer les blessés et la population civile se trouvant sur la ligne du front. Le C.I.C.-R. a également demandé que l'hôpital central, situé dans une zone proche des combats, soit neutralisé.

— Les combats s'étant poursuivis en dépit de l'annonce de la trêve, les équipes du C.I.C.-R. ont commencé le 30 mars à évacuer les blessés les plus grièvement atteints de l'hôpital central à celui de Farcha, situé de l'autre côté des lignes.

— A la suite d'une demande du Croissant-Rouge afghan, le C.I.C.-R. a envoyé, le 22 mars, un délégué en Afghanistan, pour évaluer les besoins dans les hôpitaux et dans les dispensaires de la capitale.

— Le C.I.C.-R. a lancé le 24 mars un appel de fonds aux gouvernements et aux sociétés nationales, pour une somme de 3,2 millions de francs suisses, afin de pouvoir poursuivre ses activités au Liban.

— Le C.I.C.-R. a nommé le 1er mars M. Ulrich Wasser directeur de l'Agence centrale de recherches (A.C.R.), pour succéder à M. Pierre Basset, qui a atteint l'âge de la retraite.

● CONSEIL NORDIQUE. — *Réuni du 3 au 7 mars à Reykjavik pour sa vingt-huitième session, le Conseil nordique a adopté vingt-sept recommandations et cinq déclarations. Celles-ci concernent notamment les questions d'enseignement et d'éducation, la législation sur les transports dans les pays nordiques, la législation sur le mariage et le concubinage, la protection des consommateurs, et le rôle du Conseil nordique de recherche économique.*

● ORGANISATION DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORD. — *Le comité des plans de défense de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) s'est réuni à Bruxelles le 14 avril pour examiner les problèmes de défense* « à la lumière de l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique ». *Les délégations se sont entendues sur un programme de travail en prévision de la réunion des ministres de la défense prévue le mois prochain.*

— Le colloque économique de l'OTAN s'est tenu au siège de l'organisation du 16 au 18 avril. Il avait pour thème : « Les réformes économiques en Europe de l'Est et les perspectives pour les années 80 ».

BIBLIOGRAPHIE

Une histoire du capitalisme en France

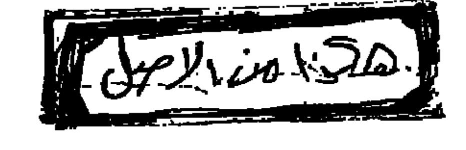
LE voilà donc sous la loupe de l'historien, ce capitalisme français dont M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, disait récemment qu'il n'est pas si mauvais puisqu'il attire tous les réfugiés des régimes communistes d'Asie... Car le dernier tome de l'Histoire économique et sociale de la France, *couvrant la période de 1880 à 1950, retrace l'histoire du triomphe du capitalisme comme mode d'organisation sociale (1) et s'attache à montrer comment il s'est assuré cette victoire. Tous ceux qui ne se sont pas résignés à la domination du capitalisme liront donc avec intérêt ces pages consacrées par neuf historiens français, chacun dans sa spécialité, aux aspects économiques et sociaux d'une histoire très proche et que nos contemporains connaissent, pour la plupart, de mémoire orale.*

Non que la continuité soit totale entre la France des années 1880 dans ses soubassements économiques et sociaux et la France d'aujourd'hui. Certaines courbes varient brusquement, à commencer par la courbe démographique : en 1881, l'excédent des naissances descend au-dessous de cent mille par an (en moyenne quinquennale) et ne dépassera plus ce chiffre avant 1946. L'explosion démographique de 1946, dont sont issus les « soixante-huitards », fait donc suite à une longue période de stagnation démographique. Dès 1880, plus d'un million d'étrangers viennent travailler en France... Au cours des trente années précédant 1914, la France connaît les évolutions qui caractérisent aujourd'hui les pays en voie de développement : baisse de la mortalité infantile (encore cent soixante-dix pour mille en 1890), baisse de la moralité tout court, qui passe en dessous de vingt pour mille en 1900, chute de l'analphabétisme, exode rural. Mais c'est aussi, à l'abri d'un protectionnisme bien senti, la croissance industrielle, l'extension des infrastructures, l'intensification des échanges. Partout, le capitalisme s'installe, qu'il s'agisse du monde rural, désormais un secteur dominé, ou du type de crises que connaît l'économie, crises « à plus grande pureté capitaliste », *où le rôle essentiel revient aux faits relevant de l'investissement et de la production industrielle, reliés aux phénomènes monétaires, de crédit et de bourse, plutôt qu'à la chute du pouvoir d'achat paysan, ou aux fluctuations du prix des grains. Mais le modèle qui s'impose est loin d'être celui de la concurrence pure et parfaite. Si le prix des locomotives, produits manufacturés, baisse effectivement de 0,8 % par an en moyenne entre 1897 et 1913, le prix du charbon, quant à lui, augmente de 1,8 % par an, la hausse de cette matière première bien française étant due à la mise en place de réseaux d'entente entre les producteurs de charbon. Voilà un détail à ne pas « souffler » à nos fournisseurs de pétrole...*

LA force de la lame de fond qui emporte la société française depuis cette époque apparaît en pleine lumière au lendemain de la seconde guerre mondiale. Aux élections législatives de 1945, pour la première fois dans l'histoire (aurait-ce été aussi la dernière ?), le parti communiste et la S.F.I.O. emportent la majorité absolue. Face à la trahison ou à la faillite des classes dirigeantes, la nation ressent et exprime un besoin profond de renouveau. Et pourtant, des deux voies qui, au lendemain de la Libération, paraissaient ouvertes, ce n'est pas la voie démocratique qui a été suivie (celle-ci serait passée par l'application stricte du programme du Conseil national de la Résistance), mais la voie consistant à « étayer les pouvoirs économiques et politiques des classes dirigeantes ». *En 1947, Ramadier exclut les communistes du gouvernement, le plan Marshall déverse ses dollars, le P.C.F. retourne au manichéisme et la S.F.I.O. s'engage sur une voie qui conduira Guy Mollet à l'aventure algérienne. Une histoire à méditer.*

FRÉDÉRIC LANGER.

(1) *Histoire économique et sociale de la France*, sous la direction de F. Braudel et E. Labrousse, PUF, Paris, tome IV, en deux volumes (premier vol. : 1880-1914, 1979, 583 p. ; second vol. : 1914 - années 50, 1980, 390 p.).





LE MONDE DIPLOMATIQUE

INTERROGATIONS

Au nom de la morale

Par SERGE-CHRISTOPHE KOLM

LE *siècle de Marx* est un juste nom des cent ans qui suivent sa mort en 1883. Celui des « bourgeois conquérants », qui le précède depuis l'écroulement de l'Ancien Régime, s'efface alors devant une lutte de classes plus équilibrée, où les gauches à l'assaut du capitalisme de marché, bannière rouge frappée de Marx en tête, conquièrent l'un après l'autre des pans successifs des pouvoirs et du monde. Au début, la résistance sociale prend du poids, les syndicats ouvriers s'étendent — ils gagnent la légalité en France quelques mois après la mort de Marx, — les partis de gauche deviennent de masse. Puis la révolution russe éclate, les « croisades contre le bolchevisme » déferlent, le grand empire « soviétique » s'installe, les fils du ciel réussissent « l'assaut du ciel » que la Commune de Paris manqua, les luttes de libération embrassent les tiers-mondes et, de front ou par ricochet, elles décolonisent les empires d'Occident.

Dans ces ébranlements de la planète, Marx est drapeau, croix, symbole, ralliement ; il fournit explications, légitimations, rationalisations, raisons d'espoir ; il mobilise les énergies et concentre les indignations ; il oriente les révoltés, conforte les combattants ; il guide les actes et règne sur les âmes ; il est celui qui sait. Il réussit ce tour de force de, tout à la fois, inspirer les libérations les plus légitimes et légitimer les asservissements les plus tentaculaires. Sous son charisme posthume, les meilleurs se sacrifient. En son nom, les pires oppriment. Quelles idées d'un homme de notre temps ont eu tant d'influence et ont, sans doute, tant contribué à transformer le monde ?

Mais maintenant les choses changent. Peut-être dans les faits, à coup sûr dans les idées. L'histoire dira si la guerre entre la Chine et le Vietnam ou le naufrage du Cambodge sonnent le glas d'une ère. Dans le domaine de la pensée, en tout cas, tout se bouleverse en se moment.

Que restera-t-il de Marx ? De sa science stricte, exclusivement l'intention scientifique : ses contributions à quelques théories économiques très importantes sont maintenant de loin dépassées, et le reste est erreurs et confusions. Par ailleurs, des descriptions, analyses et hypothèses, historiques et politiques, intéressantes ou importantes. De son éthique, une théorie essentielle bien qu'inachevée, celle de l'exploitation, qui est le cœur de notre problème politique. En conséquence, enfin, un principe de position politique.

Avant d'expliquer ces résultats, notons leurs conséquences sur les positions personnelles. Devant eux, faudra-t-il cesser d'être marxiste ? Ou le devenir ? Mais, d'abord, que signifient ces positions ?

IL est impossible d'être en désaccord avec tout ce que Marx dit d'important. Mais il n'est pas non plus possible d'affirmer que tout ce qui est publié sous son nom est certainement non contradictoire ou est de la bonne analyse, ou même est exact et, à tout le moins, a un sens.

Quand, par exemple, Marx s'indigne de l'ignoble travail des enfants en usine, qui ne partage son indignation ? Et l'on pourrait arguer que celle-ci, contre la condition ouvrière en général, est l'essentiel de Marx. Mais, d'autre part, on peut produire certaines de ses phrases et défier quiconque de prouver qu'elles ont une signification quelconque. On sait d'ailleurs que Marx n'a pas lui-même donné à publication 80 % des textes maintenant imprimés sous sa signature. Par exemple, dans les *Grundrisse* (qui sont dans ce cas), quelques pages géniales sur les « crises de réalisation » voisinent avec d'autres qui ne sont que galimatia. Tout le monde adhère à une partie, mais seulement à une partie, des énoncés de Marx. C'est logiquement non seulement possible, mais inévitable. Se dire marxiste, ou antimarxiste, ou a-marxiste, n'a donc toujours de sens qu'en définissant.

Mais une seule définition reste possible quand on sait ce qu'il en est de Marx. Etre marxiste devient une position générale de soi dans le monde, une attitude face à la société faite d'indignation contre les misères humaines, d'intolérance envers les injustices, de désir de les combattre, d'intention d'utiliser la science pour les comprendre, sans doute aussi d'espoir et, éventuellement, d'hypothèses très générales d'explication.

« *Je ne suis pas marxiste* », disait Marx pour se démarquer de fidèles dogmatiques et, par là, non scientifiques. Mais il l'était, bien sûr, au sens indiqué. Le plus savant connaisseur de faits sur Marx, Maximilien Rubel, dresse ainsi « *Marx contre les marxistes* » ignorants de leur inspirateur. Mais on peut trouver plus fructueux de renverser ses termes et opposer, à l'intenable marxisme littéral qui trouverait juste tout ce que Marx est censé dire, ce marxisme d'intention, d'attitude, de position, prêt à défendre Marx contre lui-même quand sa science se fourvoie, à critiquer la lettre de Marx au nom de l'esprit de Marx. « *Toute science qui hésite à oublier ses fondateurs est une science perdue* », écrivait Whitehead. Le philosophe marxiste Lukacs n'allait-il même pas jusqu'à dire qu'on peut être marxiste en n'acceptant Marx sur aucun point particulier ? C'est pousser loin, mais le désaccord peut certainement porter sur un certain nombre de sujets. Lesquels ?

COMPRENDRE Marx commence par distinguer la connaissance de l'indignation, la science de la morale, l'analyse économique des positions éthiques. Certes, l'idée de Marx qui, quand on la construit correctement, devient sa contribution essentielle à la pensée humaine est une analyse imbriquant étroitement les deux. On le pressent et nous le prouverons. Elle consiste à déduire l'illégitimité de la propriété capitaliste, fondée sur le droit à la liberté, grâce à la théorie des prix. Mais, justement, comprendre ce mélange subtil et explosif exige qu'on en perçoive auparavant les ingrédients comme distincts.

Marx s'affirme d'abord et essentiellement homme de science. Il consacre à l'analyse économique le plus gros de sa vie et de ses écrits, surtout après l'âge de trente-quatre ans (il meurt à soixante-cinq ans). *Le Capital*, livre d'économie (1), couronne son œuvre, et il le pense ainsi. Marx meurt à la tâche en l'achevant. Dans son introduction, il dit que son but est de trouver les « *lois du mouvement* » du capitalisme, comme Newton découvrit celles des planètes. Et il précise que les critiques scientifiques de son œuvre sont bienvenues. Qu'en laissent-elles ?

La principale « *loi du mouvement* » du capitalisme est la « *baisse tendancielle du taux de profit* ». Celle-ci, dans la théorie de Marx, résulte de l'exploitation (2), et, par une belle justice immanente, elle mènera le capitalisme au suicide. Malheureusement, la preuve qu'en donne Marx n'est pas logique pour toute une série de raisons. Marx en voit certaines (d'où la « tendance »), et il se tue, littéralement, à y remédier, sans aboutir.

Ce faisant, Marx contribue à l'analyse économique sur divers problèmes très importants en intervenant dans des polémiques, ou en posant des questions, ou en insistant sur elles. Sa théorie des « *crises de réalisation* » (celles de 1929 et de 1974 en sont) sera développée par Keynes. Celle de la production intertemporelle — ou théorie du capital au sens strict — le sera par Bohm-Bawerk (réputé l'anti-Marx, mais ce qu'il lui reproche est autre chose : la théorie de la valeur). Celle de l'*input-output* le sera par Walras avant Léontief. Celle de l'accumulation, par nombre d'auteurs plus modernes. Cependant, sur tous ces points, les apports propres de Marx auraient été aisément retrouvés, et, sans lui, le train de la connaissance économique ne serait pas plus en retard maintenant.

SI Marx a eu tant d'influence, s'il est possible de se compter parmi ses disciples, ce n'est pas pour sa science mais pour sa morale. Par la plus belle illustration de la fausse conscience, Marx ne fait pas ce qu'il dit et il ne dit pas ce qu'il fait. Tous ses ouvrages majeurs portent dans leur titre « critique de l'économie politique » (« préface à la », « fondement de », etc., et c'est le sous-titre du *Capital*). Or Marx ne critique pas l'économie politique, il accuse le capitalisme. L'économie politique, il s'en sert et y contribue. S'il critique quelque chose, c'est l'idéologie libérale qui n'a rien à voir avec l'économie politique — une science — ni dans la logique ni chez les savants (3). Mais il n'aurait jamais eu l'influence qu'il a eue s'il n'avait fait que critiquer quelques écrivaillons.

Marx importe pour une seule raison. Il est celui qui se dresse face au capitalisme triomphant et crie : « *Ce système est injuste et odieux.* » Cela, les divers socialistes et anarchistes l'avaient déjà dit. Mais Marx ajoute : « *Et je vais le prouver avec toutes les ressources de la science.* » Et il s'y attelle. En cela, il fut unique.

Le réquisitoire marxiste contre le capitalisme comporte trois chefs d'accusation : la misère, l'aliénation, l'exploitation. Par l'aliénation, concept insuffisamment développé du jeune Marx, l'homme devient étranger à ses œuvres, à son travail, à lui-même, aux autres. L'exploitation capitaliste la multiplie. La misère, qui est aussi injustice si la redistribution est possible, résulte en capitalisme de l'exploitation.

LE concept central de Marx est l'exploitation. On peut en donner deux définitions. D'une part, il y a des gens qui consomment et s'enrichissent, et qui ne travaillent pas et le pourraient : ils exploitent ceux qui travaillent. D'autre part, les travailleurs reçoivent en salaire réel des biens qui ont été fabriqués avec moins de travail qu'eux-mêmes n'en doivent fournir en échange : ils en sont exploités. Ces deux définitions ne sont équivalentes que dans la mesure où les prix des marchandises sont proportionnels aux quantités de travail nécessaires directement et indirectement pour les produire : c'est la « théorie de la valeur-travail », qui trouve là son seul et unique rôle réel.

Ce n'est pas le lieu, ici, de rappeler les longues discussions de ces concepts : qu'appelle-t-on travail, comment définit-on sa quantité (en temps), comment compare-t-on des travaux différents, s'agit-il du travail incorporé ou de celui qui serait nécessaire, un travail spécifique peut-il toujours être affecté à un seul bien, la proportionnalité notée est-elle plus ou moins vraie, d'où vient la productivité du travail, etc. ? Il est plus urgent de voir la fonction profonde de cette théorie de l'exploitation.

Par la première définition, l'exploitation crée le profit. Par la seconde, elle consiste en ce que du temps de travail du salarié ne lui est pas payé, lui est volé. Le profit « est » du temps de vie spolié, de la liberté ôtée. Or, au milieu du XIXe siècle, la liberté achève d'être reconnue comme droit humain fondamental : après la lutte contre l'absolutisme, les « Lumières », la Révolution française, on lutte pour plus de droits individuels et pour l'abolition de l'esclavage (auquel le salariat est couramment comparé).

Admettant ce qui précède, le profit est illégitime selon ce droit. Et il en est de même de la propriété du capital, puisque celui-ci naît de l'accumulation d'investissements provenant du profit. Le capitalisme est donc illégitime.

Or, la théorie éthico-économique libérale arrive à la conclusion exactement opposée à partir précisément du même postulat éthique de base : le droit à la liberté. En effet, la liberté inclut celle d'échanger. Or profit et salariat ne proviennent que d'achats et de ventes volontaires de toutes les parties. La liberté inclut aussi celle de donner (le don n'est d'ailleurs qu'un cas particulier d'échange où l'un des deux transferts s'évanouit) : l'héritage est donc aussi légitime. Au total, le profit et la propriété privée sont légitimes selon le droit à la liberté.

Marxisme et libéralisme jugent donc le même système avec la même morale et aboutissent aux conclusions contraires. Quel paradoxe ! Le mystère s'épaissit encore lorsqu'on remonte aux sources, car Marx, s'il développe plus que quiconque la théorie de l'exploitation, en a trouvé l'idée ailleurs. La théorie libérale de la légitimité de la propriété et du profit, et la théorie de l'exploitation qui prouve leur illégitimité, trouvent leur origine dans les mêmes auteurs, les mêmes ouvrages, et parfois les mêmes phrases ! A la source de tout, le *Second Traité de gouvernement*, de John Locke ; au milieu, l'œuvre gauchiste et calomniée d'Adam Smith (4), *la Richesse des Nations* ; et pour mettre les points sur les i, les *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, de David Ricardo.

Une analyse plus fine résout le paradoxe. Elle combine le plus profond des analyses économique et éthique. Elle aboutit à dresser une série d'options d'éthique sociale originelles, dont toutes les autres se déduisent, irréductibles à l'analyse positive et entre elles, et sur lesquelles devraient porter le choix politique cohérent et le débat politique intelligent.

LA stupéfiante réussite par l'échec de Marx se comprend alors. A l'aune de ses modèles, il échoue à être le Newton de l'économie ou le Darwin de la croissance, mais il est le Luther du capitalisme. A l'ère de la science et du salariat, l'intention et l'effort scientifiques, et la position morale opportune, fine et forte (juste en tous sens), pétris ensemble, lui ont suffi pour soulever le monde. Mais pour le mettre où ? Si Marx réussit en échouant, les marxismes échouent en réussissant : ils n'ont pas instauré la liberté.

Y a-t-il une relation ? De l'éthique de Marx au succès politique des marxismes, certainement. Mais de l'échec scientifique du premier à la faillite éthique des seconds ? Oui et non. Ce qui est grave n'est pas l'analyse incertaine de l'économie capitaliste. C'est le souci exclusif de « critique » au détriment de la construction théorique d'une solution meilleure. Ce qui a dramatiquement manqué au socialisme à intention scientifique, c'est la science du socialisme.

Cette compréhension finale de Marx est à la fois conséquence et cause du « nouveau marxisme » qui fleurit dans le monde. Une pléiade de jeunes économistes philosophes, parfaitement savants et libres, adhérant à l'éthique sociale et à l'intention scientifique de Marx, mais n'hésitant pas à le critiquer quand il le mérite, fait sa tâche de le reconstruire et de le compléter sur ces fondations (5). Si Marx est mort, alors il se réincarne. Car les questions qu'il a si bien posées et si peu résolues sont toujours les nôtres. Et l'on peut considérer la position face au monde dont il est l'exemple comme la seule qui exige assez de l'intelligence et de la dignité.

Au second siècle après Marx (après sa mort), que restera-t-il de lui ? Les idées fausses meurent lentement. Les idées invérifiables peuvent durer éternellement. Par son exigence scientifique, Marx a lui-même sélectionné ce qui lui survivra à long terme. De la science marxiste, restera ce que les savants inspirés par son éthique et par ses suggestions générales en construiront. De sa morale, tout subsistera aussi longtemps que vivra son objet, la misère et l'injustice sociale, et tout spécialement la division de la société en classes. Quant à son attitude générale face à la société, à la connaissance et à l'action, quant à sa philosophie de la libération humaine, une vue pessimiste est que, dans un siècle, tout le monde sera marxiste ; car l'optimiste serait que plus personne n'aura de raison de l'être.

---

(1) Ce livre contenant exclusivement des concepts d'économie, on peut peut-être « lire *le Capital* » mais non le comprendre si on le traite comme de la philosophie. Cela dit sans préjuger la position politique des « lecteurs ».

(2) Sans entrer ici dans les définitions et les formules, notons que, dans cette théorie de Marx, la baisse du taux de profit dépend de l'exploitation par trois voies et ne dépend ainsi que d'elle : le profit résulte de l'exploitation, et il baisse parce que les moyens de production par travailleur, ou la « composition organique du capital », augmentent comme résultat de l'accumulation qui résulte de l'investissement pris sur les profits résultant de l'exploitation, tandis que le « taux d'exploitation » (« travail volé » par unité de « travail payé ») a une limite supérieure.

(3) Voir par exemple l'article « Science économique et position politique », *Revue économique*, juillet 1978.

(4) Le thème constant de *la Richesse des nations* est la dénonciation du capitalisme monopoliste et de l'exploitation des travailleurs. La célèbre « main invisible » n'y est introduite qu'au passage et à cette fin, pour dénoncer les barrières douanières comme instrument des monopoles ; Marx défend aussi cette conclusion.

(5) Citons, notamment, Benjamin Cohen à Londres (*la Théorie marxiste de l'histoire : une défense*), Ian Steedman à Manchester (*Marx après Sraffa*), Jon Elster à Oslo, R.-J. Van der Veen à Amsterdam, Samuel Bowles et Herbert Gintis aux Etats-Unis, etc., auxquels on doit joindre des économistes comme Uzawa au Japon, Harcourt en Australie, Pasinetti et Garegnani en Italie, etc.

Dans ce numéro :

« Le Monde diplomatique » du mois d'avril 1980 a été tiré à 117 000 exemplaires.